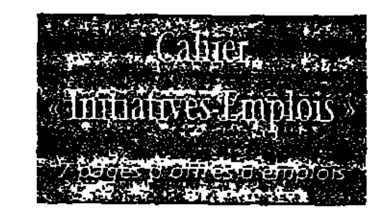
Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16135 – 7 F — MERCREDI 11 DÉCEMBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



M. Chirac invoque les principes républicains contre le discours d'exclusion du Front national

Le chef de l'Etat veut que les propos « racistes ou xénophobes » soient sanctionnés

PRÉOCCUPÉ par le succès des idées du Front national, le président de la République a défendu, mardi 10 décembre, les principes républicains contre les thèses d'exclusion. Deux jours avant son intervention télévisée sur TF 1, Jacques Chirac a choisi de s'exprimer à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme. *« Lorsque des attitudes ou des pratiques discriminatoires, des paroles racistes ou xénophobes s'expriment dans notre pays, elles doivent être relevées, poursuivies et sanctionnées »*, a-t-il déclaré avant d'ajouter : *« Nous ne laisserons pas les appels à l'exclusion, à la haine et à la violence s'abriter derrière la liberté d'expression. Nous ne laisserons pas ceux qui nient l'égale dignité des hommes et des femmes, ceux qui prônent une forme de ségrégation, s'appuyer sur la liberté de conscience. Nous ne laisserons pas certains groupes asservir les âmes et détruire le libre-arbitre en se protégeant derrière la liberté de croyance et de culte. »* *« Prenons garde*, a-t-il dit, *que la dureté des temps (...) ne sécrète, comme hier, ce qui conduit au pire : l'indifférence, le repli sur soi, le rejet de l'autre, l'intolérance et la haine. »*



Le chef de l'Etat a indiqué qu'il attendait de la loi sur l'exclusion qu'elle conforte les *« droits fondamentaux »* des Français, notamment l'emploi, le logement, la santé, la formation. Il a souligné la nécessité d'intégrer les étrangers *« régulièrement installés »* en France et indiqué qu'il avait demandé au gouvernement de raccourcir le délai d'examen des demandes de naturalisation. Il a enfin appelé les Français à *« faire preuve de sang-froid, de courage et de solidarité »* après l'attentat du 3 décembre à la station Port-Royal du RER qui a fait quatre morts. Il les a mis en garde contre toute tentation *« d'amalgame »*.

Lire page 7

Quand Marcel Dassault offrait Jericho à Israël

APRÈS QUELQUE trente-cinq années de silence – voire de démenti quand il est arrivé au *Monde* de l'évoquer à l'époque –, Dassault lève le voile sur l'un des mystères les mieux protégés de sa collaboration militaire avec Israël. Une coopération secrète encouragée dès le début par la France. Cette histoire est relatée avec force détails dans le double volume qui vient de paraître : *Dassault 1945-1995, cinquante ans d'aventure aéronautique*, de Claude Carlier et Luc Berger (Editions du Chêne, 350 F), à la gloire des cinquante ans d'existence de la société Dassault dès le retour à sa tête, après mai 1945, du fondateur Marcel Dassault rentré de déportation.

En septembre 1962, Shimon Pérès, alors ministre israélien de la défense, signe avec l'entreprise française un contrat pour l'étude et la production en série d'un missile sol-sol susceptible d'emporter une charge militaire (classique ou nucléaire) de 750 kilogrammes sur une distance de 250 à 500 kilomètres. C'est le projet MD-620, dérivé d'un engin stratégique expérimental, le Jericho, qui n'avait pas été retenu par les Français.

L'accord, qui sera officiellement signé le 26 avril 1963 à Tel Aviv, prévoit le développement du système d'arme jusqu'à la remise à Israël de la liasse de série pour permettre à ses techniciens de fabriquer l'engin sur place une fois que les essais auront été concluants. Le MD-620 a l'aspect d'un missile à deux étages de poudre. Il pèse 6,7 tonnes, atteint six fois la vitesse du son après son tir depuis un véhicule transporteur-érecteur-lanceur à roues et a une précision de 300 mètres. Plusieurs sociétés françaises, telles la Sagem, TRT, Hispano-Suiza, Sereb, participent au projet avec le groupe Dassault.

Fabriqués à Saint-Cloud et à Argenteuil, dans la banlieue parisienne, les éléments sont assemblées à Martignas-en-Jalles, près de Bordeaux. Durant cinq ans, une centaine de personnes sont mobilisées chez Dassault. Les tirs commencent en décembre 1965 à l'île du Levant, devant Toulon. En septembre 1968, on a enregistré dix succès, mais on a compté aussi trois échecs et trois réussites partielles.

En janvier 1969, le programme MD-620 est brutalement arrêté. Il restait encore six essais à faire, mais le raid israélien sur l'aéroport de Beyrouth, le 28 décembre 1968, déclenche un embargo français total. L'usine de Martignas-en-Jalles est fermée le 30 avril 1969. Le 2 mai, Israël signe avec le constructeur français un mémorandum d'arrêt des travaux. Le livre qui relate les cinquante années d'aventure aéronautique de Dassault ne dit pas qui a payé l'investissement requis par ce programme. Il observe que, grâce à son expérience des phénomènes aérodynamiques et thermodynamiques des vitesses hypersoniques, le groupe Dassault a pu participer à la mise au point, par la France, de ses missiles nucléaires stratégiques.

En réalité, le projet MD-620 ne s'est pas arrêté là. Au moment de l'embargo, comme le reconnaîtra plus tard Marcel Dassault, la société a pu livrer à Israël les engins qu'elle avait conçus et les pièces détachées qui ont permis de reconstituer les missiles sur place. C'est plus tard, durant les décennies 70 et 80, que l'industrie israélienne a fabriqué, après avoir tiré les enseignements du MD-620, des missiles sol-sol de 500 kilomètres de portée, qu'elle a baptisés Jericho-1, dérivés du précédent. Puis, à partir de 1987, elle a testé le Jericho-2, un engin qui peut couvrir une distance de 1 500 kilomètres, aujourd'hui en service et suspecté d'emporter une charge nucléaire. Ensuite, Israël a accédé à l'espace, avec son lanceur de satellites dénommé Shavit.

Jacques Isnard

La France en préretraite

LES ROUTIERS ont ouvert la boîte de Pandore. En obtenant de partir à la retraite dès 55 ans, pour peu qu'ils aient tenu un volant durant 25 ans, les chauffeurs routiers ont relancé le débat sur l'emploi et le financement de la protection sociale. Pourtant, en 1993, Edouard Balladur et Simone Veil croyaient avoir mis un terme à ce type de revendications en portant de 37,5 à 40 ans la durée de cotisation nécessaire à un salarié du secteur privé pour obtenir une retraite à taux plein. A tort.

L'accord conclu dans les transports routiers constitue une brèche qui ne demande qu'à s'élargir. À Marseille, à Rouen et surtout à Toulouse, les conducteurs de bus revendiquent désormais de pouvoir bénéficier des mêmes conditions de départ à la retraite. Les salariés postés travaillant dans les raffineries d'Elf-Aquitaine viennent de leur côté de mener une grève d'une semaine pour partir à 55 ans. Comment ne pas rapprocher ces revendications de la récente demande de Renault et PSA de pouvoir se séparer, avec l'aide de l'Etat, de leurs 40 000 ouvriers de plus de 50 ans et la requête des professionnels du BTP de pouvoir se séparer de 30 000 salariés de plus de 55 ans ?

Le temps où IBM faisait scandale en proposant à ses salariés de plus de 51 ans de ne plus travailler tout en percevant environ 70 % de leur salaire est décidément révolu. Aujourd'hui, pour réduire leurs effectifs sans troubles sociaux, les entreprises rêvent toutes, ou presque, de disposer d'une « CGPS » sur mesure, c'est-à-dire d'un système équivalant à celui dont a bénéficié la sidérurgie dans les années 80 pour se séparer, aux frais de l'Etat, de ses salariés les plus âgés.

Les politiques de l'emploi menées par les différents gouvernements depuis les années 80 encouragent ces pratiques. *« De 1985 à 1995, les préretraites cofinancées par l'Etat ont concerné un million de salariés, sans compter les mesures exceptionnelles dont ont bénéficié les dockers, les chantiers navals, la sidérurgie et les entreprises de presse »*, a rappelé Dominique Balmary, délégué à l'emploi de 1986 à 1996. Il est vrai que l'Etat-employeur donne le mauvais exemple. En totale contradiction avec le plan Juppé sur la Sécurité sociale, la fonction publique et les plus grandes entreprises publiques (RATP, France Télécom, SNCF, La Poste) ont signé ces derniers mois des accords favorisant le départ anticipé de leurs agents (*Le Monde* du 12 octobre), dès 53 ans dans certains cas.

Frédéric Lemaître

Lire la suite page 16

L'intransigeance de M. Milosevic commence à ébranler l'opposition serbe

SI LA MOBILISATION contre le pouvoir serbe est restée forte, lundi 9 décembre à Belgrade, avec plus de 100 000 manifestants dans les rues de la capitale, les dirigeants de l'opposition semblaient hésiter sur les suites à donner à trois semaines de contestation.

Le président Slobodan Milosevic ne paraît disposé à aucune concession. A son instigation, la Cour suprême a confirmé l'annulation par le régime des élections municipales remportées par l'opposition. Face à ce mur d'intransigeance, les trois composantes de l'opposition réagissent, pour la première fois, différemment : l'une prêche l'arrêt du mouvement, l'autre le dialogue avec le pouvoir, la troisième le raidissement de la lutte.

Lire pages 2 et 14 et notre éditorial page 16

Une école originale à Marseille

COMMISSAIRE européen à l'éducation et à la formation, Edith Cresson a présenté, lundi 9 décembre à Marseille, un projet expérimental d'école de la « deuxième chance ». Cet établissement ouvrira en janvier 1998 et accueillera des jeunes de 18 à 22 ans sans qualification.

Soutenu par Jean-Claude Gaudin, le maire, et des entreprises locales, ce projet s'inspire de plusieurs exemples étrangers. Chaque année, cent mille jeunes quittent le système scolaire sans diplôme, selon une étude du ministère de l'éducation nationale. D'autre part, Robert Redeker, professeur de philosophie, conteste radicalement dans notre page « Débats » le goût des Français pour une école qui *« serait soumise à tous les conformismes de l'air du temps »*.

Lire pages 10 et 15

Kitsch, pervers et religieux



PIERRE ET GILLES

L'UN, *Pierre*, réalise les dessins préparatoires et prend les photos, l'autre, *Gilles*, repeint les clichés à l'acrylique. Ce couple – exposé à la Maison européenne de la photographie – a réalisé cinq cents photographies en vingt ans, où se mélangent effets kitsch et imagerie populaire, religion et perversité.

Lire page 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1211 - 7,00 F

LE MONDE / MERCREDI 11 DÉCEMBRE 1996

DIVISION Alors que plusieurs dizaines de milliers de manifestants sont encore descendus dans les rues de Belgrade, lundi 9 décembre, le refus du régime de Milosevic de faire la moindre concession au mouvement de protestation commence à diviser l'opposition. ● **LA CONFIRMATION** par la Cour suprême de l'annulation par le gouvernement d'élections municipales remportées par l'opposition pose à cette dernière un vrai problème quant aux suites à donner à la mobilisation. Certains proposent de radicaliser le mouvement, d'autres d'entamer un dialogue avec le pouvoir, d'autres de suspendre les manifestations. ● **UN DES POINTS FAIBLES** du mouvement paraît être son absence de relais social : il n'y a eu, jusqu'à présent, ni grève ni mobilisation syndicale dans le pays. Alors que la presse officielle multiplie les déclarations des « *citoyens offusqués* ». *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

La fermeté du président Milosevic commence à ébranler l'opposition serbe

Face au refus du pouvoir d'esquisser la moindre concession politique, des divergences apparaissent parmi les leaders sur les suites à donner au mouvement, après plus de trois semaines de manifestations à Belgrade

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Au moment où le mouvement de protestation entre dans sa quatrième semaine à Belgrade, le refus de tout compromis de la part du gouvernement de Slobodan Milosevic commence à provoquer des interrogations chez les dirigeants de la coalition de l'opposition. Ces discussions interviennent alors que la mobilisation de la population n'a guère faibli, lundi 9 décembre à Belgrade. Les défilés ont rassemblé près de 40 000 étudiants en début d'après-midi, et plus de 60 000 personnes, un peu plus tard, lors du rassemblement de la coalition Ensemble.

Cette participation importante, malgré l'absence de grève et de manifestation syndicale, intervient au lendemain du refus, exprimé par la Cour suprême, de remettre en question l'annulation par le pouvoir des élections municipales remportées par l'opposition. Ce faisant, la Cour a gelé la situation. Il est clair que l'initiative en revient au président Milosevic, et qu'elle a dérouté l'opposition.

Des discussions au sommet s'en sont immédiatement suivies sur les possibles stratégies à adopter. De manière un peu schématique, le président du Parti démocrate, Zoran Djindjic, plaide pour un dialogue avec le pouvoir ; la dirigeante de l'Alliance civique, Vesna Pesic, envisage, elle, une éventuelle pause des protestations ; et le président du Mouvement serbe du renouveau, Vuk Draskovic, continue de demander la démission de Slobodan Milosevic en appelant à une amplification du mouvement.

« COMPROMIS POLITIQUE »

Dans deux entretiens donnés – au quotidien *Blic* et à la radio B-92 –, Zoran Djindjic a expliqué qu'un « *compromis politique est indispensable* ». « *Il ne peut être envisagé qu'avec l'organisation d'une table ronde qui permettra d'établir les conditions de la vie politique en Serbie. Cette table ronde consisterait en une réelle discussion sur l'avenir politique de ce pays, entre le pouvoir et l'opposition* », a-t-il indiqué. « *Sans cela, il n'y aura pas de retour possible à une vie normale, et nous irons vers une incertitude croissante et un blocage de la Serbie qui accentueront son isolement international et les risques de violences* », a encore poursuivi le président du Parti démocrate.

Zoran Djindjic n'envisage pas une annulation des élections par le président Slobodan Milosevic : « *Nous n'avons pas besoin de nouvelles élections, avec les mêmes voleurs, les tribunaux actuels, les commissions électorales et les médias en place.* » Il compte que le mouvement de protestation actuel dotera l'opposition d'un crédit renouvelé pour les prochaines consultations. M. Djindjic observe également qu'il « *ne suffit pas de dire que le président Milosevic doit s'en aller car, constitutionnellement, on ne le peut pas* ».

Dans son bureau du centre-ville, Vesna Pesic ne cache pas que certaines divergences d'appréciation existent au sein de la coalition, « *parce qu'il est maintenant très difficile de résoudre ce conflit uniquement dans la rue* ». Et ajoute-t-elle : « *Même si nous ne sommes pas enclins avec Zoran Djindjic à une radicalisation, je ne vois pas comment l'on peut envisager le dialogue qu'il propose – à considérer que le pouvoir l'envisage – car il n'existe pas actuellement de canaux pour le mettre en œuvre.* » La dirigeante de l'Alliance civique ne pense pas non plus qu'il faille « *entrer dans une bataille juridique qui ajoute à la confusion et dont les éventuels résultats sont illusoires comme on l'a vu avec la décision de la Cour suprême* ». Mme Pesic renchérit : « *Demander la démission de Slobodan Milosevic est inutile et dangereux, d'autant qu'il est toujours difficile de demander plus que ce que l'on a même pas obtenu.* »

« *Nous pouvons – et devons – l'attaquer pour le vol de nos voix, souligner son autoritarisme et dénoncer son caractère de tyran et de dictateur*, dit-elle, *mais il est peut-être aussi temps de se demander si l'on ne doit pas envisager une fin des protestations pendant que la mobilisation est encore forte.* » Vesna Pesic affirme qu'il ne « *s'agirait pas d'un échec, car nous avons déjà obtenu un grand résultat : le pouvoir de Slobodan Milosevic a été profondément déstabilisé et c'est un excellent investissement avant les élections présidentielle et municipales de l'an prochain. Nous avons aussi montré qu'il était incapable de reconnaître sa défaite à des élections locales, et la communauté internationale portera sans nul doute dorénavant plus d'attention aux forces démocratiques en Serbie et au processus électoral qui sera plus contrôlé* ».



« STRATÉGIE À LA GANDHI »

Vuk Draskovic, qui reste persuadé que le « *mouvement doit se poursuivre et s'amplifier* » a, pour sa part, de nouveau demandé, lundi, dans son discours au meeting de clôture de l'opposition, la « *démission* » du président Slobodan Milosevic « *dont la chute entraînera celle de tous les autres* ».

Appelant toutes les professions à se joindre au mouvement, il a aussi demandé que « *les paysans et les chauffeurs routiers bloquent les routes* ». Après son discours, dans l'intimité de son bureau, M. Draskovic souligne un peu perfidement : « *Vesna Pesic n'a pas mon expérience des manifestations que j'organise depuis six ans.* » Affirmant être « *l'auteur de cette stratégie actuelle à la Gandhi* », il estime que « *la mobilisation en dents de scie ne signifie pas que les Serbes ne veuillent pas battre le record des trente-sept jours de manifestations en République* tchèque ». Et il se dit certain que « *Milosevic, terroriste d'Etat, ne tiendra jamais ce temps-là* ».

Ces différences d'appréciation des dirigeants de l'opposition sur la suite à donner à leur mouvement, qui jusqu'ici ne dépassaient pas le stade des discussions à huis clos, se révèlent au travers de certains discours publics et des entretiens qu'ils accordent. Il est encore trop tôt pour en tirer la moindre conclusion. Il ne fait pas de doute que ces divergences n'entament pas la détermination de leur combat contre le régime. « *Ils demeurent, comme les trois mousquetaires, liés par leur serment* », remarque un diplomate. Mais la durée du mouvement et l'opportunité de sa poursuite, devant la fin de non-recevoir opposée par le gouvernement, provoquent maintenant un réel débat au sein de la coalition.

Denis Hautin-Guiraut

Washington appelle à des pressions accrues

Arrivé lundi 9 décembre à Bruxelles, pour participer à la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a appelé ses collègues européens à accentuer les pressions sur le régime de Belgrade. Il a évoqué, sans plus de précision, la possibilité de sanctions économiques à l'encontre de la Serbie.

L'administration a, d'autre part, décidé d'annuler la visite à Belgrade d'un haut responsable américain, John Kornblum, qui devait s'entretenir avec le président serbe Slobodan Milosevic. Le diplomate *« John Kornblum ne juge pas utile de discuter avec Milosevic en cette période particulière »*, a-t-on déclaré à Washington. Le département d'Etat a encore critiqué la décision de la Cour suprême serbe, qui a confirmé l'annulation des élections municipales remportées par l'opposition.

« Ils feraient mieux de nous aider aux champs ! »

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Après le long silence de la presse officielle et des dirigeants des partis au pouvoir sur le mouvement de protestation, les déclarations se multiplient pour condamner les manifestants en des termes ou par des moyens toujours « imaginatifs ».

Chaque soir, dorénavant, la Radio-Télévision de Serbie (RTS, gouvernementale) présente les déclarations de « *simples citoyens offusqués* » dont les propos sont édifiants : « *Ils feraient mieux de venir nous aider à travailler dans les champs*, lance un paysan, *plutôt que de casser les installations de la ville dont nous devrons, un jour et comme toujours, payer les dégâts.* » « *C'est de la criminalité pure et simple, et pas des protestations* », commente un retraité, tandis que, pour une passante, « *ceux qui manifestent sont ceux qui n'ont rien d'autre à faire. Les bonnes ménagères s'occupent, elles, de leur foyer et de leurs enfants* » ; « *Je pense qu'il faudrait remettre de l'ordre dans le pays* », constate un autre retraité ; « *J'ai vu de mes yeux à la télévision comment ils détruisent Belgrade !* », s'exclame un paysan, alors qu'un commentateur souligne que « *les méthodes employées par l'opposition n'ont rien à voir avec la défense des droits de l'homme* ».

Ces micro-trottoirs, comme sont nommées en jargon journalistique ces petites interviews des rues ou des champs, sont bien évidemment toujours à sens unique. A ces « *déclarations improvisées* » s'ajoutent la morgue ou l'aveu d'impuissance des dirigeants officiels. « *Nous avons eu, dans le passé, des problèmes plus importants à régler que celui de ces manifestants dont le nombre et la durée du mouvement ne présentent aucun intérêt*, observe Ivaca Dacic, porte-parole du Parti socialiste au pouvoir. *Pour l'instan,t il n'y a aucune initiative de la part de l'opposition, de sorte que nous ne saurions pas de quoi parler si nous les rencontrions.* »

« BESOIN DE REVANCHE »

Quant à Mira Markovic, dirigeante de la Gauche unie (JUL) et épouse du président Slobodan Milosevic, elle déclare : « *Même quand vous perdez aux élections, vous n'avez pas le droit de recourir à des moyens dont une partie de l'opposition se sert à Belgrade et dans certaines autres villes. La brutalité dans les rues ne constitue pas une manière de régler les problèmes socio-économiques* (...). *La ville de Belgrade risque de connaître des dommages et des traumatismes psychiques comme elle n'en a jamais connus depuis cinquante ans.* »

Un ministre fédéral s'interroge : « *Que voulez-vous que je vous dise ? Je ne sais rien sur la situation actuelle. Les seules informations dont je dispose proviennent des télévisions étrangères (...). Le problème de l'information dans notre pays est immense, les lois sont dépassées et, s'il fallait les appliquer, nous fermerions tous les rares médias indépendants.* » Et Vladimir Stambuc, directeur des relations internationales de la JUL, alliée du PS au pouvoir, de conclure : « *Ces manifestations s'expliquent par la défaite de l'opposition aux élections, qui, par besoin de revanche, tente, après ce sixième échec, de provoquer un scénario de destruction du pays (...). Il y avait, dans les commissions électorales, beaucoup de retraités qui n'avaient ni l'énergie ni le savoir pour faire correctement les choses...* »

D. H.-G.

Le mouvement de protestation n'a pas entraîné de grèves

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Le mouvement de protestation contre l'annulation des élections municipales déclenché par la coalition de l'opposition bute, depuis le début de sa mise en œuvre, sur l'espoir jusqu'ici déçu de son élargissement au secteur social.

Les multiples appels à la grève générale, lancés par certains dirigeants d'Ensemble, la coalition d'opposition, n'ont, jusqu'à présent, jamais été suivis d'effet. Le président du secteur métallurgie du syndicat indépendant Nezavisnost a certes indiqué, lundi 9 décembre, que les quelque 1 500 ouvriers affiliés dans le pays à son organisation entameront un mouvement à partir de mercredi. De même, la branche des transports urbains belgradois a annoncé, lundi, qu'elle allait déclencher une grève. Mais, en dehors de ces rares contre-exemples, la participation ouvrière aux manifestations est très symbolique et ne semble pas devoir s'étendre.

Il existe d'abord une raison légale à une telle désaffection. La loi prévoit que toute décision de grève doit faire l'objet d'un préavis de dix jours. Ensuite, la plupart des gros centres industriels du pays, dans un état de décomposition avancé, tournent très souvent au ralenti, avec un personnel réduit au minimum.

DES RAISONS « HISTORIQUES »

Les ouvriers qui ne travaillent pas sont mis au chômage technique avec un minimum de salaire garanti. Ils ont, depuis plusieurs années, trouvé d'autres sources de revenus : qu'il s'agisse d'un lopin de terre cultivé ou de petits boulots de commerce au marché aux puces de Belgrade ou dans des structures comparables en province. Les bénéficiaires de ses allocations – qui équivalent environ à quelques centaines de francs – hésitent aujourd'hui à risquer la perte de cet argent qui représente un réel complément de revenu et maintient un lien avec les entreprises.

« *A ces raisons sociales et économiques*, explique le professeur de psychologie et dirigeant du Parti social-démocrate Zarko Korac, *s'ajoutent des éléments historiques. Dans ce pays, et dans la plus grande tradition communiste, la plupart des syndicats sont contrôlés par le régime. Et les trois partis de la coalition*, ajoute-t-il, *n'ont aucune tradition ouvrière. L'Alliance civique rassemble des intellectuels libéraux, le Parti démocrate est principalement composé par la classe moyenne, et le Mouvement serbe du renouveau s'adresse à des nationalistes romantiques et souvent urbains.* » Et à l'inverse de l'opposition, les deux principaux partis au pouvoir, le Parti socialiste et la gauche unie (JUL), sont très implantés en milieu ouvrier.

Il est une autre raison, plus tactique celle-là, à la faible mobilisation sociale. Depuis le début des manifestations, les dirigeants de l'opposition, et principalement Zoran Djindjic, insistent sur le fait que les protestations doivent gêner le moins possible la population, afin « *de ne pas vite devenir impopulaires* ». A la participation des commerçants, des chauffeurs de bus ou de taxis et des fonctionnaires des entreprises publiques d'électricité ou du téléphone, a donc été préférée celle des avocats, des artistes ou des théâtres de la capitale, qui devaient fermer leurs portes mardi.

D. H.-G.

Prague et Bonn sont prêts à une déclaration de réconciliation sur la question des Sudètes

METTANT FIN à d'âpres négociations, Tchèques et Allemands s'apprêtent à panser les plaies de la seconde guerre mondiale en signant, « *avant la fin de l'année* », une déclaration de réconciliation portant sur un lourd contentieux historique : l'annexion des Sudètes, puis de la Bohême-Moravie en 1939 par l'Allemagne nazie, et l'expulsion en 1945 de trois millions d'Allemands des Sudètes par le gouvernement tchécoslovaque.

Plusieurs chaînes de télévision allemandes ont affirmé, lundi soir, que le texte de cette déclaration était prêt. Selon une copie du document transmis aux agences de presse, la déclaration comporte une reconnaissance par l'Allemagne de sa « *responsabilité historique* » dans l'annexion des Sudètes et l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes nazies, mais également une reconnaissance par la partie tchèque du fait que l'« *expropriation et la privation de nationalité de personnes innocentes* », en 1945, avait provoqué « *de la souffrance et de l'injustice* ».

PUBLICATION PRÉMATURÉE

Le texte prévoit la mise en place d'un « *fonds germano-tchèque pour l'avenir* », destiné à financer des « *projets d'intérêt commun* » dont devraient bénéficier, en particulier, les victimes de la violence nazie. Il ne mentionne, en revanche, aucune possibilité de dédommagement ou de réhabilitation des victimes.

A Prague, le ministre tchèque des affaires étrangères, Josef Zielenec, a confirmé implicitement ces informations en déplorant la « *publication prématurée et unilatérale* » par les médias allemands du texte définitif de la déclaration. Cette publication, affirme M. Zielenec, « *complique quelque peu la situation* » de la partie tchèque, qui « *espérait disposer de deux semaines avant Noël pour des discussions intensives sur la scène politique intérieure* ».

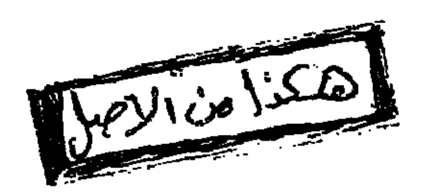
En Allemagne, l'association des Allemands des Sudètes, la Landsmanschaft, très influente au sein de la CSU (branche bavaroise des Unions chrétiennes du chancelier Kohl), a fait savoir, lundi, qu'elle n'accepterait pas le texte en l'état. Elle avait par le passé réclamé des dédommagements de la part de Prague et un « *droit au retour* » pour les Allemands expulsés en 1945 – revendications passées aujourd'hui au second plan. Le porte-parole de la Landsmanschaft, Konrad Badenheuer, a néanmoins critiqué la formulation de la déclaration germano-tchèque pour sa « *partialité historique* » et a estimé que le résultat de longues négociations entre Bonn et Prague était « *plus que maigre* ».

Préparée depuis près de deux ans par des diplomates des deux pays, la déclaration conjointe doit mettre un terme à plus de cinquante ans de méfiance réciproque. Le texte doit être paraphé par les ministres tchèque et allemand des affaires étrangères le 20 décembre en Bohême occidentale. Helmut Kohl devrait, par ailleurs, se rendre à Prague fin janvier, afin d'y rencontrer le premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, et signer le texte, qui devra ensuite être ratifié par les Parlements des deux pays.

En dépit d'un traité de bon voisinage signé en février 1992, le dossier des Sudètes empoisonnait les relations entre Prague et Bonn. Le président Vaclav Havel avait, le premier, fait un geste d'ouverture en présentant dès 1990 des excuses pour l'expulsion des Allemands des Sudètes, qui avait fait plusieurs milliers de victimes (250 000 selon les Allemands, 20 000 selon les Tchèques). En 1995, Vaclav Klaus avait réitéré cette main tendue en condamnant les exactions commises en 1945 à l'égard des populations allemandes vivant sur les pourtours de la Bohême-Moravie.

Le compromis trouvé ces jours-ci pourrait néanmoins relancer le débat en République tchèque, où de nombreux habitants ont du mal à oublier que la communauté allemande des Sudètes fut dirigée par un professeur de gymnastique nazi, Konrad Henlein, partisan du rattachement au Reich hitlérien. – *(AFP, Reuter.)*





MM. Chirac et Kohl adressent à leurs partenaires des propositions communes pour la réforme de l'UE

Paris et Bonn ne sont pas parvenus à s'entendre sur les satellites et le « pacte de stabilité »

Jacques Chirac et Helmut Kohl ont adressé, lundi 9 décembre, à l'occasion du sommet franco-allemand de Nuremberg, à leurs partenaires européens, une lettre exposant une série de propositions communes pour la réforme de l'Union. Ce texte va au-delà des propositions faites par la présidence irlandaise et sera discuté en même temps qu'elles au sommet européen de Dublin les 13 et 14 décembre.

LE SOMMET franco-allemand de Nuremberg *s'est achevé sur* quelques résultats concrets, mais modestes, sans doute pas tout à fait à la mesure de ce que la France en attendait. Outre un accord sur *la reconnaissance mutuelle* de l'équivalence des diplomes d'artisans entre les deux pays, dont le chancelier a souligné l'importance, outre l'élaboration d'un *« concept commun »* en matière de *défense*, présenté par Jacques Chirac comme *« historique »*, mais dont il ne fut rien dit au motif que les Parlements devaient d'abord être *consultés, cette rencontre a donné* lieu, comme prévu, à la mise au point par les deux gouvernements de propositions communes sur la réforme de l'Union européenne, *qui seront débattues par leurs partenaires* lors du sommet des Quinze, en fin de semaine à Dublin.

Ces propositions, exposées dans une lettre signée par Jacques *Chirac et Helmut Kohl, donnent la* priorité aux problèmes de sécurité intérieure. Face *« à la menace croissante de la criminalité internationale organisée, de la mafia de la drogue et du terrorisme »*, MM. Kohl et Chirac souhaitent que le traité de Maastricht soit substantiellement révisé dans ce domaine. Ils suggèrent notamment la définition de règles communes relatives au franchissement des frontières extérieures de l'Union, le *développement* d'Europol, *« pour en faire un office policier efficace doté de moyens opérationnels »*, et l'harmonisation des législations des Quinze *en matière de lutte contre la* drogue (ce qui vise essentiellement les Pays-Bas, de nouveau mis en cause par M. Chirac à Nuremberg).

Pour donner à l'Union une plus *grande efficacité, la lettre formalise* certaines propositions, dans l'air depuis longtemps. *« Nous avons besoin d'un visage et d'une voix »* à l'égard du reste du monde, dit-elle notamment, reprenant l'idée française de la désignation d'un représentant de l'Union en politique étrangère, personnalité qui devrait avoir *« l'envergure politique nécessaire »*. Dans la perspective de l'élargissement de l'Union à de nouveaux membres, Bonn et Paris *proposent à leurs partenaires* d'étendre la procédure du vote à la majorité *qualifiée* dans la prise de décisions, de diminuer le nombre de membres de la Commission et de renforcer le rôle de son président, de mieux associer les Parlements nationaux aux affaires européennes.

NON-DITS

Mais l'absence de décisions *claires sur certains des grands* dossiers du jour aura donné à ce sommet un caractère franchement décevant. Dans un contexte de rigueur budgétaire renforcée, les *Allemands ont décidé de reporter* leur entrée dans le programme de satellites d'observation militaires Hélios-2 et Horus, et cette décision a jeté un certain froid à Nuremberg. *A Paris*, on était persuadé que la rencontre permettrait d'adopter un plan de financement de ce projet conçu pour doter l'Europe, à terme, de capacités de reconnaissance propres.

Le chancelier Kohl a insisté sur sa volonté politique d'associer l'Allemagne à ce programme, mais il a demandé un délai. En clair : la *participation financière de l'Allemagne* ne pourra pas être assurée avant 1998. Cette position a été prise à la requête du ministre de la défense, Volker Rühe, dont la priorité va au futur avion de combat européen (Eurofighter). L'Allemagne indique d'autre part que la décision concernant les satellites nécessitera, en temps voulu, une *« approbation parlementaire préalable »*. En attendant, la France commencera *seule* la production du satellite optique Hélios-2, dont elle assumera des coûts de production plus élevés avec, comme modeste contrepartie, des *retombées industrielles* un peu plus élevées.

Les non-dits et les silences concernent également le dossier de la monnaie unique. Français et Allemands n'ont toujours pas réussi à s'entendre sur les contours exacts du futur « pacte de stabilité », conçu pour encadrer la gestion budgétaire des pays de la zone euro après 1999.

« Nous ne voulons pas d'une monnaie faible » : telle est la seule annonce sans équivoque formulée par le chancelier Kohl au nom des *deux pays. Pour le reste, et notamment* la définition des sanctions qui toucheront les pays se rendant coupables de déficits excessifs après l'entrée dans la monnaie unique, le chancelier indique que Paris et Bonn présenteront une *« initiative commune »* dans les prochains jours, avant le conseil des ministres des finances du 12 décembre prochain, à la veille du sommet de Dublin. Mais on ne s'est toujours pas entendu sur le caractère « quasi-automatique » des sanctions voulu par les Allemands.

AU COUP PAR COUP

Quant à la vision française des choses, elle ne s'exprime pas encore avec une immense clarté. Le président Chirac s'est contenté d'assurer qu'il faudrait bien s'entendre sur la définition d'un *« pouvoir politique face à la banque centrale européenne »*, sans plus de détails. Les Allemands s'interrogent dès qu'ils entendent prononcer l'expression de « conseil de stabilité », avancée par le ministre des finances Jean Arthuis. Bonn a obtenu des assurances de la part de Paris : cette structure informelle ne devrait pas avoir plus de capacités décisionnelles qu'une sorte de *« G7 »* des pays de la zone euro.

En définitive, le sommet de Nuremberg aura permis de constater que Paris et Bonn n'ont pas une *vision identique de l'Europe. Une* seule certitude : les deux pays ont la volonté politique de travailler ensemble. Quant au contenu de cette coopération, il se définit *désormais au coup par coup* au lieu de procéder d'une même conception d'ensemble. Cette Europe des « coopérations renforcées » perd un peu en visibilité globale ce qu'elle gagne, par ailleurs, en efficacité ponctuelle.

Lucas Delattre et Claire Tréan

Les programmes Helios-2 et Horus

● **Helios-2.** Le système comprend trois satellites, dotés de moyens d'observation optique, visible et infrarouge, et des installations au sol qui exploitent les images, pour un montant de 11,7 milliards de francs.

Par rapport à Helios-1, qui est en service depuis un an maintenant au profit de la France, de l'Espagne et de l'Italie réunies dans un centre d'imagerie de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) installé à Torrejon (Espagne), Helios-2 permet l'observation de nuit et recueille des renseignements plus précis (de l'ordre du mètre).

Helios-2, qui emprunte à la technologie du satellite civil Spot-5, doit succéder à partir de 2001 à Helios-1, qui a beaucoup de synergies avec l'actuelle génération des satellites civils Spot-4.

● **Horus.** Ce système est complémentaire du précédent. Il comporte trois satellites d'observation radar et une composante au sol. Il garantit des images par tous les temps, même en cas de couverture nuageuse, de jour comme de nuit, y compris sous des couverts tels que le camouflage, la végétation ou la fumée. Le premier lancement pourrait intervenir en 2005. Le coût global de l'opération est de l'ordre de 15 milliards de francs. Horus devrait bénéficier de l'acquis technologique que la France et l'Allemagne ont accumulé sur des programmes civils tels ERS-1, ERS-2 et Envisat.

Une autre affaire de mœurs alourdit le climat en Belgique

Accusé de relations sexuelles avec des mineurs, le ministre de l'éducation du gouvernement régional de Wallonie a démissionné

BRUXELLES
de notre correspondant

Jean-Pierre Grafé, soixante-cinq ans, ministre de l'éducation de la communauté française de Belgique et du gouvernement régional de Wallonie, a annoncé, lundi 9 décembre dans la soirée, qu'il *« demandait à être déchargé de* [ses] *fonctions communautaires et régionales »*. Accusé de relations sexuelles avec des mineurs, le ministre n'a pas attendu que la Cour de cassation remette, mardi 10 décembre, le dossier le concernant au Parlement de Namur et au Conseil de la communauté française. Ces deux institutions n'auront donc pas à se prononcer sur l'envoi de M. Grafé devant la Cour ou sa relaxe, comme la loi le prévoit pour les ministres en activité mis en accusation. *« Le climat actuel ne me permet plus d'exercer mes fonctions pleinement avec la même autorité. Je pourrai ainsi, dans la sérénité, tout en poursuivant mon action parlementaire, organiser ma défense et recueillir les éléments nécessaires pour faire éclater mon innocence »*, a précisé le ministre.

M. Grafé, qui avait pourtant, dans l'après-midi de lundi, reçu le soutien du comité directeur du *Parti social-chrétien*, dont il est membre, a considéré que les éléments contenus dans le dossier le concernant, qui comporte une dizaine de témoignages, allaient le mettre en difficulté devant ses collègues parlementaires. En démissionnant, il redevient simple député, donc passible des juridictions ordinaires, une fois levée son im*munité parlementaire, une procé*dure moins spectaculaire que la comparution devant la Cour de Cassation. Il n'empêche que le public, comme le constate Francis *Delpérée, professeur de droit* constitutionnel à l'université catholique de Louvain, *« va considérer la démission de M. Grafé comme un aveu de culpabilité, même s'il doit encore bénéficier en droit de la présomption d'innocence »*. D'autant qu'il avait déjà été impliqué, en 1984, dans une affaire de ce genre ayant abouti à un non-lieu...

Les choses se présentent sous de meilleurs auspices pour Elio Di Rupo, vice-premier ministre socialiste *du gouvernement fédéral*, également accusé de pédophilie sur la base du témoignage d'Olivier Trugsnach, un jeune homosexuel actuellement incarcéré pour vol. *« Les allégations de l'unique témoin n'étant étayées par aucun élément objectif, il n'y a pas le moindre indice sérieux justifiant la mise en accusation du vice-premier ministre Elio Di Rupo »*, estime Eliane Liekendael, procureur général de la Cour de Cassation, dans une lettre adressée au président de la Chambre des députés.

DÉNONCIATIONS

M. Di Rupo n'est pourtant pas encore définitivement blanchi. La Cour de cassation a en effet refusé de se prononcer sur les éléments complémentaires qu'elle a reçus le *4 décembre de la justice bruxelloise via* le président de la Chambre des députés, arguant d'un vice de forme dans la procédure. Les députés vont donc se prononcer directement, mardi *10* décembre, sur le cas de M. Di Rupo, qui sera entendu ce même jour dans l'après-midi. Les amis politiques du vice-premier ministre estiment que ces *« nouveaux éléments »*, fondés sur des dénonciations recueillies grâce au téléphone Vert mis en place par la gendarmerie à la suite de l'affaire Dutroux, sont tout autant sujets à caution que le témoignage d'Olivier Trugsnach. L'opposition libérale ne partage pas cet avis, esti*mant que ces nouveaux éléments* constituent des charges sérieuses. Il est donc vraisemblable que M. Di Rupo sera mis hors de cause ce mardi par un vote à la majorité des *députés*. On éviterait ainsi, au moins dans l'immédiat, une crise politique majeure, cauchemar du premier ministre Jean-Luc Dehaene, qui s'attache à regagner petit à petit un capital de confiance sérieusement entamé dans la population.

Les propositions de réforme de la justice élaborées par le conclave gouvernemental des *6* et *7* décembre et les *« assises de refondation de la démocratie »* organisées par le président de la Chambre, Raymond Langendries, visent à re*nouer le dialogue avec une opinion* publique traumatisée par les « affaires » de l'été. Mais le public est dans l'ensemble plutôt sceptique sur la volonté réelle du gouverne*ment de mettre un terme aux dys*fonctionnements de la justice et de la police, qui apparaissent chaque jour dans les auditions télévisées de la commission parlementaire *d'« enquête sur les enquêtes »* mise en place à la suite de la « marche blanche » du 20 octobre 1996.

Luc Rosenzweig

Le Conseil atlantique lance l'élargissement de l'OTAN

LES MINISTRES des affaires étrangères *des seize pays membres de l'OTAN devaient* fixer, lors de leur réunion du mardi 10 décembre à Bruxelles, la date du prochain sommet atlantique appelé à décider formellement l'élargissement vers l'Est de l'organi*sation. Ce sommet, auquel seraient* également conviés les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats d'Europe centrale et orientale, aura lieu les 8 et 9 juillet 1997 sans doute à Bruxelles. Il devrait permettre de *déterminer* la liste des *pays qui entreront* dans l'OTAN en 1999, à l'occasion du 50e anniversaire du traité de Washington.

Parmi ces pays, il est probable que figureront la Pologne, la Hongrie et la République tchèque, voire la Slovaquie et la Slovénie. La *France est le seul membre de l'alliance qui* insiste pour que la Roumanie se trouve dans ce premier groupe.

LA QUESTION DU COMMANDEMENT SUD

Outre l'élargissement, deux autres points seront à l'ordre du jour de ce sommet : l'adaptation de l'OTAN et la signature d'une charte avec la Russie (et l'Ukraine).

Les principes de la réforme de l'organisa*tion avaient été fixés en juin* ; la mise en œuvre aurait dû faire l'objet d'un accord à ce conseil de décembre, mais les discussions ont pris du retard à la suite d'un différend entre la France et les Etats-Unis sur la répartition des commandements au sein de *l'OTAN. Paris demande que les deux* commandements régionaux, Europe du Nord et Europe du Sud, soient attribués à des Européens. Washington refuse d'abandonner le commandement sud basé à Naples, *qui est aussi responsable de la* VIe flotte américaine.

Dans un article publié mardi par le *Herald Tribune*, Hervé de Charette réaffirme la position de la France : *« Les nouvelles réalités politiques et stratégiques en Europe*, écrit le ministre des affaires étrangères, *justifient amplement le fait que les commandements régionaux soient occupés par des officiers européens. »* Y compris, donc, le commandement sud. Mais il suggère que la VIe flotte soit di*rectement rattachée au commandement* en chef des forces alliées en Europe (Saceur), qui est traditionnellement confié à un Américain et devrait le rester dans la nouvelle configuration.

Le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, rencontrera ses collègues occidentaux à l'issue du conseil atlantique, pour envisager l'ouverture de négociations sur une charte régissant les re*lations Moscou-OTAN. La Russie a une po*sition ambiguë vis-à-vis de cette proposition ; elle craint d'entériner ainsi l'élargissement vers l'Est de l'OTAN, qu'elle continue officiellement de refuser.

Le nouveau gouvernement roumain compte deux représentants de la minorité hongroise

BUCAREST
de notre correspondant

Un mois après la victoire de l'opposition de droite aux élections législatives, le nouveau premier *ministre roumain*, Victor Ciorbea, a présenté, lundi 9 décembre, la composition de son futur gouvernement. Dominé par les chrétiens-démocrates, ce cabi*net, présenté comme « réformiste »* et *« anti-corruption »*, offre une large place aux autres formations politiques de la nouvelle coalition majoritaire. *M. Ciorbea* soumettra mercredi son programme de gouvernement à un vote de confiance. Une épreuve qui ne devrait pas poser de problèmes, la coalition qui le soutient disposant de 287 sièges au Parlement sur 483.

Au terme d'un mois de marchandages, M. Ciorbea est parvenu à renforcer la cohésion de l'hétéroclite coalition majoritaire sortie des urnes. Le Parti national *paysan – chrétien-démocrate* –, dont M. Ciorbea est membre, s'est réservé la part du lion dans le cadre du nouveau cabinet (finances, réformes, agriculture, *santé, enseignement...*). Victor Ciorbea a cependant largement ouvert les portes de son gouvernement à ses alliés. Parmi eux, le Parti démocrate de l'ancien pre*mier ministre* et nouveau président du Sénat, Petre Roman, obtient six ministères, dont ceux des affaires étrangères (occupé par son bras droit, le francophone Adrian Severin), de la défense et des transports. Petre Roman est ainsi récompensé du soutien décisif qu'il apporta pour la victoire de l'opposition.

PROGRAMME « D'URGENCE »

M. Ciorbea a surtout pris soin de renforcer la majorité en s'assurant la collaboration de l'Union des démocrates magyars (UDMR), qui représente les intérêts des *1,7 millions de Roumains d'origine* hongroise. L'UDMR fait son entrée au gouvernement (tourisme, minorités). Le geste de M. Ciorbea est un nouveau pas vers la normalisation des relations entre les communautés hongroise et roumaine, qui furent artificiellement tendues par l'ancien pouvoir.

M. Ciorbea a également présenté, mardi devant la presse, les grandes lignes du programme *« économique et social d'urgence »* prévu pour les six prochains mois. Le montant des allocations familiales devrait ainsi être fortement réévalué pour atteindre 50 000 lei par enfant (50 francs seulement, mais qui représentent un quart du salaire minimum).

Décrit par son entourage *comme un lutteur « obsessionnel »* contre les injustices, M. Ciorba s'est également engagé à améliorer le sort des personnes âgées, dont les retraites, souvent misérables, seront augmentées et indexées, dorénavant, sur l'inflation.

Ces mesures coûteront cher à l'Etat, alors que le nouveau chef de gouvernement s'est engagé à *poursuivre la politique d'austérité* budgétaire de ses prédécesseurs. Bucarest compte en fait sur une relance de l'activité tout en cherchant de nouvelles ressources. A ce chapitre, M. Ciorbea a annoncé que *« les prix de l'énergie seront alignés sur les cours mondiaux »*. Une mesure qui promet une sévère ponction dans le portefeuille de la population qui, dans ce domaine, s'est habituée aux prix subventionnés (un litre d'essence vaut environ 1,50 F). *Parallèlement*, M. Ciorbea espère que sa nouvelle politique de *« transparence et de guerre totale contre la corruption stimulera les investisseurs étrangers, indispensables pour relancer l'industrie »*.

Christophe Chatelot

L'Irak peut désormais vendre du pétrole pour acheter vivres et médicaments

Le feu vert a été donné par le secrétaire général de l'ONU

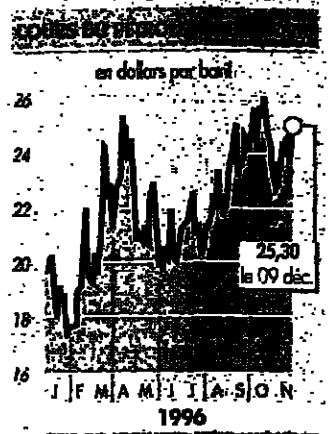
Sous embargo pétrolier depuis son invasion du Koweït en 1990, Bagdad est autorisé, à partir du mardi 10 décembre, à vendre du pétrole sur le marché mondial. Le processus a été déclenché lundi, par une lettre du secrétaire général des Nations unies au président en exercice du Conseil de sécurité.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Boutros Boutros-Ghali a donné son feu vert à la mise en œuvre de la résolution 986, autorisant Bagdad à vendre du brut, tous les six mois, à hauteur de 2 milliards de dollars (ce qui correspond à 500 000 barils par jour environ) pour subvenir aux besoins humanitaires de la population irakienne. Exprimant sa joie du fait que désormais *« toutes les conditions »* sont réunies pour que l'accord dit *« pétrole contre nourriture »* soit appliqué, le secrétaire général des Nations unies écrit : *« Cet accord est une victoire pour les plus pauvres des pauvres, pour les enfants et pour les plus vulnérables parmi la population irakienne. »*

Quelques instants après l'annonce de la lettre du secrétaire général, l'ambassadeur irakien a l'ONU, Nizar Hamdoun, a annoncé, jubilant, que le pétrole irakien commencerait à être écoulé vers le marché mondial, *« une minute après 8 heures* [5 heures GMT], *mardi 10 décembre »*. Pour M. Hamdoun, cette reprise partielle des exportations est une victoire pour Bagdad. A Washington, toutefois, les responsables américains ont aussitôt rappelé le caractère *« exceptionnel »* de l'accord, soulignant que l'embargo international restait en vigueur et devrait au contraire *« être renforcé dès lors que du brut pouvait être vendu pour des raisons humanitaires »*.

Adoptée le 14 avril 1995, la résolution 986 prévoit que tant l'exportation du brut que l'utilisation des revenus et la distribution de vivres et de médicaments seront placées sous la supervision de l'ONU. Versés directement dans un compte séquestre des Nations unies, ouvert à la Banque nationale de Paris à New York, 30 % des revenus serviront à financer la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak (Unscom) et, entre autres, à alimenter le fonds de compensation des victimes de la guerre du Golfe.



LE QUART DES BESOINS

Selon des diplomates irakiens, l'accord avec l'ONU ne couvre que le quart des besoins irakiens en vivres et en médicaments et la levée définitive des sanctions économiques contre le régime de Bagdad est liée, par les termes du cessez-le-feu de la guerre du Golfe, au désarmement de l'Irak. Or Bagdad persiste à retarder le travail de l'Unscom, dont le chef, le diplomate suédois Rolf Ekeus, se trouve actuellement à Bagdad.

Alors que l'Irak, à contrecœur, avait fini par accepter, mardi 3 décembre, la vente contrôlée de son pétrole, certains problèmes « techniques », notamment le nombre des observateurs de l'ONU et leur liberté de mouvement, avaient retardé le feu vert final de M. Boutros-Ghali. Ces problèmes, assure-t-on à New York, sont désormais réglés. Selon des diplomates au fait du dossier, quatorze moniteurs de la firme néerlandaise Saybolt sont sur place pour vérifier le pompage et la distribution du pétrole.

Six d'entre eux sont d'ores et déjà stationnés au terminal irakien de Mina el-Bakr, dans la ville de Bassorah, quatre sont chargés de la surveillance de l'oléoduc irako-turc, à la frontière avec la Turquie, et les quatre autres sont basés au port méditerranéen de Ceyhan, en Turquie. Dans les semaines à venir, cent cinquante observateurs internationaux seront déployés pour veiller à ce que les produits alimentaires et les médicaments soient équitablement distribués. Trente-trois agents de douane de la compagnie britannique Lloyds sont chargés, eux, de superviser l'arrivée en Irak des besoins humanitaires.

Selon les termes de la résolution 986, dans quatre-vingt-dix jours, le Conseil de sécurité fera le point de la situation. Les diplomates irakiens ne cachent pas leur intention de demander *« assez rapidement »* l'augmentation du quota de vente fixé par le Conseil de sécurité. *« Encore faut-il qu'ils* [les Irakiens] *autorisent nos observateurs à faire librement leur travail »*, commente un diplomate chargé du dossier.

Afsané Bassir Pour

La grève des enseignants se poursuit dans les universités algériennes

Revendications salariales, demande de revalorisation sociale de la profession : les professeurs s'inquiètent de leur avenir. Trois mille d'entre eux auraient quitté le pays depuis 1992

ALGER
correspondance

L'université algérienne est paralysée, depuis le 15 octobre, par un puissant mouvement de grève des enseignants. L'*« année blanche »* n'est plus une simple hypothèse et inquiète les étudiants. Le ministre de l'enseignement supérieur, Boubakeur Benbouzid, a lui-même évoqué la possibilité d'une fermeture des universités. Des pressions multiformes sur les enseignants (mises en demeure, retenues de salaires...) se sont révélées vaines face à un mouvement d'ampleur nationale. La question des salaires est au centre de ce conflit avec, en toile de fond, un profond sentiment de ras-le-bol face à la dévalorisation sociale des enseignants.

Dans l'Algérie soumise aux rigueurs du plan d'ajustement structurel, les petits revendeurs de fripes s'en tirent mieux que les universitaires. De nombreux professeurs et maîtres de conférences ont quitté le pays (3 000 selon les syndicalistes) pour des raisons de sécurité mais aussi, et peut-être surtout, pour tenter d'échapper à la paupérisation rampante qui frappe de plein fouet les classes moyennes algériennes.

Entamé le 15 octobre dernier, le mouvement s'est étendu à l'ensemble des universités du pays. Il a fait en cours de route une victime en la personne du secrétaire général du syndicat de l'enseignement supérieur, Mohamed Tine, également membre du Conseil national de transition (Parlement désigné). Sans en référer aux enseignants et au comité de grève, M. Tine avait publié, le 11 novembre, un communiqué diffusé par la télévision demandant aux enseignants de reprendre les cours. La réaction des grévistes a été telle que M. Tine s'est vu contraint de s'éclipser de la scène. Fort de ce communiqué, le gouvernement considère que la grève est illégale depuis le 11 novembre.

REFUS DU GOUVERNEMENT

Pourtant, confronté à un mouvement qui ne faiblit pas, les pouvoirs publics sont désemparés, même si officiellement ils n'entendent pas céder sur les revendications sociales. M. Benbouzid l'a clairement dit en relevant *« le risque qu'une augmentation de salaire des enseignants provoquerait un effet d'entraînement au niveau d'autres secteurs alors que le pays est tenu par des engagements vis-à-vis des organismes internationaux* (Fonds monétaire international) *»*. Le gouvernement a préféré tabler sur le pourrissement du conflit et sur la lassitude des enseignants. Mal lui en prit, car le mouvement n'a pas faibli, d'autant que des syndicalistes ont veillé scrupuleusement à éviter toute tentative de récupération politique.

Après le référendum constitutionnel du 28 novembre, un conseil de gouvernement était consacré à la situation dans l'université. Le communiqué publié à l'issue de cette réunion signifiait une fin de non-recevoir aux enseignants et les accusait de *« calcul politicien »*. Il les menaçait également des rigueurs de la loi en affirmant que le mouvement de grève *« versait dans l'illégalité »*. Ce communiqué a jeté de l'huile sur le feu.

De nombreux rassemblements devaient être organisés dimanche 8 décembre dans les enceintes universitaires mais ont été empêchés par les autorités. L'impasse paraît totale à un moment où les enseignants viennent de recevoir l'appui de plusieurs organisations estudiantines et de partis politiques, dont certains ne sont pas des opposants au pouvoir.

Saïd Salama

Inauguration du tronçon espagnol du gazoduc Maghreb-Europe

CORDOUE
de notre envoyée spéciale

C'est en mettant l'accent sur la *« symbolique historique et culturelle »* de Cordoue, en Andalousie, que le roi Juan Carlos a inauguré, lundi 9 décembre, dans l'ancienne capitale du califat, la partie espagnole de cette *« autoroute internationale du gaz »* qu'est le gazoduc Maghreb-Europe. Au cours de la cérémonie, à laquelle assistaient la plupart des ministres de l'énergie et des affaires étrangères des pays concernés (Algérie, Maroc, Portugal, Espagne), le roi a souligné, au-delà de la dimension purement technique du projet, l'élément d'*« équilibre »* et de *« dialogue »* qu'il représente, de part et d'autre d'une mer Méditerranée qui n'est plus *« une barrière mais un élément de cohésion »*.

Le chantier du gazoduc a nécessité, entre autres prouesses techniques, l'installation en un temps record de deux conduites sous-marines sous le détroit de Gibraltar. Elle courent sur 47 kilomètres de long par 400 mètres de profondeur. Le gaz, qui vient du gisement algérien de Hassi R'Mel, est transporté sur 1 430 kilomètres jusqu'à Cordoue. Pour ce faire, selon les calculs de Duran Farell, le président de Gas natural (l'équivalent de Gaz de France), l'entreprise publique qui a piloté le projet, il a fallu 650 000 tonnes de tuyaux d'acier, soit *« cent fois le poids de la tour Eiffel »*. Les seules soudures représentent une longueur de 500 kilomètres.

Au total, ce sont plus de cinquante entreprises, notamment américaines, qui, pendant près de cinq ans, ont travaillé sur ce chantier, sous la tutelle de la compagnie espagnole Enagas (du groupe Gas natural), de la firme portugaise Transgas, et des sociétés algérienne Sonatrach et marocaines SNPP et Metragaz (filiale d'Enagas).

Une capacité de transport de 10 milliards de m³ par an

ESPAGNE — MER MÉDITERRANÉE — 200 km — Cadix — Tanger — Alger — OCÉAN ATLANTIQUE — ALGÉRIE — Gazoduc Maghreb/Europe — Rabat — Fès — MAROC

- Longueur totale : 1 430 km
- Longueur du gazoduc en Algérie : 530 km
- 630 000 tonnes d'acier enterrés sur tout le parcours

PLEIN RENDEMENT EN L'AN 2000

Cette première phase, jusqu'à Cordoue, où se fait le raccord avec l'embryon de réseau gazier espagnol, a coûté 1,9 milliard de dollars. D'ici à la fin de 1997, ce sont toutes les communautés autonomes espagnoles qui devraient bénéficier du gaz. A plein rendement, d'ici à l'an 2000, la conduite devrait transporter 10 milliards de m³/an de gaz naturel (6,2 milliards pour le marché espagnol et 2,5 milliards pour le Portugal). Une capacité qui pourrait être doublée avec l'adjonction de nouveaux compresseurs le long du gazoduc.

L'enjeu de cette gigantesque opération n'est pas négligeable non plus pour les autres pays : l'Algérie augmente ses exportations de gaz naturel ; le Maroc, pays de « transit » du gazoduc, perçoit, soit en gaz, soit en argent, des droits de péage (la formule sera rediscutée tous les trois mois) ; le Portugal, qui en ce moment n'utilise dans sa consommation d'énergie que peu de gaz naturel (2 %), passera au niveau actuel de l'Espagne (8 %).

Question sécurité, dans une région particulièrement troublée, aucun incident n'a été à déplorer durant la construction (sinon l'explosion volontairement provoquée d'une vieille mine sous-marine dans le détroit). L'ensemble du gazoduc bénéficie d'une surveillance sophistiquée, et la société Gas natural a fait savoir qu'elle allait améliorer le réseau de distribution et stocker dans des réservoirs souterrains l'équivalent de trois mois de consommation afin de pallier une éventuelle rupture des approvisionnements.

Marie-Claude Decamps

Les pays du Golfe menacent de revenir sur le début de normalisation de leurs relations avec Israël

DOHA (Qatar)
de notre envoyée spéciale

Les pays du Golfe ont menacé, lundi 9 décembre, de remettre en cause le début de normalisation avec Israël, si l'Etat juif continuait sa politique *« qui représente un véritable danger pour la paix et un prélude au retour à la violence »*. Dans la déclaration finale de son dix-septième sommet, qui a eu lieu à Doha, capitale du Qatar, le Conseil de coopération du Golfe (CCG) – qui regroupe l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis, Oman et Bahreïn – *« estime que la politique suivie par Israël pourrait »* entraîner *« la révision des mesures prises à son égard dans le cadre du processus de paix »*.

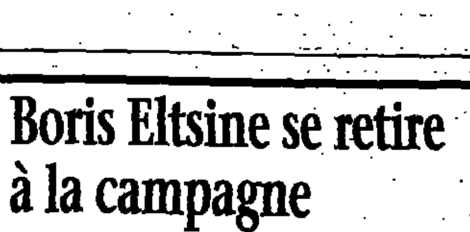
Qatar et Oman, les deux seuls Etats membres qui avaient noué des liens avec l'Etat juif, les ont gelés. Ils *« resteront gelés tant qu'il n'y aura pas de développement dans le processus de paix »*, a affirmé le ministre des affaires étrangères qatari, Cheikh Hamad ben Jassem Al Thani. A ce propos, le CCG a *« rendu hommage aux efforts sincères déployés par la France, sous la direction du président Jacques Chirac »*, pour soutenir le processus de paix.

Le CCG a, d'autre part, durci sa position vis-à-vis de l'Iran, exprimant *« sa vive préoccupation face au déploiement par l'Iran de missiles sol-sol dans le Golfe et sur les trois îles émiraties* (Grande Tomb, Petite Tomb et Abou Moussa) *occupées »*.

« L'Iran, souligne le texte, *continue de s'armer intensivement et accumule les armes de destruction massive, qui dépassent les besoins légitimes de défense. »* Cette sévérité inhabituelle à l'égard de l'Iran pourrait s'expliquer par la volonté du Qatar, normalement plus modéré, de complaire aux Emirats arabes unis en conflit avec Téhéran sur les trois îles et à l'Arabie saoudite, dont il cherche le soutien dans son conflit avec Bahreïn.

Malgré les appels des Emirats à un assouplissement vis-à-vis de l'Irak, le CCG s'est borné à appeler Bagdad *« au respect de toutes les résolutions de l'ONU »*. Pour les participants, la formule dite *« pétrole contre nourriture »* va permettre d'*« alléger les souffrances du peuple irakien »*. Le sommet aura été marqué par l'absence de Bahreïn, que le chef de la diplomatie du Qatar a violemment critiqué lors de la conférence de presse finale, s'attirant une ferme protestation de Manama.

F. C.



Boris Eltsine se retire à la campagne

MOSCOU. Boris Eltsine a été transporté, lundi 9 décembre, en hélicoptère à Zavidovo, *résidence de chasse à 60 kilomètres de Moscou*, où il va *« compléter sa convalescence »*, selon son porte-parole du Kremlin. *Il renonce ainsi* à ses réunions hebdomadaires avec son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, jusqu'à son retour au Kremlin, prévu soit le 25 décembre, soit *« après les fêtes »* (qui durent, en Russie, toute la première décade de janvier).

Son projet d'allocution radiophonique ou télévisée semble aussi reporté. La reprise progressive de ses interventions politiques directes s'est soldée, la semaine dernière, par l'imbroglio lié à la mise à l'écart, sans raisons crédibles, du *commandant des forces terrestres*, Vladimir Semionov, alors que son entourage souhaite marquer son retour *à la vie publique* de façon positive et solennelle. Une rencontre est prévue le 4 janvier à Zavidovo avec le chancellier Helmut Kohl, suivie d'une visite de Jacques Chirac. – *(Corresp.)*

Les rebelles tutsis encerclent la garnison zaïroise de Bunia

LES REBELLES tutsis isolent la garnison de Bunia, dans l'est du Zaïre, où sont retranchés 5 000 hommes des forces armées zaïroises (FAZ), a-t-on appris, lundi 9 décembre, de source humanitaire. Selon des responsables locaux, les rebelles tutsis se sont emparés de deux villes stratégiques, Komanda et Mambasa, coupant les axes reliant la garnison gouvernementale de Bunia à la capitale provinciale, Kisangani (ex-Stanleyville). Les insurgés anti-mobutistes, qui contrôlent, depuis octobre, la majeure partie du Kivu, affirment que Bunia constitue leur prochain objectif sur le front nord.

Les insurgés tiennent *aujourd'hui un arc de territoire nord-sud* de 520 kilomètres de long adossé au Rwanda, à l'Ouganda et à la Tanzanie. Dans un communiqué diffusé mardi à Londres, Amnesty International a, d'autre part, accusé les autorités zaïroises et les forces rebelles d'accroître la répression contre les membres d'organisations de défense des droits de l'homme qui opèrent dans la région de Bukavu, dans l'est du Zaïre. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **GHANA : crédité de 54,4 % des voix contre 42,9 % à son principal adversaire,** selon des résultats partiels publiés lundi 9 décembre par la commission électorale, le président sortant Jerry Rawlings semble en passe de devenir le premier chef d'Etat ghanéen à obtenir sa réélection. – *(Reuter.)*

■ ***SIERRA LEONE* : environ cent cinquante personnes ont été massacrées,** jeudi 5 décembre, par des inconnus armés lors de raids sur deux villages de Sierra Leone, Kubehuna et Magbenka, dans le district de Tonkili, à 145 kilomètres au nord de Freetown, ont rapporté des témoins lundi. L'insécurité est grande dans la région, où sévit le *banditisme et où ni les forces gouvernementales ni le Front uni ré*volutionnaire (FUR), qui ont signé, le 30 novembre à Abidjan, un accord visant à mettre fin à la guerre civile, n'ont jamais été solidement implantés. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **TAÏWAN : la Chine a mis en garde la France,** mardi 10 décembre, *contre toute éventuelle vente d'armes à Taïwan. « Taïwan fait partie de la Chine, et la Chine est résolument opposée à toute vente d'armes ou d'équipements militaires à Taïwan »*, a déclaré un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, réagissant à une visite non-confirmée qu'effectuerait le chef de l'armée de l'air taïwanais, Huang Hsien-jung, en France. Le président de la République, Jacques Chirac, doit effectuer une visite officielle en Chine en mai prochain. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **CISJORDANIE : des étudiants de l'université d'Hébron,** qui ont occupé, lundi 9 décembre, l'établissement fermé depuis trois ans, ont *affirmé avoir obtenu des autorités israéliennes* la promesse de sa réouverture prochaine. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : le gouvernement a adopté, lundi 9 décembre, une proposition** du premier ministre, Benyamin Nétanyahou, de porter le total des coupes budgétaires pour 1997 à 2,3 milliards de dollars. Le budget de 1996 s'élevait à 60 milliards de shekels. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : le comité de surveillance** du cessez-le-feu au Liban sud a *décidé, lundi 9 décembre, de former deux commissions d'enquête* après des tirs israéliens qui ont blessé six civils libanais samedi. Depuis son entrée en fonctions, le 15 août, le comité a retenu à deux reprises la responsabilité de Tsahal dans des tirs qui ont fait des tués et des blessés civils au Liban. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : Fidel Castro a rencontré, *dimanche 8 décembre*, deux membres démocrates** de la Chambre des représentants de Californie, Esteban Torres et Xavier Becerra, arrivés à Cuba vendredi. Les deux élus effectuent une visite à but humanitaire pour mesurer l'impact sur la population cubaine de l'embargo américain en vigueur *depuis trente-quatre ans.* – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le FBI a offert, lundi 9 décembre, une récompense** pouvant aller *jusqu'à 500 000 dollars pour toute informa*tion permettant l'arrestation des auteurs de l'attentat qui avait fait deux morts le 27 juillet durant les Jeux olympiques d'Atlanta. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ITALIE : le siège du premier quotidien italien,** le *Corriere della sera*, à Milan, ainsi que sa rédaction de Rome ont été perquisitionnés, *lundi soir 9 décembre, par les carabiniers après la publication* d'informations concernant l'ancien juge Antonio Di Pietro couvertes par le secret de l'instruction. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation ont diminué** de 0,1 % en novembre par rapport à octobre. Leur progression sur un an a été ramenée à 1,4 % *en novembre, contre 1,5 % en octobre.* – *(AFP.)*

■ **Les grandes banques ont accepté de rétablir à 100 %** l'indemnisation des salariés pour congé maladie, a annoncé, lundi 9 décembre, le syndicat HBV. La banque était le seul grand secteur d'activité à avoir choisi d'appliquer, sans délai, une nouvelle loi qui ramène ces indemnités à 80 % du salaire. Un accord ayant valeur de test national était en revanche intervenu, jeudi 5 décembre, en Basse-Saxe, repoussant de cinq ans l'entrée *en viguer de la loi.* – *(Reuter.)*

■ **COMMERCE : la croissance du commerce mondial va s'accélérer l'an prochain** après un ralentissement plus fort que prévu en 1996, a indiqué l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans son rapport annuel, publié lundi 9 décembre. La réduction de la consommation en Europe occidentale et en Amérique du Nord et une expansion moins rapide du commerce dans les pays asiatiques *en développement sont les principales explications* du ralentissement en 1996. – *(AFP.)*

■ **INDUSTRIE : le gouvernement britannique envisage de quitter** l'Organisation des nations unies pour le développement industriel (ONUDI), a indiqué, lundi 9 décembre, le Foreign Office. En revanche, l'Allemagne restera vraisemblablement pour le moment membre de l'ONUDI. – *(AFP.)*

Les groupes paramilitaires multiplient les exactions en Colombie

Les défenseurs des droits de l'homme accusent l'armée. Le gouvernement nie toute implication

Qu'il s'agisse de lutter contre la guérilla ou d'expulser de leur terre des paysans, l'activité des groupes paramilitaires grandit en Colombie. Soixante-treize personnes en auraient été les victimes au cours des deux dernières semaines. Pour les défenseurs des droits de l'homme, ces groupes bénéficiant d'une impunité quasi totale seraient organisés à l'instigation des forces armées, en dépit des déclarations gouvernementales.

BOGOTA
de notre correspondante

L'attribution, mardi 10 décembre à l'Elysée, du Prix des droits de l'homme de la République française à l'Association colombienne Collectif d'avocats José Alvear Restrepo *témoigne de la* sérieuse détérioration de la situation des droits de l'homme en Colombie *(lire aussi page 7)*. Amnesty International et Human Rights Watch ont récemment publié des rapports accablants à ce sujet, demandant aux Etats-Unis de suspendre immédiatement leur aide militaire à Bogota afin que les unités impliquées dans de graves violations des droits de l'homme ne puissent plus en bénéficier. Le 24 octobre, le Parlement européen a voté une résolution dans le même sens tandis que les Nations unies, en accord avec le gouvernement colombien, décidaient d'ouvrir à Bogota un bureau du Haut Commissariat aux droits de l'homme.

Selon le quotidien *El Tiempo*, soixante-treize personnes au moins ont été tuées au cours des deux dernières semaines, au nord du pays, par ces groupes paramilitaires. Estimés forts de deux mille cinq cents hommes, leur influence grandit de jour en jour, notamment dans les régions d'Uraba, de Cordova, du Magdalena Medio, des Llanos et du Cesar.

PAYSANS ASSASSINÉS

Selon un document *« secret »* largement distribué dans le pays, une *« troisième réunion nationale d'autodéfense de Colombie »* aurait déclaré que les paramilitaires étaient désormais placés *« à l'avant-garde de la lutte »* contre la guérilla, en raison de *« l'incapacité opérationnelle des forces armées colombiennes »*, entravées par *« la pression des organismes des droits de l'homme et d'autres institutions »*.

Dimanche 8 décembre, le ministre colombien de la défense a vivement réagi à un nouveau massacre de onze paysans attribué à un groupe paramilitaire, affirmant que l'Etat ne tolérerait pas *qu'« on se fasse justice soi-même »*. Mais, si l'on en croit Human Rights Watch, la plupart des groupes qui opèrent aujourd'hui ont été créés avec l'aval des autorités militaires, voire, parfois, à leur instigation. Sur le terrain, ce sont souvent eux qui leur servent d'informateurs, et qui font le « sale boulot ». Un rapport *rédigé* en 1992 par plusieurs associations de défense des droits de l'homme – *Le Terrorisme d'Etat en Colombie*, éd. NCKOS (Vlasfabriekstraat 11, 1060 Bruxelles) – affirme que de nombreux gradés, dont des généraux, ont été impliqués *dans des opérations* attribuées aux paramilitaires. Mais, malgré des accusations précises, la responsabilité des militaires n'a jamais été sérieusement mise en cause.

L'ambassadeur de Colombie à Bruxelles, *démissionnaire depuis*, avait également été mis en cause au Parlement européen, soupçonné d'avoir commandité des paramilitaires pour déloger des paysans de ses terres. Car l'activité de ces auxiliaires armés obéit autant à des *objectifs politiques* qu'à la défense d'intérêts privés bien compris. Propriétaires terriens et trafiquants de drogue ont, depuis dix ans, financé des groupes chargés de déloger les paysans et d'acquérir à bon prix leur terre.

L'Etat, phénomène inédit dans l'histoire colombienne, a mis en place de nombreux organismes chargés de veiller au respect des droits fondamentaux, tandis que le président Ernesto Samper s'est, à plusieurs reprises, prononcé sans équivoque sur le sujet. Mais pour l'avocat Alirio Uribe, qui préside le Collectif d'avocats José Alvear Restrepo, tous ces mécanismes *« sont autant de preuves que la situation estextrêmement préoccupante »*. Selon ce collectif, qui lutte depuis vingt ans en Colombie, *« l'indice d'impunité »* est particulièrement élevé : sur cent personnes assassinées chaque jour en Colombie, dix le sont pour des raisons politiques ; il y a une disparition forcée tous les deux jours et plus de sept cent cinquante mille personnes sont actuellement déplacées par la violence politique.

Anne Proenza

VALEURS Le président de la République a reçu, mardi 10 décembre, la Commission nationale consultative des droits de l'homme et il a remis les pris attribués par celle-ci à sept associations. A cette occasion, le chef de l'Etat a défendu, dans son discours, les valeurs républicaines. ● LE RACISME a été, une nouvelle fois, fermement condamné par Jacques Chirac qui a déclaré que la France ne laissera pas *« les appels à l'exclusion, à la haine et à la violence s'abriter derrière la liberté d'expression »*. Il a demandé que les propos et les pratiques xénophobes soient *« poursuivis et sanctionnés »*. ● LE PORT DU FOULARD ISLAMIQUE a été critiqué par le chef de l'Etat, pour lequel *« la liberté de croyance et de culte »* ne doit pas servir de prétexte à nier *« l'égale dignité des hommes et des femmes »*. M. Chirac a également rappelé son attachement au projet de loi contre l'exclusion.

Jacques Chirac dénonce la xénophobie et le fanatisme religieux

Le chef de l'Etat a profité de la Journée internationale des droits de l'homme pour réaffirmer sa volonté de lutter contre les idées d'exclusion et de racisme entretenues par l'extrême droite. Il a aussi rejeté toute forme de ségrégation s'appuyant sur la liberté de culte

DEUX JOURS avant son intervention télévisée sur TF 1, le président de la République a saisi, mardi 10 décembre, l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'homme pour répliquer au Front national et évoquer notamment la question de l'intégration et de la laïcité. A plusieurs reprises ces dernières semaines, Jacques Chirac est intervenu sur ces thèmes en petit comité, ou devant le conseil des ministres. On ne cache pas, à l'Elysée, être préoccupé par le succès rencontré par les idées du Front national, à plus d'un an de l'échéance législative.

En affirmant, dans son discours devant la Commission nationale consultative des Droits de l'homme, que *« nous ne laisserons pas les appels à l'exclusion, à la haine et à la violence s'abriter derrière la liberté d'expression »*, le chef de l'Etat condamne, une fois de plus, les propos de l'extrême droite. Au lendemain de la déclaration de Jean-Marie Le Pen sur *« l'inégalité des races »*, M. Chirac avait déjà affirmé, devant les jeunes qui l'accompagnaient dans la visite du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, qu'*« il faut rejeter ceux qui répandent des doctrines d'exclusion »*. Quelques jours plus tard, à Montpellier, Alain Juppé avait accusé le dirigeant du Front national d'être *« raciste, antisémite et xénophobe »*.

« ZONES D'OMBRE »

Alors que la question de l'intégration était passée au second plan des préoccupations gouvernementales, M. Chirac avait saisi l'occasion de l'examen, en conseil des ministres le 6 novembre, du projet de loi sur l'immigration, pour aborder explicitement ce dossier. Il avait demandé au gouvernement de *« réagir très vigoureusement contre les procédés de discrimination raciale qui existent à l'entrée de certains établissements pour adolescents, et notamment de boîtes de nuit »*. Il avait alors observé que de telles discriminations constituent *« un comportement scandaleux, contraire à la loi, et qui doit donc donner lieu aux sanctions prévues par la loi »*. Le chef de l'Etat s'était également inquiété *« des délais anormalement longs dans les procédures de naturalisation »*, en soulignant que *« cinq à sept ans »* d'attente *« quelle que soit la décision finale (...) sont manifestement excessifs »*. Il insiste de nouveau sur ce thème, mardi 10 décembre, en appelant les responsables administratifs et judiciaires à *« remédier »* aux *« zones d'ombre, aux lenteurs (...) contraires à nos principes républicains »*.

Ce discours permet aussi au président de la République de rappeler son attachement à la laïcité, à l'heure où de nouveaux incidents liés au port du foulard islamique éclatent dans les écoles. A la fin du mois de novembre, l'Elysée avait fait connaître au ministre de l'éducation nationale son souhait de voir le gouvernement légiférer contre le port du voile, qui manifeste, estime-t-on, un *« refus d'intégration dans la société française »*. Le chef de l'Etat, qui a toujours été hostile au foulard islamique, dans lequel il voit *« non pas un problème religieux, mais un problème de ségrégation à l'égard des femmes »*, renouvelle sa critique en affirmant que la France ne laissera pas *« certains groupes asservir les âmes et détruire le libre-arbitre, en se protégeant derrière la liberté de croyance et de culte »*.

Le chef de l'Etat apporte, enfin, un soutien public au projet de loi contre l'exclusion, défendu par Xavier Emmanuelli et Jacques Barrot, qui avait, lui aussi, semblé disparaître des priorités du gouvernement. Annoncé comme le projet symbole du candidat qui dénonçait la fracture sociale, ce texte est plus une pétition de principe qu'un véritable engagement politique et financier. Le Conseil économique et social vient d'ailleurs de dénoncer *« ses insuffisances »* et *« ses lacunes »*. Comme le chef de l'Etat l'affirme dans son discours, on attend, là aussi, que ces paroles *« se traduisent dans les faits »*.

Pascale Robert-Diard

Les députés ne veulent pas du projet Toubon

Dans son discours, Jacques Chirac fait allusion au projet de loi Toubon visant à réprimer les propos et messages racistes. Adopté le 16 octobre en conseil des ministres comme une riposte aux déclarations de Jean-Marie Le Pen sur l'*« inégalité des races »*, ce texte fait depuis l'objet d'un rejet de la part des députés de la majorité, qui y voient un texte *« de circonstance »* comportant des risques *« liberticides »*. La commission des lois n'a toujours pas désigné de rapporteur de ce projet. Son président, Pierre Mazeaud (RPR), s'est dit, mardi 3 décembre, *« convaincu »* que le texte ne serait pas discuté par les députés.

« Nous ne laisserons pas les appels à l'exclusion s'abriter derrière la liberté »

LE PRÉSIDENT de la République a prononcé, mardi 10 décembre, un discours devant la Commission nationale consultative des droits de l'homme. En voici les principaux extraits :

« Prenons garde qu'aujourd'hui, la dureté des temps, les difficultés de chacun, l'inquiétude pour l'avenir ne sécrètent, comme hier, ce qui conduit au pire : l'indifférence, le repli sur soi, le rejet de l'autre, l'intolérance et la haine. Nous devons être vigilants. La France n'est sans doute pas irréprochable. S'il subsiste dans notre droit et nos pratiques, dans le déroulement de certaines de nos procédures administratives ou judiciaires, des zones d'ombre, des lenteurs, des difficultés d'application ou d'interprétation, des éléments contraires à nos principes républicains, à nos engagements internationaux ou à la simple humanité, nous devons y remédier. (...)

VERBATIM

» Lorsque des attitudes ou des pratiques discriminatoires, des paroles racistes ou xénophobes s'expriment dans notre pays, elles doivent être relevées, poursuivies et sanctionnées. Comme toute démocratie, la France doit parfois concilier des exigences contradictoires. La liberté revêt un caractère sacré. Mais il nous faut veiller à ce que l'invocation abusive des libertés ne dévoie pas le jeu démocratique.

» Nous ne laisserons pas les appels à l'exclusion, à la haine et à la violence s'abriter derrière la liberté d'expression. Nous ne laisserons pas ceux qui nient l'égale dignité des hommes et des femmes, ceux qui prônent une forme de ségrégation, s'appuyer sur la liberté de conscience. Nous ne laisserons pas certains groupes asservir les âmes et détruire le libre-arbitre en se protégeant derrière la liberté de croyance et de culte. (...) Nous devons maintenir notre cohésion sociale. Faire en sorte que chacun se reconnaisse dans nos valeurs et nos institutions. (...)

» Etre libre dans la France d'aujourd'hui, c'est avoir un emploi, un logement, des conditions d'existence décentes et qui permettent une vie familiale normale. C'est recevoir une vraie formation et ce, à tout moment de sa vie, c'est-à-dire se voir accorder une seconde chance. C'est avoir accès aux soins et bénéficier de la protection sociale. (...)

» La France vient à nouveau d'être frappée par le terrorisme. C'est la démocratie qui est visée. Les Français, n'en doutons pas, feront une fois encore preuve de sang-froid, de courage et de solidarité. Mais je sais aussi qu'ils se garderont de tout amalgame. Nous ne ferons pas le jeu du terrorisme, d'aucune manière. »

Des prix internationaux

LA JOURNÉE internationale des droits de l'homme, que célèbre, ce 10 décembre, le président de la République, a été instituée par les Nations unies pour rappeler la proclamation, le 10 décembre 1948, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à la rédaction de laquelle avait participé la commission consultative des droits de l'homme, créée un an auparavant, en France, par René Cassin.

Aujourd'hui rattachée aux services du premier ministre, cette commission a pour mission de donner son avis sur tous les problèmes touchant aux droits de l'homme. C'est elle qui a distingué d'un prix de 100 000 francs chacune des sept associations que Jacques Chirac a récompensé mardi matin.

De ce groupe, seule l'association Juristes sans frontières est française. Elle est récompensée pour son programme concernant l'organisation administrative des établissements pénitentiaires au Rwanda. Les autres sont le Collectif d'avocats José Alvear Restrepo de Colombie, distingué pour l'amélioration de la situation carcérale et l'assistance aux détenus *(lire aussi page 5)* ; le Comité d'Helsinki pour les droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, pour son programme de développement du réseau d'observation de la situation des droits de l'homme ; la Commission cubaine des droits de l'homme et de la réconciliation nationale, qui apporte aide légale et assistance humanitaire aux victimes de la répression gouvernementale ; le Comité public contre la torture en Israël-Jérusalem, qui assiste les suspects lors de leur interrogatoire et de leur détention ; le Centre palestinien pour les droits de l'homme, à Gaza, pour son action de préparation de la société civile à la démocratie ; l'Aumônerie catholique des prisons de Madagascar, qui assiste les plus pauvres en milieu carcéral.

Plusieurs autres organismes profitent de la journée internationale pour attirer l'attention sur un cas particulièrement marquant. C'est le cas de Reporters sans frontières, qui a distingué cette année le journaliste turc Isik Yurtçu, ancien directeur, aujourd'hui emprisonné, de la rédaction du quotidien prokurde *Ozgür Gürdem*. Arrêté en 1994, Isik Yurtçu a été condamné à quatorze ans et dix mois de prison pour *« propagande séparatiste »* et *« insulte au gouvernement »*.

De son côté, le président du Parlement européen remettra, mercredi 11 décembre à Strasbourg, le prix Sakharov à la sœur du célèbre dissident chinois Wei Jingsheng. Libéré en 1993 après quatorze années de détention, Wei Jingsheng a été à nouveau condamné, en décembre 1995, à quatorze ans de réclusion.

Forte mobilisation antifasciste à Grenoble pendant un meeting de Jean-Marie Le Pen

GRENOBLE

de notre correspondant régional

Cinq cents sympathisants d'extrême droite pour écouter Jean-Marie Le Pen, lundi 9 décembre au soir à Grenoble. Mais vingt mille personnes, en même temps, dans la rue, pour manifester contre sa présence, à l'appel de personnalités de gauche comme de droite. *« Beaucoup d'ennemis, beaucoup d'honneurs »*, a simplement lancé le président du Front national, alors que des heurts opposaient quelques manifestants aux forces de police.

« Pas de fachos dans nos quartiers. Pas de quartier pour les fachos », ont scandé les participants à la manifestation qui a traversé la ville pendant plus de deux heures, achevant son lent cheminement devant les marches de l'hôtel de ville. *« Ce 9 décembre est un jour historique. Nous venons de participer au rassemblement antifasciste le plus important de France depuis vingt ans,* affirma l'ancien résistant Pierre Fugain. *Vous, les jeunes, vous êtes notre relève. »*

Ces derniers formaient, en effet, le gros de la manifestation, dont ils occupaient les premiers rangs. Les soixante-dix associations, organisations politiques et syndicales qui avaient appelé, les jours précédents, à ce rassemblement tenaient à ce que cette *« fête anti-Le Pen »* soit largement soutenue par les lycéens et les étudiants. *« Tous les jeunes qui sont ici ne sont pas de droite ou de gauche. Nous sommes d'abord contre les idées véhiculées par le Front National »*, expliquait une élève de terminale. Calmes mais déterminés, ils se sont avancés en rangs serrés jusqu'à la mairie, où des membres d'un groupe d'anarchistes ont élevé le ton, pendant quelques minutes, en affirmant *« Le Pen, le peuple aura ta peau »*, ou encore *« la censure pour les fachos »*.

CAMIONS ANTI-ÉMEUTES

A l'issue de cette manifestation, les responsables locaux de la CGT et de la CFDT ont souligné *« l'élan unitaire exceptionnel »* qui a présidé à l'organisation et au déroulement de ce rassemblement. Très présents dans la manifestation, les élus et les militants de gauche n'étaient cependant pas les seuls à participer à ce rassemblement. La quasi-totalité des maires de droite de l'agglomération grenobloise avaient signé un appel en faveur de cette manifestation. *« Parmi les gens qui étaient ici ce soir, beaucoup n'étaient probablement jamais descendus dans la rue pour manifester. Il y avait dans cette foule beaucoup de personnes de droite choquées par le discours du Front national »*, assurait Didier Migaud, député PS et président de la Communauté des communes de l'agglomération grenobloise.

Après l'ordre de dispersion, donné devant la mairie par l'un des membres du collectif, quelques centaines de jeunes prirent la direction du centre de congrès Atria, où se tenait le meeting du Front national. *« Le combat contre le Pen, ce n'est pas faire la fête à vingt mille personnes et à cent lieues du leader du Front National. Il faut lui dire en face ce que nous pensons »*, lança un groupe de jeunes.

Une heure plus tard, la police dispersait, à l'aide de gaz lacrymogène, de camions anti-émeutes et de lances à eau, la manifestation, qui s'était reformée à quelques dizaines de mètres du lieu du meeting du FN. Celle-ci ne comptait plus alors que cinq cents personnes. Les affrontements firent, selon la police, six blessés parmi les forces de l'ordre et un chez les manifestants. Une vingtaine de personnes furent interpellées. Mardi matin, dix était toujours placées en garde à vue à l'hôtel de police de Grenoble.

Claude Francillon

Un rapport révèle de graves erreurs dans l'informatisation de l'assurance-maladie

L'auteur suggère au gouvernement de ne pas faire cette réforme à marche forcée

Dans un rapport remis au gouvernement, fin octobre, sur les *« systèmes d'information de santé »*, Charles Rozmaryn, ingénieur général de France Télécom, propose la mise en place d'une *« structure de concertation »* entre l'Etat, les caisses d'assurance-maladie et les professions de santé. Relevant de graves erreurs dans la mise en œuvre de cette réforme, M. Rozmaryn suggère de ne pas la mener à marche forcée.

L'INFORMATISATION du système de soins, prévue par l'ordonnance du 24 avril 1996 sur la maîtrise des dépenses de santé, est fort mal engagée et nécessite une reprise en main rapide et vigoureuse. Telle est la principale conclusion du rapport sur les *« systèmes d'information de santé »* que Charles Rozmaryn, ingénieur général de France Télécom, a remis fin octobre au gouvernement.

Après avoir identifié les *« risques techniques majeurs »* du projet « Sesam Vitale » de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), il recommande notamment la création d'une *« structure de concertation de haut niveau »* (Etat, caisses, professions de santé) chargée de piloter une réforme dont le coût de la première phase a été évalué à 4 milliards de francs pour la CNAMTS.

Le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, vient de répondre à cette première recommandation en annonçant la création d'un *« Conseil supérieur des systèmes d'information de santé »*. Cette structure, d'une dizaine de membres, débattra à la fois des orientations stratégiques et des problèmes de déontologie posés par cette informatisation et formulera des recommandations aux pouvoirs publics. Elle sera présidée par Gérard Worms, président du conseil des commanditaires de Rothschild et Cie Banque. En revanche, le gouvernement a confié la maîtrise d'ouvrage à la CNAMTS, alors que M. Rozmaryn plaidait pour la nomination d'un délégué général placé auprès des ministres et pilotant l'ensemble des projets avec une petite équipe *« de haut niveau »*.

Jusqu'à présent, l'informatique des caisses avait pour fonction de traiter les 850 millions de feuilles de soins circulant chaque année après leur saisie par 34 000 agents des caisses locales. Lancé au milieu des années 80, Sesam-Vitale a pour objectif de remplacer ces feuilles de soins par un système de télétransmission des informations du cabinet du médecin vers les caisses. Cela suppose l'équipement en matériel et en logiciels de 300 000 professionnels libéraux, la diffusion de 600 000 cartes à puce pour ces professionnels et de 50 millions pour les assurés sociaux.

Il ne s'agit là que d'un projet destiné à générer des gains de productivité. Or l'informatisation du système de santé prévue par l'ordonnance ouvre des perspectives plus riches : gestion d'informations médicales pour des enquêtes de santé publique, aide à la prescription, gestion du carnet de santé informatisé en 1999, échange d'informations entre les professionnels dans le cadre des filières de soins ou de réseaux ville-hôpital, formation continue des médecins, etc. Alors que cette informatisation est l'une des conditions de l'amélioration de la qualité des soins et d'une maîtrise plus efficace des dépenses, M. Rozmaryn note que l'assurance-maladie a mal préparé cette révolution.

Rapport technique à l'appui, il met ainsi en évidence les graves lacunes de Sesam Vitale : aucun retour d'information vers les professions de santé ; alourdissement du processus d'informatisation et d'information pour les médecins ; sécurité du système *« peu arbitrée et sans doute mal équilibrée »*. La logique voudrait que l'on marque une pause de plusieurs mois, assure M. Rozmaryn, jugeant aussitôt cette solution impossible dans le contexte actuel. Il suggère, néanmoins, de ne pas faire cette réforme à marche forcée. Dans ces conditions, il est peu probable que l'informatisation des cabinets soit achevée fin 1998, comme le gouvernement l'a annoncé.

Jean-Michel Bezat

Querelle sémantique sur les abattements fiscaux des journalistes au Sénat

La grève dans la presse a été peu suivie

DIX-NEUF AMENDEMENTS déposés, deux bonnes heures de débat, trois scrutins publics, une suspension de séance. La suppression progressive des déductions supplémentaires dont bénéficient 110 catégories de salariés a mobilisé le Sénat, lundi 9 décembre, lors de l'examen des articles non rattachés du projet de loi de finances pour 1997. Comme à l'Assemblée nationale, l'essentiel de la discussion a, en fait, porté sur la disparition programmée de l'abattement supplémentaire de 30 % pour frais professionnels dont bénéficient des journalistes.

Et pour cause. Le 9 décembre avait été délibérément choisi par les syndicats de journalistes pour organiser une nouvelle journée d'action. Celle-ci s'est révélée peu suivie. Des perturbations ont eu lieu à France 2 et à France 3 ainsi qu'à l'Agence France-Presse (AFP), où la CGT et la CFDT ont décidé de suspendre la grève à la mi-journée. Environ deux cents journalistes se sont réunis, devant la pyramide du Louvre, pour faire *« le serment de défendre tous les aspects du statut voté par le Parlement »*.

Le ministre du budget, Alain Lamassoure, avait annoncé, le 5 décembre, qu'il serait en mesure de donner, lors du débat au Sénat, *« les premières conclusions juridiques et financières »* de la mission de médiation confiée par le gouvernement à Jacques Bonnet, président de chambre à la Cour des comptes. Le médiateur a remis sa première note, lundi, dans la matinée. Mais, ces *« premières conclusions »* n'ont été détaillées à aucun moment.

M. Lamassoure n'avait donc que peu d'éléments nouveaux à fournir aux sénateurs, si ce n'est une proposition visant à rebaptiser le « fonds de modernisation de la presse ». Ce fonds avait été créé par l'Assemblée nationale pour introduire, dans la loi, le principe d'une compensation financière dont bénéficieraient les journalistes pénalisés par la réforme. Les syndicats de journalistes et de patrons de presse avaient, pour leur part, confirmé au médiateur, vendredi 6 décembre, leur opposition à la création de ce fonds de modernisation et il avaient demandé le maintien de l'abattement.

DEMANDE DE PRÉCISIONS

Se faisant l'écho des préoccupations de la profession, les sénateurs de la majorité, comme ceux de l'opposition, avaient déjà exprimé leur scepticisme en commission des finances sur ce fonds qui ne dispose d'aucun moyen clairement identifié. Sous la houlette de Christian Poncelet (RPR, Vosges), ils ont publiquement réclamé des précisions. En vain. M. Lamassoure a expliqué qu'il ne pouvait, en fonction des conclusions du médiateur, préjuger des ressources ainsi que des modalités de fonctionnement de ce fonds. *« Nous estimons que le montant de la compensation financière pourrait être de l'ordre de 50 millions de francs, c'est un ordre de grandeur, à préciser avec les représentants des intéressés »*, a t-il seulement indiqué.

« Pourquoi ne pas différer la suppression des déductions en attendant que les consultations avec la profession soient achevées ? Nous votons ce soir alors que les travaux du médiateur ne sont pas terminés », a affirmé Ivan Renar (PC, Nord). De même, Claude Estier (PS, Paris) a déclaré *« ne pas être convaincu »*. *« Le fonds a changé de nom, mais c'est toujours un fonds sans fonds »*, a-t-il insisté. Auparavant, François Gerbaud (RPR, Indre) avait qualifié cette réforme *« d'inopportune »*, de *« prématurée »* et *« d'inadaptée »*. Rapporteur du budget, Alain Lambert (UC, Orne), a jugé que *« toutes les indignations sont respectables »*, mais il a appelé ses collègues *« à la responsabilité »*. M. Lamassoure a souligné que la réforme ne s'appliquerait qu'à compter du 1er janvier 1998 sur les revenus de 1997 et il a indiqué que cela laissait le temps nécessaire pour fixer dans le détail les modalités de la compensation.

MAUVAISE HUMEUR

Au final, la majorité sénatoriale a décidé de ne pas voter le *« fonds d'adaptation pour les journalistes »*, terme que lui proposait le gouvernement, en remplacement du *« fonds de modernisation de la presse »* créé à l'Assemblée. Afin d'affirmer sa mauvaise humeur, la majorité a préféré adopter le terme de *« fonds spécifique pour les journalistes »*, tandis que les communistes se prononçaient contre. L'ancien ministre socialiste Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme) s'est rallié à l'amendement de la majorité... sur ce changement de nom.

Les sénateurs ont, par ailleurs, apporté plusieurs autres modifications au cours de cette séance. Ils ont décidé de supprimer l'assujettissement à l'impôt sur le revenu des indemnités journalières d'accidents du travail, disposition qui avait été introduite à l'Assemblée par un amendement de Jean-Jacques Jegou (UDF, Val-de-Marne). A l'instigation de la commission des finances, ils ont relevé de 13 à 14 % le taux de déduction forfaitaire pour frais applicable aux revenus fonciers. Contre l'avis du gouvernement, Jacques Oudin (RPR, Vendée) a fait voter une disposition alignant les réductions d'impôt dont bénéficient les particuliers lorsqu'ils effectuent des dons aux partis et associations de financement électoral sur le régime applicable aux dons aux associations ou fondations reconnues d'utilité publique.

Caroline Monnot

« Nous sommes des délinquants sur ordonnance »

ILS SONT TROIS, également en colère. Tellement même que les mots débordent. Ils se coupent, se reprennent, se mélangent – *« laisse finir, voyons ! »*. Dans ce coquet cabinet médical de la banlieue parisienne, on se croirait presque revenu un an en arrière, lorsque la France se butait contre le plan Juppé. *« Nous sommes des délinquants non jugés et sans faute, des délinquants sur ordonnance ! »*, s'emporte Albert. Les deux autres apprécient la formule. C'est tout juste s'ils n'applaudissent pas. *« Pasqua a dit : nous sommes en 1788. Il a raison : nous sommes dans une phase préinsurrectionnelle »*, ajoute Albert, emporté par l'élan. Dans son confortable costume en tweed, il n'a pourtant rien d'un révolutionnaire. S'il est là, militant malgré lui, en dépit de la grippe qui remplit les cabinets, c'est qu'il se sent trahi.

Il sort de son cartable une lettre photocopiée : le 27 mars 1991, Jacques Chirac écrivait : *« Docteur, je suis naturellement informé des mesures dont vous êtes menacé* (...). *La volonté du gouvernement d'instaurer systématiquement le tiers payant, l'enveloppe globale, l'abonnement des malades, voire le plafonnement des revenus professionnels préfigure l'installation, en France, d'un service administré de la santé, que je juge inacceptable pour le pays... »* Nos trois médecins triomphent amèrement : *« Voyez, on a voté pour eux. Et ils sont plus dangereux que les socialistes ! »*, s'emporte Marie-Claude.

« DÉÇUS DU CHIRAQUISME »

« Nos sympathisants ne sont pas des extrémistes, ni de gauche ni de droite, mais la plupart du temps des déçus du chiraquisme », explique le docteur Pierre Maitre, à Annecy, porte-parole national des coordinations de médecins. Depuis le 17 novembre, ces coordinations, nées spontanément dans toute la France depuis un an, se sont regroupées et dotées d'une direction collégiale. *« Il n'y a pas de semaine sans que je reçoive un courrier m'annonçant la naissance d'une nouvelle coordination dans un département »*, assure Pierre Maitre.

Jusqu'ici, 45 associations se sont créées. Elles revendiquent quatre mille cotisants, et deux fois autant de sympathisants. *« Le véritable combat va commencer en 1997, il y a de moins en moins de médecins crédules »*, confirme Albert, qui anime, avec Philippe, Anne-Marie et quelques autres, la coordination des Yvelines : 120 cotisants, 400 sympathisants à ce jour et déjà quelques actions réussies, comme la grève – ils disent la *« jachère »* – qui a fermé la moitié des cabinets du département du 28 octobre au 3 novembre.

C'est la remise en cause du système actuel qui les hérisse. Ils avaient accepté la maîtrise médicalisée des dépenses et, pour la plupart, ils avaient depuis deux ans joué le jeu : *« On essaye déjà de prescrire au plus juste. »* Mais la maîtrise comptable, non ! La fixation, chaque année, d'un plafond global de dépenses, décidé sur critères financiers, sans tenir compte des réalités médicales et des impondérables, va changer profondément les relations médecin-patient, assurent-ils. *« A chaque ordonnance, le médecin va hésiter, se dire : Combien ça va me coûter ? Vais-je faire une sérologie, un frottis ? »*, dit Philippe. *« Le malade, lui, se posera des questions du type : Mon médecin est-il en train de me soigner avec ce qu'il y a de mieux ? Ça cassera la confiance »*, ajoute Albert.

« SYSTÈME À L'AMÉRICAINE »

Ils en sont persuadés, la réforme « technocratique » qu'on leur propose signifie à terme la mort de la médecine libérale. C'est bien pour cela qu'ils se sont regroupés, ignorant les structures syndicales : *« Les syndicats se sont fait rouler dans la farine*, dit Philippe, *ils sont en train de négocier pour savoir si on sera guillotinés ou pendus. Il ne faut rien négocier. On refuse tout, en bloc. Il n'y a rien de bon dans le plan Juppé. »* Les filières de soins, la généralisation du tiers payant, et même le carnet médical, qu'ils réclamaient depuis longtemps, mais se révèle en l'état inutile, rien dans la réforme ne trouve grâce à leurs yeux.

« A force de tout étatiser, on va tout casser et, finalement, on en viendra à un système à l'américaine, la Sécu privée, comme le propose Bébéar », assure Philippe, le ton grave. *« Nous sommes allés au ministère*, raconte Anne-Marie, *nous y avons rencontré un énarque : il a comparé la situation de la médecine avec celle de la sidérurgie française ! Ça nous a tout de suite rassurés ! »* Contrairement à certains médecins qui, en 1991, voulaient abolir le système, eux refusent qu'on y touche. *« On se bat sur l'éthique. Nous n'avons rien de révolutionnaires. On veut faire une bonne médecine, avec un contrôle sérieux des médecins et des malades »*, dit Pierre Maitre.

Véronique Maurus

L'Assemblée étudie le travail clandestin avant d'examiner le contrôle de l'immigration

L'opposition, dont des amendements ont été retenus en commission, ne cache pas son embarras

L'Assemblée nationale examine, en séance publique, mercredi 11 et jeudi 12 décembre, un projet de loi du ministère du travail sur *« le renforcement de la lutte contre le travail clandestin »*. Ce texte précède de peu l'examen, mardi 17 et mercredi 18, d'un projet de loi du ministère de l'intérieur sur le contrôle de l'immigration. Hasard de calendrier ? L'opposition socialiste dissimule mal un certain embarras.

BIS REPETITA. En 1991, le gouvernement socialiste d'Edith Cresson avait simultanément renforcé la répression du travail clandestin et le contrôle de l'immigration. Cinq ans plus tard, les députés sont invités à examiner en séance publique, à six jours d'intervalle, deux projets de loi affichant les mêmes objectifs : le premier, qui porte la signature du ministre du travail et des affaires sociales, est relatif au *« renforcement de la lutte contre le travail clandestin »* ; paraphé par le ministre de l'intérieur, le second porte *« diverses dispositions relatives à l'immigration »*. S'agit-il simplement d'un *« hasard de calendrier »*, comme le suggère benoîtement Rudy Salles, député UDF-PR des Alpes-Maritimes ? Rien n'est moins sûr. L'ancien membre de la commission Sauvaigo-Philibert sur l'immigration clandestine, aujourd'hui rapporteur du projet de loi sur le travail clandestin, sait pertinemment à quel point les deux textes sont étroitement imbriqués.

Sous la pression d'une majorité qui craint de voir se multiplier des risques de triangulaires avec des candidats du Front national, Alain Juppé avait couplé l'annonce des deux textes, le 2 octobre. Ce faisant, le chef du gouvernement est sans doute parvenu à plonger l'opposition dans un certain embarras. Mal à l'aise avec le projet Debré, qui mêle des dispositions répressives à des mesures de régularisation, les socialistes se trouvent un peu pris de court sur le terrain qui leur est traditionnellement cher, celui de la lutte contre le travail clandestin.

En retenant plusieurs de leurs amendements, notamment sur ce dernier texte, les commissions des lois et des affaires sociales de l'Assemblée nationale ont brouillé un peu plus les cartes. Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle) peut clamer haut et fort que le texte de M. Barrot n'est qu'un *« écran de fumée »* qui ne *« s'attaque pas aux nouvelles formes de travail illégal »*, M. Salles a beau jeu de rappeler qu'un certain *« consensus »* s'est dégagé autour du texte du gouvernement.

Le traditionnel clivage droite-gauche n'est toutefois pas le seul point de repère qui tend à s'estomper : la discussion parlementaire risque fort, dans les quinze jours à venir, d'accroître la confusion entre immigration clandestine et travail illégal. Dans son rapport, M. Salles, qui indique que *« l'emploi d'étrangers sans titre ne représentait, en 1994, que 6 % des verbalisations pour travail illégal »*, affirme, quelques lignes plus bas, que *« le travail illégal constitue un support puissant aux phénomènes d'immigration irrégulière »*. En commission, François Guillaume (RPR, Meurthe-et-Moselle) a défendu avec succès, non sans avoir brièvement évoqué le *« travail au noir »* auquel *« des Français, par leur situation difficile, peuvent être contraints »*, des amendements reprenant des dispositions d'une proposition de loi qu'il a récemment rédigée et qui concerne exclusivement *« la lutte contre l'emploi illégal de travailleurs étrangers »*. La principale innovation en matière de lutte contre le travail clandestin – la possibilité offerte aux officiers de police judiciaire de pénétrer seuls dans les entreprises pour y effectuer des contrôles d'identité et vérifier l'inscription des salariés sur le registre du personnel – était riche de malentendus potentiels. Dans les entreprises, les policiers seront-ils invités à privilégier la lutte contre le travail clandestin ou la bataille menée contre l'immigration clandestine ?

Cette mesure n'a cessé de voyager d'un texte à l'autre. Initialement contenue dans l'avant-projet de loi rédigé au ministère du travail, elle s'est retrouvée dans le projet de M. Debré. Bien que la commission des lois l'ait ainsi approuvée le 5 décembre, cette disposition a pourtant été rétablie par la commission des affaires sociales, le 3 décembre, dans le texte de M. Barrot. *« Cette réintroduction montrera clairement que ce contrôle s'exerce quelle que soit la nationalité des salariés »*, a plaidé Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise), tandis que Maxime Gremetz (PCF, Somme) a condamné une mesure *« proprement scandaleuse »*, qui *« n'a pas de précédent, si ce n'est pendant la période de Vichy »*.

Relativement peu diserts sur les risques d'amalgames induits par le texte, les socialistes semblent vouloir mener la bataille en prenant la défense des salariés contre les employeurs. Tout en faisant part de ses doutes quant au sort qui sera réservé aux amendements socialistes adoptés en commission, M. Le Déaut qualifie d'*« amendement-clé »* une autre proposition socialiste. *« Repoussée en commission sous la pression du patronat »*, elle vise à permettre aux inspecteurs du travail d'avoir accès aux *« documents comptables »* dans leurs investigations contre le travail clandestin. M. Le Déaut, qui ne se fait guère d'illusions, défendra en séance, mercredi, une motion de procédure contre un texte *« très insuffisant »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les députés ont l'intention de durcir le texte

La commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a renforcé le projet de loi sur le travail clandestin. Certains amendements adoptés émanent des rangs socialistes, comme deux propositions qui tendent à faciliter les poursuites contre les « donneurs d'ordre ». A l'initiative de son rapporteur, Rudy Salles (UDF-PR, Alpes-Maritimes), la commission a porté d'un mois à six mois de salaire le taux de l'indemnité forfaitaire due par l'employeur à un salarié employé clandestinement en cas de rupture de la relation de travail. Charles de Courson (UDF-FD, Marne) a obtenu un renforcement de la présomption de travail clandestin pour les employeurs se soustrayant aux obligations de déclaration préalable à l'embauche. La commission des affaires sociales a aussi intégré trois articles d'une proposition de loi de François Guillaume (RPR, Meurthe-et-Moselle) *« luttant contre l'emploi illégal de travailleurs étrangers »*, signée par 238 députés de la majorité.

Les Français légèrement moins pessimistes en novembre

LES FRANÇAIS retrouvent très lentement le moral. C'est du moins ce que laisse entendre l'enquête de novembre auprès des ménages, publiée mardi 10 décembre par l'Insee. Selon *« l'indicateur résumé »* de l'institut, qui présente l'opinion des ménages sur leur situation (niveau de vie passé et futur, situation financière, opportunité d'acheter), les réponses défavorables ne l'emportent sur les réponses favorables que de 33 points. Le solde était négatif de 34 points en octobre et de 37 points en septembre. Encore faut-il bien mesurer que cette amélioration est modeste : à la mi-1995, le solde était négatif de seulement 15 points.

Le moral des ménages

-15 / -20 / -25 / -30 / -35 / -40 / -45

Source : INSEE

Dans un entretien au *Financial Times* du 10 décembre, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, réaffirme que sa prévision de croissance pour 1997 est de 2,3 %. Avant d'ajouter : *« Le cours des choses sera peut-être même plus favorable que nous ne l'avons prévu. »*

DÉPÊCHES

■ **SÉNAT : un hommage solennel devait être rendu par le Sénat, mardi 10 décembre, à Alain Poher**, son ancien président, décédé le 9 décembre. Parmi de multiples hommages, le président de la République, Jacques Chirac, a salué Alain Poher comme *« un grand serviteur de la nation »*, pour lequel il avait *« une très profonde estime et un grand respect »*.

■ **GAUCHE : Guy Hermier, député (PC) des Bouches-du-Rhône** et porte-parole des refondateurs communistes, et Jean-Luc Mélenchon, sénateur (PS) de l'Essonne et animateur de la Gauche socialiste, ont signé, mardi 10 décembre, une déclaration commune pour un *« contrat politique de gouvernement »*. Les deux minorités plaident pour des candidatures communes, dès le premier tour des élections législatives, dans une cinquantaine de circonscriptions menacées par le Front national.

■ **ÉCOLOGISTES : le Parti écologiste**, né, au mois de mai, de la fusion de deux petites formations, a décidé de se retirer du processus de rassemblement des mouvements écologistes de gauche autour des Verts. *« Les Verts n'envisagent pas autre chose que l'absorption pure et simple par eux des autres organisations politiques écologistes »*, ont jugé Yves Pietrasanta et Andrée Buchmann, porte-parole nationaux du Parti écologiste.

■ **AGRICULTURE : le revenu agricole moyen par exploitation a diminué de 0,4 % en 1996** par rapport à 1995, selon l'Insee. Selon des estimations de la commission des comptes de l'agriculture, réunie mardi 10 décembre, le revenu des producteurs de lait ainsi que celui des éleveurs de bovins ont fortement baissé, alors que, dans les grandes cultures, on observe une stagnation du revenu.

■ **ADMINISTRATION : Jean-Christophe Bertrand, ancien directeur du cabinet du préfet du Var**, Jean-Charles Marchiani, sanctionné en raison des propos qu'il avait tenus sur le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy (*Le Monde* du 30 octobre), vient d'être nommé directeur du cabinet du préfet de l'Oise, Alain Gehin.

Les fédérations patronales se veulent citoyennes

COMME UN SEUL HOMME, les dirigeants des fédérations patronales concernées par le travail clandestin condamnent cette pratique au nom de la *« distorsion de concurrence »*. *« On est contre, encore contre et toujours contre »*, résume un dirigeant de la Fédération nationale du bâtiment (FNB), l'une des professions les plus concernées avec l'habillement, l'hôtellerie-restauration et l'agriculture.

Pour preuve de sa bonne foi, la FNB met en avant les conventions de partenariat signées dans les départements avec l'administration et, surtout, la « carte du salarié du bâtiment », un badge que les salariés devraient porter sur les chantiers. Mais, en trois ans, seules une trentaine de fédérations départementales ont conclu des conventions, et la « carte du salarié » n'est en principe en vigueur que dans trente-cinq départements. Même peu contraignante, cette disposition ne fait pas l'unanimité. Le dernier bilan de la FNB montre que le pourcentage d'entreprises appliquant ce dispositif varie de 100 % en Haute-Savoie à... 6 % dans le Nord-Pas-de-Calais.

L'Union française des industries de l'habillement (UFIH) se veut également intraitable. *« Notre profession emploie 110 000 personnes. Nous sommes chargés de les défendre. Le travail clandestin arrange peut-être quelques personnes, mais nuit à l'emploi »*, explique Henri Weil, président de cette fédération. Celle-ci peut mettre en avant les conventions de coopération signées avec les pouvoirs publics à Paris et dans le Nord-Pas-de-Calais, qui prévoient que la fédération s'engage *« à transmettre au préfet toutes les affaires de travail clandestin qui lui auraient été signalées »*.

PROMOD ÉPINGLÉ

La fédération n'hésite plus à se porter partie civile. Dans le Nord, un dirigeant de la chaîne de magasins Promod a ainsi été amené à s'expliquer devant les tribunaux après la découverte dans un atelier clandestin d'étiquettes Promod à apposer sur les vêtements en cours de réalisation. Condamné en première instance, ce dirigeant a été relaxé en appel pour une question de procédure. Représentant 550 000 salariés disséminés dans 200 000 entreprises, la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH) continue à juger que *« la déclaration préalable à l'embauche reste inadaptée à certaines formes d'emplois de très courte durée, comme les extras »*. Plaidant pour l'élargissement du chèque-service, jusqu'ici réservé aux particuliers, cette fédération estime que le travail clandestin est surtout dû aux associations qui organisent épisodiquement des banquets... et ne sont pas adhérentes à la FNIH.

Le CNPF approuve le projet de loi qui va être discuté, mais réaffirme que *« la meilleure façon de lutter contre le travail clandestin est de diminuer les prélèvements fiscaux et sociaux »*. Il s'oppose néanmoins à une mesure du projet : que l'instauration d'un simple procès-verbal pour travail clandestin empêche l'entreprise de percevoir désormais les aides à l'emploi.

Frédéric Lemaître

M. Mancel se justifie devant ses pairs de l'Oise

BEAUVAIS
de notre envoyée spéciale

Jean-François Mancel, président du conseil général de l'Oise, aurait été plus à l'aise, lundi 9 décembre, pour commenter le rapport définitif de la chambre régionale des comptes (CRC) de Picardie sur la gestion de son département (*Le Monde* du 5 décembre), si le RPR, dont il est le secrétaire général, n'avait pas été pris dans la tourmente. La mise en examen de Louise-Yvonne Casetta, présentée comme la « trésorière occulte » du RPR, qui fit un passage par l'Oise, en 1987, comme directrice-adjointe de l'association pour le développement du département, chargée de l'implantation des entreprises, n'a pas manqué d'être soulevée par l'opposition.

Jean Sylla, président du groupe communiste, a ouvert le feu : *« L'Etat RPR et ses pratiques détestables [...] inspirent en fait l'exercice de votre présidence. »* Pour le PS, Georges Becquerelle a dénoncé la *« privatisation rampante du conseil général »*, après avoir évoqué *« l'acharnement clientéliste »* et *« la boulimie de communication »* de M. Mancel. L'intéressé a écouté avec l'aisance qui lui est coutumière. Philippe Callens, pour la majorité, a dévoilé la ligne de défense de l'exécutif : *« Le seul but de l'opposition est de s'en prendre à un homme parce qu'il est le représentant national d'un parti au pouvoir. »* Un peu plus tard, M. Mancel, moins serein, a exploité ce registre, brandissant une collection de rapports des chambres régionales des comptes. *« Pourquoi n'a-t-on pas parlé de tous ceux-là, ni dans la presse locale, ni dans la presse nationale ? Pourquoi y a-t-il eu tant de fuites sur les observations provisoires, tant de débats sur les observations définitives ? C'est un problème politique ! »*

Il a énuméré des collectivités qui, comme l'Oise, ont eu recours à des intermédiaires pour renégocier leur dette (la CRC de Picardie soulignait le rôle du cabinet Rhoddlams, géré par les époux Pacary, mis en examen par un juge parisien dans le cadre d'une affaire de financement politique occulte). *« Nous avons fait comme les autres »*, s'est défendu M. Mancel, en relativisant, notamment, la position dominante de la société Euro 2C dans le budget de communication du département. Il a souligné que cette société *« travaille pour beaucoup d'autres collectivités »*. Le rapport de la CRC sur l'Oise note, cependant, qu'elle *« dispose d'une participation financière dans une entreprise dont le président du conseil général est actionnaire »*. Il est parfois risqué de se prévaloir des « turpitudes » d'autrui...

Pascale Sauvage

ÉDUCATION Edith Cresson, commissaire européen, a présenté, lundi 9 décembre à Marseille, à l'occasion d'un colloque sur la réinsertion des jeunes en échec scolaire, son projet d'« école de la deuxième chance ». Il verra le jour en janvier 1998 dans les quartiers nord de Marseille. ● CETTE ÉCOLE, qui s'inspire d'exemples étrangers, accueillera des jeunes de dix-huit à vingt-deux ans sans diplôme ni qualification. Parrainés par des entreprises, ils recevront pendant deux ans un enseignement de base puis une formation professionnelle en apprentissage. ● CENT MILLE JEUNES sortent chaque année de l'école sans diplôme, selon une étude du ministère de l'éducation nationale. ● L'OCDE, dans une étude comparative, note que le taux de chômage des jeunes est plus bas dans les pays où les formations font la part belle à l'enseignement professionnel.

L'« école de la deuxième chance » vise à réinsérer les jeunes en échec

C'est un projet expérimental. Impulsé par Edith Cresson, commissaire européen, l'établissement sera implanté dans les quartiers nord de Marseille. Il accueillera des élèves de dix-huit à vingt-deux ans sans diplôme ni qualification, « parrainés » par des entreprises

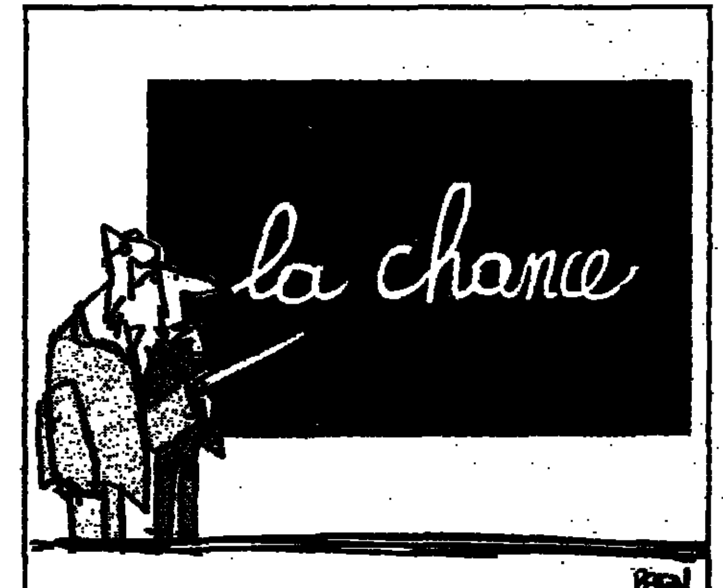
MARSEILLE
de notre envoyé spécial

D'une formule familière aux amateurs de rugby, les Anglo-Saxons les ont surnommés « *drop-outs* ». En France, la commission Fauroux, dans son rapport sur l'école de juin 1996, les assimile à « *des morts et des blessés abandonnés sur le bas-côté de la route* ». Dans l'un et l'autre cas, les métaphores traduisent la même réalité : les jeunes en échec scolaire, sans diplôme ni qualification, sont les principales victimes de la spirale du chômage, de l'exclusion et de la marginalisation.

Bien que leur nombre ait tendance à diminuer d'année en année (*lire ci-dessous*), la situation atteint des proportions inquiétantes, notamment dans les banlieues des grandes métropoles. A Marseille, dans les seuls quartiers nord de la ville, on ne compte pas moins de 4 500 sans emploi âgés de seize à vingt-cinq ans. Avec 600 000 jeunes dans cette situation – dont plus de 100 000 non diplômés –, la France n'est pas le seul pays atteint par ce mal endémique qui en concerne cinq millions dans toute l'Europe.

Durant deux jours, les 9 et 10 décembre, à Marseille, une centaine de spécialistes européens et américains, ont confronté leurs initiatives de réinsertion de jeunes exclus du système scolaire. Ce colloque marquait le lancement officiel de l'« école de la deuxième chance », la première initiative de cette nature en Europe proposée par Edith Cresson, commissaire européen à l'éducation et à la formation (*lire ci-dessous*).

Ce projet original, bien qu'encore embryonnaire, tentera d'intégrer, dès janvier 1998, entre 300 à 500 jeunes « exclus » de dix-huit à vingt-deux ans. Des jeunes sortis prématurément de l'école dont le parcours est jalonné de contrats d'apprentissage, de qualification ou d'insertion, de « stages-parking » ou d'emplois précaires *via* l'ANPE et les missions locales. A ceux-là, cette expérience-pilote veut offrir un nouveau départ à l'issue d'une formation d'environ deux ans en entreprise et dans un établissement hors normes pratiquant la pédagogie « *individualisée* » avec, au bout du compte, l'assurance d'un emploi fixe à la sortie.



IDÉES SIMPLES

Inspirée du modèle des villages de jeunes de l'Alyat Hanoar, en Israël, ou des « *accelerated schools* » américaines qui tentent d'enrayer un échec scolaire massif, l'« école de la deuxième chance » a des allures de laboratoire. On y retrouve l'essentiel des idées simples que l'ancien premier ministre avait tenté de promouvoir en matière d'éducation lors de son passage à Matignon, lorsqu'elle vantait les mérites du système allemand de l'apprentissage. Mme Cresson les a reprises et complétées dans le Livre blanc pour l'éducation et la formation adopté en novembre 1995 par la commission européenne, puis approuvé, non sans certaines réserves, par le conseil des ministres de l'éducation.

Le premier objectif assigné à ce projet par Edith Cresson est de redonner aux jeunes des notions de base indispensables : lire, écrire, compter. A l'essentiel du « *bagage de survie* » invoqué par Roger Fauroux dans son rapport, elle y ajoute l'initiation à l'informatique et la pratique d'une langue étrangère. A Marseille, chaque élève devrait disposer d'un micro-ordinateur et utiliser les nouvelles technologies.

Deuxième principe, l'apprentissage des responsabilités devrait être concrétisé dans un « *contrat* » définissant les engagements réciproques entre les jeunes, l'école et les entreprises. Sur le modèle des Compagnons du devoir, les élèves sélectionnés seront « parrainés » par les entreprises industrielles, commerciales ou artisanales que la chambre de commerce et d'industrie de Marseille se fait fort de mobiliser. « *Elles y trouveront leur intérêt puisque, pour la première fois, elles seront associées au contenu pédagogique préparant à l'emploi* », précise son président, Henri Roux-Alezais. Troisième idée, enfin : cette école sera aussi un « *lieu de vie communautaire* » et d'intégration dans un projet urbain où les associations locales auront toute leur place pour animer des activités sportives, culturelles, voire humanitaires.

Limitée dans ses effectifs, avec un maximum de 1 000 élèves, cette réalisation nécessitera des financements considérables. Outre l'investissement – environ 140 millions de francs –, le fonctionnement est évalué à 40 millions de francs par an supportés par l'Etat, les collectivités locales (ville, conseils général et régional) ainsi qu'une forte contribution des crédits européens. « *L'aide aux jeunes en difficulté vaut bien qu'on consacre l'équivalent des 80 000 francs que coûte un étudiant d'école de commerce* », précise-t-on dans l'entourage du commissaire. Il inclut le recrutement d'un corps professoral « *de volontaires motivés, enseignants, animateurs et travailleurs sociaux à la fois, qui,* ajoute-t-on, *seront rémunérés en conséquence* ».

CRISPATIONS

Cette mobilisation considérable sur un seul projet explique-t-elle les réserves des enseignants et, d'une manière générale, de l'éducation nationale à l'égard d'une expérience échappant au cadre traditionnel du service public ? Edith Cresson s'en défend : « *Dire que l'école n'atteint pas son objectif d'assurer les qualification de base à chacun n'est pas critiquer l'école, et surtout pas les enseignants* (...) *qui travaillent avec abnégation dans les quartiers les plus difficiles. L'école ne peut pas tout faire.* » Ses critiques à l'égard du système éducatif continuent d'entretenir des crispations, surtout dans les zones particulièrement défavorisées. La nomination de Jean-Paul Casalta, proviseur du lycée professionnel La Floride, un établissement réputé difficile, à la tête du comité de pilotage ne semble pas avoir permis de surmonter les réticences.

Pour l'heure, le ministre de l'éducation nationale observe « *avec intérêt* » la conduite de cette expérience originale, sans partager l'enthousiasme de son collègue au gouvernement Jean-Claude Gaudin, maire de la ville. Peu présent aux conseils des ministres européens, François Bayrou ne paraît guère concerné par cette expérience destinée avant tout à des jeunes de dix-huit ans sortis du système scolaire.

« *Nous utiliserons tous les dispositifs disponibles pour faciliter l'insertion des jeunes* » : à la mairie de Marseille, maître d'œuvre du projet, la question du statut des jeunes scolarisés, rémunérés ou non par des contrats d'apprentissage, d'insertion ou de qualification, ne paraît guère préoccupante. Il reste encore un an pour préciser le projet pédagogique ainsi que son statut juridique d'association. Moins d'un an, surtout, pour convaincre les entreprises, dont dépend désormais la réussite de cette expérience.

Michel Delberghe

Des apprentis européens à l'Essec

Première école supérieure de commerce à ouvrir, en janvier 1994, un centre de formation d'apprentis, l'Essec envisage d'élargir à d'autres pays de l'Union européenne une formule qui, de 80 étudiants en deuxième année, est passée à 160 sur une promotion de 480. Son directeur, Jean-Pierre Boisivon, devait annoncer la signature d'un accord avec les universités de Mannheim (Allemagne), Warwick (Grande-Bretagne) et de Navarre en Espagne, lors d'un colloque organisé jeudi 12 décembre à Lyon.

Dans son Livre blanc sur l'éducation, l'ancien premier ministre Edith Cresson proposait la mise en œuvre d'un statut de l'apprenti européen, notamment pour les formations supérieures, afin que soient levés les obstacles juridiques et administratifs. D'ores et déjà, l'UE a décidé de consacrer 1,5 million de francs durant trois ans à cette expérience qui devrait démarrer avec une quinzaine de candidats.

Dix-huit mois de négociations et de consultations

MARSEILLE
de notre correspondant régional

M. Gaudin, maire de Marseille et ministre de la ville, et Mme Cresson, commissaire européen chargé de la recherche, de l'éducation et de la formation, s'entendent bien. Quelqu'un qui les connaît bien dit qu'ils partagent une sorte de « *fibre sociale immédiate* ». Un autre rappelle que la première femme chef de gouvernement avait reçu un soutien amusé de l'ancien sénateur UDF lorsqu'elle était en butte aux sarcasmes de ses amis socialistes.

Ils ont désormais un projet commun : la première école européenne de la deuxième chance, qui devrait ouvrir ses portes, en janvier 1998, à Marseille. Lors du conseil municipal du 2 décembre a été votée la création de la ZAC Saint-Louis, destinée à accueillir l'école sur le site des anciens abattoirs, au cœur des quartiers nord. Cette décision a reçu le soutien de la majorité UDF/RPR et du PS, PCF et Front national votant contre.

Dès son discours-programme d'octobre 1995, Jean-Claude Gaudin y faisait allusion. Début août, en effet, il avait déjeuné avec Edith Cresson. Ils tombaient immédiatement d'accord sur le fait que c'est à Marseille que cette expérience pilote doit être menée.

Trois raisons militent en ce sens. Raison quantitative, d'abord : sur 14 500 jeunes Marseillais de seize à vingt-cinq ans inscrits au chômage, plus de 8 000 n'ont pas atteint le BEP ou le CAP. Raison de culture, ensuite : il existe ici un tissu associatif puissant lié à une forte tradition locale d'intégration. Troisième raison : l'existence d'une volonté politique affirmée, nécessaire pour vaincre les réticences au projet. Réticences manifestées par un rectorat passif ; réticences attendues de la part d'organisations syndicales inquiètes qu'une partie des fonctions de formation échappent à l'éducation nationale.

En mars 1996, Edith Cresson revient à Marseille. Elle passe à la chambre de commerce et relance les patrons. Rien ne peut se faire sans eux puisqu'ils doivent s'engager dans des contrats tripartites (élève/école/entreprise) pour que l'école fonctionne.

Le 2 août 1996, le commissaire déjeune encore avec son nouvel ami le maire et les principaux acteurs du dossier. Un comité de pilotage, installé au début du mois de septembre sous la houlette de Jean-Claude Gondard, secrétaire général de la ville, regroupe la mairie, le conseil général, le conseil régional, la chambre de commerce et des personnalités qualifiées, comme le dirigeant des Compagnons du devoir. Jean-Paul Casalta, chef d'établissement du lycée professionnel la Floride, est désigné, le 3 août, pour piloter un comité de projet, chargé d'inventer un projet pédagogique et pratique.

Au début du mois, un épais document est bouclé, qui définit les diverses phases pédagogiques, la culture de base de l'équipe pressentie, les modalités de vie communautaire. Il dessine un cahier des charges pour les architectes, répartissant les 6 840 mètres carrés disponibles de cette friche. Restera à choisir le style de l'école : « *Ni West Point ni baba cool*, comme le dit un de ses concepteurs, *juste citoyen...* »

Michel Samson

L'OCDE tempère les vertus de l'apprentissage contre le chômage

FACE au problème du chômage des jeunes et à l'heure où, selon un sondage Sofres, 69 % des Français considèrent que l'école doit en priorité permettre d'accéder au monde du travail (*Le Monde* du 19 novembre), la quatrième édition de *Regards sur l'éducation* tombe à point nommé. Cette publication de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), regroupant quarante-trois indicateurs statistiques de comparaison entre les systèmes éducatifs de vingt-sept pays, s'est enrichie cette année d'un volume intitulé *Analyse*, consacré notamment à la question essentielle du « *passage de l'école à la vie active* ».

Faut-il encore le rappeler, le niveau de formation atteint est devenu un rempart contre le chômage. Si le taux de scolarisation a fortement augmenté au cours des trente dernières années dans les pays de l'OCDE, les jeunes qui ne parviennent pas à poursuivre leurs études au-delà de la scolarité obligatoire sont très fortement exposés au risque d'exclusion économique et sociale. « *Cela semble être particulièrement vrai dans les pays qui privilégient l'enseignement général au niveau secondaire* », note l'étude. Ainsi, la France, à égalité avec l'Espagne, a le plus fort taux de chômage (40 %) de jeunes de vingt à vingt-quatre ans, dont le niveau d'études est inférieur au deuxième cycle du secondaire.

La période de transition entre école et vie active est devenue « *plus longue et plus complexe* », souligne l'étude. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, elle débute à dix-sept ans, et il faut compter près de six ans entre le moment où la plupart des jeunes étudient sans travailler et celui où ils ont complètement cessé d'étudier pour prendre un emploi. Les chiffres tendent à montrer que le taux de chômage des jeunes est plus bas dans les pays où les formations font la part belle à l'enseignement professionnel et technique dispensé en entreprise pour les élèves de l'enseignement secondaire.

Ainsi, au Danemark et en Allemagne – où prédomine l'apprentissage – le taux de chômage des quinze-vingt-quatre ans qui n'ont pas intégré l'enseignement supérieur ne dépasse pas 11 %, alors qu'il atteint 30 % en France, et 32 % en Italie. « *Il semble que l'enseignement professionnel donné par l'école n'améliore pas nécessairement les perspectives d'emploi, à moins qu'il ne soit étroitement lié à l'entreprise et bénéficie de son aide* », indique l'OCDE. Le rapport met néanmoins un bémol à cette analyse en soulignant que, dans les pays qui donnent une large place à l'apprentissage, « *on s'interroge sur le coût et la rigidité des systèmes de formation organisés par les entreprises, dans un environnement économique de plus en plus mouvant* ».

DEUX CONDITIONS

Si les pays de l'OCDE accordent un intérêt croissant au concept de l'alternance entre la formation et l'emploi, « *tous sont aux prises avec les mêmes difficultés et les mêmes tensions* » face à une double demande sociale d'un enseignement de culture générale et de connaissances directement adaptées au milieu du travail. « *L'aide des entreprises est sans doute donnée de préférence à des formations professionnelles, qui ne débouchent pas sur la poursuite des études, mais ces enseignements risquent d'être moins prisés par les élèves et leurs parents* », constate l'étude. C'est pourquoi l'analyse de l'OCDE estime qu'un surcroît d'enseignement peut être efficace pour lutter contre le chômage des jeunes, si deux conditions sont remplies.

Premièrement, « *les programmes assimilables à l'apprentissage qui se sont avérés efficaces pour l'emploi exigent un partenariat sérieux entre secteurs public et privé* ». Deuxièmement, « *les pays doivent faire les investissements nécessaires pour créer des options de formation diversifiées et de haute qualité, adaptées aux différents profils des étudiants pour éviter que ceux qui réussissent moins bien soient purement et simplement dirigés vers des ghettos éducatifs* ».

L'étude de l'OCDE montre que les dépenses pour la formation sont restées stables depuis vingt ans. Avec 5,7 % de son PIB consacré à l'enseignement, la France se situe dans la petite moyenne des pays de l'OCDE (5,8 %).

Sandrine Blanchard

★ *Regards sur l'éducation, Les Indicateurs de l'OCDE*, 396 p., 260 F. *Regards sur l'éducation, Analyse*, 75 p., 50 F. OCDE 1996, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16.

Le nombre de « sans-diplôme » a diminué de moitié en vingt ans

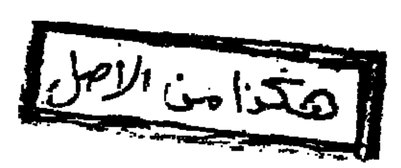
COMBIEN de jeunes sortent chaque année du système éducatif, avec quel diplôme ou quel niveau de formation ? Une partie de la réponse focalise en général l'attention, celle du nombre d'élèves quittant l'école « les mains vides » ou presque. Pour la première fois, la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale publie ces chiffres en se fondant sur l'enquête « Emploi » de l'Insee et non plus sur les statistiques de l'éducation nationale. La DEP explique que l'ancien comptage « *fournissait des flux de sortie nettement plus massifs car ils étaient grossis de doubles comptes* ».

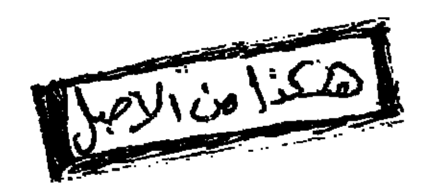
Grossis ou pas, ces chiffres montrent une tendance à la baisse : en 1994, 60 000 jeunes terminaient leur formation initiale au niveau V *bis* et VI, c'est-à-dire en dessous du niveau du CAP, contre 77 000 en 1990. Une partie de ces jeunes est considérée comme « *non qualifiée* ». Si l'on y ajoute les élèves qui n'ont pas terminé leur contrat d'apprentissage, par exemple, mais qui ont tout de même reçu une formation, ainsi que les quelques milliers d'élèves qui ont passé le certificat de fin d'études générales (différent du brevet), le chiffre se monte à 102 000 élèves. Le nombre de ces « sans-diplôme » était de 133 000 en 1990 et de 206 000 en 1977. Il a donc diminué de moitié en un peu moins de vingt ans.

Si l'on considère les élèves sortant de l'école avec un « *niveau CAP-BEP* », en ayant obtenu ou non le diplôme, on arrive à 154 000 jeunes. Là encore, on constate une baisse régulière : les « *niveau V* » étaient 195 000 en 1990 et 174 000 deux ans plus tard. Cet « amaigrissement » des catégories les moins diplômées ou possédant un diplôme de plus faible niveau s'est fait essentiellement au profit des bacheliers ou des élèves qui ont atteint le « *niveau bac* ». Ces derniers représentent aujourd'hui le niveau de sortie le plus important en termes d'effectifs. Ils étaient 163 000 en 1990 et sont aujourd'hui 205 000.

Ces chiffres montrent que les jeunes restent de plus en plus longtemps en formation initiale et que leur niveau de formation s'améliore. Pour la première fois en 1992, le nombre d'élèves sortis du système éducatif au niveau du baccalauréat a dépassé celui des sorties au niveau CAP-BEP. En 1994, les bacheliers et les « *niveau bac* » en fin de formation initiale étaient 205 000, contre 105 000 pour les CAP-BEP. Au total, la probabilité de sortir de l'école sans diplôme a considérablement reculé ces dernières années.

Béatrice Gurrey



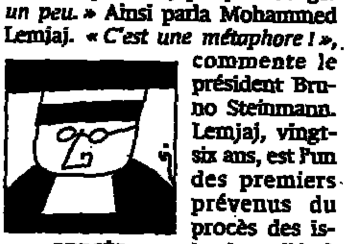


Les avocats des condamnés à mort de Fès protestent contre l'absence de demande d'extradition

« C'est une véritable délocalisation de la peine de mort », estime Mᵉ Charrière-Bournazel

Dès le début du procès, lundi 9 décembre à Paris, des islamistes liés à la vague d'attentats qui ont visé à déstabiliser le Maroc, en août 1994, les avocats des trois condamnés à mort de Fès ont protesté contre l'attitude de la justice française, qui n'a pas voulu demander leur extradition, acceptant de facto qu'ils soient jugés par défaut. Soulignant la bizarrerie de la procédure, ils ont demandé le renvoi du procès.

« IL FALLAIT qu'on annonce aux gens qui dorment un peu partout, dans les quartiers, qu'il faut bouger un peu. » Ainsi parla Mohammed Lemjaj. *« C'est une métaphore ! »*, commente le président Bruno Steinmann. Lemjaj, vingt-six ans, est l'un des premiers prévenus du procès des islamistes liés à la vague d'attentats qui ont visé à déstabiliser le Maroc, en août 1994, à s'exprimer, lundi 9 décembre, devant la douzième chambre du tribunal correctionnel de Paris (*Le Monde* du 10 décembre). Cet étudiant franco-marocain en sciences économiques évoque son parcours religieux et militant à la cité de l'Argonne, à Orléans.



PROCÈS

A la mosquée, il a rencontré Mohamed Zinedine, trente-six ans, dit « Saïd ». *« Saïd m'a appris à faire la prière, que je faisais de travers. » « Saïd m'a parlé du Mouvement de la jeunesse islamique marocaine (MJIM), qui fait partie de l'islam. » « Saïd m'a montré des photos de frères musulmans torturés au Maroc. »* Alors *« Saïd m'a parlé du djihad ». « Le djihad ? C'est instaurer un Etat islamique, une justice équitable. »*

« Ça, c'est l'objectif, constate le président Steinmann. *Mais avec quels moyens ?*

– Des moyens plutôt militaires.

– C'est-à-dire la violence ?

– On peut dire la violence. »

En amont de la violence, donc, Saïd. Saïd l'« émir », celui qu'on respecte. Saïd l'absent, celui qu'on charge. Saïd toujours en fuite, à qui Lemjaj a donné son passeport.

Pour démêler la toile du réseau constitué en France par les deux « émirs », Abdelilah Ziyad dit « Rachid », trente-huit ans, et Saïd, le tribunal a commencé par le *« groupe d'Orléans »*. Viendront plus tard ceux de Paris et de La Courneuve, dont sont issus Stephane Aït Iddir et Radouane Hammadi, condamnés à mort en janvier 1995 par la justice marocaine pour avoir participé à l'attentat de l'Hôtel Atlas Asni, à Marrakech (deux touristes espagnols tués).

Parmi ces jeunes de vingt-cinq à trente ans de la banlieue orléanaise, trois étaient chargés d'*« entrer en action »* sur le territoire marocain. Objectif : mitrailler des nudistes sur une plage près de Tanger. Par peur, ils se sont rétractés avant de passer à l'acte et sont rentrés en France. Dans des boxes où l'on compte plus de gardes que de prévenus (quatorze sont écroués), tous trois expliquent leur endoctrinement progressif. *« En 1992, c'était une révolution, qu'il fallait faire. Pas des attentats »*, explique Farid Zarouali, vingt-cinq ans.

Mais le président Steinmann s'interroge sur le caractère *« progressif »* de leur endoctrinement. Celui-ci aurait, selon les prévenus, subitement sombré dans le chaos du terrorisme en juin 1994. Or, dès 1992, Zarouali a participé en Afghanistan à un stage d'entraînement paramilitaire de trois mois aux normes peu coraniques : maniement d'explosifs, de kalachnikovs AK47, de pistolets mitrailleurs Uzi et Skorpio. Et, en février 1994, Abdelaziz Rhouzlane, pharmacien de vingt-six ans, s'est initié aux techniques de sabotage, en Algérie, dans un camp pro-Mouvement islamique armé (MIA). D'ores et déjà, le tribunal démonte la chaîne des responsabilités au sein du projet terroriste, dont une partie s'est concrétisée par l'attentat de Marrakech. C'est précisément au titre de l'insécabilité de cette chaîne que les avocats de Radouane Hammadi, Stephane Aït Iddir et Merzoug Hamel, condamnés à mort par la justice marocaine en janvier 1995, à Fès, avaient, en début d'audience, demandé le renvoi du procès.

BIZARRERIE PROCÉDURALE

Mᵉˢ Francis Terquem et Arnaud Montebourg avaient ainsi vivement critiqué la disjonction, par la justice française, des faits correctionnels du dossier (l'association de malfaiteurs, jugée à Paris) des *faits criminels* (l'attentat de Marrakech, déjà jugé au Maroc), laissés sans suite en France, alors qu'Abdelilah Ziyad, *commanditaire* présumé de cet attentat, et Tarek Falah, qui a avoué être l'un de ses *trois exécutants*, se *trouvent* assis dans le box des prévenus. La défense rappelait également implicitement combien, de son côté, la justice marocaine s'était peu souciée, lors du procès de Fès, de savoir qui avait bien pu armer le bras des commandos. Sur la forme, Mᵉˢ Montebourg et Terquem avaient donc violemment contesté cette bizarrerie procédurale – et soulevé la question de sa nullité – qui avait conduit le substitut de la section antiterroriste du parquet de Paris, Anne Obez-Vosgien, à citer leurs clients à leur dernier domicile connu de La Courneuve et non à la prison de Kenitra, au Maroc, sachant donc pertinemment que ceux-ci ne pouvaient être touchés par la citation et qu'ils allaient donc être procéduralement privés de tout moyen de défense en étant jugés par défaut (*Le Monde* du 1ᵉʳ novembre).

Constatant que, de fait, on n'avait pas voulu demander l'extradition de ces condamnés, Mᵉ Montebourg avait estimé que *« dans cette affaire »*, il y avait *« un accord sur la gestion des dossiers politiques »* aboutissant sur le plan judiciaire à un *« Yalta des suspects et des condamnés ». « Comment interpréter cette décision, si ce n'est par un désintérêt total du sort de ces condamnés ?*, avait lancé Mᵉ Terquem. *Si leurs exécutions ont lieu, elles seront la marque de l'abandon à des compromis. » « Il s'agit d'une véritable délocalisation de la peine de mort »*, avait synthétisé, en une image forte, Mᵉ Christian Charrière-Bournazel, conseil de Tarek Falah, estimant que ce procès ne pourrait se tenir de manière équitable qu'en présence de la totalité des prévenus.

Répondant aux critiques, sous les protestations répétées de la défense, le substitut Anne Obez-Vosgien avait finalement justifié la procédure du parquet par un souci pragmatique, éloigné, semble-t-il, des seules considérations juridiques : *« Même si je savais où ils étaient, je savais qu'ils ne pouvaient pas venir. »* Et avait prêché, en contrepoint, pour un procès *« pédagogique »*.

Le tribunal a décidé de joindre l'incident au fond, c'est-à-dire de rendre sa décision sur l'éventuelle nullité de la citation des condamnés de Fès à l'issue des débats, en même temps que son jugement.

Jean-Michel Dumay

Le directeur d'une école, élu du Front national, est suspendu à Agde

Des parents estimaient ses méthodes douteuses

MONTPELLIER
de notre correspondant

Mis en cause par des parents d'élèves pour le caractère douteux de ses méthodes pédagogiques, Georges Escaffit, le directeur de l'école primaire Frédéric-Bazille d'Agde, par ailleurs conseiller municipal du Front national à Béziers, vient d'être suspendu de ses fonctions pour quatre mois par Claude Mayens, inspecteur d'académie de l'Hérault (*Le Monde* du 3 décembre). Ce dernier a considéré que cette mesure était devenue nécessaire, autant à cause du climat tendu qui s'était installé à l'intérieur de l'école que pour prendre le temps d'enquêter de manière complète sur les faits reprochés à M. Escaffit.

Le 17 septembre dernier, cet instituteur avait fait travailler sa classe de CM 1 sur un article de presse relatant l'itinéraire de Khtab, cet adolescent meurtrier du jeune Nicolas, poignardé dans une rue de Marseille, le 9 septembre. Le texte était assorti de questions sans nuances sur les actes de violence commis par le jeune meurtrier et d'un corrigé tendant à démontrer que la société ferait plus de cas des meurtriers que des victimes. L'enseignant avait aussi illustré un cours sur les dérivés du pétrole en expliquant le mode de fabrication d'un cocktail Molotov. Des parents lui attribuent enfin des propos racistes et se plaignent d'une attitude générale qu'ils jugent déstabilisante pour des jeunes d'une dizaine d'années.

Dans le cadre d'une enquête administrative, deux inspecteurs et un psychologue scolaire se sont rendus dans la classe de M. Escaffit. Ils ont fait remplir un questionnaire aux enfants et en ont entendu certains individuellement. De son côté, une délégation de parents a été reçue à l'inspection d'académie à Montpellier. A l'issue de ces démarches, l'instituteur est arrivé samedi dernier en classe accompagné d'une institutrice qui, depuis, le remplace.

Claude Mayens considère que cette suspension permettra à M. Escaffit de *« faire valoir tous ses droits »*, précisant qu'il s'agit d'une mesure prise *« à titre conservatoire »*. Le Snuipp-FSU de l'Hérault a pris acte de cette décision. Selon Paul Barbazange, son responsable départemental, elle devrait *« contribuer à rétablir un fonctionnement normal dans l'école en cause »*. Il compte cependant mettre sur pied dès cette semaine un *« comité de vigilance laïque »* afin de fédérer *« tous ceux qui ne veulent pas voir entrer la xénophobie et l'intimidation à l'école, et pour que la démocratie et la déontologie de notre profession soient respectées »*.

Jacques Monin

La cause des rapatriés d'Algérie en toile de fond du meurtre de Jacques Roseau

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Le dossier d'instruction, l'accusation et même certains éléments de la défense examinés par la cour d'assises de l'Hérault paraissent converger : si le porte-parole du Recours-France, Jacques Roseau, a été tué dans la soirée du 5 mars 1993, c'est parce qu'une partie des rapatriés, et notamment les trois accusés, lui reprochaient d'avoir trahi leur cause. L'Histoire, celle de l'Algérie et plus particulièrement celle de chacun des accusés, serait donc le terreau qui a nourri le crime reproché à Gérald Huntz, Jean-Claude Lozano et Marcel Navarro.

Cité comme témoin de moralité par la défense de Jean-Claude Lozano, le secrétaire général de l'Amicale des anciens détenus politiques de l'Algérie, François Colombo, plonge d'emblée au cœur du débat. *« Jacques Roseau s'était allié avec les porteurs de valises du FLN, puis avec les gaullistes,* affirme-t-il. *Comment pouvait-il s'allier avec des assassins ? »* Il reproche également à M. Roseau d'avoir pactisé avec les socialistes. *« Un bon pied-noir ne pouvait être pour la gauche ou pour un parti gaulliste,* ajoute-t-il. *Jacques Roseau roulait pour Chirac, tout le monde le savait. Il s'est rapproché du RPR et de la gauche, c'est une trahison ! »*

En quelques phrases, François Colombo vient de résumer ce qui pourrait constituer le mobile du crime. Dans la cage de verre du box des accusés, Jean-Claude Lozano se lève. Un de ses yeux, détruit par le diabète, est caché par un verre fumé, l'autre fixe la cour. D'une voix rocailleuse où perce encore une pointe d'accent pied-noir, il lâche lentement : *« Je ne connais pas ce monsieur et je ne vois pas qui a pu le faire venir... »* Dans le silence glacial qui suit, son avocat, Henri Juramy, lève le bras comme un homme qui se noie, agite désespérément la main et balbutie : *« Ce témoin m'a été indiqué par la famille de M. Lozano... »* Il se lance alors dans une grande diatribe sur la fin de la guerre d'Algérie mais le président, Daniel Duchemin, veut en avoir le cœur net : *« Enfin, M. Lozano, vous avez entendu le témoin. Que pensez-vous de ses opinions ? »* Visiblement embarrassé, Jean-Claude Lozano commence une phrase : *« Les opinions de ce monsieur... » Il s'arrête et, après* un interminable silence, lâche : *« ... oui, je les partage. »*

DIVISION NUISIBLE AUX REVENDICATIONS

Le parcours de Jean-Claude Lozano n'est pas celui d'un pied-noir spolié qui a tout perdu. Né en 1935 à Bouguirat, il a été télégraphiste et postier remplaçant. Après son service militaire, où il a reçu une formation de commando, il a travaillé comme régisseur dans un important vignoble. S'il a fait partie de l'OAS, c'est en tant qu'*« agent d'information »*, en donnant des renseignements sur les mouvements des fellagas qui étaient surtout utilisés par l'armée régulière. Rapatrié le 17 juin 1962, il est devenu responsable d'un complexe sportif à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine), s'est occupé d'exportation au Venezuela, a travaillé, de retour en France, dans une société de surveillance et de sécurité contre l'incendie avant de se casser le pied gauche. C'est après cet accident qu'il a cessé toute activité professionnelle.

« J'avais tourné la page au retour de l'Algérie », explique-t-il. *« Son militantisme s'est manifesté en 1992, quand il a été en incapacité de travail*, confirme l'enquêteur de personnalité. *Ce n'est pas ancien. »* Ce militantisme consistait à s'inquiéter de la division des rapatriés, qui nuisait à l'efficacité de leur défense dans leurs revendications des indemnisations. *« Je voulais rencontrer M. Roseau*, raconte Jean-Claude Lozano. *Je voulais avoir un rendez-vous avec lui et essayer de comprendre pourquoi il n'y a pas eu cette réunification des rapatriés. C'est une preuve de mon innocence dans la mort de Jacques Roseau. »* Gérald Huntz, Marcel Navarro et Jean-Claude Lozano étaient incontestablement présents sur les lieux du crime mais chacun d'eux nie avoir tiré sur le porte-parole du Recours.

Maurice Peyrot

Michel Hannoun aurait perçu 1 million de francs pour des rapports fictifs

AFFAIRES. « Michel Hannoun, plus cher que Xavière », titre *Libération* du 10 décembre, faisant allusion au fameux « rapport » de Mᵐᵉ Tiberi. Selon le quotidien, l'enquête du juge d'instruction Patrick Desmure, qui a mis en examen Louise-Yvonne Casetta, établirait que le député (RPR) de l'Isère, Michel Hannoun, a perçu à partir de 1988, 977 246 francs d'un bureau d'études, FJM, en rémunération de rapports fictifs. Dirigé par le faux facturier Jean-François Donzet, ce bureau d'études était par ailleurs en affaires avec *« deux structures paramunicipales »* liées à la commune de Voreppe, dont M. Hannoun est le maire. *« Je n'ai jamais reçu d'études de la part de M. Hannoun »*, aurait déclaré au juge M. Donzet. Mis en examen le 27 septembre pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, M. Hannoun assure, depuis le 20 septembre, l'intérim d'Alain Carignon à la présidence du conseil général de l'Isère. Il a assuré sur procès-verbal avoir été rémunéré pour *« un travail effectif »*. Nous n'avons pu le contacter ce mardi matin.

DÉPÊCHES

■ **ENSEIGNANTS : les vingt-trois collectifs de maîtres auxiliaires** se réunissent, mercredi 11 décembre à Toulouse, en coordination nationale pour réclamer leur intégration au corps professoral. Trois femmes, maîtres auxiliaires, sont en grève de la faim depuis le 3 décembre au siège du SNES toulousain pour obtenir une audience auprès du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou.

■ **GUYANE : un décret du mercredi 4 décembre a mis fin** *« dans l'intérêt du service »* aux fonctions de directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Guyane de Jean-Marcel Cotret. Celui-ci, dans un courrier adressé au *Monde* le 19 novembre, s'était étonné que le *« recteur de l'académie Antilles-Guyane ne soit pas venu en Guyane depuis le 22 octobre, laissant aux responsables locaux (...) le soin de gérer la grève des lycées »*, qui a duré trois semaines à Cayenne.

■ **SANTÉ : la chirurgie esthétique va prochainement faire l'objet d'une série de mesures législatives**, a annoncé, lundi 9 décembre, le secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard. Cette discipline, qui échappe à toute législation, se verrait dotée de textes, réglementaires ou non, sur la qualification des praticiens, la sécurité des matériels implantés et des établissements.

Claude Lucas a été condamné à douze années de réclusion criminelle

Son avocat avait enjoint la cour d'aider l'auteur de « Suerte » à « tourner définitivement [la] page »

BOURG-EN-BRESSE
de notre correspondant

Au terme de trois heures de délibéré, la cour d'assises de l'Ain, présidée par Gérard Gaucher, a condamné, lundi 9 décembre, Claude Lucas, à douze ans de réclusion criminelle, assortie d'une période de sûreté de quatre ans. Ce « braqueur philosophe », disciple d'Emmanuel Levinas et auteur de *Suerte*, un livre publié dans la collection « Terre humaine » des éditions Plon, a été reconnu coupable de deux attaques à main armée commises en 1987, l'une à Montluel, l'autre à Ambérieu-en-Bugey. Il a reconnu sans difficulté avoir participé à la première mais il a toujours nié avoir été impliqué dans la seconde.

Quelques heures auparavant, au terme de son réquisitoire, l'avocat général avait demandé dix-huit ans de réclusion criminelle. En requérant une lourde peine, Françoise Piccot souhaitait sans doute tempérer la possible compassion des jurés à l'égard de cet accusé hors norme à l'aventure singulière. Soucieuse de ramener le procès sur le terrain des faits, elle avait souligné que la cour d'assises n'était *« pas là pour juger un livre ». « Claude Lucas s'est peu livré aux juges,* ajoutait-elle. *Il semble que, aux procès-verbaux, il ait préféré les tirages plus importants. »*

Pour l'avocat de Claude Lucas, Olivier Metzner, il fallait au contraire intégrer dans la sanction le retour sur lui-même accompli par son client et prendre en compte une œuvre littéraire où l'auteur avait voulu *« expurger le mauvais côté de lui-même en se noircissant ». « Claude Lucas a préféré faire mourir Claude Lhorme* [le héros de *Suerte*] *comme s'il avait voulu quitter sa peau de salaud et la refiler à quelqu'un d'autre pour faire en sorte qu'elle n'existe plus,* a souligné Mᵉ Metzner. *C'est peut-être cela l'intérêt de l'écriture, c'est la prise de conscience. » « Claude Lucas a changé,* a-t-il insisté à plusieurs reprises, en demandant à la cour de prendre en compte son parcours d'exclu. *Il est un bâtard, un orphelin, un enfant de l'amour, qui devient un enfant de la mort lorsqu'une âme charitable lui révèle, à l'âge de quinze ans, le suicide au gaz de ses parents, qui n'ont pu supporter le regard que la société jette à cette époque* [en 1945, NDLR] *sur les amours adultérins. »*

Mᵉ Metzner a ensuite évoqué la longue suite d'échecs de Claude Lucas jusqu'au suicide manqué lors d'un cambriolage, raté lui aussi, chez un bijoutier lyonnais. *« Voilà celui que l'on voudrait exclure à tout jamais. Qu'importe les mains tendues, celles de sa femme Hélène, celles de sa demi-sœur retrouvée, celles du professeur Jean Malaurie* [directeur de la collection « Terre humaine »], *pas celles de l'avocat général,* a-t-il conclu avant de demander la compréhension de la cour.

Tout ce qu'il a fait est du passé. Pour tourner la page, Claude Lucas a été obligé d'en tourner quatre cents avant de trouver la bonne. Je vous demande, simplement, de l'aider à tourner définitivement cette page. A l'heure des comptes, tout, dans la balance, ne doit pas peser contre Claude Lucas. »

En réitérant ses regrets aux victimes, Claude Lucas, très tendu – il a jeté un coup d'œil angoissé à son épouse au moment où l'avocat général a requis dix-huit années de réclusion criminelle –, a, une nouvelle fois, mesuré l'enjeu de la délibération de trois heures qui allait suivre : *« Après la demande de l'avocat général, j'ai été sonné, parce que c'est ma mise à mort. »*

Laurent Guigon

DISPARITIONS

Abdel Hamid Kichk

Un prédicateur égyptien populaire

ABDEL HAMID KICHK, prédicateur égyptien, est mort, vendredi 6 décembre, à l'âge de soixante-trois ans. Né en 1933 dans la bourgade de Chabrakhit, dans la province de Béheira, au nord-ouest du Delta, d'une famille de petits commerçants, Abdel Hamid Kichk, malgré sa mauvaise vue, connaissait le Coran par cœur à douze ans. Devenu aveugle, il poursuivit brillamment ses études à la faculté de théologie de l'université d'El Azhar, la Sorbonne de l'Islam sunnite. En 1966, Kichk, qui était prédicateur de la mosquée Ayn el Hayat, dans la banlieue populaire de Hadayeq el Qoba, au Caire, est arrêté dans le cadre des rafles nassériennes contre tous ceux qui étaient soupçonnés de sympathiser avec les Frères musulmans. Libéré en 1968, il poursuit sa prédication, malgré des arrestations sporadiques. Ses discours enflammés contre *« le pouvoir impie »* et la nécessité d'appliquer la charia attirent les fidèles par milliers chaque vendredi.

Durant presque toute la période du président Sadate, le cheikh Kichk est toléré, bien qu'il ait participé, en 1976, à la rédaction du premier numéro de la revue des Frères musulmans, *Al Dawa*. Il est arrêté en septembre 1981 dans le cadre de l'enquête dite de *« la sédition confessionnelle »*, puis libéré en janvier 1982 à la suite de l'assassinat du président Sadate et de l'arrivée d'Hosni Moubarak au pouvoir. Depuis lors, le cheikh Kichk avait mis une sourdine à ses discours contre le gouvernement et rédigeait même un article hebdomadaire dans l'hebdomadaire *Al Liwaa al islami*, publié par le Parti national démocrate au pouvoir. Il y a notamment dénoncé l'extrémisme, ce qui lui a valu, de la part des islamistes radicaux, d'être accusé d'avoir été *« récupéré »*. Le cheikh Kichk laisse un nombre incalculable de discours publiés en petits fascicules. Mais ce sont surtout les cassettes de ses prônes qui restent les plus célèbres et sont toujours vendues dans tout le monde arabo-musulman et en Europe.

Alexandre Buccianti

■ **JEAN BERTHOLLE**, peintre et académicien, est mort vendredi 6 décembre, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Avec lui s'éteint un des représentants de ce qu'on a appelé l'Ecole de Paris de l'après-guerre. Né à Dijon le 26 juin 1909, Jean Bertholle a étudié la peinture à l'Ecole des beaux-arts de Lyon et à Paris entre 1930 et 1934. Il a aussi fréquenté l'Académie Ranson ou l'atelier du peintre Bissière. Il s'y est lié d'amitié avec Alfred Manessier, Le Moal, Vera Pagava, Etienne-Martin. Tous allaient faire partie, avec lui, du groupe Témoignage (1936-1943) animé à Lyon par le poète Marcel Michaud, et dont le rôle dans les débats d'idées sur la création sous l'Occupation a été trop peu étudié. Ils avaient en commun, comme l'a résumé Michaud, *« d'avoir profité des leçons cubistes pour ce qui est de la construction et du souffle véhément, poétique, de l'apport surréaliste »*. C'est au sein de ce double héritage cubiste et surréaliste que la peinture de Bertholle a évolué, ni figurative ni abstraite, mais tirée de la nature et du spectacle du monde filtré par le mental et transformé en vision intérieure, d'un lyrisme mesuré, non sans inspiration religieuse. Dans les années 50, ses compositions fragmentées et rythmées par de multiples éclats de couleurs-lumières sont très proches de ce que font alors beaucoup de peintres de l'Ecole de Paris. Très tôt préoccupé par l'art décoratif et monumental, Bertholle a réalisé de nombreux cartons de tapisserie, des mosaïques, des vitraux. Directeur artistique de la faïencerie de Gien jusqu'en 1957, il a été professeur chef d'atelier mural à l'Ecole des beaux-arts de Paris de 1965 à 1982, et élu à l'Académie en 1983 au fauteuil d'André Planson.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

Martin BAY,

trente-sept ans, séropositif, nous a quittés avec sérénité, le 7 décembre 1996, à 22 h 45, riche de joie et d'amour.

M. et Mme Bay,
son père et sa mère,
Catherine et Vincent Bay,
sa sœur et son frère,
Vincent Pelegry,
son compagnon.

Une messe aura lieu à Jouy-sur-Eure, le mercredi 11 décembre, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Dons : pour Arc-en-ciel,
CCP AIDES Paris : 24 129 42 U.

49-51, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.
41, rue du Faubourg-Saint-Martin,
75010 Paris.
42, rue des Petits-Champs,
75002 Paris.

– Mme Dominique Belliard,
née Edwige Kleiber,
son épouse,
Cédric et Blanche,
ses enfants,
M. et Mme Paul Belliard,
ses parents,
Ses sœurs et frère, belles-sœurs et beaux-frères,
Ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Dominique BELLIARD,

le 6 décembre 1996, dans sa cinquante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 12 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– Boulogne-sur-Mer. Wimille.

Rosemay DUPONT

nous a quittés le 3 décembre 1996.

Elle reposera au cimetière de Wimille.

De la part de
Judith Carpentier-Dupont,
sa fille,
Et de toute sa famille.

– M. Jean Cardot, président,
M. Arnaud d'Hauterives, secrétaire perpétuel,
Et tous les membres de l'Académie des beaux-arts,
ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère

Jean BERTHOLLE,
membre de l'Institut,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre
des Arts et des Lettres,

survenu le 6 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 11 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Académie des beaux-arts,
23, quai de Conti,
75006 Paris.

– Denis Huisman, président,
Louis Bernard, secrétaire général,
Et les membres de l'Association des amis de Jean Bertholle,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu vendredi 6 décembre, de

M. Jean BERTHOLLE,
membre de l'Institut,
ancien professeur
à l'Ecole des beaux-arts.

Il avait une noble idée de l'art, qu'il a défendue jusqu'aux extrêmes limites de ses forces.

Les obsèques auront lieu le mercredi 11 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Roch.

(Lire ci-contre.)

– Mme Elisabeth Bury,
son épouse,
Thérèse et Thierry Badin,
Emmanuel et Mariane Bury,
Isabelle et Lambert Lê,
ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Christian BURY,
de la faculté de médecine de Paris,
psychanalyste, ancien interne
en psychiatrie des hôpitaux,

survenu le 8 décembre 1996, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

2, rue Lucien-Sergent,
91300 Massy.

– Simone Dreyfus,
sa fille,

Rose et Marie-Claude Buisson,
Jeannette Dalvy,
Jean-Paul Lehmann,
Simone Maglietta,
Liliane Saias,
Sa famille,

Et ses amis en France et à l'étranger,

ont la très grande peine de faire part de la disparition de

Mme Justin DREYFUS,
née Ernestine LEHMANN,

qui s'est éteinte, dimanche 8 décembre 1996, quarante-six jours après avoir fêté son centième anniversaire, entourée de ses proches et de ses amis.

Son lumineux souvenir ne cessera jamais d'éclairer notre route.

Ses obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, le mercredi 11 décembre, à 14 h 45.

34, rue Guynemer,
75006 Paris.

– Vannes. Saint-Germain-en-Laye. Nice. Lyon.

La famille de

Jean GUYOMARC'H

a la tristesse de faire part de son décès, le 8 décembre 1996, à soixante-treize ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, selon son désir.

Merci à tous ceux qui ont eu pour lui de l'estime et de l'amitié.

Dons à : Fondation de France pour la Fondation Jean-Guyomarc'h,
40, avenue Hoche,
75008 Paris.

– Le personnel de la société Safi
a la tristesse de faire part du décès de son président,

M. Jean GUYOMARC'H,

et s'associe à la douleur de la famille.

Société Safi,
20, avenue Favrel-et-Lincy,
56000 Vannes.

– Le président du groupe Guyomarc'h-Sagal, Henri Lagarde,
Et l'ensemble du personnel,
font part du décès de

Jean GUYOMARC'H,
fondateur et président d'honneur
de leur groupe,

et s'associent très étroitement au chagrin de la famille.

– Le docteur Pierre Gay Le Maître
fait part du décès, à Nice, le 2 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année, de son père,

Raoul GAY,
chevalier de l'Ordre national
de la République malgache,
chevalier de la Légion d'honneur.

– M. et Mme Jacques Bayle,
M. et Mme Dominique Bayle,
Mme Florence Bayle,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claire LAURENT,

survenu le 5 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 11 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau, Paris-17e.

Ni fleurs ni couronnes.

20, avenue Perrichont,
75016 Paris.
9 *bis*, rue Boileau,
75016 Paris.
170, rue Nationale,
75013 Paris.

– Jean-François Méla, président de l'université Paris-XIII,
Noël Leblanc, directeur de l'institut Galilée,
Lawrence Breen, directeur du laboratoire Analyse, géométrie et applications,
Et l'ensemble de la communauté universitaire, endeuillés pour la deuxième fois, à la suite de l'attentat de la station Port-Royal,
ont la tristesse de faire part du décès de

Younès NAÏT SLIMANE,

survenu le 8 décembre 1996.

Cette brutale disparition endeuille l'Université tout entière.

Né le 21 janvier 1968, au Maroc, Younès Naït Slimane était étudiant à l'université Paris-XIII depuis 1993. Il y avait obtenu un DEA en mathématiques et préparait depuis 1994 un doctorat en mathématiques sous la direction de M. Robert Eymard, professeur associé.

– Christine Vollmer,
Claudine et Laurent Pic,
Et toutes leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérard PIC,

survenu à Créteil, le 8 décembre 1996.

L'inhumation aura lieu à Marseille dans l'intimité.

Une cérémonie religieuse sera célébrée ultérieurement à Paris.

Christine Vollmer,
32, rue L.-M.-Nordmann,
94360 Bry-sur-Marne.
Claudine Pic,
89, rue de la Santé,
75013 Paris.
Laurent Pic,
Ambassade de France à Bahreïn,
37, quai d'Orsay,
75007 Paris.

– Mme le président du conseil d'orientation et de surveillance,
Mmes et MM. les membres du conseil d'orientation et de surveillance,
M. le président du directoire,
MM. les membres du directoire,
Mmes et MM. les membres de la direction générale de la Caisse d'épargne Ile-de-France - Paris,

ont la tristesse de faire part du décès, le 8 décembre 1996, de

Gérard PIC,
directeur de la communication externe
de la Caisse d'épargne
Ile-de-France - Paris.

19, rue du Louvre,
75001 Paris.

– Robert Rochefort
et Agnès Rochefort-Turquin,
son fils et sa belle-fille,
Thomas et Vincent,
ses petits-fils,
ont la peine de faire part du décès de

Madeleine POUSSIER,

survenu le 7 décembre 1996, le jour de son quatre-vingt-unième anniversaire.

La messe des obsèques sera célébrée le jeudi 12 décembre, à 16 heures, en l'église Saint-Louis, place de la République, à Villemomble (Seine-Saint-Denis).

*« Et si nous sommes passés par la mort avec le Christ
nous croyons que nous vivrons
aussi avec. »*

Romains, 6.

8, voie de Châtenay,
91370 Verrières-le-Buisson.

– M. et Mme Pierre Delmotte,
M. et Mme Daniel Bédin,
ses enfants,
Philippe et Françoise Delmotte,
Olivier et Isabelle Delmotte,
Caroline et Patrice Girardet,
François et Françoise Bédin,
Eric et Viviane Bédin,
Catherine et Matthieu Lévi-Strauss,
Ses petits-enfants et ses dix-neuf arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Maximin TRON,
née Marguerite LEGAY,

survenu le 8 décembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris-1er, suivie de l'inhumation à 14 h 30, au cimetière de Beauvais.

12, quai de la Mégisserie,
75001 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 11 décembre 1992, nous quittait

Alain BOUYSSY,
professeur de physique
à l'université Paris-XI.

Il reste toujours présent en nos cœurs.

Conférences

– **Conférences au temple de l'Etoile. « Dieu et l'homme. »** Avec A. Houziaux, S. Oberkampf et L. Pernot, pasteurs. Six mercredis à 20 h 30 :
Le 8 janvier 1997 : **la création du monde.**
Le 15 janvier : **les miracles de Jésus.**
Le 22 janvier : **les paraboles de Jésus.**
Le 29 janvier : **la mort, la résurrection et la vie éternelle.**
Le 19 février : **la foi, l'espérance et l'amour.**
A l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.
Le 26 février : **qu'est-ce que le protestantisme ?** A l'Oratoire, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Libre participation aux frais.

– **Publication des conférences de l'Etoile. « Dieu en débat »**, dialogue entre **André Comte-Sponville**, philosophe athée, et **Alain Houziaux**, théologien protestant, prix 60 francs.
A commander au CPED, 46, rue de Vaugirard, Paris-6e. Tél. : 01-46-33-77-24.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 12 décembre 1996, à 20 heures :
Buffet – Soirée de hanouka
Avec Lionel Rocheman et piano-bar.
Réservations au 01-42-71-68-19 ou fax : 01-42-71-39-72.

Remerciements

Jean MICHEL

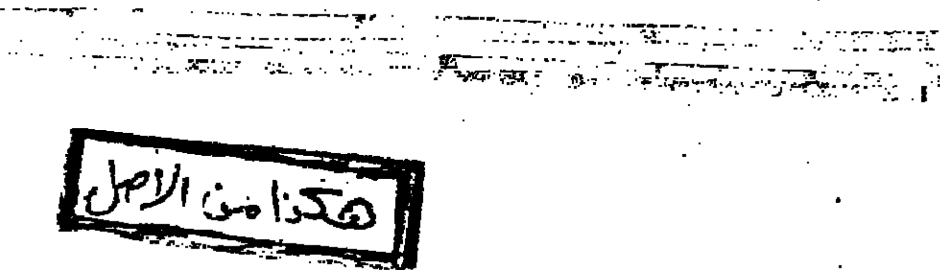
remercie ses lecteurs des marques de sympathie témoignées à l'occasion de la publication de son ouvrage *Les recours administratifs gracieux, hiérarchiques et de tutelle* à la Documentation française sous l'égide du ministère du travail et des affaires sociales.

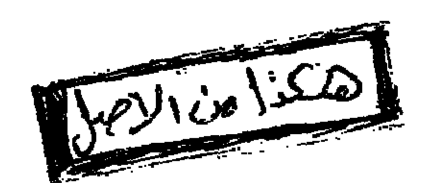
Thèses

– **M. Nicolas Castin** soutiendra sa thèse de doctorat ès lettres sur **Sens et sensible en poésie moderne et contemporaine**, le jeudi 12 décembre 1996, à 14 heures, à l'université Paris-X-Nanterre, en salle C 24.
Le jury sera composé de Mme M. Gosselin, M. Sacotte et MM. M. Collot et J. Garelli.

– **Frédéric d'Agay** soutiendra sa thèse de doctorat : **Les officiers de marine provençaux au XVIIIe siècle, vers la formation d'un corps homogène de la noblesse provençale à la fin de l'Ancien Régime**, sous la direction de M. le professeur Jean Meyer, le samedi 14 décembre 1996, à 14 heures, à l'amphithéâtre Cauchy, université Paris-Sorbonne, escalier E, 3e étage, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e.

– **Pierre-Marc de Biasi** (ITEM-CNRS) soutiendra son habilitation à la direction de recherches : **L'analyse des manuscrits modernes et la genèse de l'œuvre. Théorie génétique, édition critique, corpus Flaubert**, le lundi 16 décembre 1996, à l'université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93000 Saint-Denis, à 14 h 30, en salle G 201.





FISCALITÉ **Les chiffres de la fiscalité locale pour 1996, qui devaient être publiés mardi 10 décembre, confirment une augmentation de 18,3 milliards par rapport à 1995 (*Le Monde* du 19 novembre). ● LE MONTANT DES QUATRE TAXES locales (taxes d'habitation, sur le foncier bâti et non bâti, taxe professionnelle), prélevées par les communes (et les groupements de communes), les départements et les régions, s'élève à 281 milliards contre 262,7 milliards en 1995. ● L'AUGMENTATION de la fiscalité locale est ainsi de 7 % en francs courants (5 % en francs constants). Compte tenu de la faible croissance des bases qui servent à calculer ces impôts, cette hausse est largement imputable à une augmentation des taux : + 4,2 % pour la taxe d'habitation et + 3,8 % pour la taxe professionnelle, toutes collectivités locales confondues.**

En 1996, les collectivités territoriales ont relevé leurs impôts de 7 %

La hausse des taxes locales, qui se chiffre à 18,3 milliards de francs, résulte plus d'une pression fiscale accrue – décidée par les communes, les départements et les régions – que d'une augmentation des bases. Toutefois, experts et élus s'attendent à un ralentissement pour 1997

IL AURA FALLU, cette année, attendre deux mois de plus que d'habitude pour connaître officiellement le montant de la fiscalité prélevée sur les entreprises et les particuliers par les collectivités locales. Pourtant, les calculs, comme de coutume, étaient terminés dès l'été. Mais les pouvoirs publics ont été victimes d'une fâcheuse coïncidence : les premières indications sur l'augmentation de la fiscalité locale en 1996 (+ 18,3 milliards) ont commencé à filtrer presque simultanément avec l'annonce par Alain Juppé, le 5 septembre, d'une baisse de l'impôt sur le revenu de 25 milliards pour 1997.

Le gouvernement a eu beau expliquer – avec raison – que les deux chiffres n'étaient pas comparables tels quels, le télescopage était inévitable. Pour limiter les dégâts, les pouvoirs publics ont préféré attendre que la polémique soit retombée avant de publier les chiffres de la direction générale des collectivités locales (DGCL) du ministère de l'intérieur.

Si le chiffre global était déjà connu, le détail, publié aujourd'hui, confirme que le malaise des contribuables autour de la fiscalité locale s'appuie sur une réalité : la DGCL observe qu'*« un accroissement particulièrement faible des bases a (...) nécessité des augmentations de taux »*. Autrement dit, l'augmentation des impôts locaux est bien due, en bonne partie, à des décisions politiques conduisant à une pression fiscale accrue : toutes collectivités confondues, le taux de la taxe professionnnelle augmente de 3,8 %, celui de la taxe d'habitation de 4,2 %. Sans oublier que le Parlement a voté, pour 1996, un abaissement du plafond de l'impôt sur le revenu donnant droit à une réduction de la taxe d'habitation, aux effets parfois dévastateurs.

Chaque année, le même Parlement vote une revalorisation forfaitaire des bases. Pour 1996, l'augmentation a été de 1 %, nettement plus faible que l'inflation. Surtout, la stagnation de l'activité économique et les difficultés du bâtiment influent directement sur l'évolution des bases de 1994 (année de référence pour la fiscalité locale de 1996). Ainsi les bases communales de taxe professionnelle n'ont-elles augmenté que de 3,2 %, soit 1,1 % en francs constants. Pénalisés par la conjoncture, les élus ont donc demandé un effort supplémentaire à leurs administrés pour financer des charges dont ils dénoncent l'augmentation constante.

PACTE DE STABILITÉ

Ce point est l'un des plus âprement débattus entre élus, gouvernement et socio-professionnels. Le CNPF vient de s'en prendre vivement à la gestion des élus locaux. En septembre, Alain Juppé a soutenu que l'application, depuis la loi de finances de 1996, d'un pacte de stabilité entre l'Etat et les élus locaux devait *« permettre une stabilisation des impôts locaux »*. Les élus, eux, ne manquent pas de souligner que, pris dans un « effet de ciseau » entre l'évolution divergente de leurs ressources et de leurs dépenses, ils sont contraints de continuer à augmenter leurs impôts. Enfin, des élections municipales ont eu lieu en 1995 : comme le note le Crédit local de France (CLF), *« la première année du mandat est souvent l'occasion pour les nouvelles municipalités de donner un coup de pouce aux taux de la fiscalité »*.

En fait, élus et experts sont nombreux à penser que le cycle de forte hausse de la fiscalité locale entamé au début des années 90 touche à sa fin. La DGCL note que la croissance de la fiscalité entre 1995 et 1996 *« reste inférieure à celle connue entre 1990 et 1994 »*. Pierre Richard, président du CLF, a estimé, le 3 décembre, qu'en 1997, pour la première fois depuis longtemps, les impôts locaux devraient évoluer *« comme le PIB »*. Les régions ont montré la voie : la DGCL note qu'à législation constante la croissance enregistrée depuis deux ans de la fiscalité régionale *« est la plus faible de ces quinze dernières années »*.

La polémique du début de l'automne aura sans doute achevé de convaincre les élus – ils en étaient déjà conscients – de la nécessité d'une vigilance particulière sur les impôts ; en attendant des mesures structurelles, qui devraient résulter d'une concertation avec l'Etat. Une telle réforme fait peur à beaucoup par le poids des montagnes à soulever, mais elle est sans doute inévitable. Les réformateurs les plus radicaux ne vont-ils pas jusqu'à soutenir – comme Jean-Pierre Fourcade, sénateur des Hauts-de-Seine, maire (UDF) de Boulogne-Billancourt et président du comité des finances locales, en novembre devant le congrès de l'Association des maires de France – que l'Etat doit désormais partager avec les collectivités locales le produit de ses impôts ?

Jean-Louis Andreani

Forte hausse de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle

Evolution des quatre taxes directes locales

	COMMUNES ET GROUPEMENTS 1995	COMMUNES ET GROUPEMENTS 1996	DÉPARTEMENTS 1995	DÉPARTEMENTS 1996	RÉGIONS 1995	RÉGIONS 1996	TOUTES COLLECTIVITÉS 1995	TOUTES COLLECTIVITÉS 1996
Taxe d'habitation								
Produits votés*	37,2	39,8	[illegible]	17,9	4,8	5,1	58,9	[illegible]
% d'évolution des taux**	+0,9	+4,5	[illegible]	[illegible]	+3,3	+4,5	[illegible]	+4,2
Foncier bâti								
Produits votés*	44,6	48,4	[illegible]	20,5	5,1	5,5	68,9	74,5
% d'évolution des taux**	+1,1	+4,3	[illegible]	+3,5	+2,8	+3,7	[illegible]	+4,1
Foncier non bâti								
Produits votés*	4,6	4,7	[illegible]	[illegible]	0,05	0,05	5,4	[illegible]
% d'évolution des taux**	+0,9	+2,1	[illegible]	[illegible]	+3,5	+1,6	[illegible]	[illegible]
Taxe professionnelle								
Produits votés*	81,2	86,9	[illegible]	[illegible]	11,3	12,2	[illegible]	138,5
% d'évolution des taux**	+1	+3,6	[illegible]	[illegible]	+2,6	+4,2	[illegible]	+3,8

[illegible] Source : DGCL

Répartition des produits en 1996

Régions 8,2 %
Départements 27,8 %
Groupements de communes 7,9 %
Communes 56,1 %

[illegible] des communes et groupements de communes est passé [illegible] de ce taux est donc de 4,5 %.

339 ou 281 milliards ?

Devant le congrès de l'Association des maires de France (AMF), Jean Arthuis, le ministre de l'économie et des finances, a affirmé, le 21 novembre, que la fiscalité locale représentait en 1996 339 milliards de francs, alors que la direction générale des collectivités locales (DGCL) du ministère de l'intérieur n'arrive qu'à 281 milliards. Le décalage tient à des différences de calcul et de données entre la DGCL et la direction générale des impôts (DGI), qui « nourrit » le cabinet du ministre des finances.

● **DGCL.** L'administration du ministère de l'intérieur, qui publie, avant la DGI, ses premiers chiffres dans son bulletin d'informations statistiques, ne prend pas en compte les DOM, les syndicats de communes, le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle et, surtout, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui représentait en 1995, selon Bercy, 14 milliards de francs.

● **DGI.** L'administration des impôts, elle, prend en compte tous ces éléments. Elle y ajoute les impôts prélevés par les organismes consulaires (chambres des métiers, de commerce et d'industrie, d'agriculture), évalués à 5 milliards environ, et surtout les frais d'assiette et de recouvrement, qui, selon Bercy, représentaient en 1995 une vingtaine de milliards. Avec ces taxes, l'Etat se paye pour le travail de collecte qu'il effectue au profit des collectivités locales. Cet argent, versé par les contribuables pour des prélèvements locaux, va donc en fait à l'Etat.

Record battu à Châtenay-Malabry

NANTERRE
de notre correspondant

La hausse record de 76 % de la taxe d'habitation à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) n'est pas de nature à réconcilier les citoyens avec le monde politique. Pour les uns, *« c'est la faute de l'ancienne équipe »*. Pour les autres, *« le maire est un irresponsable »*. Entre le nouveau maire RPR et son prédécesseur socialiste, dans cette commune de 30 000 habitants, on se renvoie la balle.

Passée l'euphorie de son élection en juin 1995 sur le collaborateur de Michel Rocard à Matignon, Jean-François Merle, Georges Siffredi s'est rapidement trouvé confronté à l'« héritage » de son prédécesseur qui, selon la chambre régionale des comptes, représenterait 60 millions de francs dans la dette globale de la commune. L'ancienne municipalité aurait dû augmenter la fiscalité locale de près de 24 %. Une décision toujours difficile à prendre à quelques mois d'une élection.

Pour la chambre régionale des comptes, changement de municipalité ou pas, le maire doit rétablir l'équilibre financier dès la première année. Ce que refuse catégoriquement M. Siffredi, qui ne veut pas voir ses projets compromis par des *« erreurs passées »*. Il s'en remet au préfet, qui, le 19 juillet dernier, prend un arrêté relevant les impôts locaux de 43 % à Châtenay-Malabry ; la seule taxe d'habitation fait un bond spectaculaire de 76 %. *« Au début, j'ai bien entendu parler de cette augmentation. Cela me semblait farfelu*, explique une commerçante du centre-ville. *Je pensais que c'était un règlement de comptes entre la droite et la gauche. Mais depuis qu'on a reçu nos feuilles d'impôts, je suis atterrée. »*

« RACKET MUNICIPAL »

Depuis, les manifestations se succèdent. Une pétition a été déposée à la mairie et à la sous-préfecture d'Anthony, à l'initiative d'un collectif regroupant dix-neuf associations, syndicats et partis politiques – dont le Parti socialiste et le Parti communiste. Des *« pompiers pyromanes »*, ironise le maire. *« Racket municipal »*, répondent les opposants qui multiplient les interventions auprès du préfet et du président du conseil général, Charles Pasqua. *« Nous allons écrire au premier ministre*, indique Philippe Laville, le président du collectif, *car la ville de Gagny* [Seine-Saint-Denis], *dans une situation presque identique, vient de recevoir 4 millions de francs d'aides de l'Etat. »* En attendant, il a décidé d'attaquer l'arrêté du préfet devant le tribunal administratif et a demandé un sursis à exécution.

Des habitants inquiets viennent à la permanence mise en place à la mairie pour trouver un *« arrangement »* avec le Trésor public, afin de pouvoir étaler leurs paiements. Depuis le 7 octobre, cette structure, ouverte trois demi-journées par semaine, a reçu de soixante-quinze à cent personnes par jour. *« Les demandes sont traitées au cas par cas »*, explique-t-on au cabinet du maire. Ils sont *« assez compréhensifs »*, commente ce couple.

Jean-Claude Pierrette

Un appel aux hommes et aux femmes « des pays et des quartiers »

« DITES-NOUS comment transformer les découpages administratifs et statistiques en lieux de vie ouverts les uns vers les autres. (...) Il est temps de construire ensemble un discours commun enraciné dans nos pratiques », souligne l'*« Appel aux femmes et aux hommes des pays et des quartiers »*, lancé début décembre à Paris par l'Union nationale des acteurs et structures de développement local (Unadel). Cet appel, qui a vocation, selon ses initiateurs, à être largement diffusé afin d'être enrichi, doit préparer la Convention nationale des territoires en développement, qui doit se dérouler les 30 et 31 mai prochain à Carcassonne (Aude), point culminant de l'opération « Territoires d'avenir-pays cathare ».

Ce rassemblement, qui devrait réunir deux mille acteurs du développement local et régional, permettra de confronter leurs expériences – succès et échecs –, et d'adopter un texte-manifeste afin de *« réinventer la citoyenneté, la solidarité, en créant de nouvelles richesses et en expérimentant de nouvelles pratiques de développement local »*. *« Il s'agit d'agir*, explique M. Michel Dinet, président de l'Unadel, *en toute humilité, pour se projeter sur le lendemain. »*

DÉPÊCHES

■ **LILLE : Quelque 600 « acteurs de terrain » se sont réunis, lundi 9 décembre, à Lille à l'occasion d'un premier Forum, organisé par l'Eurorégion Bruxelles-Capitale, Kent, Nord-Pas-de-Calais, Vlaanderen, Wallonie. Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, a *cédé la présidence de l'*Eurorégion à Luc Van Den Brande, ministre-président (social-chrétien flamand) du gouvernement de Flandre.**

■ **PARIS : Roger Madec, maire (PS) du 19e arrondissement,** *« demande à la mairie de Paris de suspendre le chantier du 151 rue de Crimée, dans la ZAC du bassin de La Villette, jusqu'à l'organisation d'une véritable concertation avec les habitants et les élus locaux »*. Ce chantier se heurte à une vive opposition d'une partie des riverains.

HORIZONS

ENQUÊTE

L'avenir rétréci des étudiants de Belgrade

Ils sont près de 30 000 à défiler quotidiennement dans les rues depuis l'annulation des élections municipales. Au-delà de leurs revendications corporatistes, c'est le système politique qu'ils dénoncent, même s'ils ne veulent pas faire le jeu de l'opposition



MARTA Gligorijevic n'a rien d'un « gros bras ». Cette petite jeune fille fluette d'à peine vingt ans, étudiante en première année de littérature, est pourtant responsable en second de l'équipe du service d'ordre des étudiants de Belgrade. Un défi qu'elle assume avec humour. *« C'est un peu paradoxal, c'est vrai. La première réaction des flics et des manifestants en me voyant, c'est de rigoler. Mais ils sont ainsi désarçonnés, et mon énergie fait le reste. »* Devant la passivité et la mauvaise foi des forces de l'ordre qui refusent d'assurer le blocage de la circulation, ou face à des étudiants qui s'énervent ou lancent des slogans politiques nuisant à leur image d'indépendants, l'énergie de Marta fait des ravages. Depuis près de trois semaines, elle court en tous sens, chaque jour entre midi et 16 heures, pour calmer les uns et les autres, et sauvegarder l'esprit du mouvement.

Marta pourrait symboliser cette révolte des étudiants de Belgrade. Un mouvement d'apparence anodine, extrêmement déterminé, organisé jusqu'aux plus petits détails, apolitique et maximaliste à la fois. Il sont sortis dans la rue après l'annulation, par le gouvernement du président Slobodan Milosevic, des élections municipales remportées par l'opposition. Non pas pour soutenir la coalition, *« mais pour exiger que soit reconnu le droit de tout citoyen de choisir son avenir »*, explique Dusan Vasiljevic (deuxième année de sciences politiques), porte-parole de la coordination. Il précise qu'à cette revendication s'en ajoutent deux autres, tout aussi essentielles à leurs yeux : *« Que soit mis fin à la fonction politique du recteur des universités nommé par le régime depuis la réforme de 1992 : il faut qu'il soit limogé, et que le prochain recteur soit élu par les doyens de nos universités. En troisième lieu, nous demandons que l'étudiant censé nous représenter au sein du conseil du rectorat soit lui aussi élu, et non plus désigné par le pouvoir. »*

Mais derrière l'apparente modestie de ces revendications, c'est tout un système qu'ils remettent en cause, en prenant bien soin de ne pas se mêler officiellement aux défilés organisés plus tard dans la journée par la coalition de l'opposition. Ou de scander des slogans trop directement politiques. *« C'est justement cette autonomie, malgré son côté factice – puisque les horaires permettent à ceux qui le veulent de défiler deux fois – qui embarrasse le pouvoir »*, analyse Radomir Diklic, qui dirige l'agence de presse indépendante Beta. *« Les autorités*, dit-il, *peuvent reprocher beaucoup de choses à la coalition de l'opposition, dénoncer son défi à la patrie, sa soif de pouvoir, ou son comportement pendant les années de guerre et de sanctions, mais les étudiants ne sont pas critiquables sur ce registre, et les multiples dénonciations de cette génération qui a grandi sous Milosevic le touchent profondément. »*

Alexandar Taviminovic (deuxième année de droit) explique : *« C'est vrai que notre malaise est plus général. Nous en avons marre d'être sans cesse ramenés au Moyen Age de la culture et de la démocratie, marre d'être obligés d'aller travailler à l'étranger alors que nos diplômes, ici, ne sont guère appréciés et que la détention de la carte du parti ouvre plus sûrement les portes des grandes entreprises ou de l'administration. »* Jovan Ivanovic (deuxième année de philosophie) dénonce *« la guerre imbécile, les camarades perdus et les souvenirs déprimants attachés à une période qui n'aurait jamais dû exister et que nous voulons définitivement enterrer aujourd'hui. C'est pourquoi l'annulation des élections est un mobile, mais il ne représente que partiellement la finalité de notre mouvement »*.

« L'élection de Slobodan Milosevic a correspondu à un appauvrissement et à une réduction de la liberté, assure Boris Karaicic (quatrième année de littérature étrangère), *ses nombreuses erreurs – même s'il n'était pas seul en cause – nous ont enfermés dans un véritable ghetto qui a isolé le pays en le plongeant dans la guerre et le nationalisme. Le nationalisme n'est pas honteux tant qu'il n'amène pas à haïr une autre nation. Mais, en fait, il n'était qu'un instrument aux mains d'un homme qui avait comme seul but de se maintenir au pouvoir. Et aujourd'hui la rancœur accumulée explose dans la rue. »* *« C'est pour cela*, poursuit-il, *que nous nous méfions des leaders indispensables et autoritaires, au sein du pouvoir comme dans l'opposition, et que nous essayons d'agir dans la concertation au sein du mouvement étudiant. »*

Pour ce faire, les vingt-neuf universités de la capitale ont chacune désigné un représentant qui siège au sein d'un « comité central ». A ses côtés, un « comité d'initiative » de neuf membres se charge de l'organisation pratique et quotidienne des manifestations sur un trajet préalablement défini. Et sur les quelque 60 000 étudiants que compte officiellement la ville, la moitié sont tous les jours dans la rue. *« Nous avons appris les leçons de 1992,* raconte le porte-parole de la coordination. *Car nous sommes en contact régulier avec nos aînés, qui poursuivent souvent leurs études à l'étranger. Ils nous ont mis en garde contre la fatigue qui les avaient minés à l'époque parce qu'ils étaient en permanence dans la rue et se réunissaient tard dans la nuit pour s'organiser.* "Dormez", *ont-ils insisté. Aujourd'hui, nous nous organisons pour tenir. »* La nouvelle génération gère donc sa révolte avec *« une méthode et des techniques modernes »*, dit-il. Les étudiants utilisent ainsi, souvent, le relais d'Internet pour communiquer *« à moindre frais et plus efficacement »* avec leurs compatriotes en province ou à l'étranger.

L'organisation collégiale a aussi des motifs « sécuritaires ». *« Lors du mouvement de 1992,* explique Victor Todorovic (quatrième année de biologie), *les quelques dirigeants clairement identifiés par le régime étaient soumis par lui à de fortes pressions et de multiples intimidations. Pour éviter cela aujourd'hui, il n'existe pas chez nous de leaders officiels, et le comité central auquel j'appartiens est une organisation très fluide où les responsables étudiants ne font que passer temporairement avant d'effectuer d'autres tâches et de passer le relais à leurs successeurs. C'est peut-être moins efficace en termes de décision, mais cette organisation est beaucoup plus difficile à récupérer ou à intimider, pour les autorités. »*

UNE réunion préparatoire se tient chaque jour vers 16 heures, à l'issue du défilé, pour préparer la manifestation du surlendemain. C'est là qu'est décidé quel sera le *« gag »* ou le leitmotiv du jour. Des rouleaux de papier hygiénique lancés contre le bâtiment de la commission électorale, *« parce que nous en avons assez de cette merde »*. L'immeuble du Parlement de Serbie – empêché de tenir sa session au motif officiel d'un nécessaire nettoyage – *« désinfecté »*, masques à gaz et poudre à dératiser dans les mains. Une offrande symbolique, *« un pain et du sel, signe de bonne volonté en Serbie »*, déposée devant le palais présidentiel, accompagnée d'une lettre incendiaire dans laquelle on annonce : *« Nous gagnerons cette bataille pour la démocratie, avec ou sans vous. »* La confection d'un mur de brique, entre le Parlement et la rue, pour symboliser leur *« volonté de construire et non pas de détruire »*, et dénoncer *« le fossé qui sépare les députés des étudiants »*. Ou encore, la plantation d'un sapin, étiqueté *« prunier de Serbie »*, pour dénoncer *« les mensonges du régime »*.

Leur volonté de ne pas être *« récupérés par un bord ou l'autre »*, comme le précise Alexandar Ljubenobic (quatrième année vétérinaire), ne se manifeste pas simplement par la volonté de maintenir un défilé séparé de celui de l'opposition. Il s'est, par exemple, exprimé par le refus d'entrer, pour un rendez-vous, dans le palais de la présidence lors du dépôt du fameux pain. *« Il ne fallait surtout pas accepter,* assurait Alexandar Taviminovic, peu après y avoir été invité par un fonctionnaire de la présidence, *parce que, en 1992, parmi ceux qui avaient commencé à discuter avec les autorités, il y en a deux qui se sont vu octroyer rapidement des appartements, mais tous les autres se sont fait entuber. »* Leurs références historiques sont nombreuses et font parfois appel à l'épopée de la Serbie. Comme le détournement de cet avertissement mythique d'un pacha turc annonçant à son vassal : *« Tu dois nourrir ton fils et l'envoyer à l'armée, car la Serbie ne se calmera pas. »* Cette adresse se transforme aujourd'hui en un avertissement à Slobodan Milosevic, *« qui doit nourrir Marko* [son fils] *et l'envoyer à l'armée, car la Serbie ne se calmera pas »*. Les manifestants gardent aussi en mémoire que la loi qui les obligeait à accomplir leur service militaire à dix-huit ans a été changée à la veille de s'appliquer à « Marko », et permet maintenant un sursis jusqu'à l'âge de vingt-sept ans pour les étudiants inscrits à l'université.

LES calicots et pancartes qui ponctuent les défilés sonnent aussi le plus souvent comme autant de pieds de nez au pouvoir : *« En démocratie, t'es pas bouclé quand tu l'ouvres »* ; *« Plutôt mort que rouge »* ; *« Nous, ils ne peuvent pas nous annuler »* ; *« Nous ne voulons plus être la branche aveugle de l'Europe »* ; *« Aujourd'hui, nous passons notre examen le plus important »*. Pour participer à la collecte et à la réalisation de ces slogans, Jelena Ivanovic (première année de langue) a dû aussi convaincre ses parents : *« Ils étaient inquiets lorsque j'ai décidé de rejoindre les manifestations, mais je leur ai expliqué que je le faisais pour mon frère aîné, qui n'a pas pu manifester en 1992 parce qu'il était mobilisé, et pour mon autre frère cadet, pour qu'il n'ait pas à se battre plus tard pour des droits aussi essentiels. »* *« Il a aussi fallu*, ajoute Marta, la responsable adjointe du service d'ordre, *faire reculer la peur chez nos professeurs, qui nous mettaient en garde contre de possibles représailles. »*

De manière significative, leur action est, au fil des jours, de plus en plus soutenue par la population et par les professeurs, qui se joignent au cortège. Les applaudissements se multiplient sur leur passage, les confettis pleuvent souvent du haut des balcons, et les klaxons des automobilistes, des bus et des taxis les accompagnent régulièrement au hasard des carrefours. Une réaction populaire bien éloignée du jugement de Wladimir Stambuc, professeur de sciences politiques et directeur des relations internationales de la Gauche unie (YUL, alliée au Parti socialiste au pouvoir), qui accuse les manifestants d'aujourd'hui d'être *« des invalides de la pensée dont la plupart sont d'anciens lycéens qui arpentaient déjà les rues en 1992 »*.

Le porte-parole du Parti socialiste, Ivica Dacic, manie avec encore moins de délicatesse la même langue de bois à leur égard : *« Il n'y a pas de manifestations étudiantes dans les rues de Belgrade. Simplement des protestations de supporters de l'opposition et d'élèves qui ne veulent pas assister aux cours. Ces derniers sont financés et manipulés par la coalition et ils ont les mêmes exigences qu'elle. »* Et lorsqu'on lui fait remarquer que l'élection d'un recteur par ses doyens est une demande bien spécifique des étudiants, il balaie l'argument en assurant que *« le parti ne se mêle pas de ces choses pratiques »*. D'autres responsables officiels, comme un ministre fédéral, soulignent tout de même qu'*« il ne faut pas oublier que ces idéalistes sont nos propres enfants, et qu'ils veulent changer le monde, ce qui est logique et sain »*.

A côté du QG central et informel des étudiants, situé dans le café Plato de la librairie de la faculté de philosophie, et point de ralliement quotidien de leurs défilés, les murs parlent aussi : *« Je pense. Donc je n'existe pas »* ; *« Eteignez la télé et allumez votre cerveau »* ; *« Dans ce pays, le meilleur ami de l'homme, c'est le fauteuil du fonctionnaire »* ; *« La démocratie ne fait pas partie du vocabulaire des autorités »* ; *« Arrêtez de nous voler notre avenir »* ; *« Vous ne pourrez pas vaincre vos enfants »*. Et un jeu de mots, qui sonne comme un défi, marque à la fois la mesure de leur ras-le-bol et l'étendue de leur espoir : *« Sloboda* [liberté] *ou Slobodan* [Milosevic], *c'est le moment de choisir ! »*

Denis Hautin-Guiraut

Dessin : Ivan Sigg

De la fin de la politique à la fin de l'école

par Robert Redeker

SEULS les esprits acéphalement optimistes auront vu dans le sondage *rapporté* par *Le Monde* du 19 novembre sur « Les Français et leur école » des motifs de se réjouir. En réalité, cette enquête n'assure la *sympathie sociale* à l'égard de l'école que sur la base d'un dangereux malentendu, lequel ne pourra durer des lustres. Ce que veut la société paraît *en effet tout le* contraire de l'être essentiel de l'école dans la République à la française. Tentons, au-delà des apparences, de percer la *vérité qui* se fait jour à travers le maquis arithmétique délivré par cette enquête d'opinion.

Le *professeur est désormais seul* : l'institution scolaire fonctionnant contre lui et tout ce qu'il représente. Jadis épine dorsale de cette institution, il s'y *trouve aujourd'hui* marginalisé. Le contenu intellectuel des enseignements n'est plus qu'un vague prétexte auquel toute la population lycéenne, *des proviseurs* aux conseillers d'éducation, en passant par les conseillers d'orientation, les infirmières, les formateurs *de formateurs, les femmes* de ménage, les réparateurs de photocopieuses, les surveillants ainsi que les élèves, se montre indifférente. Le professeur *est ballotté* dans un tourbillon d'activités, d'intervenants, de réunions, qui lui laissent entendre que sa présence est à peine *tolérée*, son message étant devenu un archaïsme décoratif.

Le lycée rénové repose sur la désintellectualisation du métier de professeur : on lui confie le rôle d'un *technicien* de la pédagogie, valet de moins en moins cultivé, d'un animateur socioculturel, sommé de se vêtir tour à tour des défroques *de l'organisateur de* divertissements, du guide de voyages en tous genres, du psychologue, de l'assistante sociale, de l'éducateur, de *l'orientateur, du copain et du* gendarme. Réforme après réforme, on a transformé les professeurs en ilotiers de la culture (comment ne pas *voir que, plutôt qu'un* enseignement de l'esprit critique, c'est un contrôle social généralisé sur la jeunesse qui est le résultat recherché *d'une telle conception du professorat* ?).

La sympathie du public ne se porte pas vers ce qu'est l'école par *essence. Elle se tourne* au contraire vers ce que celle-ci est en train de devenir. Ce sondage trace le portrait d'une école soumise à tous les *conformismes de l'air du temps*. Tout dans cette enquête indique que la société attend la mort de l'école, afin de pouvoir se mirer dans son cadavre, changé en miroir complaisant, d'y contempler l'image aussi idéale qu'insipide qu'elle se fait d'elle-même, civil agrégat apolitique et incivique de fausse ludicité économique et publicitaire.

L'école dessinée par ce sondage serait le mirage *spéculaire d'une* société rêvée, dans laquelle l'emploi existerait, où les rapports humains seraient réglés par la politesse en lieu et place des conflictuelles relations politiques, et où régnerait sans partage une insouciante convivialité parapublicitaire. Cette école voulue par la société figure un funèbre miroir : celui sur lequel, projectivement, se dessine en creux le désir de voir vivre ce qui est mort, *l'emploi*, et mourir ce *qui vit* encore un peu (le goût d'apprendre, la réflexion et l'esprit critique, la vie libre de l'esprit, la *formation du* citoyen, le sens politique). Les résultats de ce sondage valorisent *« la culture »* en dévalorisant la pensée : il faut voir dans ce paradoxe l'attirance pour une culture à plat, une culture de consommation immédiate, une culture d'animation qui, favorisant la convivialité, fait l'économie des difficiles étapes initiatiques qui conduisent à une *haute culture. Cette culture-minute* désirée par ce sondage, si l'école, ce qui ne saurait tarder, achevait de s'y rallier, se réduirait à un agréable *bruit de fond conçu pour accompagner* la compétition sociale (laquelle est plébiscitée puisque 20 % seulement des jeunes estiment que *le but de l'école doit être de réduire* les inégalités et 21 % de former le citoyen !).

La société attend la mort de l'école, afin de pouvoir se mirer dans son cadavre, et d'y contempler l'image aussi idéale qu'insipide qu'elle se fait d'elle-même

Jusqu'ici l'école était cette institution organique de la République, véritable matrice politique de notre être collectif, qui désignait les valeurs, disait le sens, et nous mettait en contact avec ce qu'il y a de meilleur dans la vie de l'esprit. A l'inverse, *ce sondage met en évidence* que la population préfère voir l'école suivre la société plutôt que la guider, adopter ses valeurs *comme* ses non-valeurs, abandonner ses fonctions magistrales (dans la connaissance) et matricielles (dans la politique) pour devenir, non point l'enseignement de la haute culture, l'initiation à la vie de l'esprit, l'apprentissage de l'existence politique, mais le simple reflet de tout ce *qui* se fait dans la société, la culture au sens large.

La demi-journée récemment organisée par François Bayrou sur la *violence scolaire* constitue probablement le prototype de ce que la société attend de l'école : une confirmation, en ligne directe et *temps réel, dans* l'instantanéité télévisuellement vérifiable du présent, de ses opinions. L'objectif inavoué de cette plage temporelle *de réflexion sur la violence scolaire* consistait, on s'en souvient, dans une opération anti-intellectuelle de communication, à synchroniser *sans médiation opinion publique*, émotion télévisée et enseignement.

A vrai dire, cette école objet du *désir* social est un clone tératolo*gique* et bariolé de MJC (dernier paravent cachant l'obscène anti-intellectualisme social) et d'école professionnelle, ou plutôt d'une paro*die d'école professionnelle qui* trahirait la mission scolaire d'élever l'esprit à la liberté et de le préparer à la politique au point de se donner *comme objectif de former* la jeunesse à une ignominieuse et aléatoire employabilité.

La société civile manifeste envers l'école l'attitude inverse de celle qu'elle entretient avec la classe politique : tandis qu'elle abandonne la *société politique* à la *désaffection*, à son interminable implosion, elle couve au contraire la société scolaire d'une affection dont l'effet principal sera l'effacement de la frontière entre la société et l'école, la fusion entre la seconde et la première. La politique et l'école sont les deux transcendances dont la disparition est au centre du désir social ; mais, dans le temps même où la *société civile* se débarrasse de la politique par l'exclusion méprisante, le mur invisible du dédain, elle annule la différence du monde scolaire *en tentant de phagocyter* l'école.

Ainsi, la transformation généralement souhaitée de l'école, son ouverture au *« monde de l'entreprise »*, à l'univers du travail, aux *« problèmes de société »*, à *« la culture »*, tout en excluant *« la politique »*, ne signifient rien d'autre que sa mort par affectueux étouffement : il en résultera que dans une poignée de lycées, sur la base des *humanités* et d'une authentique culture scientifique, l'élite se reproduira, plus héritière que jamais, tandis que dans la quasi-totalité des *établissements* on *substituera* à la rigueur de l'enseignement une animation socioculturelle aussi sympathique qu'une galerie marchande de supermarché.

Il y a quelques années, certains intellectuels influencés par la pensée situationniste proclamaient la *« fin de la politique »*. On peut aujourd'hui, au vu d'un sondage qui ressemble au baiser qui tue, et puisqu'en régime républicain il n'existe rien de plus politique que l'école, articuler cette *« fin de la politique »* avec l'imminente fin de l'école.

***Robert Redeker**, agrégé de philosophie, est membre du comité de rédaction des « Temps modernes ».*

Transports publics : pour une discrimination positive

par Roland Ries

L*E constat* est clair. *Il* est accablant. Nos villes et nos agglomérations sont malades de l'automobile et le *mal, année après année, continue* à gagner du terrain. Le cancer automobile développe à présent ses métastases dans le péri-urbain et, de plus en plus, dans le « rurbain », ces zones rurales de faible densité humaine, mais dont les caractéristiques se rapprochent de celles des milieux urbains. Le plus grave est que les courbes de l'invasion automobile sont partout ascendantes : *même dans les centres de nos villes* les flux continuent de croître, à quelques rares exceptions près, dans les collectivités comme Strasbourg ou Nantes, *qui ont mené* ces dernières années des politiques volontaristes et courageuses de limitation de la circulation automobile et de *promotion des transports* publics, du vélo et de la marche à pied.

Partout ailleurs, la voiture est en progression et, avec son cortège de *nuisances, continue* à *gagner des* parts de l'énorme marché de la mobilité en France et à déposer les bombes à retardement pour le fu*tur que sont la pollution sonore*, la pollution atmosphérique et surtout un aménagement du territoire qui se façonne autour d'elle : l'éclatement et l'extension urbaines sur le modèle américain, la prolifération des grandes surfaces commerciales périphériques, l'augmentation des distances *domicile-travail, la* multiplication des activités journalières et l'accélération des rythmes de vie sont quelques-unes des conséquences *les* plus connues de la civilisation automobile.

Mais le paradoxe est que toutes les analyses des urbanistes, toutes les mises en garde des scientifiques sur les conséquences de la pollution sur la santé publique, ne parviennent pas à infléchir le phénomène. L'opinion publique elle-même pourtant est de *plus* en *plus* convaincue qu'il faut mettre des freins au déferlement automobile sur nos villes. Tous les sondages *montrent que 70 à 80 % de nos* concitoyens sont favorables au développement des transports publics et à la réduction de la circulation automobile en ville (certes, souvent cette réduction devrait s'appliquer aux « autres » parce que pour soi-même l'automobile est indispensable). Mais cette évolution sensible de l'opinion n'embraye pas vraiment sur la réalité des comportements et *sur les choix modaux* de déplacement.

Face à la saturation de l'espace urbain par l'automobile, la France ne peut plus être à la traîne

Les parts de marché des déplace*ments occupés par le transport* public continuent de s'éroder, à l'exception notable toutefois de plusieurs réseaux dans lesquels des investissements importants ont été consentis dans la construction de transports en commun en site propre. Mais il s'agit là d'exceptions qui n'affectent pas vraiment le mouvement général de désaffection pour les transports collectifs, dont tout le monde cependant s'accorde à dire qu'*ils constituent la* seule perspective sérieuse pour assurer le développement durable de nos agglomérations.

Il est vain de se tourner vers l'étranger pour y trouver des exemples, voire des « modèles ». Les situations ne sont jamais identiques. Néanmoins, on peut se de*mander pourquoi dans des pays* d'Europe occidentale de niveau de développement économique comparable, comme la France et la Suisse, nous observons d'aussi énormes disparités dans la répartition modale sur le marché des déplacements : 500 à 600 déplacements en transport public par an et par habitant à Berne contre 100 à 150 pour la moyenne des villes françaises comparables. Une réponse vient spontanément à l'esprit : les Suisses ont une culture différente de la nôtre, et cette « culture transport *public* » est à *mettre en rapport* avec la permanence des investissements consentis par les collectivités publiques pendant des *décennies pour maintenir un haut* niveau d'offre.

Ces explications pertinentes sont insuffisantes et ne rendent pas *compte de la totalité du* phénomène. Ce qui fait surtout la différence, ce sont les contraintes mises par les autorités à l'usage de l'auto*mobile en milieu urbain*. L'offre de stationnement en ville est d'une importance stratégique. Le citoyen suisse réagira exactement comme *le citoyen français, quelle que soit* sa « culture » supposée dans ce domaine : s'il est assuré de trouver des places de stationnement au centre-ville, *a fortiori* du *stationnement* gratuit ou peu cher, il choisira l'automobile, qui est avec le vélo et la marche à pied le seul instrument *permettant théoriquement le* déplacement de porte à porte. En revanche, si le stationnement est rare et/ou cher, il pourra se retourner vers *les modes alternatifs – transports* publics et/ou vélo –, à condition que leur usage soit attractif, sûr et économique.

La conclusion à laquelle nous parvenons ainsi est d'une telle évidence qu'on s'étonne qu'elle mette autant de temps à s'imposer dans *les têtes des décideurs* français au niveau national et au niveau local – d'autant plus que la conscience collective, nous l'avons vu, a beaucoup *évolué sur ces questions* en l'espace de quelques années. Si nous voulons parvenir à rééquilibrer les différents modes de déplacement en faveur des modes mécanisés alternatifs que sont le transport public et le vélo, seuls porteurs de développement du*rable* pour nos *agglomérations*, il faut mettre en œuvre des politiques de discrimination positive : stabilisation, voire réduction, de l'offre de *stationnement en zones urbaines* centrales, tarification à la hausse pour le stationnement d'hypercentre, mise en œuvre de plans de déplacement urbain dissuasifs pour l'usage de l'automobile, réorientations de nos POS pour éviter l'émiettement urbain et le mitage du territoire périurbain, fiscalité incitative à l'usage des transports en commun.

Toutes ces mesures ont prouvé leur efficacité dans nombre de pays européens voisins du nôtre : la France ne peut plus être à la traîne. Le libre choix du mode de déplacement en *ville nous conduit* tout droit dans des impasses de développement parce qu'il aboutit à la saturation de l'espace urbain par *l'automobile* et à la perte *des* fonctions historiques fondamentales de nos villes comme lieux privilégiés de résidence, de commerce, de *culture et de rencontre*.

L'enjeu est immense : il faut à présent passer de la parole aux actes. La loi sur l'air est de ce point *de vue un premier et petit pas dans* la bonne direction, mais il reste beaucoup de chemin à parcourir, et il est de plus en plus évident que les *décisions qui ne sont pas prises* aujourd'hui devront être prises dans l'avenir sous la contrainte de nécessités vitales. Plus on attend et plus les *décisions devront* être radicales du fait de la dégradation de la situation, entre autres au niveau de la qualité de l'air que nous respirons.

Gouverner c'est prévoir, dit-on. Je suis convaincu que dans cinq ou dix ans nous nous demanderons *comment si longtemps nous avons* pu être aussi aveugles sur ces questions si importantes pour notre avenir à long terme.

***Roland Ries** est premier adjoint au maire et vice-président de la Communauté urbaine de Strasbourg.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES LOBBIES DU CANAL RHIN-RHÔNE

Les entrepreneurs routiers pleurent à la perspective d'une *augmentation des taxes* sur le gazole. Les chauffeurs bloquent les autoroutes, contre leurs horaires de travail déments. La SNCF contemple, *effarée*, la chute de ses transports de fret... Cela veut dire quoi ? Qu'il y a déjà en France tout ce qu'il faut, et davantage, pour assurer tous les transports, et que les entreprises ne se portent pas si bien.

Et voilà qu'on annonce le canal Rhin-Rhône ! Sans parler des dégâts à l'environnement, aucune étude, même partiale, n'a jamais *pu montrer un quelconque* espoir de rentabilité propre à ce serpent de mer. Quant à son impact concurrentiel sur les autres moyens de transport déjà en crise, il est facile de l'imaginer.

Sans être grand clerc, on pressent ici l'action de quelques lobbies bien en place. Les travaux *publics qui déjà salivent à cette* perspective, le maire de Lyon, possible appui politique au cas où... et le lobby du premier ministre, qui tente ainsi de « faire quelque chose » dans un temps bien difficile pour lui.

Oui, en ces temps de disette financière, c'est bien le moment de crier : « Au fou » !

Michel Gerbault
Sivergues (Vaucluse)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La France en préretraite

Suite de la première page

Le fait que les trois chefs de file des négociateurs syndicaux qui s'exprimaient au nom des routiers soient issus de la RATP, pour deux d'entre eux (CGT et FO), et de la SNCF pour le troisième (CFDT) n'est sans doute pas étranger à l'issue du conflit, qui a moins porté sur le temps de travail mensuel que sur l'âge de la retraite, rejoignant ainsi les revendications des agents des entreprises publiques de décembre 1995. Pourtant, au regard de l'évolution démographique et de l'équilibre des comptes sociaux, ces pratiques sont dangereuses.

Au cours d'un colloque organisé à Paris le 28 novembre par une caisse de retraite complémentaire, l'Igirs, sur le thème « Fin de carrière et emploi : gérer les contradictions », Jean-Jacques Marette, qui s'apprête à prendre la direction générale de l'Arrco, a révélé qu'en 1995 38,7 % seulement des hommes âgés de 55 à 65 ans étaient encore en activité, contre 43 % en 1993 et 75 % en 1970. « *Jusqu'à présent nous étions au coude à coude avec les Pays-Bas. Désormais, la France est le pays occidental où ce taux est le plus faible* », a commenté M. Marette. Au Japon, ce taux d'activité est de 66 %, en Suisse de 63 %, aux Etats-Unis de 57 % et en Grande-Bretagne de 52 %.

Comme le dit plaisamment un syndicaliste : « L'intervalle qui sépare le jeune génie du vieux con est de plus en plus réduit »

L'espérance de vie progressant de quatre mois chaque année, – elle s'élève aujourd'hui à 73,7 ans pour les hommes et 81,8 ans pour les femmes –, il n'y a plus que 1,6 actif pour 1 retraité du régime général de la Sécurité sociale en France contre 3 actifs pour 1 retraité il y a 20 ans. Dans la revue *Le Débat* (octobre 1996), Jean Peyrelevade rappelle que, d'ici à 2020, la population active devait passer de 26,4 millions à 27,3 millions de personnes (+ 3,4 %) alors que la population inactive âgée doit progresser de 11,9 millions à 17,2 millions (+ 45 %).

Ce phénomène n'étant pas particulier à la France, 8 pays européens sur 15 sont en train de retarder l'âge de la retraite pour essayer de le porter à 65 ans, voire 67 ans, comme en Allemagne. En Espagne, des calculs font apparaître que l'équilibre des régimes de retraite ne peut être atteint que si l'âge de la cessation d'activité est porté à 70 ans. Jean-Jacques Marette estime qu'en France « *l'équilibre dans les conditions actuelles des régimes serait atteint, compte tenu de la pyramide des âges, si la durée du travail était portée jusqu'à 67 ou 68 ans* ». Les départs en préretraite seraient à la limite justifiés s'ils favorisaient l'embauche des jeunes. Or les statistiques montrent que ce n'est pas le cas. C'est en France que le taux de chômage des moins de 25 ans est le plus élevé.

Face à cette question, des contradictions apparaissent chez tous les acteurs. Les préretraites FNE coûtent 18 milliards de francs chaque année à l'Etat mais celui-ci les utilise parce qu'il sait la mesure relativement populaire et parce qu'il ne dispose pas d'autre instrument que les interventions du Fonds national de l'emploi pour surveiller le contenu des plans sociaux. Les syndicats et le patronat sont souvent favorables aux mises à la retraite anticipée bien que le quart du budget de l'Unedic soit consacré à l'indemnisation des salariés de plus de 55 ans qui ne travaillent plus.

A court terme, l'ARPE, la mesure qui permet aux salariés ayant cotisé 40 ans de prendre leur retraite avant d'avoir atteint 60 ans en contrepartie de l'embauche d'un jeune, est, sans doute, une bonne solution mais « *elle accrédite le fait que les quinquagénaires sont trop âgés pour être compétitifs* », note Dominique Balmary. L'embarras du CNPF, qui ne s'est prononcé ni sur les demandes de l'automobile et du BTP ni sur l'accord chez les routiers, est évident. Autre contradiction : il apparaît difficile aux syndicats de favoriser les préretraites et la réduction de la durée de la vie active, qui minent l'équilibre des régimes de retraite, tout en se déclarant opposés aux fonds de pension.

De leur côté, les entreprises souhaitent se séparer de leurs salariés les plus âgés tout en revendiquant une baisse des cotisations sociales et en déplorant l'impact sur la motivation de ceux qui restent. Toutes les directions l'observent : la démotivation s'accroît dès que l'on s'approche de l'âge de partir en préretraite. Organisez des départs à 50 ans, la démotivation sera visible chez les salariés dès 45 ans, qui, comme par hasard, n'auront plus droit ni à une formation ni à une promotion. Or, l'âge médian dans les entreprises est de 39 ans ! Comme le dit plaisamment un syndicaliste : « *L'intervalle qui sépare le jeune génie du vieux con est de plus en plus réduit.* »

Les cessations anticipées d'activité dans des secteurs contraints de réaliser des gains de productivité importants, comme l'automobile, peuvent se comprendre de la part des constructeurs mais ne constituent qu'une vision à court terme puisque tout indique que la population active va continuer à vieillir. En revanche, elle se comprend moins bien chez les routiers, un secteur dont les entreprises sont en difficulté du fait de la concurrence tarifaire mais dont les effectifs sont passés de 385 000 en 1984 à 467 000 en 1994.

La pénibilité des conditions de travail des routiers justifie-t-elle que la collectivité prenne en charge leur retraite dès 57 ans, au bout de 25 années de cotisation ? Dans l'affirmative, pourquoi d'autres salariés – comme les ouvrières du textile, toujours payées au rendement et souffrant souvent de troubles musculo-squelettiques – n'y auraient-ils pas droit ? Ne serait-il pas préférable pour la collectivité que les entreprises diminuent la pénibilité du travail en réduisant la durée hebdomadaire du travail des routiers ? Les salariés en seraient les premiers bénéficiaires : les entreprises qui respectent le contrat de progrès signé en 1994 constatent une nette diminution des accidents du travail.

Aujourd'hui, la société préfère une moindre hausse du chiffre du chômage – contrairement à leurs cadets, les demandeurs d'emploi de plus de 55 ans et les préretraités ne sont pas considérés comme « demandeurs d'emploi » – à l'équilibre des régimes de retraite. Mais, s'ils ne veulent pas renoncer à la retraite par répartition, les Français devront pourtant, dans quelques années, s'habituer à négocier non pas une réduction mais un allongement de la vie active.

Frédéric Lemaître

Le Monde

ÉDITORIAL

L'opposition serbe en quête d'unité

LES dizaines de milliers de personnes – deux cent mille certains jours – qui marchent quotidiennement dans les rues de Belgrade depuis près d'un mois pour récupérer leur victoire aux élections municipales et réclamer le départ du président Milosevic ne forment pas un mouvement homogène. On ne peut que le déplorer pour les démocrates serbes.

Il y a d'une part les étudiants, qui ont pris la tête de la contestation, et d'autre part des partis politiques d'opposition regroupés dans la coalition Ensemble qui est loin de présenter un front uni. Parmi ses dirigeants, on trouve d'anciens chauds partisans du nationalisme grand-serbe, comme l'écrivain Vuk Draskovic, chef du Mouvement du renouveau serbe, qui a fait de la prison dans les années 80 justement pour ses « excès » de langage.

Le numéro un du Parti démocrate, Zoran Djindjic, qui semble actuellement « chouchouté » par les Occidentaux, n'a pas non plus un passé très flatteur. Il fut jadis un grand admirateur de Vojislav Seselj, le leader d'une extrême droite guerrière, aux côtés de qui Slobodan Milosevic fait figure de modéré. Vesna Pesic, enfin, est sans doute la personnalité la plus respectable de la coalition. Son opposition à la guerre en Croatie, puis en Bosnie, est authentique et date de la première heure – ce qui laisse planer le doute, dans l'esprit de nombreux Serbes, sur son attachement à « la patrie ».

Lors des précédentes vagues de contestation, en 1991 et 1993, M. Milosevic et son épouse Mira Markovic, qui exerce une réelle influence politique – au point que les manifestants les comparent au couple Ceausescu... –, avaient employé la manière forte pour venir à bout des rébellions. Cette fois, le pouvoir a choisi la « tactique de l'épuisement » pour tenter de sortir de l'impasse. Autre différence : la contestation est beaucoup plus massive, et ne se limite pas comme avant à la capitale. Gageons que le régime aurait déjà recouru à la force si l'Union européenne et surtout les Etats-Unis n'avaient pas mis le holà et menacé de rétablir quelques sanctions économiques.

Dans le marasme que connaît aujourd'hui le pays, après des années de guerre dont ils sont les principaux responsables, la plupart des Serbes ont le sentiment d'être un peu les « parias » de l'Europe. Les étudiants qui défilent dans les rues de Belgrade, et qui pour partie ont été d'anciens défenseurs de Milosevic, crient aujourd'hui leur soif de mener une vie normale dans un Etat de droit, aussi démocratique puisse-t-il être dans les Balkans. Le malheur est que leur combat et leurs légitimes aspirations ne bénéficient toujours pas de relais politiques solides.

Sans anticiper l'issue de la crise actuelle – de nouvelles élections municipales, un compromis, sans exclure un sanglant affrontement ? –, il faut reconnaître que l'opposition, mal organisée, sans programme commun ni véritable chef, n'est pas aujourd'hui en mesure de fournir une alternative au « gang rouge » dénoncé à Belgrade.

Sera-t-elle mieux préparée lors de l'élection présidentielle de 1997 ? On ne peut que le souhaiter. Les dissidents serbes se lamentent sans cesse : « *Ah, si nous avions un Vaclav Havel...* »

La dompteuse

par Ronald Searle



Une tartine à la main

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

TANDIS QUE je trace ces mots, et que vous les lisez (les deux moments se rejoignent, dans la monotonie de la vie au large), une spatule plastique de dix-huit mètres de long dévale, à trente à l'heure, des vagues hautes de cinq étages, menacée à tout instant par une déferlante ou un bloc de glace, aussi argentés que la mer est noire ; et à l'intérieur, à la lueur verdâtre des cadrans électroniques, un fou de trente-sept ans écoute craquer son gréement, les yeux rougis par le sel et l'insomnie, une tartine beurrée à la main, en bon Granvillais...

Si Christophe Auguin ne lève pas le pied, du côté des îles Kerguelen, c'est pour rester en tête, pour creuser l'écart que ne tarderait pas à réduire une avarie ou un calme au retour dans l'Atlantique sud, mais aussi pour donner moins de prise à la tempête antarctique, et parce que, tout simplement, il ne peut guère freiner l'allure de ce toboggan en délire...

Qu'allait-il faire dans cette galère ? La question que se pose tout Terrien, ce Normand a appris à l'ignorer, depuis vingt ans qu'il se dépasse lui-même, avec les copains du Cotentin, puis dans la solitaire du *Figaro* (1986) et deux tours du monde (1990, 1994). Un baccalauréat de technologie, cela prépare à bricoler les instruments de pointe qui équipent les voiliers de compétition. Un père prof de gym et les pièges de la navigation en Manche, cela aide à trouver dans le sport extrême une raison de vivre. Si j'évoque ce nouveau Tabarly, aussi râblé et laconique que son devancier, c'est qu'il ajoute à ses talents une qualité qui, autrefois, allait avec le sens marin et qui s'est perdue : au risque de décevoir ses parrains (alias *sponsors*), il refuse les simagrées du vedettariat. Sa morale : « *Estimez-moi si je le mérite, mais ne comptez pas sur moi pour mettre en scène mes états d'âme ou mon dernier empannage par force onze !* » Ainsi s'explique que, du vainqueur d'hier et du meilleur d'aujourd'hui, on ne parle guère, qu'on l'ignore presque. Jusqu'à ce qu'il « casse » : secret espoir de l'information-sensation.

Je n'ai rien contre Isabelle Autissier. Mais qu'on en sache plus sur elle que sur Auguin, qu'elle monopolise les journaux et les ondes devrait ouvrir les yeux et les oreilles sur un phénomène au moins aussi neuf et intéressant pour le grand public que les mâts en carbone ou les quilles pivotantes. Je veux parler des performances fictives que les critères et combines médiatiques ont substituées à la réalité vécue.

Autissier a pour elle d'être une femme, d'avoir fait naufrage en 1994, d'avoir de la malchance (safran brisé), du panache (elle est repartie de Capetown, bien que disqualifiée), bref de fournir de la *story*, de l'Audimat, et de les livrer elle-même, par contrat : toutes choses sans rapport évident avec les règles d'une course autour du monde, mais inégalables sur le plan de l'évasion et de l'héroïsme par procuration, la seule chose qu'attendent les annonceurs publicitaires, donc « les gens », coco !...

Les défis nautiques du prochain siècle, après l'Everest du « Vendée Globe », on peut déjà les prévoir. L'escalade technique et financière conduira à faire virer le pôle Sud, cette vulgaire bouée, par des voiliers-robots sans plus de pilote à bord que les sondes sur Mars. Si l'engin se perd en route, on parlera savamment des écarts entre « *faisabilité* » et « *fiabilité* ». S'il rentre à bon port, la Bourse saluera l'aboutissement de l'idéal libéral : pousser la flexibilité-précarité jusqu'à se passer de l'homme, ce boulet irresponsable, creuseur de déficits sociaux. Quant aux besoins du bon peuple en diversions, en belles histoires, en émotions tarifées, on trouvera toujours une maman pour les satisfaire en racontant sur le quai d'arrivée les premiers chavirages du constructeur quand il avait six ans et pour écraser une larme d'un poing furtif au journal de 20 heures.

J'oubliais : on assure qu'un squale goulu aurait dévoré la balise d'un concurrent, et que les satellites le suivraient à la trace en train de croiser quelque part au sud de l'Afrique, à deux noeuds de moyenne, cool ou, pour parler français, peinard. A quand le récit complet, exclusif et cher payé de ses chasses aux abysses, de ses amours, de ses « repères dans la vie » ?

Il nous restera à entrer dans le troisième millénaire, tout fiers de ce progrès décisif sur la banale et gênante vérité : le triomphe de l'événement virtuel, sponsorisé, censitaire, du « signal fort » au plus offrant.

DANS LA PRESSE

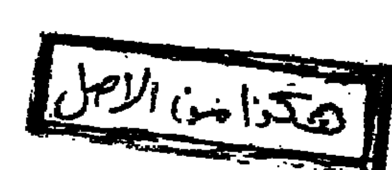
FRANCE-INTER
Dominique Bromberger

■ Les dirigeants allemands font remarquer en privé qu'ils n'étaient pas les premiers demandeurs de la monnaie unique. Ils soulignent qu'ils ne l'ont acceptée qu'à condition qu'elle soit aussi forte que le mark. Tout cela est bel et bon, mais les partenaires européens de l'Allemagne souffrent. Leurs opinions supplient qu'on allège leur fardeau, ou qu'on étale la charge dans le temps, elles s'irritent de voir de nouvelles conditions sans cesse ajoutées par les ministres allemands comme si ceux-ci, au fond, ne voulaient pas abandonner le mark. Dans les jours qui viennent, le chancelier Kohl devra faire un choix : ou tenter de passer en force quitte à asphyxier ses partenaires, notamment français, qui sont à bout de souffle, ou imposer à ses ministres une manière de voir moins autoritaire.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Selon qu'on les voit d'un côté ou de l'autre, les « *privilèges* » de telle ou telle catégorie apparaissent comme un passe-droit ou comme une béquille nécessaire. Cela vaut pour la déduction fiscale de certains métiers, dont celui de journaliste, comme du régime de chômage des artistes intermittents. Certains cas relèvent du privilège, d'autres de la survie : comment les départager ? Ni une suppression simple ni le statu quo n'y arriveront, puisqu'ils ont en commun de vouloir ignorer la complexité de la réalité créée au fil des ans. Il faudrait pour cela imaginer des réformes qui ne consistent pas principalement à mettre des gens à la « réforme ».





FINANCE Le nombre et la taille des opérations de fusion-acquisition *ont nettement augmenté* au cours des derniers mois. Du coup, dans un marché en croissance de plus de 50 %, les banques *d'affaires ont* engrangé des commissions records en France en 1996. Les grandes restructurations sectorielles, les décroisements de participations, le souci de *maximiser la valeur boursière des* groupes ont marqué l'année et laissent espérer une année 1997 encore faste. ● LA FUSION AXA-UAP va peser très lourd dans les classements 1996, où les banques étrangères, et surtout Goldman Sachs, s'affirment en bonne position. Lazard, toutefois, défend son rang, tout comme Paribas et Rothschild. ● LES PRIVATISATIONS n'auront pas été, cette année, une source de revenus pour les banques d'affaires, déçues par l'échec des opérations Thomson et CIC.

Les banques d'affaires étrangères s'imposent en France

Les opérations de fusion-acquisition se sont multipliées au cours des derniers mois, assurant des commissions record aux banques-conseils. Si les français Lazard et Rothschild résistent, Goldman Sachs, Morgan Stanley, JP Morgan et Merrill Lynch s'implantent solidement

UNE FUSION historique, de grandes restructurations sectorielles, des reclassements de participations, une scission : l'année 1996 se termine bien pour les banques d'affaires. Selon les statistiques d'IFR Securities Data pour 1996, arrêtées début décembre, les opérations de fusion-acquisition avec un acquéreur ou une cible français auraient atteint 49 milliards de francs, soit 50 % de plus qu'en 1995. Toutes les banques, ou presque, avouent avoir engrangé un montant record de commissions.

Et ce malgré une concurrence acharnée ! *« Personne n'y croyait vraiment dans le marasme du début de l'année »*, remarque Jean-Laurent Bellue, directeur central au Crédit commercial de France.

« Nous sommes sortis du creux dans lequel nous étions depuis deux ou trois ans », confirme Georges Chodron de Courcel, *directeur général* délégué de la BNP. Dans l'industrie comme dans les services, les groupes se recentrent sur leurs métiers de base, une tendance lourde, qui promet encore de belles opérations en 1997.

Les banques étrangères apparaissent en première ligne. Y compris dans les opérations franco-françaises, et pas seulement sur les transactions dites transfrontières. Pour sa prise de contrôle de l'UAP, AXA ne s'est pas contenté de faire appel à Paribas mais aussi à Goldman Sachs, qui figurera cette année dans le haut des palmarès de fusions et acquisitions. Claude Bébéar, le patron d'AXA, était soucieux de s'assurer que l'opération serait bien comprise par les investisseurs américains, son groupe *étant désormais* coté à New York. La banque d'affaires américaine a tissé de solides liens avec ce grand client français, qu'elle a conseillé pour son entrée en Bourse à New York ou pour ses opérations en Australie.

ADAPTATION AU MARCHÉ

« AXA-UAP n'est pas un exemple isolé, souligne Sylvain Hefes, directeur *général de Goldman Sachs à* Paris, *les banques anglo-saxonnes étaient présentes sur plusieurs autres opérations majeures de restructuration du secteur bancaire l'an dernier. »* Avec succès dans le cas du rachat de la Banque Indosuez par le Crédit agricole, respectivement conseillés par Morgan Stanley et Goldman Sachs, ou encore dans celui du rapprochement du Crédit local de France (*conseillé par* Rothschild et Cie) et du Crédit communal de Belgique (conseillé par Morgan Stanley). Avec un peu moins de brio dans le cadre de la privatisation du CIC, où SBC Warburg conseillait l'Etat et JP Morgan le GAN, qui avait également appelé Rothschild et Cie à la rescousse. Dans le secteur de la distribution, Deutsche Morgan Grenfell était en première ligne pour mener l'OPA d'Auchan sur Docks de France. Même dans le très sensible secteur de la défense, les banques étrangères *confirment* leur position : dans l'opération Thomson, JP Morgan a conseillé Alcatel Alsthom et Morgan Stanley le groupe Lagardère. Les grandes maisons étrangères, notamment *américaines*, investissent depuis plusieurs années en France, faisant tout pour s'adapter au marché. C'est une figure emblématique de l'*establishment* parisien, Jacques Mayoux, ancien président de la Société *générale, qui dirige Goldman Sachs* à Paris, avec le seul associé-gérant français de la banque, Sylvain Hefes, ex-Rothschild et Cie. Les *équipes de Morgan Stanley*, JP Morgan, Merrill Lynch, Lehman, *Deutsche Morgan Grenfell* ou SBC Warburg ont également été recrutées en France.

Leur percée confirmée en 1996 profite également de l'émergence de tendances assez nouvelles en France, comme la conversion des *grands groupes à une règle d'or* des marchés anglo-saxons : la priorité accordée à la valorisation de l'investissement de l'actionnaire. Ou *comme le débouclage des participations croisées qui alimente* un pan important du fonds de commerce des banques d'affaires : les négociations de blocs d'actions.

Cette « excellence » des banques étrangères ne signe pas pour autant la fin des banques d'affaires *françaises, et notamment des plus* ciblées sur ce métier, comme Lazard ou Rothschild et Cie, qui ont su s'internationaliser. *« Le marché s'ouvre, mais Lazard garde une position très forte »*, reconnaît un banquier étranger. Certes, le milieu fait *ses choux gras des tensions entre* associés-gérants et des frictions entre deux générations, celle de Michel David-Weill et celle d'Edouard Stern, son gendre. On souligne l'absence de Lazard dans l'opération Crédit agricole-Indosuez, alors qu'elle avait conseillé la « banque verte » lorsque celle-ci s'était intéressée à la BFCE.

Mais la maison du boulevard *Haussmann, représentée dans 30 %* des conseils d'administration des quarante premières sociétés cotées, n'a pas perdu en efficacité. Si *certains lui reprochent des conflits* d'intérêt – elle comptait par exemple un administrateur à l'UAP et un chez AXA, ce qui a failli, dit-on, lui coûter sa participation à l'opération –, elle continue à figurer dans le peloton de tête. Et participe *toujours aux innovations :* c'est elle qui a conseillé le groupe Chargeurs dans sa scission entre industrie (Chargeurs international) *et communication (Pathé), la première opération de ce type en* France.

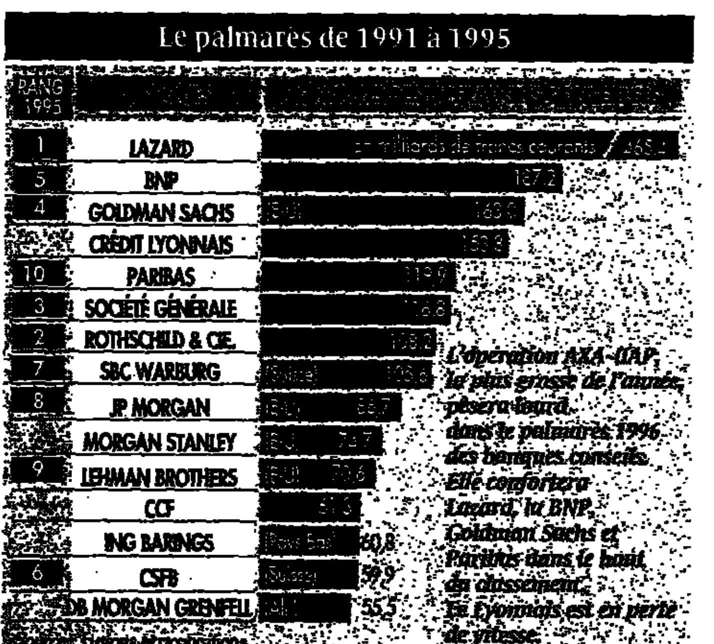
Les banques françaises plus généralistes refusent d'être en reste. Paribas se félicite ainsi d'avoir fait une très bonne année. L'établissement est le seul intervenant fran*çais à révéler le montant des* commissions générées par le métier de conseil : 150 millions de francs au premier semestre. En 1997, son seul rôle de conseil de l'Etat dans la privatisation de France Telecom, avec Deutsche *Morgan Grenfell – les conseils de* l'entreprise étant Merrill Lynch, la Banexi (banque d'affaires de la BNP) et Lazard –, devrait lui rapporter 300 millions, selon un analyste.

Certes, la banque a été surtout présente dans des opérations impliquant des groupes qui lui sont liés : cession de Poliet à Saint Gobain, de la Banque Ottomane ou *OPA sur la Compagnie de* navigation mixte. Mais ses équipes mettent en avant d'autres mandats, comme ceux de conseil de l'Etat *et de la Caisse des dépôts* dans l'opération Crédit foncier, des AGF pour la cession de la Fourmi immobilière à Sefimeg, de L'Ecureuil sur la privatisation du CIC ou de Dassault dans le projet de fusion avec Aerospatiale.

Chez Indosuez, Gilles de Margerie, associé gérant d'Indosuez Capital, reconnaît que son département a une taille plus modeste, mais espère *grossir avec l'appui du Crédit* agricole, son nouvel actionnaire. Quant aux banques commerciales, elles multiplient les recrutements. La BNP, qui cherchait à remplacer Patrick Soulard, parti à la Société générale, vient de placer à la direc*tion générale de la Banexi* Pierre Mariani, ex-directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy au budget.

La Société générale, quant à elle, *s'est réorganisée en mettant en* place des *senior bankers* à l'américaine. Comme la BNP ou le CCF, *elle gère les opérations moyennes* venant du réseau, mais récolte aussi le fruit des bonnes relations qu'elle entretient avec ses grands *clients. Même le Crédit lyonnais* peut se vanter de terminer l'année avec une opération remarquée : la cession de la compagnie d'eau de Saint-Gobain, la Cise, au groupe Bouygues.

Sophie Fay



Les grandes opérations

● **Rachat d'Indosuez par le Crédit agricole** (mai) : dans cette *opération de 12 milliards de francs*, le vendeur a été conseillé par Morgan Stanley, l'acheteur par Goldman Sachs.

● **Rapprochement entre le Crédit local de France et le Crédit communal de Belgique** (juillet) : les deux groupes (35 milliards de *capitalisation) ont été conseillés* respectivement par Rothschild et Cie et Morgan Stanley.

● **OPA d'Auchan sur Docks de France** (juillet) : dans la deuxième opération de 1996 par son ampleur (20 milliards de francs), l'acheteur a *été conseillé par Deutsche Morgan* Grenfell et la Société *générale* ; la société achetée a été conseillée par Banexi et Goldman Sachs.

● **Fusion AXA-UAP** (novembre) : pour l'opération de l'année (plus de 47 milliards de francs), AXA a été conseillé par Paribas et Goldman Sachs, l'UAP par la Banexi et Lazard, avec une évaluation de JP Morgan.

● **D'autres opérations** ont marqué l'année : cession de Poliet par Paribas à Saint-Gobain (avec Paribas, la BNP et Lazard comme conseils), cession de MGM par le CDR à *Gen Star Pictures* (avec Lazard et JP Morgan), fusion Canal Plus-Nethold (avec Rothschild et Cie et Lehman), rachat de 28 % de Valeo par la CGIP (avec JP Morgan, Rothschild et Cie et Paribas), rapprochement Adia-Ecco (avec CSFB et Lazard).

Des privatisations décevantes

EN 1996, les opérations de privatisation n'auront *pas été une manne pour les banques d'affaires*. Peu d'offres publiques de vente ont eu lieu, à l'exception de celle des AGF. Ces opérations de marché, qui reprendront sans doute l'an prochain avec la privatisation de France Télécom, *sont les plus rentables*. Les cessions de gré à gré sont souvent moins rémunératrices, surtout pour les banques conseils de l'Etat, qui, concurrence oblige, acceptent de tirer leurs prix, espérant se rattraper sur la notoriété de l'opération.

Il n'est guère difficile d'imaginer l'amertume des banquiers d'affaires lorsqu'une opération de ce type *n'aboutit pas dans les temps. Les privatisations* de Thomson et du CIC, toutes deux suspendues, risquent de rester dans les annales. Une situation très inconfortable pour les équipes de Rothschild et Cie, conseil du Trésor *pour la privatisation de* Thomson, ou pour celles de SBC Warburg, conseil de Bercy pour la cession du CIC. *« Dans ces opérations, nous sommes le conseil du Trésor, et pas de l'Etat »*, rappelle un banquier, déçu d'avoir à assumer l'échec d'une transac*tion dans laquelle l'influence de la banque – voire de* la direction du Trésor – se révèle *in fine* assez limitée. Quant aux banques conseillant la société privatisable ou ses éventuels acquéreurs, leur situation n'est guère *plus confortable. La longue mobilisation de* leurs équipes peut les rendre moins réactifs sur d'autres opérations.

Les banques conseils ont été plus chanceuses sur les plus petites opérations. La Compagnie financière Edmond de Rothschild a assisté le Consortium de réalisation dans la cession de la SDBO et vient d'être *mandatée par les banques régionales du CIC pour* proposer de nouvelles solutions pour la privatisation, après suspension de la précédente procédure. SBC Warburg et la Banexi, conseils dans la privatisation de gré à gré de Bull se félicitent, de leur côté, d'avoir réussi à boucler la première tranche de l'opération.

S. F.

M. Arthuis pourrait donner un nouveau sursis au Crédit foncier

C'EST SANS RECETTE miracle que le ministre de l'économie, Jean Arthuis, *devait se présenter*, mardi 10 décembre en fin d'après-midi, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale pour faire le point sur la situation du Crédit foncier de France (CFF). Dire que le plan destiné à trouver une issue à la crise *que traverse depuis plus d'un* an cette institution a totalement échoué serait pourtant inexact : la « nationalisation » du CFF, qui permet à l'institution d'avoir un actionnaire de référence, est un succès. L'OPA lancée, pour le compte *de l'Etat, par la Caisse des dépôts* a recueilli 90,54 % des actions.

Pour 2,4 milliards de francs, l'institution est *désormais* clairement une *entreprise publique*. La responsabilité du gouvernement sur son avenir est maintenant affichée. La garantie *de l'Etat sur la dette* obligataire de 280 milliards de francs de l'institution est de ce fait réaffirmée. L'essentiel est *préservé* : la place *financière* de Paris n'a plus à craindre pour sa sécurité.

Le plan pourrait en rester là, pour l'instant. *La réunion qui s'est déroulée* lundi en fin d'après-midi entre les syndicats du Crédit foncier et le cabinet de M. Arthuis – celui-ci assistant au sommet franco-allemand – le laisse présager. Forts d'un résultat semestriel de plus de *400 millions de francs et du soutien* qu'ils ont recueilli auprès de nombreux parlementaires, les salariés du Foncier refusent le démantèlement de l'institution. *Si des points* d'accord se sont dégagés au cours de l'entretien à Bercy – comme la nécessité d'adosser le Foncier et *d'adapter les effectifs au volume de* la production des prêts –, les syndicats ont réaffirmé leur hostilité à la reprise de leur établissement par le *Crédit immobilier de France. C'est* pourtant le seul candidat déclaré.

MAINTIEN À FLOT

Depuis le début de l'année, chacun sait que l'institution ne peut survivre seule. En supprimant, à l'automne 1995, les prêts à l'accession à la propriété (PAP) au profit des prêts à taux zéro, le gouvernement a ôté au CFF l'essentiel de son fonds de commerce. Ses activités concurrentielles ne lui permettent pas de faire face à ses frais de structure. Pourtant, la manne que constituent ses commissions sur le stock de PAP qu'elle détient pourrait, *quelque temps au moins*, la maintenir à flot. Les syndicats plaident donc pour un sursis d'un an. Celui-ci pourrait leur être accordé. *Le Crédit immobilier de France* avait fait savoir le mois dernier qu'en l'absence, d'ici au 15 décembre, d'un *signe clair de la part* du gouvernement en leur faveur, il pourrait retirer son offre de reprise, qui comprend le stock des PAP et 1 500 employés sur les 3 500 que compte le Foncier. Christian Noyer a tenu à préciser que cette date n'engageait en aucune manière le gouvernement, qui poursuivait son propre calendrier. A quelques détails près.

Le plan initial prévoyait la fin de *l'ensemble de la procédure pour la* fin de l'année. Les multiples obstacles qui ont jalonné la mise en oeuvre du plan Arthuis ont remis en *cause cet objectif. De fait, le projet* de loi instituant la création d'une caisse nationale du Crédit foncier, qui devait reprendre les *actions du* CFF acquises par la Caisse des dépôts, est reporté *sine die*. La Caisse des dépôts va donc se trouver malgré elle détentrice du capital de l'institution plus longtemps que prévu. Les syndicats sont sur le point de *gagner* la première manche contre Bercy. Cela ne résout pas le problème sur le fond. De quoi va vivre le Crédit foncier *jusqu'à l'arrivée d'un repreneur, s'il* existe ? Où va-t-on trouver les quelque 5 milliards de francs de recapi*talisation qui lui sont nécessaires ?*

La décision de Jean Arthuis, fin juillet, de ne pas se livrer, comme dans d'autres cas, à de l'acharnement thérapeutique sur le Crédit foncier avait *été* saluée par l'ensemble de la communauté bancaire *comme courageuse. Elle s'est trans*formée au fil des semaines en une nouvelle démonstration de l'incapacité de l'Etat à *gérer les sorties de* crise.

Babette Stern

1996, année meurtrière pour le transport aérien

SANS MÊME prendre en compte les attentats, l'année *1996* va se terminer par une triste performance pour le transport aérien. Avec 18 accidents et 1 288 morts recensés *début octobre, selon les chiffres* communiqués par le constructeur américain Boeing, le record du plus grand nombre de morts est d'ores et déjà battu. Depuis 1985, le nombre annuel des victimes de l'air avait toujours été inférieur au millier. *Un chiffre dépassé en raison de* plusieurs accidents spectaculaires qui ont émaillé la chronique des faits divers aériens cette année. Le dernier en date est la collision, *près* de New Delhi, entre un appareil de la Saudi Arabian Airlines et un *avion de la Kazakhstan Airlines, qui* a fait 349 morts.

Paradoxalement, le transport aérien n'a pourtant jamais *été* aussi sûr. Avec deux accidents pour un million de départs, contre vingt accidents au début des années 60, voler reste *infiniment moins* dangereux que de se déplacer en automobile. En France, la route continue de faire environ plus de 8 000 morts par an. Les accidents d'avion continueront pourtant d'attirer l'attention, conséquence directe du succès *du transport aérien*, dont la croissance s'élève à plus de 5 % par an.

Les constructeurs d'avions appréhendent la hausse – mathématique – des accidents au cours des prochaines années. Boeing estime que le nombre de morts pourrait doubler d'ici à 2015, tandis que le nombre des décollages passerait d'environ 15 à 30 millions par an et le nombre de passagers transportés de 1,5 à 3 *milliards*. *« L'effet psychologique de l'annonce d'un accident d'avion par semaine pourrait être désastreux sur le transport aérien »*, prévient Paul Russell, ingénieur en chef de la sécurité aérienne chez Boeing.

> **Boeing a calculé que 64 % des accidents ayant une origine connue étaient imputables à l'équipage**

Les constructeurs réfléchissent donc aux moyens de réduire la sinistralité, qui a atteint un plancher depuis le début des années 70, et à l'introduction de nouveaux types d'appareils. L'analyse des causes *d'accidents fait ressortir l'importance* du facteur humain dans les catastrophes. De 1959 à 1995, Boeing a calculé que 64 % *des accidents* ayant une origine connue étaient imputables à l'équipage de l'avion. 16 % résultaient d'une origine mécanique, 3 % d'un problème de maintenance, 5 % des conditions atmosphériques et 5 % d'une défaillance du contrôle aérien. Les phases d'approche et d'atterrissage, qui re*présentent en moyenne 4 % du* temps de voyage, concentrent à elles seules 50,1 % des accidents. Là encore, la responsabilité de l'équipage est prépondérante puisque, selon Boeing, elle explique 77,8 % des accidents.

Partant du *constat que le pourcentage* d'accidents est encore cinq fois plus élevé pour les compagnies aériennes non occidentales (les accidents impliquant des appareils fabriqués dans l'ex-URSS ne sont pas comptabilisés dans les statistiques *en raison du manque* de fiabilité des données historiques), Boeing et Airbus redoublent leurs efforts de formation à l'attention des pilotes et des contrôleurs *aériens* des pays les plus sensibles. Les deux constructeurs ont ouvert des centres de for*mation en Chine*, pays *qui enregistre* l'un des taux d'accidents les plus élevés. L'apprentissage de l'anglais, langue internationale utilisée par le contrôle aérien, n'est pas le moindre des objectifs. Les accidents d'American Airlines en Colombie en 1995, *de China Northern en 1993 ou* encore d'Avianca en 1990 ont tous eu pour origine un problème de compréhension entre les pilotes et les contrôleurs aériens.

Christophe Jakubyszyn

Vers un règlement amiable entre General Motors et Volkswagen

Le président du groupe allemand a publiquement exprimé ses regrets pour l'affaire Lopez, satisfaisant ainsi une des exigences posées par le constructeur américain

APRÈS PLUS DE TROIS ANS de guerre, General Motors et Volkswagen pourraient finalement parvenir à un règlement à l'amiable de l'affaire Lopez. Le groupe américain avait posé plusieurs conditions pour un règlement extrajudiciaire, dont la présentation, par la direction de Volkswagen, d'excuses publiques.

Lundi 9 décembre au soir, Ferdinand Piëch, le président du groupe allemand, a fait un geste dans ce sens : il a exprimé publiquement ses regrets pour l'affaire Lopez sur la chaîne de télévision publique ARD. *« Ces ennuis qu'éprouvent les deux parties, cela me désole »*, a-t-il déclaré, avant de poursuivre. *« Mais je n'avais pas conscience d'une injustice dans cette affaire. »*

On est toutefois loin des excuses en bonne et due forme réclamées par Detroit. Le directeur de la communication du groupe Volkswagen avait déclaré, le 4 décembre dans un entretien accordé au quotidien allemand *Bildzeitung*, que des excuses n'étaient pas envisageables : *« Cette exigence est un truc juridique et serait une forme d'aveu. Nous ne voulons pas en venir là. »*

Le constructeur américain et sa filiale allemande Opel ont déposé deux plaintes contre leur concurrent allemand, l'une en Allemagne, l'autre aux Etats-Unis, pour espionnage industriel et conspiration criminelle. Elles reprochent à Volkswagen d'avoir embauché, en 1993, le vice-président de General Motors, José Ignacio Lopez de Arriortua et d'en avoir fait son directeur des achats et de la production, alors même que celui-ci avait, en quittant General Motors, emporté avec lui 8 000 pages de documents confidentiels.

Dans la voie d'un règlement à l'amiable, une première étape avait été franchie, le 29 novembre, avec la démission de M. Lopez de ses fonctions. Selon le quotidien allemand, *Bild*, l'homme d'affaires espagnol aurait touché 11 millions de marks (37 millions de francs) de compensations financières pour son départ. M. Lopez envisagerait de se mettre à son compte et de travailler pour Volkswagen, ce que General Motors ne voit pas d'un bon oeil. Le premier constructeur mondial demande également le limogeage des sept collaborateurs de M. Lopez qui l'avaient suivi chez Volkswagen en 1993.

> Les deux constructeurs auraient aussi évoqué la possibilité d'une stratégie commune en matière d'achats ou d'alliances

Enfin, dernière exigence américaine, le versement de dommages et intérêts. Selon Opel, les dommages subis représentent entre 500 millions et 1 milliard de marks (entre 1,7 et 3,4 milliards de francs). Les deux groupes étudient actuellement plusieurs solutions.

Lundi soir, M. Piëch a déclaré que Volkswagen pourrait s'engager à acheter des pièces, notamment des câbles électriques et des batteries, à General Motors et à sa filiale Delphi, premier équipementier mondial. Il a évoqué un montant d'achats annuels de plus de 100 millions de marks. C'est à peu près ce que Volkswagen dépensait chez General Motors avant l'affaire Lopez. Les deux constructeurs auraient aussi évoqué la possibilité d'une stratégie commune en matière d'achats, d'alliances internationales ou de la création d'une usine conjointe de fabrication de moteurs dans un pays du tiers-monde.

En trois ans et demi de bons et loyaux services chez Volkswagen, M. Lopez – que les équipementiers automobiles appellent *« l'inquisiteur »*, *« l'étrangleur »*, ou *« le tueur de coûts »* – aura eu le temps de marquer de son empreinte le groupe allemand, et de participer à son redressement.

En sabrant dans les dépenses d'abord : il aurait réussi à faire économiser au groupe 17 milliards de marks et à faire baisser ses prix de revient de 15 %. M. Lopez s'est fortement attaqué à la productivité des usines Volkswagen. Celles-ci sont désormais mises en compétition pour obtenir la production d'un nouveau modèle, ce qui les oblige à faire des efforts si elles veulent voir leur avenir assuré.

Dernière innovation de M. Lopez : la conception d'usines modulaires où les fournisseurs viennent participer à la chaîne d'assemblage, non seulement, avec leurs sous-ensembles, mais aussi, avec leurs ouvriers et leurs machines. La première expérience dans ce domaine se déroule actuellement en République tchèque, dans une usine Skoda. A Resende, près de Rio de Janeiro, une autre usine conçue sur ce modèle produit des bus et des camions.

Virginie Malingre avec Philippe Ricard à Cologne

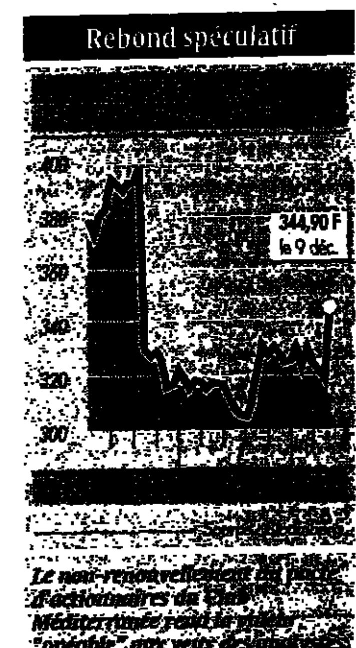
Le Club Méditerranée est soumis à la pression de ses actionnaires

La rupture du pacte qui scellait le capital relance les spéculations sur une OPA

Le titre Club Méditerranée a vivement progressé, lundi, à la Bourse de Paris. Depuis fin octobre, l'annonce d'un second semestre plus mauvais que prévu l'avait fait chuter. En dénouant le pacte qui les liait vendredi 6 décembre, les cinq principaux actionnaires ont ouvert la porte à tous les scénarios, y compris l'entrée en force d'un repreneur.

L'ACTION du Club Méditerranée a nettement progressé, lundi 9 décembre, à la Bourse de Paris. L'annonce de la dénonciation du pacte d'actionnaires (*Le Monde* daté 8-9 décembre) a relancé les spéculations sur une recomposition du capital du groupe de loisirs, et une éventuelle offre publique d'achat (OPA). Le titre a terminé la séance sur un gain de 8,8 % à 334,90 francs avec des échanges portant sur 138 000 titres, soit 1 % du capital.

A la veille du week-end, la Caisse des dépôts, la Compagnie financière Benjamin et Edmond de Rothschild, Exor (groupe Agnelli), Nippon Life et Rolaco (société de participations à capitaux saoudiens) ont annoncé qu'ils mettaient fin au pacte d'actionnaires qui les liait depuis 1990. Au terme de ce pacte, ceux-ci ne pouvaient détenir plus de 13 % du capital chacun, mais bénéficiaient d'un droit de préemption. Les membres du pacte, qui totalisaient 35 % des droits de vote, disposaient d'une minorité de blocage leur permettant de refuser certaines décisions.



Le non-renouvellement du pacte d'actionnaires du Club Méditerranée rend le groupe "opéable" aux yeux des analystes.

LTU BIEN PLACÉ

Mais ce qui dans une autre entreprise aurait pu passer comme une évolution normale de l'actionnariat ressemble aujourd'hui à un avertissement lancé par les actionnaires aux dirigeants. Exor, actionnaire le plus puissant du Club avec 13 % du capital, détient une participation jugée par les analystes *« trop petite ou trop grande »*. Si, comme l'affirmait la direction du Club vendredi, *« les actionnaires ont indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention de se désengager du capital »*, il n'est pas absurde de penser que certains d'entre eux vont pouvoir monter en puissance, alors que le pacte figeait leur participation. Cela pourrait être le cas d'Exor. Les analystes voient mal la holding du groupe Agnelli jeter l'éponge maintenant, après avoir renforcé sa participation au prix fort.

La Caisse des dépôts, qui détient 7,3 % du capital, n'a pas, pour sa part, vocation à augmenter sa particiaption. La Caisse a toujours été un actionnaire de long terme, et reste peut-être le véritable allié du Club. Certains analystes imaginent que si le groupe de loisirs faisait l'objet d'une offre publique d'achat (OPA), la maison de la rue de Lille pourrait apporter ses titres à un « chevalier blanc », de préférence français.

Si l'on a souvent cité le groupe hôtelier Accor – qui détient déjà 2,3 % du Club – comme repreneur potentiel, les analystes du secteur citent plus volontiers le voyagiste allemand LTU, avec lequel la complémentarité des métiers serait plus évidente, et qui dispose des moyens financiers adéquats. Qu'on assiste aujourd'hui à la montée en puissance d'un actionnaire existant, ou à l'entrée d'un « intrus », le résultat est le même : la toute nouvelle indépendance des actionnaires de référence accentue encore la pression sur l'équipe dirigeante. Les actionnaires attendent des résultats. Dans un récent entretien à l'hebdomadaire *Tour Hebdo*, Serge Trigano reconnaissait que, s'il avait redressé la barre après les pertes historiques de 1993, le chiffre d'affaires et les résulats ne progressaient toujours pas assez rapidement. Cette année, les bénéfices du Club ne seront pas au niveau annoncé. C'est ce qui avait fait plonger le titre de 17 % le 23 octobre, avant que les rumeurs de changement de contrôle de l'entreprise ne fassent remonter son cours.

Selon un analyste, le patron du groupe a péché dans sa communication : la communauté financière aurait mieux accueilli l'annonce d'une nouvelle année difficile plutôt qu'une révision à la baisse des prévisions de résultats en cours d'année. Serge Trigano reconnaît aujourd'hui sa maladresse. Un analyste caustique estime que Serge Trigano, dont le métier est de vendre du rêve, a tout simplement été victime d'une déformation professionnelle dans sa communication financière...

François Bostnavaron

La tension s'accroît autour des discussions sociales chez EDF-GDF

FACE AU REFUS de trois organisations syndicales (CGT, CFDT et FO) de négocier sur l'emploi le mercredi 11 décembre, les directions d'EDF-GDF ont été contraintes d'annuler cette réunion plénière. Aucun nouveau rendez-vous n'a été pris. A ces « grands-messes », souvent infructueuses, se substituent désormais des rencontres informelles avec chaque organisation. L'objectif des dirigeants est de tenter de débloquer une situation figée depuis le mois de septembre et qui s'est dégradée après la remise, à la mi-novembre, d'un document sur les *« perspectives d'évolution de l'emploi d'EDF et de Gaz de France »*.

Les scénarios syndicaux font apparaître une suppression de 15 000 à 20 000 emplois dans les cinq prochaines années sur un total de 142 000 salariés. La direction, de son côté, insiste sur la création de postes par le biais de l'assouplissement des horaires. Pour cela, elle demande que l'horaire ne soit plus arrêté *« après accord avec les représentants des organisations syndicales les plus représentatives du personnel correspondant »*, comme le prévoit le statut du personnel datant du 22 juin 1946. Le nouveau texte stipule qu'au bout de trois mois de négociations infructueuses le temps de travail sera fixé par le chef d'unité, après avis du comité mixte à la production.

Cette modification de l'article 15 des statuts rencontre l'hostilité de la CGT, de FO et de la CFDT. Ces trois organisations vont s'y opposer, alors que le Conseil supérieur de l'électricité et du gaz, une instance consultative, doit étudier, le 16 décembre, un projet de décret en ce sens. Selon Jean-Louis Mathias, directeur du personnel d'EDF, *« un syndicat seul pouvait bloquer l'application d'un accord local en le contestant devant les tribunaux »* ; et cette modification est *« un élément de modernisation de l'entreprise, pour la faire évoluer »*. Si cette transformation est adoptée, le directeur du personnel estime que, *« au début de l'année prochaine, la direction sera en mesure de proposer des projets novateurs en termes d'emploi pour concilier la productivité et le développement des services »*.

Au-delà des intentions, la démarche adoptée ne semble pas la plus appropriée pour ramener la confiance dans l'entreprise. L'aspect unilatéral de la remise en question de l'article 15 ainsi que le choix de la date du 11 décembre pour organiser une réunion sur l'emploi chez EDF-GDF apparaissent pour le moins maladroits. C'est ce jour-là, en effet, que le Parlement européen doit adopter la directive européenne sur l'électricité, qui prévoit l'ouverture à la concurrence.

Dans cette perspective, les syndicats ont organisé des mouvements mardi 10 décembre, jour du démarrage de la discussion parlementaire. Mais les organisations y ont été en ordre dispersé. Si la CFTC et la CGC ne s'y sont pas associées, la CGT, syndicat majoritaire dans l'entreprise, a marqué son hostilité à cette directive en appelant à des *« arrêts de travail, des baisses de production »*. FO a demandé des *« baisses de charge d'une durée ne dépassant pas quatre heures »*. De son côté, la CFDT a envoyé une délégation fédérale à Strasbourg pour rencontrer les élus européens.

Aucun mot d'ordre commun d'arrêt de travail n'a été lancé par les trois organisations, car la précédente grève du 3 décembre n'a pas eu les effets escomptés. Le mouvement n'a été suivi que par 29,56 % des salariés, selon la direction, contre 38,8 % le 17 octobre. Dès le soir de la grève, lors d'une rencontre interfédérale mouvementée pour dresser un bilan de l'action, la CFDT accusait la CGT d'*« implication insuffisante dans les baisses de production et dans les actions »*. Chacun se séparait et décidait de poursuivre seul sa stratégie.

La CGT se concentre sur le respect des textes fondateurs de l'entreprise, qui remontent à 1946, et multiplie, dans cet esprit, les offensives sur le plan judiciaire. L'une d'elles consiste à remettre en cause des décisions prises par Edmond Alphandéry depuis son arrivée à la présidence de l'entreprise en novembre 1995. La CFDT, qui ne désespère pas de devenir l'interlocuteur privilégié de la direction en mettant l'emploi au coeur du dialogue social, se bat pour réclamer des embauches... et éviter l'apparition du syndicat SUD dans l'entreprise. FO se refuse à négocier sur l'aménagement du temps de travail tant qu'elle n'aura pas obtenu des garanties sur l'emploi. Seules la CFTC et la CGC sont prêtes à discuter sur les projets de la direction, mais ces deux syndicats sont très minoritaires.

Dominique Gallois et Frédéric Lemaître

Les décisions d'Edmond Alphandéry contestées

Le 7 janvier à 14 heures, le tribunal de grande instance de Paris se réunira à la demande la CGT qui a assigné EDF à comparaître. L'organisation syndicale conteste toutes les délibérations des conseils d'administration tenus depuis l'arrivée d'Edmond Alphandéry à la présidence de l'entreprise, en novembre 1995, concernant la délégation des pouvoirs entre le président et le directeur général. Sont visées les réunions du 4 décembre 1995, 27 septembre 1996, et 25 octobre 1996. La CGT demande de constater *« l'illégalité »* des délibérations et demande au tribunal de prononcer *« la nullité »* des résolutions qui *« violent les dipositions de la loi de nationalisation de 1946 »*.

Suisse de Ré rachète à l'INA le premier réassureur italien

LA COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCE, numéro deux mondial du secteur derrière Munich Ré, a annoncé, lundi 9 décembre, l'acquisition du premier réassureur italien, l'Unione italiana di riassicurazione (Uniorias), filiale de la compagnie d'assurance-vie INA. Le rachat devrait s'établir autour de 500 millions de francs suisses (près de 2 milliards de francs français).

Suisse de Ré prend d'abord 49 % du capital d'Uniorias, et achètera le solde fin 1997. Le réassureur suisse, qui attend une progression de 20 % de son bénéfice en 1996 (par rapport à un résultat net de 4,5 milliards de francs en 1995), a également indiqué avoir acquis 0,75 % du capital de l'INA en Bourse.

DÉPÊCHES

■ **SUEZ : la société Electrafina (groupe Bruxelles-Lambert)** a franchi en hausse le seuil des 5 % des droits de vote de la compangie de Suez dont elle détient 5,06 %, directement et indirectement, a indiqué le 9 décembre la Société des bourses françaises. Cette montée en puissance d'Albert Frère correspond aux voeux de Gérard Mestrallet, PDG de Suez.

■ **BANQUE PALLAS STERN : cinq offres ont été déposées** au tribunal de commerce de Paris pour reprendre la banque en redressement judiciaire depuis fin juin 1995. Aux trois candidats déjà connus (Merrill Lynch associée à Cargill, la Maaf avec Synactic, et Daiwa Securities avec Goldman Sachs et le fonds Blackrock) se sont ajoutés deux nouveaux dossiers : l'un présenté par Francis Lagarde, l'autre par la banque Rivaud, avec Unibail, Viel et Edouard Stern.

■ **PECHINEY : le producteur français d'aluminium** a annoncé, le 10 décembre, un accord avec le canadien Philip Environmental pour la cession de sa filiale Intsel (négoce d'acier, 660 millions de francs de chiffre d'affaires). Pechiney a annoncé le même jour la signature d'un accord avec la société britannique H. Erben pour la reprise de son activité de surbouchage (capsules, 330 millions de francs de chiffre d'affaires).

■ **SANTA FE PACIFIC GOLD : le groupe minier américain** a accepté, le 9 décembre, l'offre d'achat amicale de 2,3 milliards de dollars (12 milliards de francs) présentée par Homestake, le plus vieux groupe minier américain. Santa Fe avait refusé, la semaine dernière, la proposition de rachat du premier producteur d'or américain, Newmont Mining.

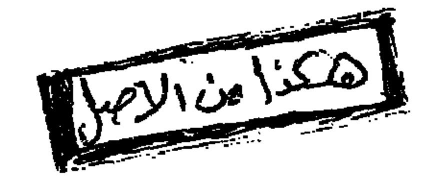
■ **PHILIPS : le groupe néerlandais** a annoncé, le 9 décembre, la vente de son unité de production de téléviseurs de Greeneville aux Etats-Unis (1 800 salariés) à la société américaine GC Capital.

■ **MONSANTO : le chimiste et pharmacien américain** a annoncé, le 9 décembre, sa scission en deux sociétés distinctes et la cession de la chimie pour se concentrer sur les biotechnologies. Cette opération s'accompagnera de 1 500 à 2 500 suppressions d'emplois dans le monde, soit 5 à 9 % des effectifs. L'agriculture, l'alimentation et la santé représentent un chiffre d'affaires de 5,3 milliards de dollars (herbicide Roundup, substitut de sucre Nutrasweet, médicaments contre l'insomnie ou l'arthrite). La chimie (nylon, fibres acryliques) a un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de dollars.

■ **INTÉRIM : cinq entreprises régionales de travail temporaire** (IPS, Elbeuf intérim, Locamet, intérim 25 et Inter Alsace) ont créé un GIE, baptisé Euristt. Ce réseau national regroupe 170 agences, réalise 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires et se classe au quatrième rang national, derrière Ecco, Manpower et Bis.

■ **TEXTILE : Henri Weil quitte la présidence** de l'Union française des industries de l'habillement (UFIH), qu'il assumait depuis cinq ans. Il sera remplacé, jeudi 12 décembre, par Philippe Adec.





■ **LA BOURSE DE TOKYO a poursuivi, mardi 10 décembre, le mouvement de reprise de la veille. Le Nikkei a gagné 218,41 points à 20 822,12 points (+ 1,06 %).**

■ **LE DOLLAR était plutôt ferme contre le yen, mardi en fin de journée à Tokyo. Il cotait 113,52 yens, contre 113,43 à l'ouverture et 113,34 à la clôture à New York lundi.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mardi 10 décembre, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 367,85-368,15 dollars contre 368,50-368,80 lundi en clôture.**

■ **LE PÉTROLE brut a reculé, lundi 9 décembre, à la suite du feu vert donné par les Nations unies à l'Irak. Le baril de brut de référence a cédé 32 cents à 25,30 dollars.**

■ **LA BOURSE DES VALEURS d'Amsterdam et la Bourse des options *vont fusionner pour devenir, le* 1er janvier 1997, l'Amsterdam Exchange (AEX).**

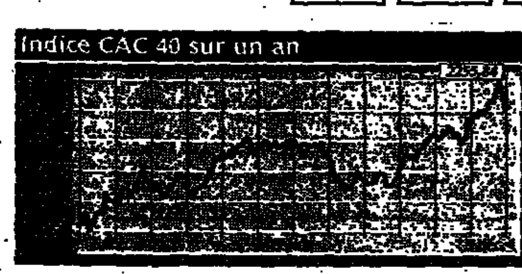
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

Paris progresse un peu

LA BOURSE DE PARIS poursuivait son mouvement de reprise mardi 10 décembre, malgré une petite détérioration du marché obligataire français. En hausse de 0,68 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,23 % à 2 261,04 points. Sur le Matif, le contrat sur les bons du Trésor à 10 ans, en hausse au cours des premiers échanges, s'effritait par la suite, abandonnant 0,08 % à 128,86.

Selon l'Insee, le moral des ménages s'est légèrement amélioré en novembre en France. Les marchés ont été rassurés par la résistance de Wall Street après les déclarations du président de la Réserve fédérale sur *« l'exubérance irrationnelle »* de la Bourse américaine. Mais cet avertissement plaide pour plus de prudence, notent les gestionnaires. Les marchés attendent des relais à la hausse du dollar des dernières semaines et à la baisse des taux à long terme pour alimenter durablement cette reprise.

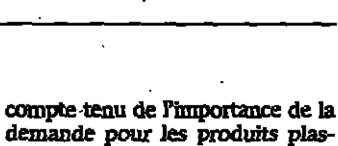


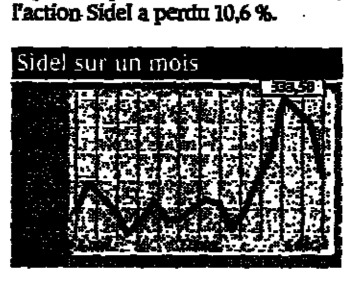
CAC 40 5 jours

Des opérateurs profitent de la *période d'habillage des bilans de* fin d'année et du vif recul enregistré la semaine dernière pour se repositionner *sur quelques* valeurs de la cote. Spir Communication *progressait de 4,1 %. Damart de* 2,6 %, et Synthélabo de 2,6 %. Christian Dior montait de 1,6 % et *Carrefour de 1,4 %.*

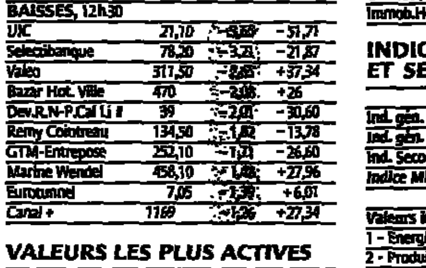
Sidel, valeur du jour

L'ACTION Sidel a regagné, lundi 9 décembre, une bonne partie du terrain perdu vendredi. Le titre du producteur de machines qui fabriquent des bouteilles en plastique a fini la séance sur une hausse de 2,2 %, à 341 francs, avec 770 000 actions échangées. Un bloc de 1 % du capital a été vendu dans la matinée à 340 francs. Selon Reuter, Paribas Capital Markets a relevé son appréciation sur la valeur, passant d'une position neutre à une recommandation à l'achat, compte tenu de l'importance de la demande pour les produits plastiques. Depuis le début de l'année, l'action Sidel a perdu 10,6 %.



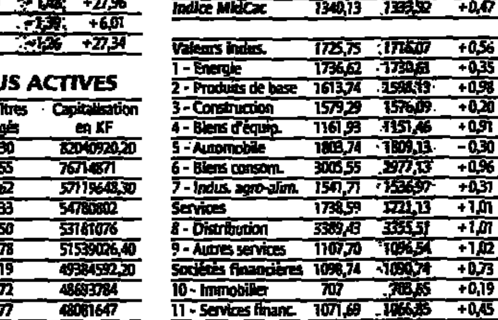


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12h30	Cours au 10/12	Var. % 09/12	Var. % 31/12
DME (Dollfus Mi)	112,50	+5,14	−43,72
Metaleurop	46,60	+4,71	+2,64
Spir Communication	500	+3,89	+11,35
Skis Rossignol	140,80	+2,77	+26,40
Damart	4110	+2,62	+5,54
Crédit National	289,90	+2,49	−19,47
Carbone Lorraine	890	+2,06	+111,90
Plastic-Omn.(Ly)	449	+2,04	+33,63
Coflexip	275,50	+2,03	+50,95
Labinal	957	+2,02	+76,24
BAISSES, 12h30			
UIC	21,10	−3,69	−51,71
Selectibanque	78,20	−3,21	−21,87
Valéo	311,50	−2,85	+37,34
Bazar Hot. Ville	470	−2,08	+26
Dev.R.N-P.Cal Li #	39	−2,01	−30,60
Remy Cointreau	134,50	−1,82	−13,78
GTM-Entrepose	252,10	−1,71	−26,60
Marine Wendel	458,10	−1,48	+27,96
Eurotunnel	7,05	−1,39	+6,01
Canal +	1169	−1,26	+27,34

VALEURS LES PLUS ACTIVES



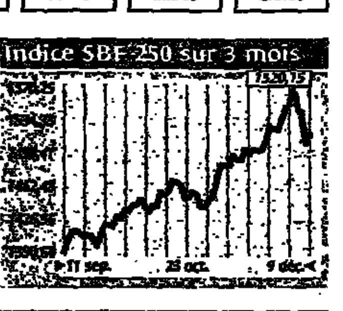
SÉANCE, 12h30	10/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
Axa	274230	82040920,20
Carrefour	23855	76714871
UAP	425762	57119648,30
Roussel Uclaf	38633	54780802
LVMH Moet Vuitton	40350	53181076
Elf Aquitaine	116378	51539026,40
Alcatel Alsthom	110719	49384592,20
Societe Generale	89172	48693784
L'Oreal	25677	48081647
Rhone Poulenc A	274038	45097331,90

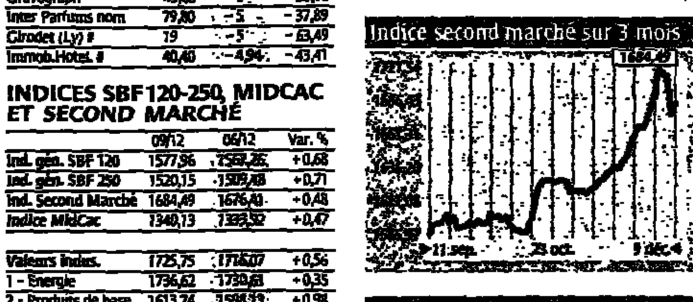
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

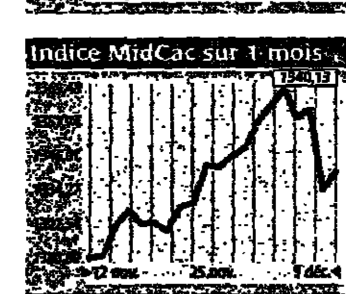
HAUSSES, 12h30	Cours au 10/12	Var. % 09/12	Var. % 31/12
Nortene #	64,05	+5	−33,28
Orgasynth	147	+5	—
Sofco (Ly)	42	+5	−61,46
SERF	115,10	+4,63	—
Devernois (Ly)	553	+4,33	+21,53
BAISSES, 12h30			
S.T. Dupont	180	−5,26	—
Gravograph	45,60	−5	−58,16
Inter Parfums nom	79,80	−5	−37,89
Girodet (Ly) #	19	−5	−63,49
Immob.Hotel. #	40,40	−4,94	−43,41

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	09/12	06/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1577,96	1568,26	+0,68
Ind. gén. SBF 250	1520,15	1509,48	+0,71
Ind. Second Marché	1684,49	1676,40	+0,48
Indice MidCac	1340,13	1333,52	+0,47
Valeurs indus.	1725,75	1716,07	+0,56
1 - Energie	1736,62	1730,61	+0,35
2 - Produits de base	1613,74	1598,19	+0,98
3 - Construction	1579,29	1576,09	+0,20
4 - Biens d'équip.	1161,93	1151,46	+0,91
5 - Automobile	1803,74	1809,13	−0,30
6 - Biens consom.	3005,55	2977,13	+0,96
7 - Indus. agro-alim.	1541,71	1536,97	+0,31
Services	1738,59	1721,13	+1,01
8 - Distribution	3389,43	3355,51	+1,01
9 - Autres services	1107,70	1096,54	+1,02
Sociétés financières	1098,74	1090,74	+0,73
10 - Immobilier	707	708,65	+0,19
11 - Services financ.	1071,69	1066,35	+0,45
12 - Sociétés invest.	1487,92	1462,54	+1,74







Rebond généralisé des places boursières

LE MOUVEMENT de reprise, amorcé la veille, s'est poursuivi mardi 10 décembre à la Bourse de Tokyo. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 218,41 points, à 20 822,12 points, soit une hausse de 1,06 %.

Lundi, après avoir *digéré* les propos d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), qui *avait provoqué des liquidations massives* vendredi, Wall Street est repartie de l'avant, bénéficiant d'une chasse aux bonnes affaires. L'indice Dow Jones a gagné 82 points (+1,28 %), à 6 463,94 points. *Larry Wachtel, analyste chez* Prudential Securities, estimait lundi soir que la tendance haussière de *Wall Street n'avait pas été* interrompue par le déclin de la semaine dernière et que la progression pourrait *encore continuer grâce à* l'afflux de *capitaux* dans les fonds d'investissements.

En Europe, l'heure était également au rebond. La Bourse de Londres a terminé au-dessus du cap symbolique des 4 000 points en gagnant 48,6 points (1,2 %), à 4 011,6 points. La Bourse de Francfort a, pour sa part, refranchi la barre de 2 800 points en s'adjugeant 2,34 % à 2 857,24 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 09/12	Cours au 06/12	Var. en %
Paris CAC 40	2255,84	[illegible]	+0,67
New-York/DJ indus.	6427,79	[illegible]	+0,71
Tokyo/Nikkei	20603,70	[illegible]	+1,59
Londres/FT100	4009,10	[illegible]	+1,15
Francfort/Dax 30	2857,24	[illegible]	+2,28
Frankfort/Commer.	987,28	[illegible]	+0,95
Bruxelles/Bel 20	2255,15	[illegible]	+0,74
Bruxelles/Général	1885,47	[illegible]	+0,74
Milan/MIB 30	963	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	419,70	[illegible]	+1,12
Madrid/Ibex 35	403,74	[illegible]	−1,10
Stockholm/Affarsal	1811,12	[illegible]	—
Londres FT30	2766,10	[illegible]	+1,70
Hong Kong/Hang S.	13144,20	[illegible]	+0,32
Singapour/Strait t	2197,13	[illegible]	+0,31

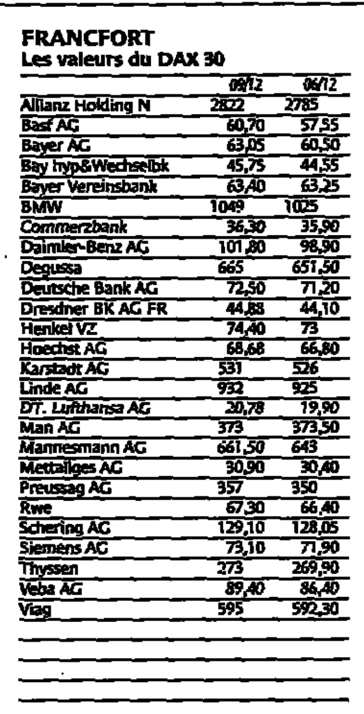
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	09/12	06/12
Alcoa	63,25	62,87
American Express	51,87	51,62
Allied Signal	69,87	69
AT & T	39,25	38,75
Bethlehem	9,25	8,87
Boeing Co	96,37	95,62
Caterpillar Inc.	77,62	77
Chevron Corp.	64,37	64,50
Coca-Cola Co	50,25	49
Disney Corp.	73,12	71,50
Du Pont Nemours&Co	95,75	95,62
Eastman Kodak Co	80,25	80,12
Exxon Corp.	95	94,87
Gén. Motors Corp.H	59	56,50
Gén. Electric Co	98,50	97,87
Goodyear T & Rubbe	49,25	48,87
IBM	160	155,62
Intl Paper	41	41,62
J.P. Morgan Co	94,87	94,50
Mc Don Dougl	52,50	52
Merck & Co.Inc.	80,37	78
Minnesota Mng.&Mfg	83,37	81,62
Philip Moris	114,25	109,50
Procter & Gamble C	106,50	103,62
Sears Roebuck & Co	49	48,75
Texaco	98,75	99,50
Union Carb.	45	44,75
Utd Technol	131,87	132,12
Westingh. Electric	18,25	18
Woolworth	23,75	23,37

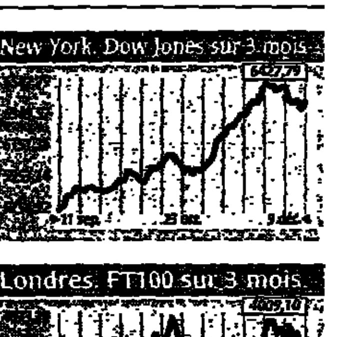
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

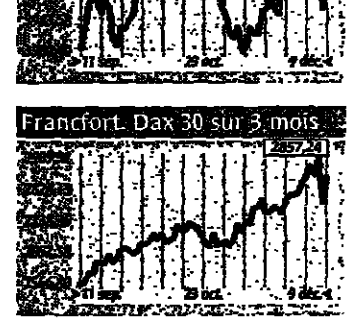
	09/12	06/12
Allied Lyons	4,27	4,20
Barclays Bank	10,19	10,02
B.A.T. industries	4,72	4,51
British Aerospace	11,21	11,10
British Airways	5,99	5,93
British Gas	2,17	2,17
British Petroleum	6,85	6,75
British Telecom	3,93	3,97
B.T.R.	2,49	2,37
Cadbury Schweppes	4,77	4,86
Eurotunnel	0,83	0,81
Glaxo	9,38	9,37
Grand Metropolitan	4,43	4,34
Guinness	4,44	4,39
Hanson Plc	0,82	0,78
Great Ic	6,34	6,25
H.S.B.C.	12,53	12,42
Impérial Chemical	7,90	7,83
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	4,84	4,77
National Westminst	6,68	6,78
Peninsular Orienta	5,82	5,80
Reuters	6,98	6,91
Saatchi and Saatch	0,97	0,96
Shell Transport	9,86	9,73
Tate and Lyle	4,57	4,66
Univeler Ltd	13,84	13,72
Zeneca	16,02	16,42

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	09/12	06/12
Allianz Holding N	2822	2785
Basf AG	60,70	57,55
Bayer AG	63,05	60,50
Bay hyp&Wechselbk	45,75	44,55
Bayer Vereinsbank	63,40	63,25
BMW	1049	1025
Commerzbank	36,30	35,90
Daimler-Benz AG	101,80	98,90
Degussa	665	651,50
Deutsche Bank AG	72,50	71,20
Dresdner BK AG FR	44,88	44,10
Henkel VZ	74,40	73
Hoechst AG	68,68	66,80
Karstadt AG	531	526
Linde AG	932	925
DT. Lufthansa AG	20,78	19,90
Man AG	373	373,50
Mannesmann AG	661,50	643
Mettallges AG	30,90	30,40
Preussag AG	357	350
Rwe	67,30	66,40
Schering AG	129,10	128,05
Siemens AG	73,10	71,90
Thyssen	273	269,90
Veba AG	89,40	86,40
Viag	595	592,30





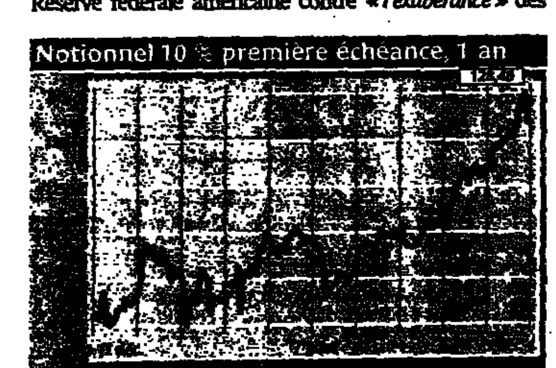
LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↘ Jour le jour	↗ OAT 10 ans	↘ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	↗ Bunds 10 ans

Le Matif poursuit sa hausse

LE MATIF, le marché à terme des obligations françaises d'État, a ouvert en hausse, mardi 10 décembre. Le contrat notionnel décembre progressait de 12 centièmes à 129,06 dans le sillage de la poursuite de la hausse du marché obligataire américain lundi soir. Le Matif avait terminé en nette hausse lundi, regagnant une bonne partie de ses pertes de vendredi suscitées par la mise en garde du président de la Réserve fédérale américaine contre *« l'exubérance »* des marchés. Après avoir cédé 108 points vendredi, le contrat notionnel échéance décembre avait gagné en compensation lundi 80 centièmes, terminant à 128,94.

A Wall Street, les taux d'intérêt des émissions du Trésor à 30 ans, s'établissaient lundi à 6,47 % en fin d'après-midi contre 6,51 % vendredi. Selon les analystes, les marchés de taux devraient être calmes avant la publication mercredi et jeudi des chiffres de l'inflation aux Etats-Unis en novembre.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 09/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,30	[illegible]	6,70	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	6,70	[illegible]
Grande-Bretagne	5,88	[illegible]	7,46	[illegible]
Italie	7,93	[illegible]	8,06	[illegible]
Japon	0,47	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis	5,19	[illegible]	6,49	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 09/12	Taux au 06/12	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	[illegible]	108,22
Fonds d'État 5 à 7 ans	4,99	[illegible]	106,47
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,46	[illegible]	107,54
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,80	[illegible]	107,51
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,44	[illegible]	110,21
Obligations françaises	5,75	[illegible]	107,74
Fonds d'État à TME	NC	[illegible]	NC
Fonds d'État à TRE	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TME	NC	[illegible]	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	[illegible]	NC

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 09/12	Vente 09/12	Achat 06/12	Vente 06/12
Jour le jour	[illegible]	—	3,3125	—
1 mois	[illegible]	3,43	[illegible]	3,43
3 mois	3,35	3,50	3,34	3,46
6 mois	3,40	3,55	3,36	3,46
1 an	[illegible]	3,60	3,43	3,56
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	3,4492	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	3,5000	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	3,5313	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 09/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	88876	[illegible]	128,96	128,44	128,94
Mars 97	29699	[illegible]	129,08	128,58	129,04
Juin 97	242	[illegible]	127,74	[illegible]	127,84
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	125,84
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	7078	[illegible]	96,57	96,54	96,55
Mars 97	10723	[illegible]	96,61	96,56	96,59
Juin 97	3010	[illegible]	96,57	[illegible]	96,55
Sept. 97	2691	[illegible]	96,53	[illegible]	96,51
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	1785	[illegible]	96,10	95,52	96,14
Mars 97	853	[illegible]	95,58	95,26	95,72

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 09/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 96	13075	[illegible]	2270	2254	2260
Janvier 97	1114	[illegible]	2274	2260,50	2265
Février 97	153	[illegible]	2278,50	2269	2270
Mars 97	1577	[illegible]	2280	2274	2275,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/Y	DM/F	£/F
↗ 5,2465	↗ 1,5580	↗ 113,4200	↘ 3,3783	↗ 8,6250

Fermeté du dollar

LE DOLLAR ÉTAIT PLUTÔT FERME, mardi 10 décembre, soutenu par les marchés américains. Le billet vert s'échangeait à 113,73 yens, 1,5568 deutschemark et 5,2615 francs, contre respectivement 113,34 yens, 1,5555 mark et 5,2550 francs à la clôture, lundi soir. Le franc faisait preuve d'une petite faiblesse contre le deutschemark à 3,3792 francs pour 1 mark, mardi, au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3775 francs lundi soir à Paris. Une évolution surprenante puisque, traditionnellement, une remontée du dollar affaiblit la devise allemande.

Les cambistes pensent que le marché des changes restera relativement calme au cours des prochaines semaines. Seule l'adoption d'un pacte de stabilité lors du sommet européen de Dublin pourrait avoir un impact *et faire baisser le billet vert.*

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 09/12	% 06/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,8300	−0,03	326	350
Ecu	6,5230	+0,26	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,2465	+1,34	4,9700	5,5700
Belgique (100 F)	16,3850	−0,05	15,8500	16,9500
Pays-Bas (100 fl)	301,2100	−0,02	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4285	+0,63	3,1900	3,6900
Danemark (100 krd)	88,2500	[illegible]	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,6605	+1,23	8,2300	9,2000
Gde-Bretagne (1 L)	8,6250	+1,28	8,2000	9,0500
Grèce (100 drach.)	2,1460	+0,26	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,9000	+0,25	71	81
Suisse (100 F)	396,6200	−0,69	386	410
Norvège (100 k)	80,9000	+0,33	74,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	48,0140	−0,04	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0150	+0,07	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3450	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8671	+1,83	3,5900	4,1900
Japon (100 yens)	4,6347	+0,44	4,4500	4,8000
Finlande (mark)	112,8900	−0,15	105,5000	116,5000

PARITÉS DU DOLLAR	10/12	09/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5580	1,5461	+0,76
TOKYO : USD/Yens	113,4200	112,8600	+0,49

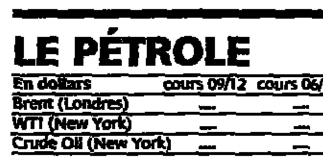
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2440	5,2365	5,2874	5,2864
Yen (100)	4,6417	4,6309	4,6360	4,6331
Deutschemark	3,3778	3,3773	3,3854	3,3849
Franc Suisse	3,9712	3,9666	3,9863	3,9840
Lire ital. (1000)	3,8283	3,4247	3,4624	3,4583
Livre sterling	8,6496	8,6410	8,8723	8,8653
Peseta (100)	4,0195	4,0143	4,0236	4,0213
Franc Belge	16,405	16,378	16,421	16,397

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,37	3,44	3,44
Eurodollar	5,50	5,44	5,50
Eurolivre	6,06	6,06	6,50
Eurodeutschemark	3,31	3,31	3,31

L'OR

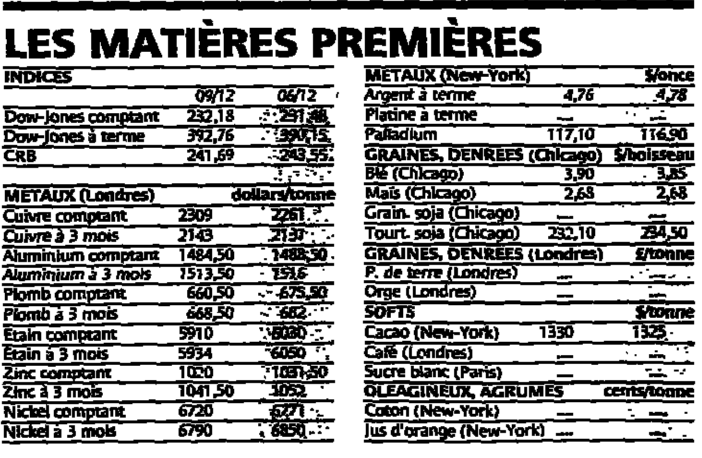


	cours 09/12	cours 06/12
Or fin (k. barre)	62200	60500
Or fin (en lingot)	62500	62000
Once d'Or Londres	369	369
Pièce française(20f)	358	355
Pièce suisse (20f)	357	356
Pièce Union lat(20f)	357	357
Pièce 20 dollars us	2460	2400
Pièce 10 dollars us	1400	1430
Pièce 50 pesos mex.	2320	2290

LE PÉTROLE

En dollars	cours 09/12	cours 06/12
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	09/12	06/12
Dow-Jones comptant	232,18	231,48
Dow-Jones à terme	392,76	390,15
CRB	241,69	243,55
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2309	2261
Cuivre à 3 mois	2143	2130
Aluminium comptant	1484,50	1488,50
Aluminium à 3 mois	1513,50	1516
Plomb comptant	660,50	675,50
Plomb à 3 mois	668,50	682
Etain comptant	5910	6030
Etain à 3 mois	5934	6050
Zinc comptant	1020	1031,50
Zinc à 3 mois	1041,50	1052
Nickel comptant	6720	6771
Nickel à 3 mois	6790	6850

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,76	4,78
Platine à terme	—	—
Palladium	117,10	116,90
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	3,90	3,85
Maïs (Chicago)	2,68	2,68
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	232,10	234,50
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1330	1325
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	—	—

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 10 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,48 %
CAC 40 : 2266,64

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	943	945	+ 0,21	54,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	810	801	− 1,11	51,99
Renault (T.P.)	1615	1624	+ 0,55	95,39
Rhone Poulenc(T.P)	1840	[illegible]	—	105,81
Saint Gobain(T.P.)	1226	1228	+ 0,16	85,41
Thomson S.A (T.P)	1010	1012	+ 0,19	51,64
Accor	641	648	+ 1,09	20
AGF-Ass.Gen.France	161,50	161,50	—	3,25
Air Liquide	812	814	+ 0,24	14
Alcatel Alsthom	448,80	445,30	− 0,77	8
Axa	297,70	298,40	+ 0,23	6,50
Axime	589	594	+ 0,84	—
Bail Investis	766	766	—	71,52
Bancaire (Cie)	590	591	+ 0,16	10
Bazar Hot. Ville	480	470	− 2,08	16
Bertrand Faure	194	193,90	− 0,05	3,50
BIC	778	778	—	5
BIS	508	510	+ 0,39	8
B.N.P.	203,50	206,20	+ 1,32	3,60
Bollore Techno.	561	565	+ 0,71	5
Bongrain	2059	2050	− 0,43	61
Bouygues	568	571	+ 0,52	17
Bouygues Offs.	135,50	138	+ 1,84	—
Canal +	1184	1169	− 1,26	20
Cap Gemini	246	247,70	+ 0,69	7
Carbone Lorraine	872	890	+ 2,06	14
Carrefour	3165	3224	+ 1,86	37
Casino Guichard	234,90	234,80	− 0,04	4
Casino Guich.ADP	181,80	184	+ 1,21	4,25
Castorama Dl (Li)	909	914	+ 0,55	11
C.C.F.	241	243	+ 0,82	5
CCMX(ex.CCMC) Ly	43	43	—	0,58
Cegid (Ly)	994	992	− 0,33	29
CEP Communication	366	366	—	10
Cerus Europ.Reun	127,80	127,90	+ 0,07	10
Cetelem	1176	1170	− 0,51	10
CGIP	1338	1328	− 0,74	37
Chargeurs Intl	245	245,50	+ 0,20	—
Christian Dior	775	785	+ 1,29	3,80
Ciments Fr.Priv.B	174,50	173	− 0,85	19,50
Cipe France Ly #	601	602	+ 0,16	2
Clarins	746	756	+ 1,34	7
Club Mediterranee	344,90	347	+ 0,60	4,50
Coflexip	270	275,50	+ 2,03	3,30
Colas	717	722	+ 0,69	35
Comptoir Entrep.	9,80	9,70	− 1,02	7,50
Comptoir Moder.	2625	2645	+ 0,76	22

VALEURS FRANÇAISES (suite)	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
CPR	412	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cred.Fon.France	70,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit Local Fce	452	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit Lyonnais CI	128,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit National	283	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	221	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Damart	4005	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Danone	731	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault-Aviation	1064	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault Electro	450	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault Systemes	246	[illegible]	[illegible]	[illegible]
De Dietrich	198,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Degremont	401	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	39,80	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	107	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dynaction	118,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eaux (Gle des)	639	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eiffage	214	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Elf Aquitaine	439,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eramet	270	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eridania Beghin	828	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl	1480	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl ADP	1190	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Esso	545	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurafrance	2280	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Euro Disney	10,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Europe 1	1145	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurotunnel	7,15	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Filipacchi Medias	1095	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fimalac SA	465	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Finextel	82,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fives-Lille	479	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fromageries Bel	4305	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Galeries Lafayette	1815	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GAN	112,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gascogne (B)	456	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gaumont #	430	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gaz et Eaux	2130	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Geophysique	360	[illegible]	[illegible]	[illegible]
G.F.C.	451	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Groupe Andre S.A.	396	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	113,30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GTM-Entrepose	256,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guilbert	986	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guyenne Gascogne	1931	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havas	375,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havas Advertising	570	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Imetal	813	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Immeubl.France	341	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ingenico	82,40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Interbail	217	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Intertechnique	846	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jean Lefebvre	265	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Klepierre	645	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Labinal	938	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lafarge	326,30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lagardere	150	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	295	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	172,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	888	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	581	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris indust.	225,20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	787	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	1855	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
Vaal Reefs #	361,10	[illegible]	+ 0,74	11,47
Volkswagen A.G #	2024	[illegible]	+ 1,28	14,46
Volvo (act.B) #	115,40	[illegible]	—	2,36
Western Deep #	160	[illegible]	− 0,18	5,72
Yamanouchi #	108,10	[illegible]	+ 1,75	8,35
Zambia Copper	6,35	[illegible]	+ 1,57	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 10 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,33	4,052 d
CLF 9%88-93/98 CA#	105,92	7,770
CNA 9% 4/92-07	123,28	5,499
CRH 8,6% 92/94-03	117,01	9,935
CRH 8,5% 10/87-88#	109,84	8,990
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,76	7,096
EDF 8,6% 92-04 #	118,77	5,843 o
Emp.Etat 6%93-97 #	101,46	2,466
Finansder 9%91-06#	122,65	0,499
Finansd.8,6%92-02#	116,71	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,85	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,56	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,19	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,95	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,80	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,71	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	228	228
Commerzbank AG	117	117
Fiat Ord.	15,25	15
Gevaert	337	330,30
Gold Fields South	116	122,30 d

VALEURS	Cours précéd.
Mausserre Forest.	62,80
Moncey Financiere	2550
M.R.M. (Ly) ◆	135,10
Part-Dieu(Fin)(Ly)	102,10
Pollet	482
Sabeton (Ly)	720
Samse (Ly)	835
Sechilienne (Ly) ◆	987
Tanneries Fce (Ny)	248,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 10 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	44	42,85
AFE #	465	460
Aigle #	170	169
Albert S.A (Ns) ◆	125	125
Altran Techno. #	1687	1721
Montaignes P.Gest.	1179	1168
Assystem #	410	410
Bque Picardie (Li) ◆	580	580
Bque Tarneaud(B)#	246	247
Bque Vernes ◆	126	102,80
Beneteau #	625	638
B I M P ◆	65	65
Boiron (Ly) #	617	620
Boisset (Ly)#	250	250
But S.A.	330	326
Cardif SA	800	808
C.E.E #	179,90	179,90
Cermex (Ly) ◆	375	325
CFPI #	340,20	340,20
Change Bourse (M)	271	271
Christ.Dalloz #	1835	1840
CNIM CA#	190	192
Codetour ◆	290	290
Comp.Euro.Tele-CET	430	440
Conflandey S.A.	245	247
C.A.Haute Normand.	336	336
C.A. Paris IDF	787	789
C.A.Ille & Vilaine	343	343,80
C.A.Morbihan (Ns)	327	327
C.A.du Nord (Li)	529	529
C.A. Oise CCI	273	273
Creeks	23	22,15
Devanlay ◆	480,30	480,30
Devernois (Ly)	530	553
Ducros Serv.Rapide ◆	59,50	59,50
Adecco Trav.Tem.Ly	406	405
Europ.Extinc.(Ly)#	329	326
Europ Propulsion	625	625
Expand s.a	311	313
Factorem	680	680
Faiveley #	308	307,40
Finacor	81	81
Fininfo	525	520
Fructivie	697	685
Gautier France #	255	252
Gel 2000	68	68

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MARDI 10 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	100	[illegible]
Coil	176	[illegible]
Electronique D2	475	[illegible]
FDM Pharma n.	202	[illegible]
Genset	265	[illegible]
High Co. ◆	194	[illegible]
Infonie	86	[illegible]
Joliez-Regol	84	[illegible]
Mille Amis	774,80	[illegible]
Picogiga	160	[illegible]
Proxidis	26	[illegible]
Stelax	4,34	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 10 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	725	725
Crédit Gén.Ind. ◆	21,20	21,20
Générale Occidentale ◆	64,35	64,35
Mumm ◆	1325	1325
Sté lecteurs du Monde ◆	195	195

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

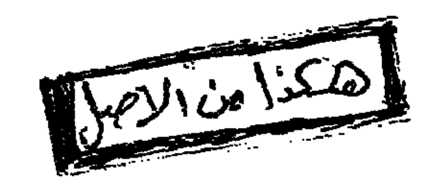
Une sélection
Cours de clôture le 9 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	122,59	116,75
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2488,91	2452,13
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9591,65	9591,65
Arbitr. Première	9589,37	9494,63
Arbitr. Sécurité	17600,74	17513,17
BNP		
Antigone Trésorerie	869584	869584
Natio Court Terme	13969	13969
Natio Court Terme2	379305	379305
Natio Epargne	2253,43	2231,12
Natio Ep. Capital C/D	16539,01	16375,26
Natio Ep. Croissance	2499,45	2450,44
Natio Ep. Obligations	227,39	222,93
Natio Epargne Retraite	144,21	141,38
Natio Epargne Trésor	11039,11	11017,08
Natio Epargne Valeur	592,58	580,96
Natio France Index	1220,26	1196,33
Natio Immobilier	1264,32	[illegible]
Natio Inter	1962,25	1923,77
Natio Monétaire C/D	5407,55	5402,36
Natio Patrimoine	1586,80	1555,69
Natio Perspectives	1338,64	1312,39
Natio Placements C/D	77581,71	77581,71
Natio Revenus	1117,07	1106,01
Natio Sécurité	11287,16	11287,16
Natio Valeurs	1128,67	1106,54
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90811,85	90811,85
Oblig. tres caté.	250,44	246,74
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	688,28	668,23
Le Livret Portefeuille D	922,30	895,44
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2297,19	2292,60
Patrimoine Retraite C	306,62	300,61
Sicav Associations C	2392,65	2392,65
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19318,19	19318,19
Mutual. dépôts Sicav C	18918,11	18889,21
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	227,82	225,35
Ecur. Capicourt C	229,14	229,14
Ecur. Capitalisation C	240,17	240,17
Ecur. Distrimonétaire D.	10426,51	[illegible]
Ecur. Expansion C	81522,72	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	3013,07	[illegible]
Ecur. Investis. D	186,61	[illegible]
Ecur. Monépremière	11141,07	[illegible]
Ecur. Monétaire C	12865,28	[illegible]

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	899,73	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	113,20	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22633,63	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	248,51	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1322,54	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1822,74	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1129,66	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Thésora D	869,13	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37464,21	[illegible]
Actimonétaire D	30506,16	[illegible]
Cadence 1 D	1084,92	[illegible]
Cadence 2 D	1072,40	[illegible]
S.G. France opport. D	1690,83	[illegible]
Sogenfrance C	1552,56	[illegible]
Sogenfrance D	1432,83	[illegible]
Sogépargne D	305,66	[illegible]
Soginter C	1908,41	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1258,46	1233,78
Sogélance D ◆	1692,17	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	156,17	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.





TECHNOLOGIE Les trois principales compagnies de taxis parisiens se sont équipées à grands frais d'un système informatique de distribution des courses et de localisation des voitures par satellite. ● LE SERVICE au client est ainsi amélioré et le délai d'attente réduit au minimum. ● CE SYSTÈME permettra, espèrent ses promoteurs, d'enrayer la baisse régulière de fréquentation des taxis enregistrée depuis quatre ans. ● LES CHAUFFEURS voient, en contrepartie, leur marge de manœuvre réduite. Leur temps d'attente est cependant pris en compte, et la « chasse au client » n'est pas totalement éliminée. ● L'INTÉGRATION au dispositif d'une base de données cartographique entraînera, dès l'an prochain, la suppression du système des « zones » dans certaines compagnies, sacrifiant à l'efficacité la dernière parcelle de libre arbitre des conducteurs.

L'ordinateur et les satellites localisent les taxis parisiens

Lorsqu'un client appelle le central de réservation, c'est un satellite qui permet à celui-ci de repérer le véhicule le plus proche. Les calculs informatiques permettent de prévoir le délai d'attente en tenant compte en temps réel de la circulation

LOCALISATION par satellite, informatisation de la communication entre le central téléphonique et les voitures, paiement par carte bancaire... le taxi parisien se modernise enfin. La compagnie Alpha Taxis vient de mettre en service un système de localisation automatique par satellite des 800 voitures de sa flotte. Avec quelques variantes mineures, l'entreprise rejoint ainsi Taxis G7 et Taxis bleus.

Les trois premières compagnies parisiennes de radio-taxis, qui rassemblent environ 5 000 voitures sur les 14 800 qui sillonnent la capitale, ont engagé, ces dernières années, une amélioration de fond du service qu'ils offrent à leurs clients.

« Auparavant, les chauffeurs choisissaient leurs courses. Un comble ! », s'exclame Serge Metz, PDG de Taxis G7 (2 200 voitures sur Paris et la banlieue). Dans la voiture, la voix nasillarde qui égrenait les adresses en attente disparaît. Le temps de la *« distribution aux enchères »* des courses est révolu. Pour les chauffeurs, cela marque la fin d'une certaine indépendance. Mais, pour le client, les risques de rester de longues minutes suspendu au téléphone, sans garantie de trouver un taxi, diminuent.

La crise qui sévit depuis 1992 dans la profession a stimulé sa modernisation. Le nombre de clients baisse de 10 à 15 % par an depuis cette date. G7, en revanche, affiche une croissance de 2 à 6 % suivant les années. Serge Metz attribue ces résultats à l'amélioration du service offert à la clientèle. *« La première révolution*, explique-t-il, *a eu lieu en 1992 chez nous, avec l'introduction d'un ordinateur de bord dans chaque taxi. Cet outil a inversé le processus d'affectation des courses. »* Désormais, les chauffeurs s'inscrivent dans l'un des secteurs de la ville en communiquant par radio cette information au central.

Ce dernier tient à jour la carte de répartition des voitures dans chaque secteur, ainsi que leur « ancienneté », c'est-à-dire la durée de leur présence dans une zone. Après réception de l'appel d'un client, le central choisit un taxi. Le processus ne prend pas plus de deux secondes, même aux heures de pointe. *« Et le délai est le même si nous traitons cinquante clients en même temps*, indique le PDG de Taxis G7. *Auparavant, il nous fallait dix bonnes minutes pour affecter les cinquante courses. »*

CHUTE DES PRIX

La seconde révolution est venue du satellite. En 1996, les trois compagnies ont intégré la technologie de localisation de leurs voitures. Elle ont profité de la baisse des prix des appareils de positionnement GPS (Global Positionning System) qui utilisent vingt-quatre satellites pour calculer les coordonnées de la voiture. *« Les récepteurs coûtaient 20 000 francs pièce en 1992, et ils sont tombés à moins de 2 000 francs aujourd'hui »*, note Serge Metz.

Le patron de G7 estime que l'essentiel du service est apporté par l'ordinateur de bord. Selon lui, le GPS ne participe qu'à hauteur d'environ 10 % à l'amélioration de la prestation, mais il pallie une carence du système de déclaration par le chauffeur. *« Auparavant*, précise Serge Metz, *nous n'avions pas les moyens de vérifier si le taxi était effectivement là où il le disait. »*

Désormais, cette possibilité de tricher disparaît. Pour ménager la susceptibilité des chauffeurs, la compagnie leur laisse néanmoins une marge de participation active : ils continuent à s'inscrire volontairement dans l'un des secteurs de Paris. Chez Alpha, en revanche, l'affectation d'une voiture à un secteur est automatique. Le système embarqué détermine seul la zone dans laquelle se trouve le taxi en comparant la mesure fournie par le GPS avec la cartographie des secteurs qu'il conserve en mémoire. L'ordinateur de bord communique ensuite l'information au central téléphonique. *« L'imprécision du GPS pose un problème technique dans cette procédure »*, juge Serge Metz. Aux frontières d'un secteur, l'indication envoyée automatiquement risque d'être erronée en raison de l'incertitude de mesure du GPS, que l'on estime à plus ou moins 100 mètres. Un système astucieux restitue cependant une certaine marge de manœuvre aux chauffeurs.

BORNE D'ATTENTE VIRTUELLE

Ces derniers reçoivent une indication de changement de zone lorsqu'ils franchissent une frontière. Ils peuvent réagir en corrigeant leur position pour conserver son rang dans un secteur, un élément important dans sa stratégie de chasse au client.

Les compagnies de radio-taxis ne gèrent pas leur flotte en fonction des seuls impératifs de rapidité du service. *Elles intègrent également une certaine déontologie de la profession. Ainsi, dans une zone donnée, le taxi le plus ancien a priorité sur les autres. Une sorte de borne d'attente virtuelle est ainsi créée. Le central téléphonique pourra donc affecter une* course à un taxi plus éloigné qu'un autre du client, mais plus ancien dans la zone considérée. Pour l'instant encore, indique le PDG de G7, *« nous tenons compte de l'ordre des taxis si la différence de délai pour atteindre l'adresse du client est inférieure à deux minutes »*.

Mais, bientôt, cette délicate attention risque de devenir difficile à préserver. Alpha et G7 envisagent la suppression des secteurs. Il faudra alors intégrer une cartographie complète des rues de Paris, mais les compagnies de taxis semblent prêtes à tous les sacrifices pour conserver leurs clients devenus rares ou en attirer de nouveaux.

Si, grâce à un développement en partie interne, Alpha a limité son investissement à 10 millions de francs, G7 a, de son côté, dépensé 43 millions de francs en 1992 pour équiper sa flotte (1 500 voitures à l'époque) avec des ordinateurs de bord. Aujourd'hui, la compagnie traite, en moyenne, 16 000 appels par jour.

Les taxis affiliés, des artisans indépendants, lui règlent une redevance mensuelle de 1 500 francs comprenant la location de la totalité du matériel et le service d'attribution des courses. S'ils conservent la totalité de ce que versent les clients, les chauffeurs sont tenus d'appliquer certaines obligations de qualité de service. Associée à la technologie, cette charte devrait contribuer à réconcilier les Parisiens avec leurs taxis.

Michel Alberganti



Les systèmes de gestion informatisée de radio-taxis permettent aux centraux téléphoniques de connaître la position de chaque voiture. Les chauffeurs se localisent par satellite et communiquent par radio le numéro du secteur dans lequel ils se trouvent. Le central choisit ainsi la voiture la plus proche de l'adresse du client.

L'algorithme teste les parcours

Pour affiner l'affectation d'une course à un taxi, G 7 doit mettre en service début 1997 un système plus précis que celui des secteurs. L'utilisation d'une base de données cartographique (IGN Géoroute) va permettre de calculer le délai nécessaire à un taxi virtuel pour se rendre à l'adresse du client. En prenant cette dernière comme point de départ, un algorithme teste chaque parcours possible en remontant le temps et en tenant compte de tous les obstacles (sens interdits, impasses...). *« Comme une tache d'huile isochrone »*, précise Serge Metz, PDG de la société. Le système détecte ainsi le taxi le plus proche de l'adresse, non plus en distance mais en temps de parcours. Pour aller encore plus loin, le calcul peut prendre en compte l'encombrement des rues. Dans un premier temps, ce facteur se limitera à une indication, en temps réel, du niveau de trafic par secteur. Mais, vers la fin de 1997, ces données s'affranchiront, elles aussi, des secteurs et seront fournies au système pour chaque rue de la capitale.

Des éruptions volcaniques en Inde et une météorite géante seraient responsables de la disparition des dinosaures

IL Y A soixante-cinq millions d'années, à la fin du crétacé, au début de l'ère tertiaire, une catastrophe a ravagé le monde vivant. Plus de la moitié des espèces d'invertébrés marins, et la presque totalité des micro-organismes planctoniques disparaissent. Les grands vertébrés meurent. Les dinosaures, maîtres de la Terre pendant deux cents millions d'années, sont balayés.

Le cataclysme a été mis en évidence par les paléontologues dès les années 60, quand ils ont constaté une diminution importante des espèces planctoniques dans les sédiments marins de la fin du crétacé, et la présence d'une couche d'argile dépourvue de fossiles. Diverses hypothèses vont être mises en avant pour expliquer l'origine de cette hécatombe : modification du niveau des océans, volcanisme important ou changement climatique. On l'attribue aujourd'hui à la chute d'une météorite géante, doublée d'éruptions volcaniques gigantesques.

Le premier indice est présenté le 6 juin 1980 par deux chercheurs de l'université de Berkeley, le prix Nobel de physique Luis Alvarez, et son fils Walter. Se fondant sur la présence excessive d'iridium, un métal rare sur Terre, dans la fameuse couche d'argile sans fossiles, les deux Américains en concluent que la catastrophe a été provoquée par la chute d'une météorite de 10 kilomètres de diamètre.

Publiée dans la revue américaine *Science*, cette proposition, venant de physiciens, et non de paléontologues, va susciter des réactions passionnées dans la communauté scientifique et la rédaction de plus de deux mille articles scientifiques.

Pour calmer les esprits, il fallait au moins trouver le cratère d'impact. Enfoui sous 1 kilomètre de sédiment, il a été découvert, tout à fait par hasard, lors d'une prospection pétrolière. Il est situé au Mexique, dans le Yucatan, près de la bourgade côtière de Chicxulub. Sa présence a été confirmée par le radar à synthèse d'ouverture des navettes spatiales américaines et par des relevés gravimétriques et magnétiques. Son diamètre est évalué, suivant les cas, à 150 ou 300 kilomètres.

En analysant les dissymétries magnétiques et gravimétriques du cratère, qui révèlent une forme allongée à l'image d'un fer à cheval, deux Américains, Peter Schultz, de la Brown University, et Steven d'Hondt, de l'université de Rhode Island (Nouvelle-Angleterre), viennent d'établir que la météorite avait frappé d'abord le sud-est du territoire nord-américain selon un angle de 20 à 30 degrés par rapport à l'horizontale.

Les deux chercheurs, qui publient leurs travaux dans la livraison de novembre de la revue américaine *Geology*, sont arrivés à ce résultat en effectuant des simulations en laboratoire. Selon eux, cet impact en « biais » a augmenté les effets dévastateurs de l'astéroïde. Une « boule de feu » s'est propagée en direction du nord-ouest du territoire nord-américain, *« provoquant un corridor de mort et d'incinération »* sur son passage, estiment-ils.

Les dégâts constatés seront plus importants sur le continent américain. De nombreuses plantes y ont ainsi disparu, remplacées par des fougères. Après l'Amérique, les effets destructeurs de la météorite se propageront au reste de la planète, provoquant tempêtes, raz-de-marée et, sans doute, une sorte d'*« hiver nucléaire »* qui refroidira considérablement le climat, l'énorme quantité de poussière envoyée dans l'atmosphère filtrant le rayonnement solaire. *« Cela paraît logique quand on a sous les yeux la forme du cratère*, explique Robert Recchia, physicien au Centre des faibles radioactivités à Gif-sur-Yvette (Essonne). *Dans ce cas, l'essentiel des débris a été éjecté dans le Pacifique. L'origine des spinelles nickélifères retrouvés dans l'océan Pacifique par notre équipe il y a trois ans serait ainsi expliquée. »*

> La quantité des laves émises, pendant près d'un million d'années, aurait pu recouvrir la France d'une couche épaisse de 3 kilomètres

Mais cette thèse est contestée par Luis Alvarez lui-même, qui, de son côté, a conçu un modèle d'impact perpendiculaire, et explique la dissymétrie des produits éjectés par l'effet de la rotation de la Terre.

Dans le même temps, les conditions de l'autre catastrophe responsable des extinctions massives d'êtres vivants ont été précisées.

On sait que les conséquences de la chute de la météorite ont été amplifiées par un autre cataclysme, bien terrestre celui-là, dû aux volcans. L'Inde a connu, à peu près à la même époque, des éruptions volcaniques gigantesques, qui ont eu lieu pendant près d'un million d'années. La quantité des laves émises, formant les fameux « traps » du Deccan, est telle qu'elles auraient pu recouvrir la France d'une couche épaisse de 3 kilomètres. On ne savait pas jusqu'à présent situer précisément ce volcanisme par rapport à la chute de l'astéroïde. C'est désormais chose faite, grâce aux recherches effectuées au nord-ouest de l'Inde, dans le golfe de Kutch, par des scientifiques de l'Institut de physique du globe (IPG) de Paris, dirigés par Vincent Courtillot, en collaboration avec Robbert Rocchia et le professeur Bohandari, de l'université indienne d'Ahmedabad.

Cette équipe internationale a pu détecter l'iridium issu de la météorite « coincé » entre les coulées 3 et 4 de la région, qui en a connu huit. L'étude prouve que le volcanisme indien avait commencé avant l'impact, et a continué ensuite. Ces travaux seront présentés au congrès de l'Union européenne des géosciences, qui doit se tenir en mars 1997 à Strasbourg.

Les résultats indiens ont donné l'idée aux chercheurs français d'aller observer ce qui s'est passé à l'occasion d'autres grandes extinctions d'espèces. Car celle du crétacé-tertiaire n'a pas été la seule. Il y a deux cent cinquante millions d'années, lors de la transition entre l'ère primaire et l'ère secondaire, a eu lieu *« la plus grande extinction de tous les temps »*, par le nombre de groupes d'êtres vivants affecté. Or on n'a pas trouvé de trace d'impact.

En revanche, les chercheurs de l'IPG ont mis en évidence en Sibérie *« les signes d'un volcanisme énorme analogue aux traps du Deccan »* correspondant à cette période. Et, dans la foulée, elle a entrepris un autre programme concernant les traps d'Ethiopie, pour une extinction d'espèces ayant eu lieu, celle-là, il y a trente millions d'années.

Christiane Galus

La navette Columbia a achevé sa mission

LA NAVETTE *spatiale Columbia a atterri, samedi 7 décembre, à Cap Canaveral (Floride), mettant ainsi fin à un vol de dix-sept jours, quinze heures et cinquante-trois minutes, le plus long qu'une navette ait jamais effectué. Au cours de cette mission, les cinq astronautes n'ont pu réaliser que le tiers des tâches qui leur avaient été confiées (Le Monde daté 8-9 décembre).* La NASA a profité de la fin de la mission pour annoncer que le spationaute français Jean-Loup Chrétien participera au vol de la navette spatiale Atlantis, qui aura rendez-vous, en septembre 1997, avec la station orbitale russe Mir. Cette mission représentera le troisième vol spatial du vétéran français, après ceux qu'il a effectués à bord de Saliout-7, en 1982, et de Mir, en 1988.

DÉPÊCHES

■ **ÉCOLOGIE : entre 415 et 475 tigres sibériens** vivent actuellement dans les forêts de l'est de la Russie, soit près de deux fois plus qu'il y a dix ans, affirme l'antenne allemande du World Wide Fund (WWF), à l'issue d'un recensement mené pendant l'hiver 1995-1996, avec l'aide du Programme américain pour la coopération environnementale dans l'Extrême-Orient russe. Le WWF souligne que l'espèce est, cependant, toujours en danger de disparition. – (*AFP*.)

Les concurrents du Vendée Globe affrontent des vagues de plus de 10 mètres dans les mers du Sud

Christophe Auguin reste en tête dans les tempêtes des 40es rugissants

Christophe Auguin, solide leader, raconte les dépressions que rencontrent les rescapés de la course autour du monde en solitaire entre les 40es rugissants et les 50es hurlants. Isabelle Autissier est repartie, samedi 7 décembre, du Cap (Afrique du Sud), où elle a changé ses safrans. Après avoir connu la même avarie, Thierry Dubois et Yves Parlier ont également décidé de s'arrêter pour réparer.

« AVEC 65 NŒUDS [120 km/h] *de vent, la vie à bord tient de la survie. »* C'est ainsi que Christophe Auguin, solidement installé en tête du Vendée Globe après 36 jours de course, racontait, lundi 9 décembre, sa première semaine dans les 40es rugissants. Après avoir essuyé trois très fortes tempêtes, le skipper de *Géodis* profitait d'une courte journée de pause. Un calme très relatif, puisque le vent soufflait alors encore à 20 nœuds. En se préparant à l'arrivée d'un nouveau front, Christophe Auguin avouait rencontrer des conditions extrêmes pour son troisième tour du monde.

« Le bateau est ballotté dans tous les sens, témoigne-t-il. *A l'intérieur, il faut toujours se tenir d'une main pour ne pas être écrasé contre une cloison. Il est pratiquement impossible de faire chauffer quoi que ce soit pour manger. Mettre de l'eau à bouillir relève de l'exploit. Le bruit de la quille et des vagues contre la coque est quasiment insupportable. On ne peut pratiquement pas dormir plus d'une heure d'affilée, et seulement quand la fatigue est trop grande. A l'extérieur, le monde est uniformément gris. On ne voit pas à plus de 400 mètres, et on ne peut pas distinguer la mer du ciel. C'est comme une sorte de tunnel. On devine seulement des vagues énormes autour du bateau. »*

Christophe Auguin reconnaît que son expérience ne lui est pratiquement d'aucune aide pour se préparer aux quatre semaines qui l'attendent. Il a affronté les mers du Sud pour gagner deux BOC Challenge, les courses autour du monde en solitaire avec escales, en 1991 et 1995, mais il appréhende les longues journées qu'il lui reste à passer avant de franchir le cap Horn : *« Nous sommes dans un monde tellement hostile,* dit-il. *Dès que le vent atteint 40 nœuds, les vagues dépassent 10 mètres. Le bateau se fait coucher par les déferlantes : une fois à gauche, une fois à droite. La mer passe par-dessus le bateau, remplissant le cockpit de 500 à 800 litres d'eau, un peu comme un jouet balayé par un rouleau sur une plage. »*

DES SURFS VERTIGINEUX

« Nous n'allons pas sortir indemnes de cette course. On en reviendra forcément marqués, et le regard que je pourrai poser sur la vie à mon retour sera modifié. Il me faut une journée pour me remettre après le passage de chaque dépression. J'en sors en état de choc, comme après un accident de voiture », ajoute encore Christophe Auguin.

Le navigateur explique qu'il va devoir *« apprendre à se supporter dans ce climat, dans ce milieu uniformément humide. Une course sans escale n'a rien à voir avec le BOC Challenge, où on peut reprendre contact avec la civilisation à chaque escale. Dans le Vendée Globe, la parenthèse est si longue que le passage dans les mers du Sud va être encore plus dur. Heureusement, nous sommes encore accompagnés par les oiseaux, et j'ai pu entrer en contact radio avec les techniciens français de la base du Crozet. »*

Dans des conditions aussi difficiles, alors que la température de l'eau et de l'air approche de zéro degré, et que celle de l'habitacle n'est guère plus élevée, Christophe Auguin a réduit l'allure de son monocoque de 20 nœuds. Pendant quelques jours, à son entrée dans les 40es, *Géodis* atteignait parfois des moyennes quotidiennes de 14 nœuds, avec des pointes à 28 nœuds dans des surfs vertigineux sous trinquette, la seule petite voile d'avant. Le deuxième de la course, le Canadien Gerry Roufs est à plus de deux journées de mer derrière lui. Isabelle Autissier et Yves Parlier, ses deux plus dangereux adversaires, ont été mis hors course par des avaries.

« Je ne veux plus prendre trop de risques, assure Christophe Auguin. *Je sais que je suis dans les temps pour faire tomber le record de 109 jours de Titouan Lamazou en 1990, peut-être même pour descendre sous les 100 jours. Mais je veux garder les pieds sur terre : il y a une grosse hécatombe derrière moi. Et même s'il est parfois plus prudent d'aller très vite pour éviter les vagues croisées des centres dépressionnaires, puis les vents contraires qui leur succèdent, je vais tenter de contourner les dépressions. »*

L'œil rivé sur le baromètre, dont le tracé chute quelquefois verticalement en une demi-journée, Christophe Auguin analyse les fichiers météo que lui fournit le fax de son ordinateur relié à Météo-France. Dans l'hémisphère Sud, où les vents tournent dans le sens des aiguilles d'une montre, il sait qu'il doit négocier les dépressions par le nord pour éviter de prendre de face le vent et les vagues. En quittant ainsi la route la plus directe, Christophe Auguin est assuré d'éviter les vents trop forts, et surtout de bénéficier d'une houle très longue sur laquelle son bateau va pouvoir prendre de la vitesse en gardant beaucoup de toile, simplement guidé par le pilote automatique.

« J'essaie maintenant de préserver au maximum le bonhomme et le bateau. Je veux avant tout arriver en bon état au cap Horn, assure Christophe Auguin d'une voix étrangement calme. *J'évite de trop sortir sur le pont parce que manœuvrer pendant des heures sous des montagnes d'eau présente trop de risques. Je vais privilégier une navigation confortable, en réglant mes ballasts pour garder mon bateau le plus stable possible. Maintenant, le plus important, c'est d'assurer notre sécurité à tous les deux. »*

Christophe de Chenay

Lire aussi la chronique de Bertrand Poirot-Delpech page 16

Série noire pour les safrans

Après Isabelle Autissier qui est repartie du Cap, samedi 7 décembre, une fois remplacé le safran de son *PRB* qui s'était cassé au large de l'Afrique du Sud (*Le Monde* du 3 décembre), deux autres concurrents du Vendée Globe vont être mis hors course pour la même raison. D'abord tenté de faire demi-tour une deuxième fois pour rentrer définitivement cette fois aux Sables-d'Olonne, Thierry Dubois a finalement décidé de faire route vers l'Afrique pour réparer son gouvernail. Et Yves Parlier, qui a connu la même rupture de l'axe d'un de ses deux safrans, se dirige vers l'Australie qu'il devrait atteindre dans une dizaine de jours. Les efforts demandés aux safrans en matériaux composites pourraient expliquer cette série noire, qui prive la course de quelques-uns de ses concurrents les plus importants. En effet, Thierry Dubois avait presque rattrapé son retard d'une semaine, tandis qu'Isabelle Autissier et Yves Parlier menaient la course à un rythme élevé.

« Je n'avais jamais imaginé une telle mer »

● **Christophe Auguin (*Géodis*)** se trouvait à 14 560 milles de l'arrivée, lundi 9 décembre à 15 heures.

● **Gerry Roufs (*Groupe-LG*), à 461 milles de Christophe Auguin :** *« Avec 40 nœuds de vent, on a l'impression d'être en pleine pétole. Je surveille les growlers sur mon radar, et je préfère lever un peu le pied quand cela devient dangereux. »*

● **Yves Parlier (*Aquitaine-Innovations*), à 714 milles :** *« Tout ce qui m'arrive vient certainement du manque de préparation du bateau. J'aurais eu quelques mois de plus, je n'aurais pas connu toutes ces galères. »*

● **Hervé Laurent (*Groupe-LG-Traitmat*), à 1 038 milles :** *« Je sais qu'en descendant très au sud je risque de prendre les dépressions dans le mauvais sens. Mais il n'y a qu'en tentant des coups météo, et en prenant une route plus courte que les autres, que je peux compenser mon handicap de vitesse. »*

● **Marc Thiercelin (*Crédit-Immobilier-de-France*), à 1 110 milles :** *« J'ai plus de 100 000 milles au compteur, mais je n'avais jamais vu ou seulement imaginé une telle mer. C'est même la première fois que je me mets à sec de toile en fuyant le cœur d'une dépression. »*

● **Bertrand de Broc (*Votre-Nom-Pommes-Rhône-Alpes*), à 1 350 milles :** *« Il y a quatre ans, j'avais abordé les "quarantièmes rugissants" avec un bateau qui n'était pas facile. Celui-là est beaucoup plus sain, et je me prépare à attaquer. »*

● **Eric Dumont (*Café-Legal-Le-Goût*), à 1 382 milles :** *« Je viens d'avoir une voie d'eau à l'endroit où j'avais déjà fait une réparation. La mer ne fait pas de cadeau. Je vais m'écarter des dépressions en attendant de décider si je continue. C'est vraiment une aventure avec un grand A, tellement il y a du piment, du stress et de l'imprévu au quotidien. Je réalise seulement aujourd'hui que ce n'est pas une course comme les autres. »*

● **Pete Goss (*Aqua-Quorum*), à 2 167 milles :** *« Tout va bien sur mon petit bateau. Je n'ai pas de foc à enrouleur, mais cela ne me manque pas, et au moins il ne risque pas de tomber en panne. Je suis content de mon choix. »*

● **Patrick de Radigues (*Afibel*), à 2 220 milles :** *« Ma balise Argos a été arrachée par un requin. Je ne reçois aucune nouvelle, et aucun fichier météo pour m'aider à tracer ma route. J'aurais voulu partager cette aventure, mais je ne peux pas, et cela me manque terriblement et m'affecte profondément. Je ne parviens pas à réparer mon radar qui est tombé du mât. »*

● **Raphaël Dinelli (*Algimouss*), à 2 224 milles, non classé officiellement :** *« Quand j'entends les problèmes des autres, cela me motive pour assurer. Je ne prends aucun risque. Mon objectif est de terminer... classé si possible. »*

● **Catherine Chabaud (*Whirlpool-Europe-2*), à 2 307 milles :** *« J'ai fait du pain. Cela sentait bon dans tout le bateau. Ce genre de petits plaisirs, dans les endroits hostiles que nous traversons, revêt une importance insoupçonnée.*

Dans ces solitudes, on se rend compte que rien n'est indispensable, mais qu'une chose qui paraît insignifiante peut procurer d'immenses plaisirs. »

● **Thierry Dubois (*Pour-Amnesty-International*), à 2 746 milles :** *« C'est l'année des épaves. Deux avaries en une course, cela fait beaucoup. Je voulais faire demi-tour, mais j'ai cédé à l'amicale pression de mes amis. Je fais route vers Le Cap. J'espère que j'aurai suffisamment envie de repartir après avoir changé mon safran. »*

● **Tony Bullimore (*Exide-Challenger*), à 3 400 milles : Silence radio.**

Tiger Woods est, à vingt ans, le nouveau messie du golf professionnel

Nike lui offre plus qu'à Michael Jordan

ATLANTA
correspondance

Il parle peu, sa voix n'est souvent qu'un murmure et seul un sourire lui suffit parfois à répondre aux questions. Sa vie, pourtant, n'a de secrets pour personne. On en connaît tous les détails, vrais ou faux. La presse se transmet de main en main ses meilleurs passages et peut réciter par cœur les anecdotes les plus fortes. Enfance, parents, victoires, bons mots... Tout est écrit, noir sur blanc. Un récit éloquent, à peine croyable, mais parfaitement authentique. A vingt ans, Tiger Woods n'a pas encore achevé sa première saison en PGA, le circuit professionnel. Il a fait ses débuts le 29 août, sur le parcours de Milwaukee, et il a remporté depuis deux tournois consécutifs. Mais son nom appartient déjà à la légende du golf, accompagné de la mention « prodige ».

Aux Etats-Unis, chacun de ses mouvements est observé, apprécié et commenté. Le magazine *Sports Illustrated* lui a consacré depuis la rentrée au moins autant de pages qu'à Michael Jordan. Début décembre, *Newsweek* en a fait sa « une ». Dans les deux cas, les mêmes références : le Mozart des greens, le futur du golf, le plus incroyable phénomène que ce sport ait connu depuis Jack Nicklaus... Un tonnerre médiatique que l'intéressé se refuse à entendre. *« Je n'ai encore rien prouvé, laissez-moi grandir et apprendre »,* serine-t-il pour se défendre d'une pression trop forte. Rien prouvé, ou si peu. Mais le récit de son enfance, sa carrière chez les amateurs et le mélange peu commun de ses origines suffisent à lui promettre gloire et fortune.

Tiger Woods n'est pas seulement le premier joueur qui ait remporté trois fois l'US Open amateur et le plus jeune admis dans un tournoi PGA (en 1992, à seize ans et deux mois). Il est surtout le premier Noir à qui les experts accordent une chance de porter un jour la veste verte que la tradition réserve aux vainqueurs du Masters. Noir de peau, mais aussi à moitié asiatique, une alchimie encore inédite derrière laquelle se devine un formidable potentiel commercial.

Dans un pays où les minorités ethniques ne poussent que depuis peu la porte des golfs, l'avènement de Tiger Woods est perçu comme un cadeau du ciel. Il est, prédisent les spécialistes, le *role model* que les communautés noire et asiatique attendaient pour s'intéresser de plus près à ce sport. Et, accessoirement, y dépenser leurs dollars. Conséquence : Tiger Woods n'avait pas encore tapé sa première balle chez les professionnels que son carnet de commandes publicitaires affichait déjà complet. Pour les fabricants, il est un vrai mât de cocagne. Nike l'a compris le premier et a rédigé à son intention un contrat de partenariat dont le montant, estimé à 40 millions de dollars, dépasserait celui signé par Michael Jordan. Les autres ont suivi sans tarder. A en croire la rumeur, la somme de ses engagements publicitaires atteindrait 60 millions de dollars.

Fils d'un vétéran du Vietnam et d'une mère thaïlandaise, Tiger Woods a grandi avec le regard de ses parents perpétuellement posé sur lui. *« J'ai su dès le jour de sa naissance que ma mission sur cette terre serait désormais d'en faire le plus grand joueur de golf de l'histoire »,* explique Earl, son père. Une mission que cet ancien « béret vert » va mener avec un acharnement proche de l'obsession. Tiger Woods n'a pas encore neuf mois le jour où son père le pose pour la première fois sur un green. A trois ans, il boucle un parcours de neuf trous en moins de cinquante coups. A six, il réussit son premier trou en un. Et il avoue seulement treize ans lorsque ses parents le confient aux mains d'un psychologue du sport, avec l'ambition avouée de le préparer mentalement à son destin de champion.

« Tout ce qui lui arrive lui semble parfaitement naturel »

Le gamin apprend vite. Il ne déçoit jamais, obéit docilement à la passion paternelle et accepte sans broncher de suivre la recommandation de sa mère, Tilda, pour qui la vie d'un jeune homme ne peut se concevoir sans un détour prolongé vers l'université. Il ira donc à Stanford. Et ne quittera sa chambre d'étudiant que pour disputer les tournois du circuit amateur. Aujourd'hui, Tiger Woods explique pourtant d'une voix douce et réfléchie que son enfance a été *« parfaitement normale : j'ai fait tout ce que font les autres enfants. J'ai regardé la télévision, passé des journées entières au centre commercial, écouté du rap et récité mes leçons. La seule différence est que j'étais parfois capable d'envoyer une balle dans un trou en moins de coups qu'il n'en faut à la moyenne des gens. »*

Une conception de la normalité que Tiger Woods est sans doute le seul à partager. Mais elle fait aussi sa force. *« Tiger ne possède pas seulement un sens intuitif de la balle et une puissance que je n'avais rencontrée jusque-là que chez Greg Norman,* avouait récemment Butch Harmon, son entraîneur. *Il est également dépourvu de la moindre peur. Tout ce qui lui arrive lui semble parfaitement naturel. »* La marque des joueurs d'exception. Et plus encore de ceux, rares, dont le nom porte fièrement la mention « prodige ».

Alain Mercier

■ **TENNIS : le Néerlandais Richard Krajicek a dû déclarer forfait** pour les Internationaux d'Australie, qui auront lieu du 13 au 26 janvier à Melbourne. Le vainqueur de Wimbledon 1996, numéro 7 mondial, a subi, lundi 9 décembre, une intervention chirurgicale au genou droit. Sa participation est également incertaine pour le premier tour de la Coupe Davis, Roumanie-Pays-Bas, du 7 au 9 février. C'est le deuxième forfait d'une tête de série pour le premier tournoi du Grand Chelem 1997 après celui d'Andre Agassi. – (*AFP.*)

■ **RUGBY : Olivier Roumat sera indisponible pendant plusieurs semaines,** donc, pour le Tournoi des cinq nations, à la suite de l'opération d'une hernie discale, subie lundi 9 décembre à Bordeaux. Le deuxième ligne international, capitaine de Dax, avait dû déclarer forfait avant les tests-matches contre l'Afrique du Sud.

■ **SKI ALPIN : la descente messieurs de Whistler Mountain,** annulée samedi 7 décembre en raison de l'abondance des chutes de neige sur le Canada, aura lieu le 20 décembre dans la station italienne de Val Gardena, où une autre descente de la Coupe du monde est déjà prévue le 21 décembre. – (*Reuter.*)

■ **ATHLÉTISME : l'Australienne Emma George a établi un nouveau record du monde** du saut à la perche féminin en salle, mardi 10 décembre à Melbourne, en franchissant 4,40 m. Le précédent record était de 4,28 m par la Chinoise Sun Caiyun. Emma George, vingt-deux ans, détient aussi le record du monde en plein air (4,45 m). – (*Reuter.*)



هكذا من الأصل

A Bruxelles, tout repas est une fête

Une capitale où les Européens se rencontrent dans la convivialité chaleureuse d'experts en bien vivre

Après Londres, Tokyo et Madrid (*Le Monde* des 20, 27 novembre et 5 décembre) nous terminons avec Bruxelles un tour des plaisirs de bouche réalisé par nos *correspondants*.

BRUXELLES
de notre correspondant

Il y a des victoires qui laissent un goût amer. La guerre froide a été remportée sans contestation par les pays de l'OTAN sur ceux du défunt pacte de Varsovie. Pour le plus grand bénéfice des peuples soumis au joug totalitaire, certes, mais qui se soucie de l'Otanien moyen, militaire, diplomate ou journaliste tenu d'exercer son activité au quartier général de l'Alliance, à Evere, banlieue de Bruxelles coincée entre l'autoroute et l'aéroport ? Contraint à prendre ses repas à la cantine locale, à côté de laquelle un mess de sous-officiers de l'ex-Armée rouge pourrait faire figure de relais gastronomique ? Si c'est un camouflage, un leurre pour tromper l'ennemi, c'est réussi. Un seul salut, la fuite. Chaque tour de roue nous rapprochant des lumières de la ville de M. Beulemans est promesse d'un avenir culinaire meilleur.

Si la Belgique existe encore, ce dont certains se mettent aujourd'hui à douter, c'est probablement dans cet art du bien manger et du bien vivre qui unit Flamands, Wallons et Bruxellois dans une même religion des bonnes choses consommées dans des ambiances confortables. Pour s'en tenir à la capitale, dont l'exploration gastronomique est déjà une entreprise de longue haleine, le parcours initiatique peut commencer tôt le matin et s'achever aux petites heures de la matinée. Rien n'est laissé au hasard pour faire de chacun des repas traditionnels, petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner, souper, un moment précieux, un acte culturel majeur, une offrande renouvelée aux divinités de la gueule.


DESSIN DANIEL MAJA

Au Pain quotidien, chaîne de boulangeries de luxe présente dans la plupart des quartiers de Bruxelles, le petit déjeuner se prend à la table d'hôte ovale en pin blond (café au lait fumant *comme chez grand-mère*, motte de beurre, marmelades anglaises *ad libitum*, croissants au beurre, et *pistolets*, petits pains ronds et croustillants). Selon l'humeur, on peut se plonger dans la lecture du *Soir*, ou engager la conversation avec un de ces *ketjes*, titis bruxellois de tous âges, adeptes de la *zwanze*, cet esprit blagueur qui fait qu'à Bruxelles, même quand tout va mal, il reste toujours une place pour la rigolade.

Quelques heures plus tard, il faut songer à l'apéro, tradition pour laquelle Bruxelles n'a rien à envier à Marseille, et se laisser guider par l'instinct du jour au hasard des tavernes. C'est là que se croise le peuple : de la grand-mère avec son cabas, qui s'enfile un *demi* après ses courses, jusqu'à *l'executive man*, portant costume trois pièces et téléphone portable, qui passe ses ordres devant un verre de chablis. Le choix de l'une de ces tavernes (où on peut également manger le plat du jour ou les inévitables moules-frites) est matière éminemment subjective, fondée sur le rapport subtil de l'individu avec la chimie des lieux, la psychologie et le charisme du patron, les courbes des serveuses flamandes, bref un ensemble de paramètres aussi compliqué qu'une molécule d'ADN.

> Si la Belgique existe encore, c'est sans doute dans cet art du bien vivre qui unit Flamands, Wallons et Bruxellois au sein d'une même religion des bonnes choses consommées *dans des ambiances confortables*

Certains prendront leurs habitudes au Toucan, chaussée de Waterloo à Ixelles, où le patron – un Italo-Belge arborant constamment une barbe de trois jours, qui semble tout droit sorti d'une vignette de Gaston Lagaffe – commente dans un truculent jargon bruxellois les événements qui surviennent sur son téléviseur allumé sans interruption. D'autres choisiront Entrée des artistes, place du Sablon, où antiquaires et chineurs viennent conter leurs bonnes affaires sous les photos et affiches des vedettes hollywoodiennes de la grande époque.

Tout cela nous emmène à 12 h 30, heure définitivement belge du déjeuner, où il convient de ne pas oublier que Bruxelles est la capitale de l'Union européenne. Les alentours du Berlaimont – bâtiment en cours de désamiantage où siège la Commission – ont vu fleurir les ambassades de toutes les cuisines des Quinze pour adoucir le dépaysement des eurocrates déracinés. La lire italienne aura peut-être du mal à entrer dans la monnaie unique, mais pesés au nombre et à la qualité des restaurants faisant office d'annexes du Léviathan bureaucratique communautaire, les transalpins sont aussi puissants que le deutschemark dans l'euro.

On ne s'étonnera donc pas que la fine fleur de l'UE se retrouve autour d'un osso bucco solidement toscan à la Rosticceria Fiorentina (43, rue Archimède ; tél. : 734-92-76). La recherche des derniers tuyaux sur les scandales politiques qui ébranlent la Belgique conduira à La Rotonde (1, rue de l'Enseignement ; tél. : 219-64-10), une brasserie située à mi-chemin du Parlement et des locaux du *Soir*. Méprisant les balivernes sur la maladie de la vache folle, MM. Neefs et Christopher, maîtres des lieux, persistent à proposer de succulents os à moelle sur toast ; ils sont responsables de bon nombre d'assoupissements aux séances de la Chambre consécutifs à l'ingestion d'un juteux jambonneau grillé sauce moutarde.

En fin d'après-midi, surtout si le temps est gris comme il ne peut l'être qu'à Bruxelles, d'un gris de plomb et balayé par le vent aigre venu de la mer du Nord, le réconfort viendra d'un thé-gâteau à la pâtisserie Gaudron, place Brugmann, en attendant l'arrivée du *Monde* à six heures, à la snobissime Librairie Candide où *l'intelligentsia* francophone vient chercher sa pitance quotidienne.

Le dîner, enfin, celui où tout en mangeant, il convient de voir et d'être vu au gré des modes qui se font et se défont, mais où la permanence de solides valeurs défie le temps. Pour l'ambiance, artiste et décontractée, le Stekerlapatte (4, rue des Prêtres ; tél. : 512-86-81), ses plats de brasserie et la bonhomie flamande du service. Pour l'œil, La Quincaillerie (rue du Page ; tél. : 538-25-53), des fruits de mer dans une boutique 1900 réaménagée. Et puis, La Canne en ville, intime et bon enfant à Ixelles, Le Repos de la Montagne, chaleureux comme la fidélité, perché depuis vingt ans sur les hauteurs de Saint-Job, le *Montmartre bruxellois*. A Bruxelles, on l'aura remarqué, le sens poétique des restaurateurs s'exprime autant dans les noms des auberges que dans la confection des plats.

Dans le genre *understatement*, il sera difficile de faire mieux que la famille Wynants, qui mène depuis quatre générations la plus grande table de Belgique à l'enseigne Comme chez soi (23, place Rouppe ; tél. : 512-29-21). Micheliné trois étoiles, cet établissement reste fidèle à son style de bistrot de luxe, sans flaflas, tout pour la cuisine, rien que la cuisine. Le dîneur voit de sa place s'agiter marmitons et sauciers, et l'on peut même déguster le fameux lièvre à la royale sur la table d'hôte dressée *dans la cuisine même*. Un concentré de belgitude raffinée. Pierre Wynants est bruxellois, son épouse Marie-Thérèse est flamande, leurs deux filles des européennes multilingues. Toute la famille est là tous les soirs, ou presque. Un repas de fête, comme en famille.

Luc Rosenzweig

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE BAR AU SEL

Les nostalgiques du Quai d'Orsay, au temps où le gibier et les champignons y étaient honorés, devront passer leur chemin. C'était il y a vingt ans. Débaptisé, redécoré, à nouveau « colorisé » en bleu, cette enseigne a au moins le mérite d'afficher la couleur : une table poissonnière où la spécialité n'est pas le coup de fusil ! Alors, on objectera que le poisson de petit bateau, les arrivages directs, les plus belles pièces coûtent cher, pour justifier des prix, ailleurs parfois exorbitants.

Ici pour 160 F, la soupe de poissons ou les sardines marinées, ou bien l'assiette de moules marinières, les pavés de cabillaud ou de saumon, la daurade à la vapeur d'algue et un dessert donnent le sentiment que l'on vient de faire une honnête dégustation. Le chef, Stéphane Robinne, pourrait sans doute faire beaucoup mieux, et plus cher. Les noix de saint-jacques à la coque, le bar et la daurade en croûte de sel sont ses spécialités. Menu : 160 F. A la carte, compter 220 F.

★ Paris, 49, quai d'Orsay (75007). Tél. : 01-45-51-58-58. Tous les jours.

LE NOAILLES

Tout neuf, tout requinqué, l'Hôtel Saint-James et d'Albany, qui abrite ce restaurant, était, hier, le refuge d'Anglo-Saxons originaux et d'écrivains. L'hôtel est toujours ordonné autour d'un patio classique, avec une salle à manger confortable et fonctionnelle. Le chef a voyagé, du Yémen aux Kerguelen, en passant du côté de chez Le Nôtre. Les épices sont la trace de ces voyages et témoignent d'une autre manière de faire la cuisine, aujourd'hui appréciée. Le brick de pigeon au foie gras, cependant, reste classique dans sa cuisson et mesuré dans ses apprêts. La bohémienne de langoustines ou la corolle de pétoncles au curcuma renforcent l'impression de légèreté de cette cuisine un peu « mode », mais à des prix de bistrot.

Beaucoup de poissons, le filet de pergolette (rascasse) en croûte de sel, le steak de thon et la baudroie rôtie à la sauge. Le principal atout est la sobriété des prix. Voilà un code de bon usage qui s'esquisse à Paris, dans un cadre qui ne manque pas d'allure. Formule au bar à 85 F. Menu 128 F. A la carte, compter environ 200 F.

★ Paris. 202, rue de Rivoli (75001). Tél. : 01-44-58-43-40. Fermé samedi et dimanche.

Brasseries

LE RELAIS VILLETTE

Au temps des abattoirs, des rôdeurs des « barrières » et des « louchebems », c'est dans les brasseries de l'avenue que les marchands de bestiaux aimaient manger. Au Relais Villette, le décor indistinct façon après-guerre est sans âge, les banquettes aussi, passablement défoncées. Le chat veille sur l'étagère, et le service attentif vous met aussitôt à l'aise. Les clients ? Des nostalgiques, des fidèles de la viande. Pour eux s'imposent les trois viandes du chevillard avec os à moelle, et pour les autres, le registre plus courant, l'entrecôte ou le pavé au poivre.

Nous avons commencé avec quelques bonnes spéciales numéro 3 de Marenne-Oléron, puis un filet de bœuf aux morilles arrosé d'un honnête brouilly. Pas de frites – une tradition qui, même ici, se perd – mais des pommes landaises. Un café arrosé ? Non, le temps n'est plus à ces délicatesses ! Le progrès a eu raison de la Villette ; seules les additions ont la peau dure. Compter 200 F, à la carte.

★ Paris. 25, avenue Corentin-Cariou (75019). Tél. : 01-40-36-91-17. Fermé le dimanche.

LE PARC DE LA MUETTE

La chaussée de la Muette, non loin du château d'où François Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlande s'élevèrent, en montgolfière, jusqu'à la Butte-aux-Cailles, ne compte pas moins de quatre brasseries. Celle-ci, au décor subtilement vétuste – années 50 –, est tenue par les frères Coudy, avec une première salle pour le tout-venant, le petit-déjeuner, les thés l'après-midi et un monumental comptoir, où s'affairent garçons stylés vêtus de blanc et de noirs tabliers.

Les huîtres, les salades composées, les viandes forment une carte variée qui n'échappe pas aux poncifs du genre, mais les produits sont frais et le service rigoureux. Alors pourquoi la brandade de morue ne serait-elle pas flanquée d'un beurre nantais ? Cette brasserie est une belle vitrine du « haut seizième », avec salle principale en rotonde et large baie, pour voir et être vu. Menus 82 et 116 F. A la carte, compter 200 F.

★ Paris, 10, chaussée de la Muette (75016). Tél. : 01-45-03-14-84. Tous les jours.

Jean-Claude Ribaut

L'œuf de caille

Le mois dernier, il y avait une véritable pénurie d'œufs à La Havane. Pour contenter le peuple cubain, il en aurait fallu, quotidiennement, trois millions de plus qu'on n'en trouvait sur l'île. Pareille mésaventure n'est pas près de survenir en France. A l'approche des réveillons, ce sont même des œufs parmi les plus rares qui remplissent les rayons : ceux de cailles. A peine plus grosse qu'une mirabelle, la ponte de ce volatile est présente à longueur d'année dans les supermarchés, mais il s'en vend deux fois plus au cours du mois de décembre, celui des fêtes.

La caille *« à chair »* et la caille pondeuse ne sont pas les mêmes. Cette dernière est le fruit d'une sélection de la souche *« Coturnix japonica »*. Comme son nom le laisse entendre, elle est d'origine asiatique. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, elle était d'ailleurs élevée au Japon, non pas pour ses œufs, mais comme un animal d'agrément, pour la beauté de son chant. Ce n'est qu'après 1945 que la tendance s'inversa. Il y a une vingtaine d'années, les aviculteurs français commencèrent à leur tour à s'intéresser sérieusement au commerce des œufs de caille.

« Les Japonais mangeaient ça comme des olives », raconte Jean-Louis Lespez. Le *directeur de Caillor, espérant que* l'engouement en France ne serait pas aussi passager que l'avait été celui des œufs de vanneau dans les années 30, se lança à son tour dans l'aventure. Avec 17 millions d'œufs de caille l'an dernier, il est depuis devenu le numéro un du secteur en Europe. Vendus par lots de dix-huit ou vingt, ses œufs ne sont d'ailleurs pas tous commercialisés à son nom. Douce France, Saint- Sever ou Chaillotine viennent, par exemple, se fournir chez lui.

A partir du sixième mois, la productivité de cet animal de batterie, qui ne donne déjà que cinq à six œufs en moyenne par semaine, s'essouffle carrément. La mauvaise pondeuse ne fait alors pas de vieux os. Dans quelle casserole finit-elle ? C'est là que le discours des producteurs varie sensiblement. *« Elle est transformée en terrine et pâté »*, avancent les uns ; *« elle est vendue pour les cuisines des collectivités »*, concèdent les autres, tandis que les troisièmes avouent du bout des lèvres que le noble animal peut aussi bien devenir aliment pour chien.

Le destin de l'œuf est plus glorieux. Deux médecins français ont fait, dans les années 60, la démonstration de son efficacité dans le cas de diverses allergies. Depuis, un petit laboratoire déshydrate, broie et met en gélules ces œufs de caille.

Mais pour ceux qui les préfèrent en version plus gastronomique, reste la fameuse recette de Michel Rostang, *« les œufs de caille en coque d'oursin »*. Une fois ouverts aux ciseaux, il enlève le corail de trente-six petits oursins violets. Il brosse et égoutte l'intérieur, replace ce corail et casse au-dessus un œuf de caille avant de passer le tout quatre minutes dans un four préchauffé à 240 degrés. Servi avec une cuillère de crème fleurette réduite et bien poivrée, le résultat est sans doute inefficace en matière d'allergie, mais bougrement délicieux.

Guillaume Crouzet

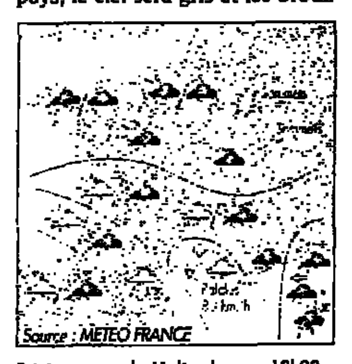
★ Œufs de caille frais, vendus en coffret de dix-huit, entre 13 et 15 francs.

Encore beaucoup de nuages

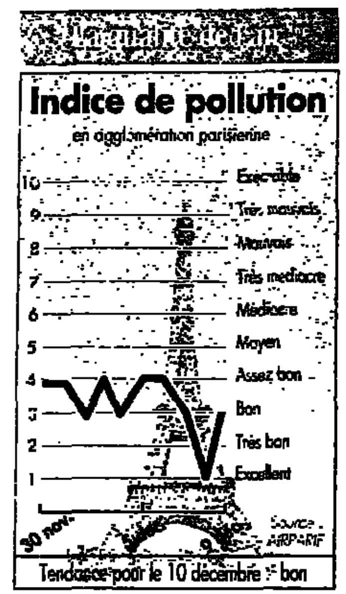
MERCREDI matin, après dissipation de brouillards au lever du jour, le soleil fera de belles apparitions en Aquitaine. Du Languedoc-Roussillon aux Cévennes, il y aura encore quelques pluies faibles. Des Alpes frontalières jusqu'à la basse vallée du Rhône, les nuages seront nombreux. Dans l'extrême Sud-Est et en Corse, les nuages seront nombreux, avec quelques averses, et parfois un orage en mer. Dans le reste du pays, le ciel sera gris et les brouillards seront fréquents. Les brouillards seront givrants de la région Champagne-Ardenne aux régions de l'Est. Le ciel sera dégagé dans les Vosges et le Jura, au-dessus de 900 mètres. L'après-midi, le ciel se voilera du Sud-Ouest aux Pyrénées, à l'approche d'une nouvelle perturbation. Le vent d'est à sud-est se renforcera près des côtes aquitaines. Du Languedoc-Roussillon au sud du Massif central, le temps sera couvert, mais les pluies deviendront rares et seront faibles. Dans l'extrême Sud-Est et en Corse, il y aura encore quelques averses. Au sud d'une ligne La Rochelle-Lyon, soit dans une bonne moitié sud du pays, le soleil fera quelques belles apparitions, avec un vent de sud réchauffant l'atmosphère. Dans le reste des régions plus au nord, le temps restera gris et froid, avec quelques brouillards tenaces par endroits. Le soleil sera toujours présent sur le sommet des Vosges et du Jura. Les températures minimales iront de – 2 à 2 degrés au Nord, et de 3 à 6 degrés au Sud, jusqu'à 10 degrés près du pourtour méditerranéen. Les températures maximales avoisineront 3 à 7 degrés au Nord, et 8 à 13 degrés au Sud.

Jeudi, de la Bretagne aux Pays de Loire, il pleuvra jusqu'en mi-journée puis il y aura des averses. Du Nord à l'Ile-de-France, jusqu'au Nord-Est, le ciel sera gris le matin, puis quelques pluies faibles se produiront l'après-midi par le sud. La Lorraine et l'Alsace seront épargnées par la pluie, qui n'arrivera qu'en soirée. En Aquitaine, les nuages du matin laisseront place à des embellies l'après-midi. Sur le pourtour méditerranéen, la pluie gagnera toutes les régions l'après-midi. Ailleurs, les nuages seront abondants et le pluie gaggnera du Massif central au Centre l'après-midi. Les températures maximales seront en hausse.

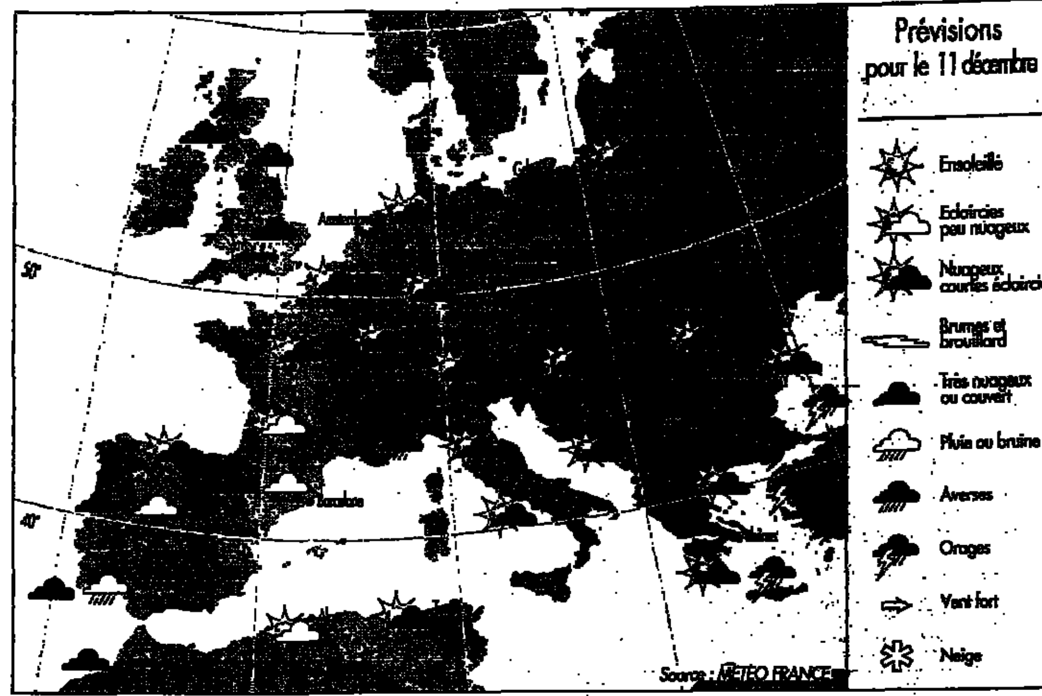
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

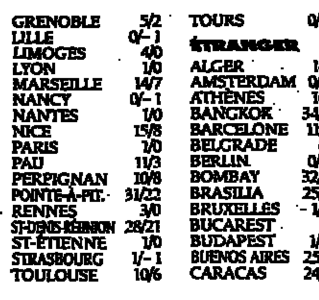
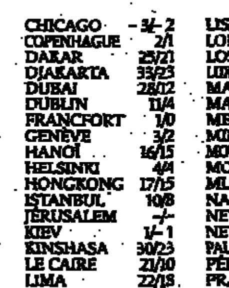
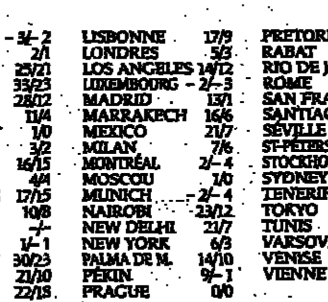


Prévisions pour le 11 décembre vers 12h00



Tendance pour le 10 décembre : bon

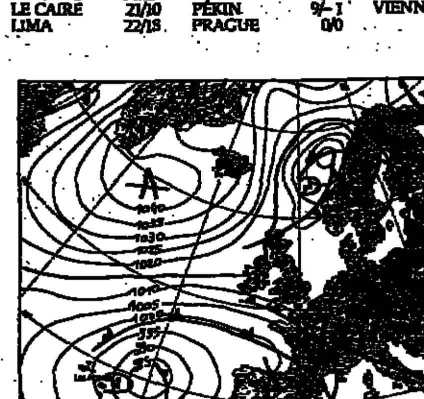


TEMPÉRATURES du 9 décembre maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	19/9
BIARRITZ	13/5
BORDEAUX	9/4
BOURGES	0/0
BREST	7/5
CAEN	3/0
CHERBOURG	8/3
CLERMONT-F.	1/0
DIJON	1/–1
FORT-DE-FR.	29/22
GRENOBLE	5/2
LILLE	0/–1
LIMOGES	4/0
LYON	1/0
MARSEILLE	14/7
NANCY	0/–1
NANTES	1/0
NICE	15/8
PARIS	1/0
PAU	11/3
PERPIGNAN	10/8
POINTE-À-PIT.	31/22
RENNES	3/0
ST-DENIS-RÉUNION	28/21
ST-ÉTIENNE	1/0
STRASBOURG	1/–1
TOULOUSE	10/6
TOURS	0/–1
ÉTRANGER	
ALGER	16/7
AMSTERDAM	0/–1
ATHÈNES	16/9
BANGKOK	34/24
BARCELONE	11/10
BELGRADE	6/0
BERLIN	0/–1
BOMBAY	32/24
BRASILIA	25/18
BRUXELLES	–1/–1
BUCAREST	5/1
BUDAPEST	1/–1
BUENOS AIRES	25/10
CARACAS	24/18
CHICAGO	–3/–2
COPENHAGUE	2/1
DAKAR	25/21
DJAKARTA	33/23
DUBAI	28/02
DUBLIN	11/4
FRANCFORT	1/0
GENÈVE	3/2
HANOÏ	16/15
HELSINKI	4/4
HONGKONG	17/15
ISTANBUL	10/8
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	1/–1
KINSHASA	30/23
LE CAIRE	21/10
LIMA	22/18
LISBONNE	17/9
LONDRES	5/3
LOS ANGELES	14/12
LUXEMBOURG	–2/–3
MADRID	13/1
MARRAKECH	16/6
MEXICO	21/7
MILAN	7/6
MONTRÉAL	2/–4
MOSCOU	1/0
MUNICH	–2/–4
NAIROBI	23/12
NEW DELHI	21/7
NEW YORK	6/3
PALMA DE M.	14/10
PÉKIN	9/–1
PRAGUE	0/0
PRETORIA	25/14
RABAT	16/11
RIO DE JAN.	27/22
ROME	13/9
SAN FRANC.	16/14
SANTIAGO	18/6
SÉVILLE	16/5
ST-PÉTERS.	5/3
STOCKHOLM	5/4
SYDNEY	31/15
TENERIFE	21/16
TOKYO	14/6
TUNIS	16/6
VARSOVIE	–1/–2
VENISE	9/6
VIENNE	0/0

Situation le 10 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 12 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'énigme Peron

IL Y AURAIT évidemment beaucoup à dire du régime politique que connaît actuellement la République argentine sous la présidence du général Peron. Celui-ci, un officier de carrière, a été successivement attaché militaire auprès de Mussolini, puis ministre du travail dans son propre pays.

En cette dernière qualité, il a pris un certain nombre de mesures qui, au point de vue social, se justifiaient pleinement et dont on peut s'étonner qu'elles n'aient pas été prises plus tôt. Il y avait, dans un pays aussi riche que l'Argentine, des situations qui, au point de vue social, criaient vengeance au ciel, des salaires misérables payés notamment aux ouvriers agricoles par des *estancieros*, des propriétaires terriens qui possédaient jusqu'à quinze, vingt ou trente mille hectares ! Le colonel Peron, devenu général et président de la République, a mis fin à pareille situation.

On peut dire qu'il a été littéralement hissé au pouvoir par la maladresse diplomatique des Américains du Nord, qui ont de la façon la plus brutale heurté la fierté nationale des Argentins. Le colonel Peron, à un moment donné, cristallisa, incarna le patriotisme sourcilleux de ses compatriotes. Washington rappela son ambassadeur Bradley, et c'est l'ancien consul général des Etats-Unis à Anvers, M. Messersmith, qui fut chargé de « rafistoler la porcelaine »...

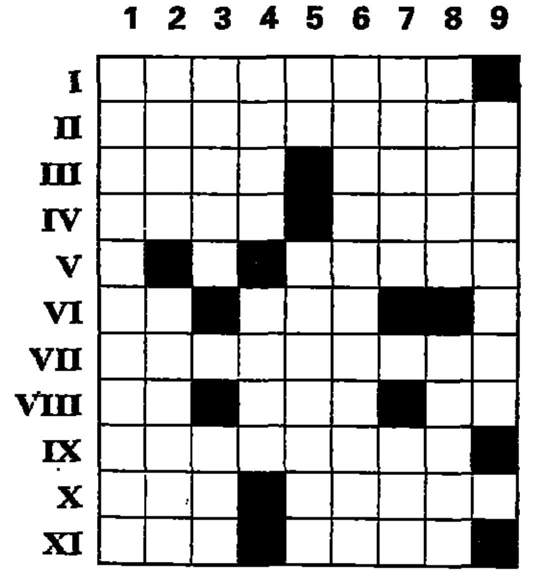
Entre-temps, le colonel Peron était devenu le maître incontesté de l'Argentine. Il s'appuie d'une part sur l'armée toute-puissante (il n'y a pas au monde club comparable au cercle militaire de Buenos Aires). Il s'appuie d'autre part sur les *descamisados* (« les sans-chemise ») qui constituent le lumpenprolétariat de la capitale fédérale. L'armée, la plèbe. Reste le clergé. Celui-ci est avec le général Peron. Nulle part au monde on n'a réalisé d'une façon aussi parfaite l'alliance du sabre et du goupillon.

(11 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6970

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*



HORIZONTALEMENT

I. Peut fermer si elle manque de punch. – II. Des gens qui sont à leur poste. – III. Comme un merlan qui fait les gros yeux. Sur le Tarn. – IV. Les Prussiens y furent vaincus. Possessif. – V. Très recherchée. – VI. Un peu de tabac. Fut capitale en Afrique. – VII. Le plat du jour. – VIII. Terme musical. Pour boucher. Préposition. – IX. Qui permet de gratter. – X. Préfixe. Se met parfois dans le fond. – XI. D'un auxiliaire. Affluent du Danube.

VERTICALEMENT

1. Un mauvais arrangement. – 2. Une vraie tête de cochon. Hommes de chiffres. – 3. Fut capitale en Italie. Attendu après une tétée. – 4. Attaqua comme des chenilles. Suivit secrètement. – 5. Conjonction. Beauté divine. – 6. Transformation en liquide. – 7. Sont plus avantagés que les quadrupèdes. N'est pas grand quand il est gros. – 8. Endroit où l'on envoie paître. Bien vrais. – 9. Provoquaient des naufrages.

SOLUTION DU N° 6969

HORIZONTALEMENT

I. Riverains. – II. Ecumoire. – III. Hiémale. – IV. Ide. Mn. – V. Bides. Out. – VI. Altiste. – VII. Lille. Sar. – VIII. Lerne. – IX. Tiers. Tue. – X. Elu. Bébé. – XI. Serveuses.

VERTICALEMENT

1. Réhabilités. – 2. Ici. Ile. – 3. Vue. Dalleur. – 4. Emmieller. – 5. Roadsters. – 6. Aile. Bu. – 7. Ire. Ossètes. – 8. Ne. Muta. Ube. – 9. Enterrées.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 12 décembre

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES :** premier parcours (50 F), 10 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** et la place des Vosges (40 F + prix d'entrée), 11 heures, 6, place des Vosges (Découvrir Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités grecques, 11 h 30 ; *Le Couronnement de Marie de Médicis*, de Rubens, 12 h 30 ; les coutumes funéraires en Egypte ancienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (50 F), 14 h 15, cour d'honneur du Palais de Justice (Tourisme culturel).

■ **AUTOUR DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Notre-Dame-de-Lorette (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'HÔTEL MEZZARA** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue La Fontaine (Europ explo).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LA MAISON DE BALZAC** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, rue Raynouard (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE HÉBERT** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 85, rue du Cherche-Midi (Institut culturel de Paris).

■ **NOTRE - DAME - DE - PARIS** (45 F), 14 h 30, portail central de la cathédrale (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 8, rue Elzévir (Jean-Marc Esvan).

■ **LE QUARTIER DES COURS DES MIRACLES** (40 F), 15 heures, sortie du métro Sentier (Approche de l'art).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** l'aile Richelieu (50 F + prix d'entrée), 15 h 20, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Claude Marti).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Le British Museum demeurera gratuit en dépit de la crise financière qu'il traverse. Le conseil d'administration du musée se réserve toutefois la possibilité d'entrées payantes occasionnelles pour certaines expositions. – *(AFP.)*

■ **PARIS.** Les salariés des Frantour de la gare du Nord et de la gare de l'Est, établissements spécialisés dans les services de brasserie et de restauration rapide, ont entamé, jeudi 5 décembre, une grève pour obtenir une participation aux bénéfices. – *(AFP.)*

■ **FINLANDE.** La compagnie finlandaise Finnair assurera à partir du 1er mai une liaison trihebdomadaire entre Helsinki et Dublin (Irlande) *via* Stockholm, en collaboration avec le transporteur irlandais Aer Lingus. La compagnie irlandaise aura droit à un quota de sièges à bord de l'appareil affecté par Finnair à cette ligne. – *(AFP.)*

■ **MALAISIE.** Un système de détection de bombes sera installé par la compagnie suédoise Bofors dans le nouvel aéroport de Kuala Lumpur dont l'ouverture est prévue en janvier 1998. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** La compagnie espagnole Iberia ouvrira vendredi 13 décembre une ligne Nice-Lisbonne *via* Madrid qu'elle desservira les lundis, mercredis, vendredis, samedis et dimanches.

■ **CROATIE.** Croatia Airlines, compagnie nationale croate, envisage d'élargir sa flotte en acquérant sept appareils pour le trafic intérieur et international à courte distance, douze à seize appareils moyen-courriers et trois long-courriers. – *(AFP.)*

■ **BEYROUTH.** D'après les conclusions d'une commission d'enquête américaine l'aéroport de Beyrouth n'est pas entièrement sûr. La délégation américaine a, au cours de son inspection, relevé plusieurs manquements à la sécurité qui ont été communiqués au ministre libanais des transports. – *(AFP.)*

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

Cas n° 14357. Un fauteuil roulant. A la suite d'un accident de plongeon, Philippe est paralysé des membres inférieurs. Ses parents, retraités, ont dû transformer leur appartement et maintenant il leur est difficile de faire face à l'achat d'un fauteuil roulant. Divers organismes aident Philippe à assumer son handicap, psychologiquement et matériellement, mais il reste à trouver 1 500 F.

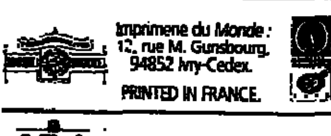
★ **Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52X ou chèques bancaires. Tél. : 01-45-44-18-81. Fax : 01-42-22-47-74.**

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet . http://www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

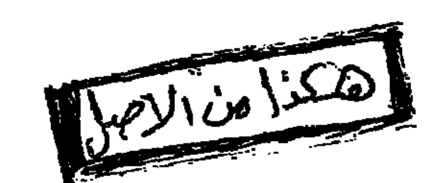
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30



EXPOSITION La Maison européenne de la photographie (MEP) présente, jusqu'au 26 janvier, les vingt ans d'images de Pierre et Gilles. Ce couple d'artistes s'est fait connaître par ses portraits et mises en scène photographiés puis repeints à l'acrylique, qui témoignent d'un monde merveilleux, constitué de nombreuses références populaires. Près de la



moitié de leur production, soit 220 photographies, regroupées en séries thématiques, est présentée à la MEP, dans un accrochage tumultueux et tonique. ● DANS UN ENTRETIEN, ils décrivent leurs multiples références, liées à l'enfance et à leurs voyages. ● LE MARAIS, quartier au centre de Paris, est en train de devenir celui de la photographie.

Pierre et Gilles ont toujours vingt ans

Près de la moitié des photographies peintes par le tandem d'artistes depuis leur union en 1976 sont présentées à la Maison européenne de la photographie. Le succès populaire de leur univers merveilleux et clinquant ne se dément pas

PIERRE ET GILLES, VINGT ANS, Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. Jusqu'au 26 janvier.

Vingt ans de vie commune, ça se fête. Pierre et Gilles se sont rencontrés en 1976 et ont *illico* abandonné leurs noms d'adultes pour conserver ces prénoms d'enfants et d'artistes. L'anniversaire est célébré à la Maison européenne de la photographie (MEP), qui expose près de la moitié des 500 photographies peintes qu'ils ont concoctées, au rythme de trois par mois, depuis leur union. Et, pour parachever l'événement, un livre est prévu pour janvier chez Taschen, qui ne rassemblera pas moins de 1 400 illustrations.

L'œuvre de Pierre et Gilles s'apparente à un album de famille, un livre de souvenirs et de rencontres, de voyages et d'amitiés : Pierre réalise les croquis préparatoires et prend les images, Gilles les repeint à l'acrylique. Ce procédé sophistiqué a fait leur réputation – on leur doit nombre de pochettes de disques et illustration pour la presse –, élevé au rang de label archi-reconnaissable et passablement copié.

EMPILEMENT GÉNÉREUX

Une visite à la MEP prouve, si l'on en doutait encore, qu'ils sont des photographes populaires. 2 246 visiteurs pour le week-end du 7-8 décembre. 8 000 visiteurs en dix jours. Plus de deux cents posters vendus pour un couple qui adore que l'on punaise leurs images dans les chambres. Pierre et Gilles sont un couple plutôt casanier. Pour se sentir chez eux, ils ont transposé leur maison-atelier du Pré-Saint-Gervais dans cet hôtel particulier qu'est la MEP. Ils n'ont pas sagement aligné les images, mais ils les ont empilées sur les murs, avec générosité, comme des icônes contemporaines. *« Un peu comme dans les musées russes »*, disent-ils, avec leurs mots désarmants. Comme s'il s'agissait d'une maison de collectionneur. Et ça fonctionne plutôt bien, même si le manque de recul dans les couloirs rend parfois difficile la vision.



Ici, un mur est entièrement recouvert de paillettes rouges – comme à leur domicile. Là, les photos sont dans des cadres ovales avec des fleurs blanches en papier. Ailleurs, des photos de jeunes Laotiens s'encastrent, comme sur un autel, pour former un triangle vertical et parfait. Ailleurs encore, les cadres sont pailletés, dorés, anciens, surchargés... Les images les plus sulfureuses ont été reléguées au sous-sol, que l'on découvre à travers une lucarne, au cœur d'un jardin avec chant d'oiseaux et ruisseau paisible : une femme qui tient le sexe d'un homme, et le *Petit jardinier* qui « arrose » de son urine les fleurs. Cette mise en scène ludique et décorative va comme un gant à une œuvre qui ne fonctionne jamais aussi bien que lorsqu'elle est élevée au rang d'icône. Mais il est dommage que le jeu n'ait pas été joué jusqu'au bout. En plongeant par exemple les salles dans la pénombre et en recouvrant tous les murs de paillettes, notamment pour les séries comme « les saints » ou « les paradis ».

Vingt ans, c'est bien pour faire le point et suivre la progression du travail. Pierre et Gilles ont toujours mélangé vie et œuvre. Ils ont partagé trois appartements différents en vingt ans, toujours plus grands, et à chaque tranche de vie correspond des images de formats plus importants et des mises en scène toujours plus sophistiquées.

AMBIGUÏTÉ

Les premières photographies, à la fin des années 70, sont des portraits au flash sur un fond de couleur vive, destinés le plus souvent à la presse. Suivront des petites saynettes comme *La Panne*, un couple dans un lit, où la femme l'a mauvaise devant l'inactivité de son mari, toujours sur fond lumineux. Progressivement, un décor surgit, les premiers plans donnent l'illusion de l'espace, les mises en scène s'enrichissent, les objets s'accumulent. Le monde de Pierre et Gilles se dessine, série après série : les paradis, gamins de Paris, voyous, enfants du Laos, saints... Une image marque cette rupture : *Adam et Eve*, adolescents post-humains, à la fois parfaits et inquiétants, qui s'avancent vers l'Eden, mais se retournent en arrière. Preuve que rien n'est acquis.

L'ambiguïté est le moteur de cette œuvre du mystère : entre kitsch et imagerie populaire, bon et mauvais goût, religion et sexe, académisme et innovation, sentiment et décoration, nostalgie et actualité, homosexualité et hétérosexualité. L'accumulation pourrait être fastidieuse tant le ressort semble immuable : ciels bleus ou de feu, léger sourire, peau parfaite, bijoux scintillants, corps sexy ou innocents, iconographie saint-sulpicienne, décors de carton-pâte, références appuyées à l'homosexualité... Pierre et Gilles dressent un univers stéréotypé, nostalgique, un peu comme Doisneau le faisait avec les rues de Paris. Mais, portées par un humour et une démesure qui font plaisir à voir, leurs images vont au-delà de l'anecdote et racontent un monde mi-rassurant, mi-terrifiant, un monde qui ressemble à s'y méprendre au nôtre.

M. G.



PIERRE ET GILLES/MAISON EUROPÉENNE DE LA PHOTOGRAPHIE

« Le Petit Chinois (Tomah) », 1991. Le croquis préparatoire (à gauche) a été réalisé par Pierre.

Le Marais, quartier de l'image

Un premier bilan de la Maison européenne de la photographie (MEP), qui a ouvert ses portes en février dans le quartier Saint-Paul du Marais à Paris, est positif puisque cette institution de la Ville de Paris a attiré 91 000 personnes en dix mois. Mais c'est surtout l'exposition du « New York » de William Klein et le lancement du Mois de la photo qui ont donné une impulsion à cette Maison qui abrite également une bibliothèque et un auditorium : 32 000 personnes ont en effet vu l'exposition Klein qui a eu lieu de septembre à novembre.

La rétrospective Pierre et Gilles semble prendre le même chemin, avec 8 000 visiteurs en dix jours. Ce succès indique que le Marais est en train de devenir, avec la présence de la MEP, de galeries, de l'hôtel de Sully et du Centre Pompidou, le quartier de la photographie. On comprend alors pourquoi le Centre national de la photographie, logé dans l'hôtel Salomon de Rothschild (Paris 8e), souffre de son éloignement et cherche à déménager (*Le Monde* du 14 novembre). Le ministère de la culture ambitionne également de créer, à l'hôtel de Sully, autour de 1999, les Galeries nationales de la photographie.

« Nous baignons dans une culture populaire qui vient de l'enfance »

PIERRE ET GILLES habitent dans une photo de Pierre et Gilles. Leur appartement-atelier, situé au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), est une caverne d'Ali Baba, remplie d'objets, posters, photos, cartes postales, coupures de magazines récupérés au gré de voyages « exotiques », et que l'on retrouve dans leurs photos peintes. Gilles, le blond, répond aux questions l'œil rivé sur la chaîne musicale MTV. Sans le son. La musique techno est diffusée par Radio-FG. Pierre, le brun, est moins disert, un petit perroquet vert – le même que celui posé sur l'épaule d'Etienne Daho sur la pochette de *La Notte, la notte* – ne quittant pas le creux de son cou. Jamais l'un ne vient interrompre l'autre. Ils ne donnent pas leurs dates de naissance, mais celle de leur rencontre, en 1976 à Paris. Ils ont souhaité répondre d'une seule voix.

« Où avez-vous puisé vos influences ?

– Nous baignons dans une culture populaire qui nous vient de l'enfance. Pierre a grandi dans la photo – Bourdin, Newton, Sarah Moon –, Gilles dans la peinture et le mouvement pop. Mais nous avons tous deux dévoré les magazines de cinéma comme *Cinémonde*. Nous collectionnons les posters d'acteurs, les affiches de film, nous aimons Oum Kalsoum et Bruce Lee, les cassettes de musique et de vidéos indiennes, le cinéma hollywoodien, les péplums, des films comme *Pink Narcissus*. Et puis les bandes dessinées, Alix, Tintin, les BD pornos. Nous aimons les univers clos, les fantasmes personnels, bien plus que les concepts. Et puis il y a les voyages. C'est au Maroc que nous avons découvert les couleurs vives sur des portraits dans les boutiques. En Inde aussi. Notre travail est une interprétation de ces influences.

– Faut-il lire vos images kitsch au second degré ?

– Kitsch sous-entend la dérision, quelque chose de faux. C'est une notion qui nous est étrangère. Nos goûts intimes sont exprimés sur nos images. Enfants, nous aimions l'émotion et le mystère d'une fleur en plastique, tout comme nous achetions des revues de culturisme. C'est une beauté autre que celle que nos parents nous enseignaient, mais c'était nous. Quand des amis venaient à la maison, à la fin des années 70, ils partageaient notre passion pour les shows télévisés. Nous détestons le second degré. Tous ces gens qui tournent la culture populaire en dérision sont mal dans leur peau. Nous aimons beaucoup Annette Messager, qui n'est pas vraiment une artiste ringarde et qui a travaillé à partir du magazine *Détective*. Nous aimons son travail sur la mémoire, la collection, l'enfance. Comme Boltanski du reste. Chaque artiste doit emprunter ce qu'il aime. Et notre culture ressemble au monde tel qu'il est.

> « Kitsch sous-entend la dérision, quelque chose de faux. C'est une notion qui nous est étrangère »

– L'iconographie religieuse ?

– Nous étions enfant de chœur et aimions le catéchisme. Mais nous détournons cette imagerie même si nous en conservons le statut d'icône. Pour la série des saints, nous en prenons le contrepied en les liant à des fantasmes sexuels. Douleur et extase sont liées.

– Peut-on qualifier votre travail d'homosexuel ?

– Si on veut, puisque c'est notre sensibilité. On ne va pas tricher. Si les homosexuels se retrouvent dans nos images, si elles peuvent les aider à s'assumer, tant mieux. En un sens, c'est un travail militant. Mais nous allons au-delà des frontières. Au début, on travaillait autant pour *Playboy* que pour *Gai Pied*.

– Pourquoi le monde que vous décrivez est-il repeint, donc idéalisé ?

– La réalité n'existe pas, mais nous vivons dans le réel. A chacun de se créer son monde. Dans le nôtre, il y a du rêve et du bonheur, mais aussi du désespoir. Nous traitons du sida, du naufrage, de la douleur, de la pauvreté. Nous photographions un condamné, des garçons des banlieues. En revanche, tout est dit avec douceur, ce qui, il est vrai, ne cadre pas avec avec la photographie contemporaine. Nous faisons de la poésie en images. Quand on photographie un petit vendeur dans le métro, on aimerait que chacun ait envie de le punaiser dans sa chambre. Nous souhaitons être dans l'époque et, en même temps, c'est notre rôle d'artistes de calmer la souffrance et d'apporter du réconfort. Nous ne nous sentons pas adultes. Nous faisons du photojournalisme sur un monde merveilleux.

– Comment naît une idée ?

– D'une rencontre avec un modèle qui a envie d'entrer dans notre monde. Nina Hagen, Lio, Eva Rubinstein, notre assistant Tomah... Sylvie Vartan aussi avec qui nous avons réalisé trois images. Photographier Vartan, c'est un rêve d'enfant qui se réalise. On ne photographie que les gens qu'on aime. On nous demande souvent des portraits de mariage pour être accrochés au salon. Nous refusons le plus souvent, car nous voulons aller au-delà du portrait. Chaque photo est comme le souvenir d'une chanson.

– Où trouvez-vous vos décors ?

– A Barbès, dans les boutiques indiennes du passage Brady, le quartier turc du faubourg Saint-Denis, chez Tati... Des centaines d'objets décoratifs plutôt bon marché. Du polystyrène, du coton, du tulle, des clous... Des éléments de bric et de broc. Des fleurs en plastique ou en papier qui ont l'air de vraies fleurs, de faux diamants. Les larmes, d'abord en résine, sont du gel pour cheveux. Tout est prévu à l'avance, mais l'apport du modèle est déterminant.

– Comment avez-vous commencé à photographier ?

– Avec le Photomaton. Nous en avons fait des milliers durant la période punk, entre 1976 et 1979. A1 franc les quatre vues, ce n'était pas cher. Nous, des amis, des inconnus aussi. C'était un jeu, notre petit théâtre, dans lequel on faisait des grimaces, on improvisait des scènes. On y allait au petit déjeuner comme à 3 heures du matin. On a même fait des vues pornographiques. Nous les avons collées sur des panneaux, par centaines. Tout notre travail est parti de là.

– Vos images sont-elles multiples ou uniques ?

– Uniques, car nous n'allons pas repeindre deux fois la même. Ce serait fastidieux, et c'est beaucoup de travail. Nous pouvons revenir des heures sur des détails. Certaines images sont très complexes. *Aladin* est faite avec des centaines de capsules de bouteille. On a trouvé le dragon dans un magasin chinois. Pour le fumeur d'opium, la pipe vient du Laos, et il nous a fallu un an pour réaliser notre vision.

– Votre prochain portrait ?

– Ophélie Winter en Jeanne d'Arc. Les femmes aiment bien jouer Jeanne d'Arc et les garçons, saint Sébastien ou saint François d'Assise... »

Propos recueillis par Michel Guerrin

Une quinzaine de séries à thèmes

1976. Pierre et Gilles se rencontrent lors d'une fête.
1977. Leur première œuvre, un portrait de la chanteuse Edwige, paraît dans le magazine *Façade*. Voyage au Maroc.
1978. Travaux pour *Marie-Claire*, *Playboy*, et pochettes de disques pour Amanda Lear, Marie France. Voyage en Inde.
1979. Leurs images sont projetées toutes les nuits au Palace.
1980-1982. Premières photos en extérieur, « Les enfants des voyages », à Sri Lanka et aux Maldives.
1980-1986. Série des « Saynettes », des « Paradis » et « Les garçons de Paris »
1982. Pochettes de disques pour Etienne Daho et Lio.
1985-1987. Séries « La création du monde », « Petits costumes », « Pleureuses » et « Naufragés ».
1987-1996. « Saints ».
1988-1990. « Dieux et déesses, princes et princesses ».
1994. « Les enfants du Laos » et « Au bord du Mékong »
1995-1996. « Les jolis voyous » et « Les plaisirs de la forêt ».

Laura Betti chante, à Paris, son indéfectible amitié pour Pasolini

Pour trois soirs, l'actrice italienne se souvient de son ami au Théâtre Molière

Qui mieux que Laura Betti pouvait faire entendre des chansons et des poèmes de Pier Paolo Pasolini ? De leur rencontre, dès l'adolescence, à la mort de l'écrivain, en 1975, elle fut l'amie qui partagea le quotidien, les rages, les désespoirs et, surtout, l'immense vitalité de cet homme dont, aujourd'hui, elle porte les mots sur les scènes de théâtre, pour faire taire ceux qui voudraient récupérer son œuvre.

UNE VITALITÉ DÉSESPÉRÉE, de Pier Paolo Pasolini. Mise en scène et interprétation : Laura Betti. THÉÂTRE MOLIÈRE, MAISON DE LA POÉSIE, 157, rue Saint-Martin, 3e. Mo Rambuteau, RER : Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-44-54-53-00. Mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13, à 21 heures. 120 F.

Laura Betti pourrait s'ériger en veuve de Pier Paolo Pasolini. Elle en a la légitimité. Pendant des années, elle l'a vu tous les jours. Ils ont travaillé ensemble, hurlé et ri, bouffé la vie par tous les bouts, dans la fureur des années 60. Ils ne se sont jamais quittés. Jusqu'au dernier jour, celui de ce 1er novembre 1975, où Pasolini est mort assassiné. Ce soir-là, ils devaient aller au cinéma voir *Andreï Roublev*. Depuis, Laura Betti continue. Comme elle peut. Comme elle est. Furieuse et enfantine, intelligente, alarmée et sensible. Indestructible, à fleur de peau, infernale et magnifique, elle poursuit donc son chemin. Parce qu'il faut. Pour Pier Paolo Pasolini, pour elle, pour la vie, qu'elle aime avec l'irrésistible déraison dont témoigne son livre de souvenirs, *Madame* (paru chez Plon en 1989).

Dans ce livre, Laura Betti raconte ses premières rencontres avec Pasolini à Bologne. Elle était adolescente, et sa sœur Maria Rosa lui demandait de porter des mots d'amour à un garçon dont l'ami s'appelait Pier Paolo. Déjà, elle l'aimait beaucoup. Puis elle l'a retrouvé à Rome, où elle est partie pour échapper au mortel ennui qui l'étouffait. « *Il a des yeux, Pier Paolo, qui deviennent de plus en plus petits à force d'être patients, et moi je l'aime de plus en plus parce qu'il me jette dans une grande confusion. Mais c'est une confusion ordonnée, tandis que la confusion des autres est une confusion toujours désordonnée.* » Alors il y eut les chansons que Pasolini écrivit pour Laura Betti, et les films. Il fit d'elle une actrice flamboyante, diva dans *La Ricotta*, Desdémone dans *Qu'est-ce que les nuages ?*, servante dans *Théorème*, femme de Bath dans *Les Contes de Canterbury*.

Trente ans plus tard, Laura Betti vit toujours avec Pasolini. Il l'accompagne, elle dirige une fondation qui porte son nom et ses œuvres à travers le monde. Elle le chante et le joue, dans un spectacle qui s'appelle *Une vitalité désespérée* – du nom d'un long poème, « *qui compte parmi les plus beaux qu'il ait écrits* », dit-elle. Ce spectacle est né de l'amour et de la colère.

Ces dernières années, Laura Betti en a eu assez d'entendre les « *contre-héritiers* » déclarer qu'ils savaient tout sur Pasolini – du plus anecdotique au plus grave. Assez de voir sa pensée récupérée sur les scènes politiques, à coups de slogans. « *J'ai vu Pier Paolo partir en direct vers le peloton des fascistes* », dit-elle. Assez d'entendre des horreurs sur sa mort, dont certains voudraient qu'elle soit un suicide. Ça, Laura Betti ne peut l'accepter.

Une conversation avec Ettore Scola

« *Les années 60 ? On ne pourra jamais les oublier*, confie Laura Betti. *L'autre jour, avec Scola, on se disait : "Tu ne crois pas que c'est mieux de se taire, ou d'en parler au téléphone ? Les gens vont nous tirer une balle dans la tête s'ils savent à quel point on s'est amusé." A l'époque, Rome était une ville ouverte à tout. Le cinéma italien vivait son moment de splendeur, il existait vraiment en tant que société. Quand je dis société, je parle de tous ces gens qui se retrouvaient après minuit, dans les bars. Des centaines de gens. Pour la littérature aussi, c'était une grande époque, de nouvelles idées apparaissaient à chaque instant. Moi qui arrivais de Bologne, j'ai fait ma petite explosion. Je voulais chanter, je demandais à tous les écrivains que je rencontrais, et que je ne connaissais pas, de m'écrire des chansons. En ce sens, c'était vraiment un âge d'or. On avait une possibilité infinie d'apprendre, oui, de tout apprendre, et de faire des provisions pour l'avenir.* »

CAPABLE DE TUER

Quand elle en parle, elle tape du poing sur la table au risque de faire exploser sa bague. Elle dit qu'elle serait capable de tuer. Parce que, dit-elle : « *Je n'ai connu personne qui aimait autant vivre que Pier Paolo. S'il avait un dieu, c'était la vie. Moi, j'ai un côté oriental, j'ai besoin de rester parfois dans mes sofas. Lui ne savait pas ce que ça voulait dire. C'est fou ce qu'il faisait dans une journée : se lever pour écrire, foncer à l'entraînement pour le football, partir ensuite aussitôt pour la mer, et la nuit rencontrer des gens, parler, insulter, se faire insulter. Il a été très souvent victime de persécutions ignobles, horribles, terribles, qui le terrassaient. Il disait alors qu'il allait quitter l'Italie, renoncer à la nationalité. Et aussitôt après, il rebondissait.* »

Le spectacle a été créé au Teatro Due de Parme, une des meilleures scènes italiennes, dont Peter Stein est directeur artistique associé. Pour répondre à tout ce qui était dit sur Pasolini en Italie, Laura Betti a décidé de le faire entendre, lui, personnellement. Qu'il parle aux gens, sans intermédiaire sinon elle, l'actrice. Elle voulait que le brouhaha fût calmé par « *du silence parlé* » – la voix du poète civil dont les mots cognent toujours aussi fort, le souffle du poète intime, petit frère de Rimbaud à qui le liait l'indéfectible sceau de la jeunesse : « *Adulte ? Jamais – jamais, comme l'existence/qui ne mûrit pas – reste toujours verte/de jour splendide en jour splendide –/je ne peux que demeurer fidèle/à la merveilleuse monotonie du mystère.* »

Ainsi, il y a dans *Une vitalité désespérée* des poèmes et des chansons, comme à l'époque du bonheur, au temps où Rome était une ville ouverte et que Laura Betti y découvrait la vie en compagnie de Pier Paolo Pasolini. Aujourd'hui, l'actrice n'a qu'un regret : ne pas pouvoir donner le spectacle en français. Elle aurait voulu le faire, mais le temps lui a manqué. « *Je fais trop de choses. Un jour, il faudra que quelqu'un mette de l'ordre dans la confusion de ma vie – mais pas moi, j'en suis incapable. Je suis incorrigible.* »

Brigitte Salino

Maria Callas dans le corps et la voix de Fanny Ardant

MASTER CLASS, la leçon de chant de Maria Callas, de Terrence McNally. Mise en scène : Roman Polanski. Avec Fanny Ardant, Anne-Julia Audray, Nathalie Labry, Alexandre Laiter et Jeff Coben.
THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-42-08-00-32. Durée : 1 h 45. De 110 F à 280 F. Jusqu'au 30 mars.

Aussitôt qu'elle apparaît, on jurerait que la partie est gagnée : la taille serrée dans un tailleur sombre, près du corps ; le visage blanc bientôt barré par de vilaines lunettes ; les doigts légèrement écartés posées sur le haut des cuisses, les épaules ou la gorge ; les couleurs de la voix sont riches et le registre large... Fanny Ardant est, à l'évidence, l'interprète rêvée du rôle impossible de Maria Callas. Toute comparaison serait vaine entre la présence mythique de la diva et celle, tout autrement émouvante, de l'actrice. Fanny Ardant, de même que les interprètes américaines qui ont créé le texte de Terrence McNally – dans l'ordre Zoe Caldwell, en 1995 à New York, puis Patti LuPone et Faye Dunaway, qui rejoindra bientôt Broadway après une tournée américaine –, ne prétend pas être Callas mais plus simplement une femme d'exception qui, en peu de temps, aura perdu sa voix, quitté la scène et rompu un mariage extrêmement douloureux. Cette douleur-là, cette solitude, cette nostalgie d'un passé extraordinaire sont les éléments d'une tragédie éternelle que l'auteur américain se contente d'effleurer. Elle prend pour prétexte les cours d'interprétation donnés par la cantatrice à la Juilliard School de New York à la fin de 1971 et au début de 1972 (le texte original – et passionnant – de ces *master classes* a paru chez Fayard en 1991 sous le titre *Maria Callas, leçons de chant*). Elle porte en scène Callas et trois élèves terrorisés par la présence de ce monstre du chant. McNally s'intéresse assez peu à la lettre de ces leçons, à la liberté de ton et d'imagination de Callas dont il nous donne en revanche, avec lourdeur, les instants de colère ou d'égocentrisme appuyé. Il préfère s'évader dans l'intimité de son héroïne, à la faveur de digressions qui ne s'encombrent d'aucune pudeur et sont d'un pathétique de pacotille.

Pathétiques, ces digressions le sont d'autant plus qu'elle font l'objet d'une attention particulière du metteur en scène, Roman Polanski, qu'on sait d'autant moins inspiré au théâtre qu'il est brillant au cinéma. Sa vision de la pièce, la balourdise des effets – décor, maniement des lumières – est d'un ordre moribond, celui de l'opérette. Du travail ni fait, et surtout pas à faire.

Aux prises avec ce texte de peu de consistance, enfermée dans un système de représentation inapproprié, Fanny Ardant est d'autant plus courageuse, et sa performance remarquable. On connaît sa manière de moduler sa voix, qui mêle à des aigus de cristal les accents d'une mezzo, suaves, pénétrants. Elle est l'une des rares actrices qui puissent accentuer la douleur d'un sourire, ponctuer un éclat de rire d'une larme, dire de sa haute silhouette la fierté d'une femme et aussitôt – une épaule qui s'abaisse, une main qui se crispe – l'abattement, l'accablement d'un être seul en face de lui-même. Cette beauté, ce don de soi, méritent un autre texte, un autre regard, plus aimant.

Olivier Schmitt

« Armide », de Gluck, ouvre la saison de la Scala de Milan

Riccardo Muti magnifie ce drame héroïque

ARMIDE, de Christoph Willibald Gluck. Orchestre, chœur et corps de ballet du Théâtre de la Scala. Direction : Riccardo Muti. Mise en scène, costumes et décors : Pier Luigi Pizzi. Chorégraphie : Heinz Spoerli. Etoile : Alessandra Ferri. Interprètes : Anna Caterina Antonacci (Armide), Vinson Cole (Renaud), Donnie Ray Albert (Hidraot), Violetta Urmana (La Haine), Christian Baumgärtel (Artémidore), Roberto De Candia (Ubalde), Juan Diego Florez (Le Chevalier Danois), Adina Nitescu (Phénice), Lotte Leitner (Sidonie).
THÉÂTRE LA SCALA. Tél. : (00) 39-2-88-791. Durée du spectacle : 4 heures. Prochaines représentations : les 12, 17, 19, 21 décembre à 20 heures ; le 15 décembre à 15 heures. De 100 F à 1 600 F.

MILAN
correspondance

« *Je n'ai jamais tenté rien de plus difficile.* » Ce vers d'*Armide* reflète l'opinion de Gluck à propos de ce drame héroïque représenté pour la première fois à Paris, à l'Académie royale, en 1777, sur le livret, librement tiré de la *Jérusalem délivrée* de Torquato Tasso, que Philippe Quinault avait écrit en 1686 pour la tragédie lyrique de Jean-Baptiste Lully. *Armide* est le cinquième des huit titres que le compositeur allemand donna à Paris, trois ans après ses débuts français avec *Iphigénie en Aulide*.

Nièce d'Hydraot, roi de Damas, la belle Armide doit, par ses arts de magicienne, capturer Renaud, chef des chevaliers chrétiens. Malgré les efforts de La Haine (« *Plus on connaît l'Amour, et plus on le déteste* »), Armide tombe amoureuse de son ennemi et signe sa ruine : les chevaliers sauveront Renaud de son amour ; Armide sera précipitée dans les ténèbres avec son palais enchanté. On avait jugé cet opéra trop « difficile » et « impopulaire » pour ouvrir une saison (*Armide* n'a pas été représenté à la Scala depuis 1911 ; Tullio Serafin était au pupitre, Mata Hari première danseuse...). Mais, pour cette quatrième rencontre avec Gluck – après *Orphée, Alceste* et *Iphigénie en Tauride* –, Riccardo Muti a relevé le défi en magnifiant la « *délicatesse* » que Gluck prêtait à son *Armide*. Le chef italien, qui fête ses dix ans de direction musicale à La Scala, a réduit l'orchestre et surélevé la fosse de quarante centimètres pour permettre au son de se déployer dans le théâtre.

Ce son est souple comme un voile de brume enroulant des harmonies qui prolongent la phrase musicale et soutiennent une mélodie, tant aimée de Wagner, qui met en relief les résonances d'un vocabulaire français dont Gluck – contre l'opinion de Rousseau –, voulait démontrer la docilité à la musique. Intimité et introspection dominent le chœur qui chante souvent mezza voce. Il atteint son apogée d'intensité au deuxième acte avec l'air du sommeil de Renaud. Airs, duos et récitatifs composent, l'un après l'autre, une réflexion sur la puissance fragile de l'*affetto* – cette émotion recherchée par le compositeur.

L'Armide d'Anna Caterina Antonacci sait unir à la passion la plus intime la force du doute : sa voix dessine les ombres et les lumières du pathétique, dure comme le devoir, malléable comme le désir. Mozart détestait le « chevalier Gluck », mais sa Reine de la Nuit a beaucoup appris de la vocalité déchirante de la Haine : Violetta Urmana lui donne une force frappante, se distinguant dans une troupe de bonne qualité.

FRESQUES

La mise en scène de Pier Luigi Pizzi, manifestation de son génie baroque, reste prisonnière d'une obscure tristesse. Les couleurs et la lumière des tableaux et des fresques dédiés à Armide par Tiepolo et Fragonard sont bannis d'un décor qui paie un tribut exclusif au noir, au violet. Pizzi recourt à des machineries baroques plus propres à Lully qu'à Gluck. Les personnages sont encagés dans les cadres d'une immense galerie morte.

On ne respire qu'au moment de la chaconne du cinquième acte, quand Alessandra Ferri, les cheveux défaits sur ses épaules nues, danse l'humanité de la magicienne qui vient de perdre son amour. « *La simplicité, la vérité et le naturel sont les principes du beau dans toutes les productions de l'art* », écrivait Gluck dans la préface d'*Alceste*. Avec *Armide*, il en apporte la preuve et plie à sa réforme de l'opéra un texte écrit pour une forme de théâtre en musique dont il veut célébrer les obsèques. Si Muti a fait sien ce pari, Pizzi, lui, est resté fidèle à son étouffante idée du baroque.

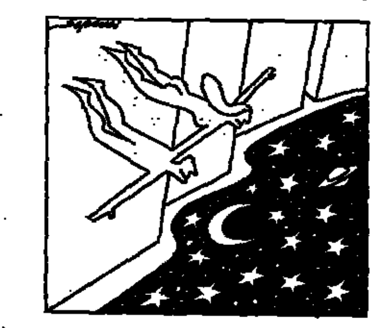
Sandro Cappelletto

Mobilisation accrue des intermittents du spectacle

LE MOUVEMENT de protestation des intermittents du spectacle (*Le Monde* du 7 décembre) devait connaître de nouveaux développements le 10 décembre à la faveur de leur journée nationale d'action. L'intervention de la police à Paris, à Tarbes et à Toulouse dans la nuit du 6 au 7 décembre, afin de mettre fin à l'occupation de locaux administratifs, a renforcé la détermination des professionnels. Le 9 décembre, des assemblées générales et diverses actions ont eu lieu dans vingt-trois grandes villes françaises. Mardi 10, les personnels de la Comédie-Française et du Théâtre national de la Colline devaient être en grève et les représentations annulées. Une manifestation était prévue pour 14 h 30 à Paris, de la place de la Bastille à l'Opéra-Garnier.

Rencontre au sommet

Marianne Hoppe et Martin Wuttke, jouent « Quartett », de Heiner Müller



MARIANNE HOPPE est âgée de quatre-vingt-cinq ans, Martin Wuttke, de trente-quatre ans. Ils jouent Merteuil et Valmont, les amants des *Liaisons dangereuses*, de Choderlos de Laclos, revus par Heiner Müller dans *Quartett*. Ecrite au début des années 80, créée en 1985 en France par Patrice Chéreau (avec Roland Bertin et Michèle Marquais), la pièce prolonge le roman, dont elle n'est pas une adaptation, mais une transcription extrêmement personnelle. Heiner Müller imagine les retrouvailles de Valmont et Merteuil, dans un « no mans's land » de l'Histoire, longtemps après qu'ils se furent aimés. En 1994, le dramaturge a lui-même mis en scène la pièce, avec Marianne Hoppe, grande figure des scènes allemandes (elle fut l'épouse de Gustav Gründgens), et Martin Wuttke, le comédien le plus doué de sa génération (il a succédé à Heiner Müller à la tête du Berliner Ensemble, poste dont il a démissionné le 4 décembre). Une rencontre au sommet dans le cadre du Festival d'automne.

★ Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du jeudi 12 au samedi 14, à 20 h 30 ; le dimanche 15, à 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F * à 140 F. Spectacle en langue allemande, surtitré en français.

UNE SOIRÉE À PARIS

Le Jouvet d'une illusion, d'Alain Gerber
Alain Gerber, romancier, a répondu à une commande d'Henri Taquet, directeur du Théâtre Granit de Belfort. Il a écrit *Le Jouvet d'une illusion*, sa première pièce, en hommage à l'acteur et au professeur d'art dramatique qu'était Louis Jouvet. Mis en scène par Philippe Berling, Daniel Kenigsberg interprète à lui tout seul tous les registres, ou presque, de l'art théâtral.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. 19 heures, mardi; 20 heures, du mercredi au samedi ; 16 heures, dimanche. Tél. : 01-47-42-67-27. 90 F et 120 F. Jusqu'au 18 janvier.

La Cuisine, d'Arnold Wesker
Représentée quatre fois en septembre au Théâtre du Conservatoire de Paris, *La Cuisine*, d'Arnold Wesker – dans une traduction inédite de Keith Gore – est reprise aujourd'hui dans le théâtre d'Ariane Mnouchkine. Victor Gauthier, élève au Conservatoire, en est le metteur en scène. Dans la pression d'une journée d'un grand restaurant, jusqu'au coup de feu, viennent éclater toutes les tensions du monde...
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. Le mardi 10 à 19 h 30. Puis, du 11 au 22 : 19 h 30, du mercredi au samedi ; 15 h 30, dimanche. Tél. : 01-43-74-24-08. 30 F.

Maxime Leforestier
Le chanteur Maxime Le Forestier a toujours déclaré son admiration pour Georges Brassens. Au point d'enregistrer, en 1979, treize de ses chansons et, tout récemment, douze de ses titres posthumes (*Douze nouvelles chansons de Brassens*/Polydor). De quoi constituer suffisamment de matière pour concevoir un nouveau récital en forme d'hommage.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, du 10 au 14. Tél. : 01-42-36-37-27. 120 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Les Affaires du baron Laborde ou Comment vendre du vent
d'Hermann Broch, mise en scène de Simone Amouyal, avec Jacques Bonnaffé, Didier Sauvegrain, Catherine Gandois, Yvan Duruz, Sandrine Dumas, Rodolfo de Souza, John Michael Barris, Gilles Groppo et Philippe Richard.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. A partir du 10 décembre. Le mardi 10, à 19 heures ; du mercredi 11 au samedi 14, à 20 heures ; le dimanche 15, à 16 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 18 janvier 1997.*

Audience ; Vernissage
de Vaclav Havel, mise en scène d'Eric Rouquette, avec Alain Dumas, Christophe de Mareuil, Stéphanie Lanier et Eric Verdin.
Théâtre de Proposition, 3, cité Souzy, Paris 11e. Mº Boulets-Montreuil. Du mardi 10 au samedi 14, à 20 h 30 ; le dimanche 15, à 16 heures. Tél. : 01-43-48-99-30. 70 F et 100 F.*

Il ne faut jurer de rien
d'Alfred de Musset, mise en scène d'Yves Beaunesne, avec Hélène Alexandridis, Agathe Dronne, Renaud Bécard, Roger Jendly et Christophe Le Masne.
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Du mardi 10 au samedi 14, à 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. De 55 F à 100 F.*

Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Christophe Bouisse, Olivier Cruveiller, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Philippe Fretun, Philippe Girard, Blanche Giraud-Beauregard, Yedwart Ingey, Evelyne Istria, Sarah Karbasnikoff, Flore Lefebvre des Noëttes, Stéphanie Rongeot, Christophe Vandevelde, en alternance Lucie Jousse et Mélodie Puren, Lisa Erbès (violoncelliste) et Georges Gagneré (pianiste).
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. A partir du 10 décembre. Du mardi 10 au vendredi 13, à 20 heures ; les samedi 14 et dimanche 15, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 19 janvier 1997.*

La La Tour de Nesle
d'après Alexandre Dumas, mise en scène de Roger Planchon, avec Jacques Weber, Yveline Hamon, Arnaud Bédouet, Marco Bisson, Yan Duffas, Claude Levêque, Paolo Graziosi, Micha Lescot, Claude Lesko, Joseph Malerba, Nicolas Moreau et Alain Payen.
Théâtre Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mº Chaussée-d'Antin. A partir du 14 décembre. Le samedi 14, à 15 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche 15, à 15 h 30 ; du mardi 17 au vendredi 20, à 20 h 30. Tél. : 01-53-32-32-00. Durée : 3 heures. De 100 F à 270 F. Jusqu'au 2 février 1997.

Une énergie désespérée
de Pier Paolo Pasolini, avec Laura Betti.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 157, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Rambuteau. Du mercredi 11 au samedi 14, les mercredi 18, jeudi 19, vendredi 20, samedi 21, à 21 heures ; les dimanche 15 et dimanche 22, à 16 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F. Jusqu'au 22 décembre.*

SÉLECTION

Angels in America, l'intégrale
de Tony Kushner, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Marie-Armelle Deguy, Francis Frappat, Jane Friedrich, Franziska Kahl, François Loriquet, Daniel Martin, Patrick Rameau, Roland Sassi, Clémence Boué, Hervé Maronju et Michel Ruotolo.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Le mercredi, à 19 heures ; les jeudi et vendredi, à 20 heures ; le samedi, à 15 heures et 20 heures ; le dimanche, à 14 heures et 19 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : 3 heures. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 22 décembre.*

L'Année des treize lunes
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Alpha Atangana, Charles Berling, Jean-Claude Bolle-Reddat, Raymond Burger, Alain Fromager, Dominique Jacquot, Rhida Jebali, Fany Mary, Jacques Michel, Sylvie Milhaud, Michèle Oppenot, Jean-François Perrier, Katja Rupé, Roland Sassi, Martine Schambacher et Olivier Tinsel.
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. Durée : 1 h 45. 120 F et 150 F. Jusqu'au 18 décembre.*

La Baraque el Cafetin'
de et avec Igor, Lily et Bruno Boëglin, avec Igor, Lily, Bruno Boëglin, Oszkár, Shani, Lazlo, Alain, Nathalie et Emmanuel.
Grand théâtre de la ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Du mardi au vendredi, à 21 heures. Tél. : 01-64-62-77-77. Durée : 1 heure. 50 F.

Le Cirque Plume
de Bernard Kudlak, mise en scène de l'auteur, avec Alexandre Demay, Valérie Dubourg, Michèle Faivre, Valérie Garçon, Jean-Marie Jacquet, Pierre Kudlak, Alain Mallet...
Parc de la Villette (Espace chapiteau), avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mº Porte-de-la-Villette. Du jeudi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. Durée : 1 h 45. 110 F et 140 F. Jusqu'au 30 janvier 1997.*

La Danse de mort
d'August Strindberg, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Bérangère Dautun, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Céline Samie, Gilles Privat et Jean-Baptiste Malartre.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les jeudi 12 et dimanche 15, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 30 décembre.

Edouard II
de Christopher Marlowe, mise en scène d'Alain Françon, avec André Baeyens, Pierre Baillot, Carlo Brandt, Maxime Cazelles, Clovis Cornillac, Michel Didym, Jean-Claude Durand, Guillaume Lévêque, Dominique Valadié...
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, Luxembourg. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 30 F à 150 F. Dernières.

En attendant Godot
de Samuel Beckett, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Marcel Maréchal, Robert Hirsch, Jean-Michel Dupuis et en alternance Guillem Picq, Mehdi Aignel Djebali et Cyril Boccara.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. Durée : 2 h 30. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 25 janvier 1997.*

Exécuteur 14
d'Adel Hakim, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Quentin Châtelain.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 1 h 20. 70 F et 110 F. Jusqu'au 19 décembre.*

François Truffaut Correspondance
d'après François Truffaut, mise en scène de Marie-Paule André, avec Robin Renucci et Marie-Paule André.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; le mercredi, à 19 h 30 ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-95-98-10. Durée : 1 h 15. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 20 décembre.*

L'Homme de plein vent
de Pierre Meunier, mise en scène de Pierre Meunier, Hervé Pierre et Claire-Ingrid Cottenceau, avec Pierre Meunier et Hervé Pierre.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; les mercredi et samedi, à 19 h 30. Tél. : 01-42-02-02-68. Durée : 1 h 20. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 21 décembre.*

Lève-toi et marche
d'après Dostoïevski, mise en scène de Joël Jouanneau et Serge Tranvouez, avec Sandrine Attard, Gauthier Baillot, Anne Caillère, Anne Cantineau, Jean-Pol Dubois, Arnaud Simon...
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 2 h 45. 70 F et 100 F. Dernières.*

Long Island
de Pascal Rambert, mise en scène de l'auteur, avec Marianne Amy, Guillaume Cantillon, Virgile Coignard, Karine Geslin, Yann Jaouen, Julia Masini, Stéphane Mélis, Maud Narboni, Céline Pitavy...
Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. Durée : 1 h 55. 60 F et 80 F. Jusqu'au 21 décembre.*

Long Voyage du jour à la nuit
d'après Eugène O'Neill, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Paul Roussillon, Catherine Ferran, Jean-Yves Dubois, Bruno Putzulu et Claudie Guillot.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 3 heures. De 50 F à 160 F. Jusqu'au 29 décembre.*

Le Quatuor : il pleut des cordes
mise en scène d'Alain Sachs, avec Laurent Vercambre, Pierre Ganem, Laurent Cirade et Jean-Claude Camors.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Bourse. Du mardi 10 au samedi 14, le mardi 17, à 20 h 30 ; le dimanche 15, à 15 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. Durée : 1 h 30. De 70 F à 230 F. Jusqu'au 30 mars 1997.

Traité des couleurs ou Des asters pour Charlotte
de Jean-François Peyret, mise en scène de Jean-François Peyret et Benoît Bradel, avec Evelyne Didi, Roser Montllo, Hugues Quester, Pascal Ternisien, Tomeo Vergès, François Le Roux (chanteur) et Noël Lee (pianiste).
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Les mardi 10 et mercredi 11, à 21 heures ; le jeudi 12, à 19 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. Durée : 1 h 30. De 60 F à 140 F. Dernières.*

Trézène Mélodies
d'après Jean Racine, mise en scène de Cécile Garcia-Fogel, avec Philippe Bérodot, Julie Brochen, Anne-Cécile Crapie, Marie Desgranges, Cécile Garcia-Fogel, Muriel Gorius et Philippe Macaigne.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F. Dernières.*

Les Trompettes de la mort
de Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Maryline Even, Josiane Stoleru, Eric Guérin et la voix de Jenny Clève.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 30. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 12 janvier 1997.*

Virginia
d'Edna O'Brien, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Alexis Nitzer, Martine Pascal et Pascaline Pointillart.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 1 h 15. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 28 décembre.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES AVEUX DE L'INNOCENT
Film français de Jean-Pierre Améris, avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval (1 h 30).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LES CENDRES DU TEMPS
Film de Wong Kar-wai, avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-Fai, Brigitte Lin Ching-Hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-Wai, Maggie Cheung (1 h 31).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ;

EXTRAVAGANCES
Film américain de Beeban Kidron, avec Wesley Snipes, Patrick Swayze, John Leguizamo, Stockard Channing, Blythe Danner, Arliss Howard (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

GO NOW
Film britannique de Michael Winterbottom, avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe (1 h 26).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

HERCULE ET SHERLOCK
Film français de Jeannot Szwarc, avec Christophe Lambert, Richard Anconina, Philippine Leroy Beaulieu, Roland Blanche, Béatrice Agenin, les chiens Pogo (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

OUI
Film français d'Alexandre Jardin, avec Miguel Bose, Chiara Caselli, Pierre Palmade, Jean-Marie Bigard, Catherine Jacob, Agnès Soral (1 h 29).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TESIS (**)
Film espagnol d'Alejandro Amenabar, avec Ana Torent, Fele Martinez, Eduardo Noriega, Javier Elorriaga, Miguel Picazo (2 h 10).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

SÉLECTION

ASPHALT TANGO
de Nae Caranfil,
avec Charlotte Rampling, Mircea Diaconu, Florin Calinescu, Constantin Cotimatis, Catalina Rahaianu, Marthe Felten.
Franco-roumain (1 h 44).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d' Aki Kaurismaki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Koosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE BOSSU DE NOTRE-DAME
de Gary Trousdale et Kirk Wise,
dessin animé américain (1 h 30).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam,
hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10).

IRMA VEP
d' Olivier Assayas,
avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Nathalie Richard, Antoine Basler, Nathalie Boutefeu, Bulle Ogier.
Français (1 h 38).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

JE N'EN FERAI PAS UN DRAME
de Dodine Herry,
avec Philippine Leroy Beaulieu, Julian Benedikt, Wolfgang Wimmer, Bernard Schmidt, Patricia Herry.
Français, noir et blanc (57).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

JUDE
de Michael Winterbottom,
avec Christopher Eccleston, Kate Winslet, Liam Cunningham, Rachel Griffiths, June Whitfield, Ross Colvin Turnbull.
Américain (2 h 03).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LOVE ETC.
de Marion Vernoux,
avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal, Charles Berling, Susan Moncur, Thibault de Montalembert, Daniel Duval.
Français (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

MÉFIE-TOI DE L'EAU QUI DORT
de Jacques Deschamps,
avec Robin Renucci, Maruschka Detmers, Jean Benguigui.
Français (1 h 50).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

LA MÉMOIRE EST-ELLE SOLUBLE DANS L'EAU ?
de Charles Najman,
avec Solange Najman, Jean-Chrétien Sibertin Blanc, Henia Goldzajder, Salka Rosenberg, Hélène Alembik, Simon Fenigjstein.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany et Marie Perennou,
Français (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NOS FUNÉRAILLES (*)
d' Abel Ferrara,
avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

ROME DÉSOLÉE
de Vincent Dieutre,
Français (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

RONDE DE FLICS A PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

WALK THE WALK
de Robert Kramer,
avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler.
Français (1 h 12).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

REPRISES

EASY LIVING
de Mitchell Leisen,
avec Jean Arthur, Edward Arnold, Ray Milland, Luis Alberni, Mary Nash.
Américain, 1937, noir et blanc (1 h 28).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

OSSESSIONE
de Luchino Visconti,
avec Clara Calamai, Massimo Girotti, Elio Marcuzzo, Juan de Landa, Vittorio Duse, Dhia Cristiani.
Italien, 1942, noir et blanc (1 h 52).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

La première chaîne sportive aux Pays-Bas n'aura émis que cent treize jours

AMSTERDAM
de notre correspondant

Un technicien débranchant une prise de courant à minuit : c'est sur cette image que s'est éteinte, dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 décembre, Sport 7, chaîne thématique du câble aux Pays-Bas. Elle n'aura vécu que cent treize jours. Pour l'instant, le prix de cette débâcle est estimé à 110 millions de florins (340 millions de francs).

C'est en octobre 1995 que Willem van Kooten, un ancien disc-jockey, approche les producteurs indépendants de télévision John de Mol et Joop van den Ende pour créer une chaîne de sport. Une initiative intéressante dans un pays où les retransmissions de matchs de football sont en tête de l'audimat et où les investisseurs se bousculent. Le groupe financier ING, Philips et les PTT néerlandaises (KPN) se partagent 19,5 % du capital, suivis du groupe de presse De Telegraaf, des producteurs réunis dans la société Endemol et de la Fédération néerlandaise de football (KNVB), qui prend 10 % sans assumer les risques financiers. La chaîne commence à émettre le 18 août, avec la promesse d'un responsable de la fédération de « faire du neuf » et de révolutionner les retransmissions sportives.

Très vite, la déception est au rendez-vous et les difficultés s'amoncellent. Après avoir tâtonné, la chaîne annonce son intention d'être cryptée. Mais rares sont les Néerlandais prêts à payer pour voir des matchs retransmis jusqu'alors gratuitement sur les chaînes publiques. Le premier ministre s'en mêle, et la pression politique est si forte que Sport 7 est contrainte de négocier avec le service public des droits de retransmission alors que la chaîne était sensée en détenir l'exclusivité.

En outre, le KNVB, qui avait vendu à Sport 7 ces droits pour près de 1 milliard de florins, fait face à la contestation de deux des principaux clubs, l'Ajax d'Amsterdam et le Feyenoord de Rotterdam. Ils entament une action en justice pour récupérer leurs droits, et les tribunaux répondent par l'affirmative.

Dès la mi-septembre, les professionnels doutent des chances de survie de Sport 7 et des négociations sont entamées avec des chaînes, privées et publiques. Les producteurs De Mol et Van den Ende rachètent à titre personnel leurs participations, afin de ne pas mettre en péril leur société, qui vient de faire son entrée en Bourse. Confronté à ses propres difficultés et préparant divers plans de restructuration, Philips travaille aussi à son retrait : la faillite est inévitable.

La nomination d'un curateur est désormais imminente. Les « Cent Jours » de Sport 7 se sont transformés en Waterloo pour le KNVB et pour les actionnaires. Outre les 110 millions de florins de coûts, ceux-ci doivent résoudre la question du paiement des 180 millions de garanties promis.

Alain Franco

L'amertume du service audiovisuel public

Le président de la République a choisi des journalistes et des animateurs de télévisions privées pour s'entretenir avec lui sur la Une

LE PRÉSIDENT de la République, qui doit s'exprimer jeudi 12 décembre sur TF 1 et sur La Chaîne Info (LCI, filiale à 100 % de TF 1), sera interrogé par quatre journalistes ou animateurs de l'audiovisuel privé et par un journaliste de presse écrite, chroniqueur d'une télévision de service public (*Le Monde* du 10 décembre). La direction de TF 1 et les services de la présidence ont confirmé, lundi 9 décembre, que Jacques Chirac s'exprimerait pendant une heure et demie au cours d'une émission animée par Guillaume Durand (LCI). *« Mais les minutes du président ne lui seront pas comptées, s'il a besoin d'un peu plus de temps pour s'expliquer »*, a précisé Etienne Mougeottes sur l'antenne de LCI.

Guillaume Durand et Marine Jacquemin (TF 1) devraient l'interroger sur la violence, le racisme et le récent attentat dans le RER parisien, Emmanuel Chain (M 6) sur les question économiques, Michel Field (Canal Plus) sur la morosité et le malaise des Français, tandis qu'Alexandre Adler (directeur de la rédaction de *Courrier international*, présentateur et responsable de l'émission « Les Mercredis de l'Histoire » et chroniqueur du magazine « 7 et demi » d'Arte) devrait évoquer les questions liées à l'Europe. Le choix a été opéré dans la sélection de journalistes faite par Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1.

L'absence de journalistes de l'audiovisuel public au cours de cet entretien, qu'ils soient issus de France 2, France 3, Radio France, Radio-Télévision française d'outre-mer (RFO) ou Radio France internationale (RFI), a toutefois soulevé l'indignation de nombreux rédacteurs et de leurs organismes représentatifs.

La présidence de France Télévision se refuse pour l'instant à tout commentaire. Xavier Gouyou Beauchamps, président de France 2 et France 3, a minimisé l'affaire au cours de la conférence de rédaction, lundi 9, en expliquant, selon des témoins, que *« l'affaire n'était pas si grave : TF 1 ayant organisé la soirée a aussi fait ces choix »* et en précisant que, *« la prochaine fois, le président de la République pourrait s'exprimer sur France 2 »*. Mardi matin, la direction de France Télévision n'évoquait même pas l'hypothèse d'une retransmission de l'entretien sur les télévisions publiques.

Le président de la société des journalistes de France 2, Marcel Trillat, s'est demandé : *« L'Elysée nous prend-il pour des gauchistes vociférants ? C'est clairement une provocation et le signe que l'entourage de Jacques Chirac perd son sang-froid. »* La société des journalistes souligne dans un communiqué que *« ce choix s'inscrit dans une démarche d'étouffement du service public : amputation du budget 1997, mise à l'écart du projet de télévision extérieure confié à Jean-Paul Cluzel* [aux dépens de France Télévision et de Xavier Gouyou Beauchamps, qui avait pourtant les faveurs de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture chargé de la communication], *attaques calomnieuse contre les journalistes accusés entre autres de « trotskisme »*, cette expression faisant directement allusion aux propos de Michel Péricard, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, à l'encontre de journalistes de l'audiovisuel public.

UNIQUEMENT SUR TF 1

La société des journalistes de France 3 se questionne de son côté sur *« les véritables critères retenus par la cellule de communication de l'Elysée. Serait-ce l'indépendance professionnelle des journalistes du service public qui est aujourd'hui sanctionnée ? Nous n'osons l'imaginer »*. Elle estime que le service public *« ne peut être exclu d'un tel événement, diffusé uniquement sur TF 1. Pour tous ceux qui paient la redevance, il s'agirait d'un paradoxe difficilement compréhensible »*.

La CFDT Radio Télévision considère quant à elle que la décision de la présidence de la République montre *« le mépris profond, voire l'hostilité, des représentants de la majorité au pouvoir vis-à-vis du service public »* et élève *« une protestation solennelle contre ces procédés antirépublicains et cette dérive partisane supplémentaire du pouvoir »*. Selon un délégué syndical de France 2, la chaîne *« paie les années Elkabbach et le mépris dans lequel il a tenu le candidat Jacques Chirac »* en expliquant *« qu'il s'agit d'une basse vengeance et d'une erreur politique »*.

Y.-M. L.

LCI va être diffusée sur TPS

TF 1 A CHOISI de diffuser La Chaîne info (LCI) au sein du bouquet de programmes numériques Télévision par satellite (TPS). Patrick Grang, adjoint à la direction des opérations commerciales de TPS, a assuré, lundi 9 décembre, que *« LCI serait présente dès le lancement commercial de l'offre de programmes de TPS »* fixé au 16 décembre. LCI, inaugurée par TF 1 sur le câble en juin 1994, était aussi distribuée en exclusivité par CanalSatellite depuis janvier 1995 en échange d'un minimum garanti annuel de 40 millions de francs (*Le Monde* du 5 janvier 1995). Avec la reprise de LCI par TPS, TF 1 doit renoncer au versement annuel de CanalSatellite.

Bruno Delecour, PDG du bouquet satellite de la chaîne cryptée, assure que *« CanalSatellite continuera, à court terme, à retransmettre LCI »*. Toutefois, *« à long terme, la question de cette double diffusion se pose »*, précise Bruno Delecour. Elle est même *« sérieusement à l'étude »* et, le moment voulu, CanalSatellite devrait remplacer LCI par Bloomberg TV.

Selon Bruno Delecour, LCI sera, dans l'immédiat, la seule chaîne avec Eurosport a obtenir son bon de sortie pour rejoindre TPS. Sollicitée, Paris Première, contrôlée par la Lyonnaise des eaux, actionnaire de TPS, MCM, et Canal J resteront, pour l'instant, en exclusivité dans CanalSatellite. *« Paris Première nous a interrogé mais nous avons choisi de ne pas donner suite »*, assure le PDG du bouquet de Canal Plus.

MARDI 10 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. Série. Le courage.
15.30 Côte Ouest. Série. Jusqu'à la lie.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Une famille en toc.
18.10 Le Rebelle. Série. Samouraïs et yakusas.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.50

SAC DE NŒUDS ■■
Film de Josiane Balasko, avec Isabelle Huppert, Josiane Balasko (1984, 95 min). 310855
Une comédie de mœurs semée de gags et de dialogues hilarants, avec une tendresse sous-jacente, un monde sentimental à fleur de cœur.

22.25

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (105 min). 7269213
Un médiateur pour les conflits.
0.10 et 0.50, 1.55, 2.35, 3.40, 4.45 TF 1 nuit.
0.25 Reportages. La longue marche du docteur Laroche, d'Henri Chambon (rediff., 25 min). 30072
1.00 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Documentaire. Du sang chaud dans la mer (rediff., 55 min). 2993343
2.05 et 2.45, 3.50, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 4.55 Musique. Concert (15 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.45 Derrick. Série. Le Tueur de la nuit.
14.50 Le Renard. Série. Le Fils.
15.50 Tiercé. A Enghien.
16.05 et 4.50 La Chance aux chansons. [2/3] Les rois du bal.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série. Le bébé de Basile.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits. Nicolas est presque guéri.
19.25 et 3.55 Studio Gabriel. Invitée : Muriel Robin.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.

20.50

L'HOMME AU PISTOLET D'OR ■
Film de Guy Hamilton, avec Roger Moore, Christopher Lee (1974, 130 min). 69586300
23.05 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma. Magazine.

23.10

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Invités : Marc Lavoine, Jean-Jacques Goldman, les Cherche-Midi, Zazie (70 min). 9180590
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.35 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma. Invités : James Ivory, Albert Dupontel...(80 min). 5132353
1.55 Histoires courtes.
2.20 Au nom du père et du fils. Film de Patrice Noia (1991, 80 min). 1524430
3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 4.30 Urti : sauver Bruxelles. Documentaire (20 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 Le Quart d'heure de Faut pas rêver. Chine : Les diamants blancs d'Harbin.
14.48 Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Théâtre des acteurs*, de Jean-Pierre Miquel.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE BUDAPEST
Divertissement (95 min). 305923
Remise des trois principaux prix, avec rappel du numéro.
22.25 Journal, Météo.

22.55

COULEUR PAYS
Magazine (90 min). 524126
Au programme de Cinéma Etoiles, *des entretiens avec Christophe Lambert pour* Hercule et Charlotte, *Gena Davis* (Au revoir à jamais), *James Ivory* (Surviving Picasso) *et le réalisateur Alex Von Warmendan pour* La Robe.
0.25 Saga-Cités. Du côté des coteaux (rediff., 25 min). 25140
0.50 Sidamag (rediff.).
1.05 Capitaine Furillo. Série. Mort d'un clochard. 1.50 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre. La Sérénade d'Anton Dvorak et la Danse du feu de Falla (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. L'hépatite B. 12.30 Défi. 12.55 Attention santé. 13.00 Chercheurs d'aventures. 13.30 Demain les jeunes. 14.00 Les Maldives (rediff.). 15.30 Qui vive (rediff.). 15.55 La Cinquième : c'est à vous (rediff.). 16.00 La Saga des Nobel [1/12]. 16.30 Le Corps humain. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.50 Musée d'Orsay : 1848-1914. 1898, l'année de l'affaire Dreyfus. 18.00 Histoire personnelle de la littérature française. Alfred de Musset - George Sand. 18.15 L'Œuf de Colomb. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [6/39] Une soirée au coin du feu.
19.30 7 1/2. Nobel : le prix de la paix. La prison autrement : des détenus d'une prison française viennent de sortir un CD de rap.
20.00 Des souris et des hommes. Documentaire de Danielle Jörg (30 min). 9949 *Les souris de laboratoire.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : HEIDELBERG L'OMBRE D'UN RÊVE
Soirée proposée par Walter Sucher.
20.45 Heidelberg, un mythe entre romantisme et philosophie. Documentaire de M. Damolin et B. Kilian (50 min). 4252652 *Que reste-t-il aujourd'hui de cette ville, qui fut, au XIXe siècle, à l'apogée du romantisme allemand, le symbole de la jeunesse et du premier amour ?*
21.35 et 22.40, 23.25 Débat. Invités : Hans Heigert, Nicolaus Sombart, Jean-Pierre Lefebvre.
21.50 L'Ombre d'un rêve. Documentaire de Walter Sucher (50 min). 4632942 *Une promenade guidée par trois écrivains (Erica Jong, Jean-Pierre Lefebvre et David Lodge) et d'anciens habitants juifs.*
22.55 Esprit vivant, esprit moderne. Documentaire (30 min). 6228010 *L'histoire de la plus ancienne université allemande, fondée en 1936.*
23.40 Le Prince étudiant ■■ Film d'Ernst Lubitsch, avec Ramon Novarro (1927, N., muet, 100 min). 7324720
1.20 L'amour est à réinventer. Enceinte ou lesbienne ? Court métrage (rediff., 10 min). 7937072. 1.30 Qui a tué Bambi ? Court métrage (rediff., 25 min). 2725275. 1.55 Dumas le romantique. Documentaire (rediff., 55 min). 6605701.

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Trois femmes, un été... Téléfilm de Sharron Miller (100 min). 9909126
15.05 Drôles de dames. Série.
16.55 Télé casting.
17.10 et 3.45 Faites comme chez vous. Invités : Les Sales Gosses, Teri Moïse.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. [2/21] Le serpent d'or.
19.00 Code Quantum. Série. Un seul être vous manque.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 E = M 6 junior. La police scientifique.

20.55

DOCTEUR QUINN
Série, avec Jane Seymour. [1 et 2/2] (110 min). 6136774
Lorsque l'enfant paraît. *Le docteur Mike reçoit la visite de ses sœurs et de sa mère venues l'aider quelques jours avant la naissance du bébé...*

22.45

TAILLEUR CROISÉ ET BAS RÉSILLE
Téléfilm de Jack Bender, avec Cindy Williams, Markie Post (100 min). 1442132
Une veuve et l'amante de son défunt mari s'associent, malgré leurs différences, pour retrouver les assassins de l'homme qu'elles aimaient.
0.25 Capital. Magazine (rediff.).
2.15 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.40 Best of 100 % français. 4.30 Jazz 6. Magazine (rediff., 55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35.
12.30 La Grande Famille.
13.35 A la vie, à la mort ■ Film de Robert Guédiguian, avec Pascale Roberts, Ariane Ascaride (1995, 105 min). 2683749
15.20 Le Vrai Journal. Magazine (rediff.).
16.05 Meurtre par intérim ■ Film de Tom Holland (1993, 90 min). 2746923
17.45 Il était une fois les explorateurs. Dessin animé.
18.15 Jungle show.
▶ En clair jusqu'à 20.35.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Serge Bramly ; Cat Power.

20.15

FOOTBALL
En direct et en duplex. 16e de finale de la Coupe de la Ligue : OM Marseille - A.J. Auxerre ; Lyon - Paris SG. 20.35 Coup d'envoi ; à la mi-temps le Journal du foot (135 min). 9947565
22.30 Flash d'information.

22.35

NELL ■
Film de Michael Apted, avec Jodie Foster, Liam Neeson (1994, v.o., 109 min). 5966887
Une jeune femme proche de l'autisme, qui ne connaît rien de la civilisation, est découverte dans un coin isolé de Caroline du Nord, après la mort de sa mère. Un médecin local la prend en charge et tente de communiquer avec elle.
0.25 Le Grand Voyage. Documentaire (rediff., 55 min). 6183782
1.15 Le Journal du hard.
1.25 Le Désir dans la peau. Film classé X (1995, 95 min). 58443988

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Georges Lavaudant [2/5].
20.30 Archipel science. Attention l'an 2000 ! Les horloges internes des ordinateurs.
21.32 IIIe Rencontres d'Averroès. Penser la Méditerranée des deux rives : la Méditerranée, quel chemin vers la paix ? (3).
22.40 Les Nuits magnétiques. Série noire : La position du tireur debout.
0.05 Du jour au lendemain. Philippe Ramon, (Il était une fois l'Amérique). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Journée du vendredi 6 avril 1945. Avec le Major Glenn Miller's American Band of the American Expeditionary Force. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.) ; 1.59 Nuits magnétiques : en train pour 1979 ; 3.22 Les Chemins de la connaissance (rediff.) ; 3.51 Miroir du comédien : Michel Bouquet ; 4.52 Une vie, une œuvre : Fra Angelico ; 6.09 Du jour au lendemain : Georges Didi-Huberman, (La Ressemblance informe).

France-Musique

20.00 Concert. En direct de la salle de l'Unesco. Œuvres de Schumann : An die Nachtigall op. 103/3, Schön Blümelein op. 42/3. Brahms : Barcarole op. 44/3 ; Phänomen op. 61/3 ; Die Boten der Liebe op. 61/4 ; Klänge op. 66/1, par Maîtrise de Radio-France, dir. Denis Dupays. Œuvres de Mozart, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Edison Denisov.
23.07 Atout chœur. Concert donné le 7 octobre à Saint John's Smith Square à Londres, par The King's Singers. Œuvres de Lassus.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Ginastera, Praetorius, Piazzola, Sor. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 19 octobre au théâtre de la Ville. Le violoncelliste Janos Starker et le pianiste Gyorgy Sebok. Au programme : Sonate no 1 op. 38 de Brahms. Œuvres de Chopin, Mendelssohn.
22.40 Les Soirées... (Suite). Pierre Boulez dirige l'Ochestre de Cleveland. Œuvres de Prokofiev, Stravinsky, Messiaen, Ravel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 5/12/96).
21.00 Des jumelles singulières.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. La vie est un labyrinthe (France 2 du 6/09/96).
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Les Ailes de France. L'Ecureuil.
21.30 Alice in Lisbon. Un portrait de Bob Wilson.
22.25 C'était hier. Le Dégel.
23.20 Sazanikos, les derniers donmeh.
0.20 Le Partage des eaux.

Paris Première

20.00 et 0.00 20 h Paris Première. Invité : Niels Arestrup.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 et 1.50 Le J.T.S.
22.30 Les Amants ■■ Film de Louis Malle (1958, N., 90 min). 2731478
0.55 Frank Black (25 min).
1.20 Stars en stock.
2.15 L'Italienne à Alger. Opéra de Gioacchino Antonio Rossini. Livret d'A. Anelli. Chœur bulgare de Sofia, par l'Orchestre Radio-Symphonique de Stuttgart, dir. Ralf Weikert. (150 min). 41350817

France Supervision

20.30 Diaboliquement vôtre ■ Film de Julien Duvivier (1967, 95 min). 15407229
22.05 Grand Large.
22.55 Un animal, des animaux.
23.50 Performances d'acteurs.
1.00 Grand raid.
1.55 Equitation (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Puits aux trois vérités ■ Film de François Villiers (1961, N., 95 min). 3387300
22.05 Boys will be Boys ■ Film de William Braudine (1935, N., v.o., 75 min). 84880836
23.20 La Présidente ■ Film de Fernand Rivers (1938, N., 85 min). 20129120

Ciné Cinémas

20.30 Les Ailes du désir ■■■ Film de Wim Wenders (1987, 125 min). 43759869
22.35 Rage in Harlem ■ Film de Bill Duke (1990, v.o., 105 min). 35816923
0.20 Singles ■ Film de Cameron Crowe (1992, 95 min). 51341169

Série Club

20.50 Les Champions. La question.
21.40 et 1.30 Panique aux Caraïbes. Quelques dollars de plus.
22.30 Chasse au crime. Le châtiment.
23.00 Toutes griffes dehors. Champs-Elysées.
23.50 Quincy. Le dernier obstacle.
0.40 Thérèse Humbert. Si l'argent ne fait pas le bonheur, rendez-le (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. [1/2] Celui qui retrouve son singe.
21.25 Le Fugitif. Et nos œuvres nous suivent.
22.15 Chronique de la route.
22.20 ▶ Star Trek : The Next Generation. Rendez-vous à Farpoint (pilote, v.o.).
23.55 Crosby, Stills and Nash. Documentaire.
0.55 Earth II. La voix de sa mère.

Eurosport

20.00 Snooker. Le Masters 96 de trick shots à Blackpool (Grande-Bretagne).
21.00 Boxe. Combat poids lourds à Las Vegas : Larry Donald (EU) - Richard Mason (EU).
22.00 Body building.
23.00 Football.
0.00 Pétanque (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

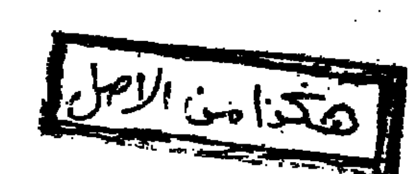
20.30 Karaté Kid, le moment de vérité. Film de John G. Avildsen (1984, 130 min), avec Ralph Macchio. *Karaté.* 22.40 Allée sanglante. Film de William A. Wellman (1955, 95 min), avec John Wayne. *Aventures.* 0.30 Poil de Carotte. Film de Julien Duvivier (1932, 85 min), avec Robert Lynen. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Sacré sale gosse. Film de Peter Faiman (1990, 105 min), avec Ed O'Neill. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.





Série Club mise sur la nostalgie

« Daktari » et « L'Age heureux » : la chaîne câblée rediffuse deux séries cultes qui ont fait rêver dans les années 60. Un peu désuètes mais toujours charmantes

D'UN CÔTÉ, un vieux lion qui louche. De l'autre, des petits rats de l'Opéra. Série Club programme, à partir du 9 décembre, « Daktari » et sa ribambelle d'animaux sauvages doux comme des agneaux, « L'Age heureux » et ses petites filles en tutu. Seul dénominateur commun entre ces deux gâteries : elles ont fait un tabac à la télévision française à la fin des années 60 et ont marqué la mémoire affective de plusieurs générations.

« Daaaktari... Daaaktari ! » Rythme trépidant et tam-tam africain. Dès le générique, on retrouve l'ambiance du feuilleton qui met en scène le bon docteur blanc – le docteur Marsh, *alias* Daktari –, responsable d'un dispensaire pour petites et grosses bêtes au fin fond de la brousse africaine. Qu'on se rassure : Clarence, le bon gros lion loucheur, et Judy, la femelle chimpanzé espiègle, n'ont pas pris une ride. On n'en dira pas autant de certains décors, très carton-pâte, et des villages de « bons sauvages » toujours fidèles au gentil toubib. Et pourtant... On a du mal à imaginer que les efforts de l'équipe du dispensaire pour retrouver les parents d'un bébé éléphant ou encore leur lutte contre les méchants braconniers ne tiendront pas en haleine les jeunes téléspectateurs de Série Club. Ils pourraient bien aussi succomber à « L'Age heureux », la trilogie télévisuelle consacrée au monde de la danse, réalisée par Philippe Agostini, qui fut diffusée pour la première fois en février 1966. Odette Joyeux, auteur du scénario, se souvient encore de sa surprise face à l'immense succès du feuilleton : *« Au départ, personne n'y croyait et l'on disait même que la danse passerait mal à l'écran. Mais je me suis accrochée car j'avais mis beaucoup de moi dans cette histoire. Les malheurs de la petite Delphine, c'étaient les miens à l'Opéra de Paris ! Et puis, les gens ont vraiment accroché. A tel point que les cours de danse ont été débordés du jour au lendemain ! »* Vieux téléfilm mais bonnes recettes : la description des coulisses d'un monde méconnu, tout comme le récit des difficultés d'une fillette face au monde des adultes avaient passionné les assidus de l'ORTF... La partie de cache-cache, organisée la nuit par les petits rats sur les toits de l'Opéra de Paris, demeure un petit moment de bonheur.



Bien sûr, les deux séries ont un peu vieilli. Les intonations, le langage même, semblent un brin désuets. « Daktari » est truffé de *« chics types »* qui vivent de *« drôles d'aventures »*. Idem pour « L'Age heureux », où l'on croit encore que les petites filles de douze ans, qui *« font les commissions »* pour leur maman, n'ont pas de soucis. On croise des *« types bien »* qui parlent mariage en faisant valoir qu'ils ont tout de même *« une bonne situation »*... Mais l'on aurait tort de sourire. Car la télé-nostalgie fait recette. L'émission d'Arthur, « Les Enfants de la télé », n'est pas fondée sur un autre principe. Créée sur France 2 et désormais programmée sur TF 1, elle continue à faire de très bons scores d'audience. Un autre exemple ? A l'affût des tendances et des goûts des téléspectateurs, AB Sat – le bouquet diffusé par satellite, qui doit être lancé à la fin du mois de décembre – réfléchit au principe d'une chaîne qui *« programmerait les émissions cultes des archives télévisuelles, des « Cinq Dernières Minutes » au « Manège enchanté »*. Baptisée Souvenirs, ce programme devrait être disponible dans le courant de l'année 1997...

La télé-nostalgie est un filon juteux. Ce n'est pas une raison pour bouder son plaisir, ce plaisir un peu sucré à goût de roudoudou et de Mistral gagnant. « Daktari » et « L'Age heureux » se dégustent sans même y penser. Comme des petites friandises du temps passé.

Dorothée Trompareut

★ « Daktari », Série Club, à partir du 9 décembre, du lundi au vendredi, à 14 heures et 18 h 15.
★ « L'Age heureux », Série Club, à partir du 12 décembre, du lundi au vendredi à 11 h 25 et 17 h 25.

La boîte à maléfices

par Agathe Logeart

PELOTONNÉE dans un canapé, la petite fille lit un livre qu'elle déguste avec délices quand, surgi de son néant, apparaît un monsieur (son père ?), affreux, sale et sans aucun doute très méchant. Il est hors de lui, cet homme, de voir ainsi l'enfant bafouer les rites familiaux en préférant la lecture à ce qui devrait faire, à ses yeux, l'essentiel de la vie de famille : le spectacle collectif de la télévision. Alors, il lui arrache le livre des mains, et du livre arrache les pages, qu'il froisse et jette à terre en un mouvement de colère d'une rare violence. Il éteint la lampe, et allume la télévision. Déplie les jambes de la petite fille pour la contraindre à se tenir droite, plaque ses mains sur sa tête pour l'obliger à regarder l'écran. Ses mains forment un casque, un masque de fer, un carcan de stupidité brute qui enserre l'esprit de l'enfant, et la force à s'abîmer dans la contemplation des inepties qui réjouissent tant le reste de l'assistance.

C'est une émission de jeu, à peine caricaturée, que l'on regarde à notre tour. Enduit de colle, un candidat à moitié nu est enfermé dans une espèce de cage, qui rappelle furieusement celle utilisée dans « L'or à l'appel », le jeu débilitant qui précède chaque jour le journal de 20 heures de TF 1. Soufflés par un ventilateur, des centaines de billets viennent se coller sur le corps gluant du candidat, évoquant la torture du goudron et des plumes chère aux illuminés du Ku Klux Klan. Du bel et bon argent que le candidat, après un dépiautage qu'on a peine à imaginer, aura le droit d'emporter avec lui. Sous la poigne de l'abruti, la fillette se cabre, bande tous ses muscles et concentre sa détestation du spectacle dont on veut la gaver. A force de résister, de refuser cette huile de foie de morue cathodique, et sûrement parce qu'elle a la chance d'être douée de pouvoirs surnaturels, l'enfant au prix d'un effort surhumain parvient à faire imploser ce téléviseur maudit dont on veut la gaver malgré elle. Noir. Fin de l'extrait.

Projeté à la fin du journal de 20 heures de France 2, ce tout petit morceau de *Matilda*, le dernier film de Danny De Vito venu en assurer en France la promotion, aurait dû faire rire. L'acteur-réalisateur s'y est employé, multipliant les grimaces et les pitreries. *Mais ce fut tout le contraire.* Ce petit morceau de film, censé nous allécher, faisait froid dans le dos. A travers lui, c'est nous-mêmes que nous contemplions, prisonniers de cette boîte lumineuse dont les programmes déversent leurs fadaises à jet continu, otages plus ou moins conscients de l'anéantissement progressif du sens critique, du décervelage organisé auquel, englués dans une paresse paralysante, nous nous prêtons.

Le trait y est forcé ? Sans aucun doute. Mais la réalité n'est pas si éloignée. Matilda, ce petit bout de chou rebelle, a le pouvoir de pulvériser la boîte à maléfices. Nous, si nous étions moins pusillanimes, il nous suffirait d'appuyer sur un bouton pour être délivrés de ses sortilèges.

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest.
15.35 Super Club Dorothée. En direct de Bercy. Les années fac ; Power Rangers ; *Salut les Musclés* ; *Le hit 99.*
17.35 Karine et Ari. Série. Le monde à l'envers.
18.10 Le Rebelle. Série. L'exécuteur.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal. Invité : Sylvester Stallone.

20.50

LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Invité d'honneur : Michel Galabru. Avec Vincent Perrot, Darie Boutboul, Julien Courbet, Sim, Carlos, Amanda Lear, Pierre Bellemare... (120 min). 558121

22.50

52 SUR LA UNE
Magazine. Ce soir, je serai la plus belle. (60 min). 5830964
L'équipe de « 52 sur la Une » a suivi, pendant trois mois, le parcours des jeunes filles qui ont concouru pour le titre de Miss Lorraine.
23.50 Ushuaïa, le magazine de l'extrême. Magazine. Météores du vertige (60 min). 7337343
0.50 et 1.30, 3.10, 4.15 TF 1 nuit.
1.05 Cas de divorce. Série.
1.40 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Documentaire (rediff.). 3.20 et 4.25, 5.05 Histoires naturelles (rediff.). 4.55 Musique. Concert (10 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série. Passé risqué.
14.50 Le Renard. Série. Focale 1000.
15.55 et 4.35 La Chance aux chansons. [3/3] Les joies du bal.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool ! Série.
18.00 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Bonne nuit les petits.
19.25 et 1.40 Studio Gabriel. 500e émission. Invité : Christian Clavier.
19.55 et 20.50 Loto.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.

20.55

L'INSTIT
Téléfilm de Christian Karcher, avec Gérard Klein, Samson Fiinocent (90 min). 383879
Dans le cadre d'un échange de classes franco-suisse, Victor Novak et ses élèves arrivent à Fribourg où se prépare le carnaval...

22.25

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Policier : un métier de femme ? (118 min). 7286258
0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Histoires de vies. Invités : Françoise Giroud, Myriam Anissimov, André Parinaud, Renaud Camus (70 min). 9829299
2.15 Source de vie. Magazine (rediff.). 2.45 *Le Jour du Seigneur.* Magazine (rediff.). 3.15 Aux marches du palais. Documentaire. Laval. 3.25 24 heures d'info. *3.40 Météo. 3.45 Outremers.* Documentaire (rediff., 50 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information. 12.20 et 12.55 Télévision régionale. *12.35 Journal.*
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Les Minikeums.
14.30 Y'a pire ailleurs.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Une nuit à Rungis (rediff.).
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Mes métamorphoses*, de Jean Marais.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Le monde des aveugles. Invités : Gilbert Montagné, Guy Favrie, Franck Pruvost, Philippe Chazal, Caroline Sablayrolles et les professeurs José-Alain Sahel, Christian Corbé (110 min). 857382
22.40 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Stan Neumann. Textes dits par Rudiger Vogler. Rainer Maria Rilke (50 min). 5740430
0.05 Libre court. Court métrage de Valentina Leduc. Un volcan de lave glacée (30 min). 85763
0.35 Les Quatre *Dromadaires*. Magazine. Le crépuscule des lions. *(rediff., 50 min).* 5379589
1.25 Capitaine Furillo. Série. Reine d'un jour. 2.15 Musique graffiti. Magazine. Divers. Préludes (1 à 12) de Chopin par Frédéric Lagarde, piano (20 min).

La Cinquième

12.00 Mag 5 (rediff.). 12.30 Va savoir (rediff.). 12.55 Attention santé. Spécial juniors : l'asthme des enfants. 13.00 Antarctique : tourisme. Seymour et la dérive des continents. *13.30* Demain le monde. Les entreprises d'insertion. 14.00 L'Esprit du sport (rediff.). 15.00 Les Dents de la mort [3/3]. *16.00 La Lettre volée. Téléfilm d'Alexandre Astruc. Dans la collection* Les Grands Détectives (60 min). 88237
17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf ; 18.00 L'étoffe des ados (rediff.). 18.30 Le Monde des animaux. Les insectes : la reproduction des libellules.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [7/39] La mésaventure de Sancho.
● *Le Monde* daté mardi 10.
19.30 7 1/2. La Suisse et l'OTAN. La prison autrement les prisons russes.
20.00 Les Géants des mers. Documentaire d'Al Giddings [2/2] (1995, 30 min). 7072
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LA CAGOULE
Enquête sur une conspiration d'extrême droite. Documentaire de William Karel (1996, 55 min). 7217258
En 1936, l'organisation terroriste d'extrême droite La Cagoule entreprit de renverser la République. C'est le seul exemple, en France, de tentative de prise du pouvoir par un groupe fasciste.

21.40

MUSICA : ANAPHASE
Ballet. Avec la Batsheva Dance Compagny, chorégraphie d'Ohad Naharin (60 min). 8177940
22.40 Musicarchive : British humour. (35 min). 9139879 *Le caricaturiste Gerard Hoffnung.*
23.15 Liebelei ■ ■ ■ *Film de Max Ophuls, avec Magda Schneider* (1932, N., v.o., 85 min). 4579166
0.40 L'amour est à réinventer. Les Larmes du sida. Court métrage de Paul Vecchiali (10 min). 7994387
0.50 Le Prince étudiant ■ ■ Film d'Ernst Lubitsch (1927, N., muet, rediff., 100 min). 69183638
2.30 L'amour est à réinventer. Une nuit ordinaire, court métrage de Jean-Claude Guiguet (rediff., 5 min). 8183251. *Tout n'est pas en noir, court métrage de Philippe Faucon* (5 min). 38672763.

M 6

12.20 La Petite Maison dans la prairie. [1/2] La cloche de Tinker Jones.
13.15 M 6 kid. *The Mask* ; Creepy Crawlers ; Les rock amis ; Robin des bois junior ; *Hurricanes* ; *Gadget Boy* ; Highlander.
16.45 Hit dance. Magazine.
17.10 et 1.45 Faites comme chez vous. Invité : Tonton David.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. La princesse.
19.00 Code Quantum. Série. Jimmy.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6.

20.50

LE CHOIX DE LA NUIT
Téléfilm de Thierry Binisti, avec F. Caron, J.-A. Roth (100 min). 580382
A la suite de la mort de leur bébé atteint d'une grave maladie, des parents sont accusés d'euthanasie... Très mélodramatique.

22.30

L'INSTINCT DE SURVIE
Téléfilm de Robert Iscove, avec Victoria Principal, Peter Onorati (95 min). 7579904
Lors d'une excursion sur le Rio Grande, des vacanciers sont agressés par des trafiquants.
0.05 Secrets de femmes. Magazine (□). Un peu de fantaisie - Points de vue (35 min). 9813251
0.40 Best of pop-rock.
2.30 Turbo. Magazine (rediff.). 3.00 La Falaise du diable. *Documentaire.* 3.40 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.00 Culture pub. Magazine (rediff.). 4.30 Coulisses : Patricia Kaas. Documentaire *(25 min).*

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.35*
12.30 La Grande Famille.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 Caméra sauvage : Le mystère de la baleine bleue. Documentaire (rediff., 45 min). 45053
15.10 Un député au-dessus de tout soupçon. Téléfilm de J. Strickland (105 min). 8487445
16.55 Football américain. Championnat de la NFL.
17.45 Il était une fois... les explorateurs.
18.15 Jungle show.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Marc Lavoine, Stéphane Guillon ; Baader Meinhoff.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

LA HAINE ■ ■
Film de Mathieu Kassovitz, avec Vincent Cassel (1995, N., 95 min). 1724411
Ce film, remarquablement « travaillé » en noir et blanc, exprime le point de vue des jeunes de banlieue avec une révolte sincère.
22.35 Flash d'information.

22.40

MILLIARDAIRE MALGRÉ LUI
Film d'Andrew Bergman, avec Nicolas Cage (1994, v.o., 99 min). 1579614
Un policier promet à une serveuse la moitié de ses gains si le ticket de loto qu'il vient de valider est gagnant.
0.20 Les Années du Mur ■ Film de Margarethe von Trotta (1994, v.o., 110 min). 9071454 *Une saga romanesque.*
2.10 Land and Freedom ■ ■ Film de Ken Loach (1994, 108 min). 2973837

Radio

France-Culture

20.30 Tire ta langue. Le langage de la mode.
21.32 Correspondances des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Histoire de la photographie au Canada. Conservation et diffusion du document photographique, par Michel Lessard.
22.40 Les Nuits magnétiques. *La série noire. La position du tueur debout.*

0.05 Du jour au lendemain. Catherine Cusset (A vous). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Red Cavalry March de Mjr Glenn Miller's American Band of the A.E.F. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). *D'un théâtre l'autre 1955-1964.* La Comédie française, le TNP, et la Compagnie Renaud-Barrault ; 1.59 Grand Angle : *Jicaltepec, le Champlitte du Mexique* ; 3.00 Opéra du Cameroun. De José Pivin ; 6.37 Culture française : La formation de la pensée.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 6 octobre au théâtre du Châtelet, par le Los Angeles Philharmonic New Music Group, dir. Esa-Pekka Salonen. Œuvres de Druckman : Dark Wind, Lavista : Reflejos de la noche pour quatuor à cordes, Lindroth : Duo pour deux violons, Sierra : Tres Fantasias pour clarinette, violoncelle et piano, Adams : Chamber Symphony.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Rosset, Hosokawa.
23.07 Musicales comédies. Œuvres de Segovia : Black and Blue (à l'occasion de sa reprise au théâtre du Châtelet).

0.00 Jazz vivant. Le collectif Zhivaro. Avec Claude Barthélémy, Sylvain Kassap, Didier Lovallet, Jacques Mahieux, Gérard Marais, Henri Texier. *1.00 Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Jenny Lind, le rossignol suédois. La Flûte enchantée, le finale de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre Philharmonia ; La Création, le cinquième jour de Haydn, par le chœurs et l'Orchestre Philharmonique de Berlin ; Les Noces de Figaro, finale de l'acte IV de Mozart ; Œuvres de Mozart, Schumann.
22.30 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. (France 3 du 6/12/96).
21.00 *Des jumelles* singulières.
21.55 Météo *des cinq continents.*
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bons baisers d'Amérique.
23.30 Savoir plus. (France 2 du 7/09/96).
0.30 Soir 3 (France 3).
0.55 Journal (RTBF).
22.00 Les Ailes de France. L'Ecureuil.
22.55 Alice in Lisbon. Un portrait de Bob Wilson.
23.50 C'était hier. Le Dégel.
0.45 Sazanikos, les derniers donmeh (55 min).

Planète

20.35 ▶ Afro Lisboa.
21.35 Une histoire photographique.

Paris Première

20.00 et 23.45 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes. *Défilé de haute couture* Christian Lacroix.
21.55 et 1.50 Le J.T.S.
22.25 ▶ Pierre Dac (80 min).
0.40 Al Di Meola Project. Concert enregistré au festival de jazz de Montreux en 1988 (70 min). 98828251

France Supervision

20.30 Trait pour trait. Explorer l'interdit en science.
20.55 La Légende des sciences. [1/12] Vivre (55 min). 69071985
21.50 Performance d'acteurs.
23.00 1860, sur l'extrême horizon.
23.20 L'Herbe de Saint-Sabin.
23.50 Concerti Grossi op. 6 d'Antonio Corelli. Concert enregistré dans les châteaux Oporow et Przczyna en Pologne (80 min). 94888558

Ciné Cinéfil

20.30 L'Intrus (Intruder in the Dust) ■ ■ Film de Clarence Brown (1949, N., v.o., 90 min). 5829091
22.00 Qui était donc cette dame ? ■ ■ Film de George Sidney (1959, N., 110 min). 3345324
23.50 Cœur de coq. Film de Maurice Cloche (1946, N., 80 min). 69298879

Ciné Cinémas

20.30 Mr and Mrs Bridge ■ Film de James Ivory (1990, 120 min). 6853072
22.30 Escalier C ■ ■ Film de J.-C. Tacchella (1984, 100 min). 19240053

Série Club

20.50 Flash.
21.40 et 1.35 Panique aux Caraïbes.
22.30 et 2.30 Chasse au crime.
23.00 Les Champions.
23.50 Quincy.

Canal Jimmy

20.00 Batman.
20.30 Destination Star Trek : The Next Generation.
20.40 ▶ Star Trek : The Next Generation. Rendez-vous à Farpoint (pilote, v.f.).
22.10 Vélo.
22.40 Chronique de mon canapé.
22.45 Seinfeld. Du bon pain.
23.10 Friends. [1/2] Celui qui retrouve son singe.

Eurosport

18.25 Ski nordique. En direct. Coupe du Monde. Epreuve de sauts à Steamboat Springs (Etats-Unis) (95 min). 2793922
20.00 Snooker. En direct. L'Open *d'Allemagne à Osnabruck* (120 min). 708625
22.00 Patinage artistique.
22.55 Ski nordique. En direct. Coupe du monde. Epreuve de ski de fond à Steamboat Springs (Etats-Unis) (65 min). 3482891

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Jamais sans ma fille. Film de Brian Gilbert (1990, 120 min), avec Sally Field. *Drame.*

RTL 9

22.20 Les Pétroleuses. Film de Christian-Jaque (1971, 95 min), avec Brigitte Bardot. *Comédie.*
0.10 Si tous les gars du monde. Film de Christian-Jaque (1955, 110 min). *Drame psychologique.*

TMC

22.40 Une famille formidable. Film de Mario Monicelli (1992, 105 min), avec Paolo Panelli. *Comédie dramatique.*

TSR

21.30 Bons Baisers de Russie. Film de Terence Young (1963, 125 min), avec Sean Connery. *Espionnage.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ *Ne pas manquer.*
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ *Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.*

Le Monde
MERCREDI 11 DÉCEMBRE 1996

De doigt divin

par Pierre Georges

IL Y A LONGTEMPS, bien longtemps, Jacques Chirac fit un cauchemar. Ou plutôt feignit de le faire. C'était au temps du giscardisme. Et lui, Chirac, qui était premier ministre de la France, confia à qui voulait l'entendre, dans un grand éclat de rire, qu'il avait fait un songe étrange et effrayant : *« J'ai rêvé qu'il y avait un troisième frère Duhamel ! »*

Pauvres de nous, pauvres d'eux, les intermittents de l'interview ! Ainsi donc, Jacques Chirac va parler. Ainsi donc, cinq journalistes professionnels vont avoir l'enviable charge et le douloureux privilège de solliciter et boire la bonne parole présidentielle. Ainsi donc, toujours, la sélection établie pour ce match amical Chirac-France, concoctée par Aimé Jacquet-Pilhan et Claude Chirac-Platinoche, comporte-t-elle plus de bleus que de titulaires habituels de l'équipe nationale des questionneurs de président !

Etrange, comme c'est étrange ! L'affaire fait quelque bruit dans le landerneau journalistique, où l'on est toujours prêt et prompt à tailler du confrère et à interpréter les choix élyséens. Qui cela ? Guillaume Durand ? De la LCI et Durand *illimited*, seul récidiviste ! Marine Jacquemin ? Le plus beau tchador de TF 1 ! Emmanuel Chain ? Du Capital assumé selon M 6 ! Michel Field ? L'ami des jeunes et de la philosophie. Alexandre Adler ? Réponse à tout, question au reste !

Mais voilà que c'est une équipe étonnante, détonante celle-là. *Une sélection d'enfer, presque* Valmy sur TF 1. Le Prince a décidé. Le Prince a choisi. Le Prince, du doigt du Prince, a adoubé ses tourmenteurs. Ce seront ceux-là et je n'en veux point d'autres. Ni les représentants coutumiers de la télévision Canal historique, les sociétaires de l'antique théâtre à l'Elysée ce soir. Ni, surtout, le moindre journaliste, l'ombre d'un éditorialiste du service public. C'est dire en quelle disgrâce est tombée France-Télévision, et *en quelle fureur le Prince se* trouve de ne point se voir mieux servi par la voix de la France !

Une équipe nouvelle, donc. Et, probablement, en pleine révision *générale*. Allez, hardi, les petits gars ! courage, la Marine ! fourbissez vos argumentaires, révisez vos classiques, surprenez-nous et surprenez-le ! Faites en sorte que si, par un malheur extrême, le discours ne devait pas être très nouveau, vos questions, elles, le soient.

Et pour le reste, pas de culpabilisation ! Ce n'est pas d'aujourd'hui que les présidents de la République choisissent leurs interlocuteurs. De Charles de Gaulle, qui ne risqua guère d'être contredit par Michel Droit, à François Mitterrand la jouant chébran, pour ainsi dire mon auguste séant sur le piano, avec Yves Mourousi, la liste est interminable des élus de la parole élyséenne. C'est même devenu un principe : l'interviewé garde, dans le duel télévisé, le choix des armes et de l'adversité. De même qu'en conférence de presse il désigne, de doigt divin et presque par hasard, le messager de la bonne question.

Vieux genre donc, nouvelle manière. Mais le fond reste le même : une interview télévisuelle et présidentielle n'est plus, *depuis belle lurette, une simple* affaire de presse. Mais d'abord une opération de communication, une soigneuse mise en scène médiatique. Avec choix des acteurs, distribution des livrets et renouvellement de la troupe !

L'attentat du RER : quatorze islamistes sont placés en garde à vue

La police a procédé aux interpellations dans la région parisienne

QUATORZE PERSONNES proches ou membres des milieux islamistes ont été interpellées *dans la capitale et dans la petite* couronne parisienne, mardi 10 décembre au petit matin, par des policiers qui ont exécuté une commission rogatoire du juge d'instruction Laurence Le Vert concernant l'enquête sur l'attentat commis le 3 décembre contre une rame du RER, à la station Port-Royal à Paris. Principalement d'origine algérienne, ces quatorze hommes et femmes appartiennent à *« la mouvance islamiste de réseaux précédemment démantelés »*, selon une source proche de l'enquête. Leur interpellation est justifiée par le fait qu'elles ont été *« en contact, dans le passé, avec des activistes écroués ou condamnés dans de précédentes affaires à caractère islamiste »*. Il s'agit plus particulièrement de personnes ayant été en relations avec le réseau de soutien au GIA algérien, qui a fonctionné en Belgique sous la houlette du responsable islamiste Ahmed Zaoui, condamné en novembre 1995 par la cour d'appel de Bruxelles à quatre ans de prison avec sursis pour association de malfaiteurs (*le Monde* des 21 et 22 novembre 1995). Selon les enquêteurs, Ahmed Zaoui était en relation avec Ali Touchent, alias Tarek, considéré comme l'un des coordinateurs des groupes terroristes ayant commis les attentats de 1995. Le coup de filet n'a visé *« aucun nom connu »* de responsable islamiste repéré en France au cours des dernières années, ajoute la même source.

AUCUNE REVENDICATION CRÉDIBLE

Effectuée dans les onzième et douzième arrondissements de Paris, à Sartrouville (Yvelines), à Orsay, Brétigny-sur-Orge et Les Ulis (Essonne), à Clichy et Asnières (Hauts-de-Seine), Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), cette opération a été conduite par la division dite antiterroriste de la direction centrale de la PJ, appuyée notamment par la brigade criminelle de la préfecture de police de paris et la DST. Les personnes arrêtées lors de cette première série d'interpellations ont été placées en garde à vue. Aucune arme et aucun explosif n'ont été découverts lors des perquisitions.

Les témoignages de passagers de la ligne B du RER continuent d'être recueillis par les enquêteurs, permettant d'esquisser plusieurs portraits-robots dont aucun n'a été jugé suffisamment fiable pour faire l'objet d'une diffusion. Aucune revendication jugée crédible n'est toujours parvenue aux enquêteurs. Sur une carte postale adressée à la mairie de Lille (Nord), le 2 décembre, veille de l'attentat dans le RER, et représentant le soukh de Ghardaïa (Algérie), un correspondant anonyme avait découpé des lettres pour écrire une phrase – *« le pire est pour demain »* – au contenu peu explicite. La même carte ayant été précédemment envoyée à Lille à diverses reprises, les enquêteurs *considèrent que ce courrier* constitue un message d'ordre politique plutôt qu'un avertissement lié à l'attentat.

Erich Inciyan

Le chômage restera stable en Europe en 1997, selon l'ONU

IL EST PROBABLE que le taux de chômage élevé qui règne en Europe occidentale se maintiendra en 1997, estime la commission économique des Nations unies pour l'Europe (ECE), dans une étude publiée mardi 10 décembre.

« Il faut s'attendre à ce que le taux élevé de chômage en Europe occidentale, qui est demeuré supérieur à 10 % en moyenne depuis le début de 1993, se maintienne, car il est peu probable que la reprise cyclique de la production soit très forte », indique cette étude, qui compte près de 160 pages.

Le chômage, note le rapport, a continué d'augmenter en 1996 dans la plupart des pays d'Europe occidentale ; au second trimestre de cette année, il s'établissait en moyenne à 10,4 % de la population active. Outre cette tendance, en 1997, la réduction des déficits budgétaires dans les pays membres de l'Union européenne en vue de la monnaie unique va provoquer *« l'ajustement fiscal peut-être le plus important jamais tenté dans cette région »*, conclut le document. – *(AFP.)*

Pierre-Jean Rémy pourrait succéder à Jean Favier à la tête de la BNF

***APRÈS** avoir ouvert, le 17 dé*cembre 1996, le premier niveau de la « très grande bibliothèque » de Tolbiac, désormais baptisée François-Mitterrand, Jean Favier, président de la Bibliothèque nationale de France (BNF), prendra sa retraite dès le mois de janvier 1997. Son successeur sera désigné en conseil des ministres, sur une proposition du ministre de la culture. Mais on sait que l'Elysée surveille attentivement ce dossier. De qui s'agira-t-il ?

Plusieurs noms circulent. La personnalité qui semble aujourd'hui *avoir une bonne chance d'inaugu*rer, en 1998, la totalité de la BNF-François Mitterrand, est Jean-Pierre Angrémy, plus connu sous son nom de plume, Pierre-Jean Rémy. Ce diplomate, bon vivant, à la production littéraire abondante, du *Sac du Palais d'été* (prix Renaudot, 1971), à *Désir d'Europe* (1995), membre de l'Académie française, est actuellement directeur de la *Villa Médicis*, après avoir été conseiller culturel auprès de l'ambassade de France à Londres et consul à Florence.

UN « OUTSIDER » RESTE POSSIBLE

Son concurrent le plus sérieux était sans doute Jean-Marie Cavada, patron de La Cinq, la chaîne de télévision éducative, et animateur de l'émission *La Marche du siècle*. Ce dernier avait contre lui d'être étranger au monde de la recherche *et des bibliothèques. Et l'éventualité* de sa venue n'était pas commentée, au sein de la BNF, avec un enthousiasme débordant.

On a également cité les noms d'Hélène Carrère d'Encausse, brillante universitaire et académicienne, au profil idéal pour ce poste – elle a malheureusement atteint la limite d'âge – de Maryvonne de Saint-Pulgent, directeur du patrimoine au ministère de la culture, ou de l'essayiste Guy Sorman, familier des colonnes du *Figaro*. Ils semblent désormais exclus. Comme celui de Michèle *Gendreau-Massaloux, recteur de* l'académie de Paris, une femme – donc un point positif – qui fut porte-parole de l'Elysée du temps de François Mitterrand – un point négatif. Néanmoins, un *outsider* est toujours possible. Ce fut le cas de Jean Favier, tiré *in extremis* des Archives nationales par Jacques Toubon, à la surprise générale, à commencer par celle de l'impétrant.

La nomination de Jean-Pierre Angrémy laisserait vacante la direction de la Villa Médicis. Bruno Racine, conseiller auprès du premier ministre chargé de la culture – il fut naguère directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris – et romancier (*Au péril de la mer, le Gouverneur de Morée*) aurait de bonnes chances de l'emporter.

Emmanuel de Roux

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 10 décembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20603,70	+1,61	+4,80
Honk Kong index	13144,20	+0,32	+31,46

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/12	Var. en % 06/12	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2255,84	+0,68	+20,51
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+18,79
Milan MIB 30	—	—	+17,83
Francfort Dax 30	2856,06	+2,30	+26,71
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+3,51
Madrid Ibex 35	—	—	+27,53
Amsterdam CBS	—	—	+29,08

Tirage du *Monde* daté mardi 10 décembre 1996 : 505 901 exemplaires 1 · 3

MANAGEMENT
La crise de confiance des salariés français prend des proportions inquiétantes
page V



TRIBUNE
par Catherine Barbaroux et Bruno Gentil
page IV

Le Monde EMPLOI

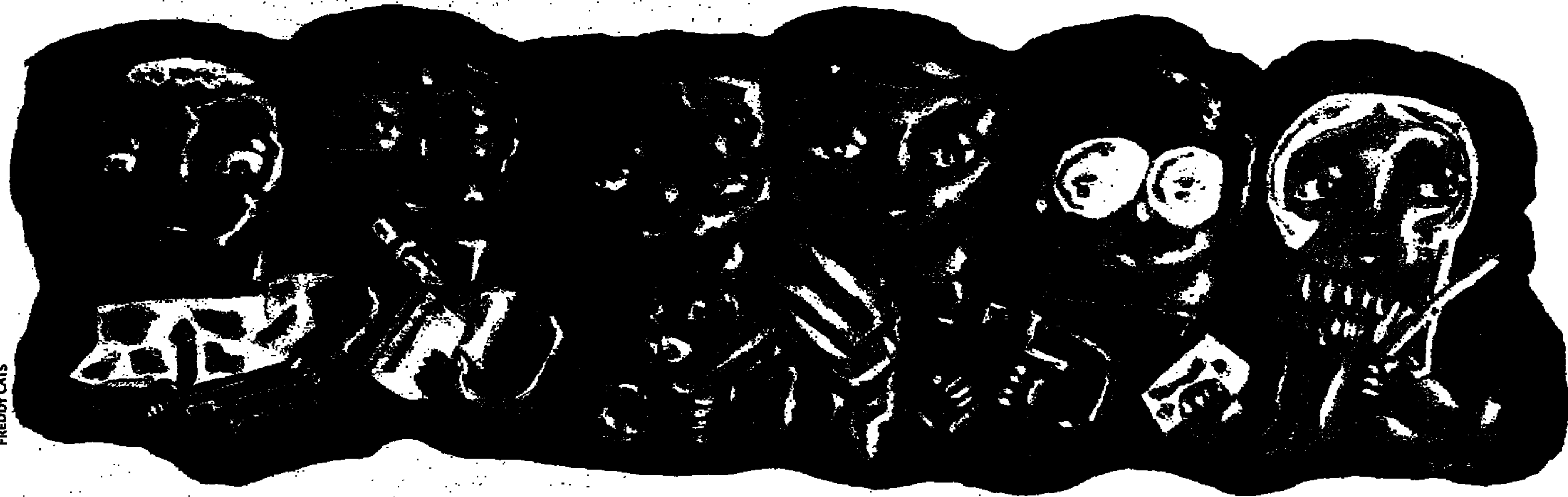
MERCREDI 11 DÉCEMBRE 1996

▼ INITIATIVES



DANS « LE MONDE EMPLOI » DU 18 DÉCEMBRE
Les pyramides des âges dans les entreprises

ANNONCES CLASSÉES
De la page VI à la page XII



FREDDY CATS

Un document retrace l'évolution de l'emploi et du chômage par familles professionnelles

L'état des lieux pour 84 métiers

d o s s i e r

Lire pages II et III

Pour la première fois, la Dares (direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques), qui relève du ministère du travail, publie un document sur la situation de l'emploi dans 84 métiers et leurs évolutions. Une mine de renseignements pour explorer les mécanismes qui régissent le marché du travail, et qui en fait découvrir la multiplicité.

Austère, ce gros fascicule (« Familles professionnelles, données de cadrage », dossiers de la Dares, numéros 5-6, disponible à la Documentation française) présente une typologie où figurent de nombreux paramètres, à peine commentés, mais à chaque fois explicites. En face des données de l'emploi, on trouve systématiquement les chiffres du chômage propres à chaque profession, avec son niveau de qualification correspondant. Mais on peut aussi y apprendre comment est composée la pyramide des âges, comment se dessine la courbe de l'emploi dans ce secteur, quelle est la part des contrats à durée indéterminée ou des contrats à durée déterminée dans les embauches et la nature des départs.

De la même manière, il est possible d'en savoir un peu plus sur la façon dont évolue le chômage, s'il touche plus les femmes que les hommes par exemple, et quel est le niveau de formation des demandeurs d'emploi.

A partir de là se dégagent de grandes orientations qui montrent à quel point les raisonnements mécaniques sont devenus inopérants. Quel que soit le métier, ce sont les bas niveaux de qualification qui sont le plus affectés par le chômage, du fait de l'automatisation, des gains de productivité et des exigences accrues en compétences. Mais ce phénomène n'empêche pas que des jeunes soient touchés, y compris quand ils sont relativement bien formés et surqualifiés par rapport au poste occupé. La précarité de l'emploi frappe beaucoup cette tranche d'âge, ainsi que les femmes, mais se concentre aussi dans les activités du tertiaire en développement, où la mobilité s'ajoute à la vulnérabilité du statut.

A l'inverse, certaines professions, dont le bâtiment et les travaux publics, organisent une forme de promotion interne qui autorise la stabilité à des niveaux plus élevés d'emploi, alors que le secteur est par ailleurs confronté à des difficultés conjoncturelles. L'apport de la formation continue est décisif dans ce cas-là, selon une leçon que le textile et l'habillement sont en train d'apprendre, après que les aides gouvernementales, sous forme d'allégements de charges sociales, ont semble-t-il arrêté l'hémorragie. Aussi les curiosités ne sont-elles qu'apparentes. Des métiers peuvent être dans le cycle vertueux, bénéficier tout à la fois d'une croissance de l'emploi et d'un chômage faible et, pourtant, être dans une position délicate. C'est le cas des professions (médicales ou de fonction publique) dont l'essor dépend de la manne budgétaire, au contraire des ingénieurs de l'agriculture, des techniciens de maintenance ou des informaticiens dont la progression est plus saine, car elle s'appuie sur une logique d'offre et de demande.

D'autres métiers, paradoxalement, peuvent afficher une augmentation des emplois et souffrir d'un taux de chômage élevé. Cette contradiction s'explique par l'instabilité professionnelle, alimentée par la précarité, forte pour les emplois du commerce peu qualifiés ou les agents d'entretien, quand elle n'est pas intégrée au mode de fonctionnement, comme dans l'hôtellerie-restauration. Il arrive aussi que cette distorsion soit due à la faible attractivité d'un métier qui souffre d'un déficit d'image, sensible pour les métiers de bouche ou certains de ceux du bâtiment, qui connaissent un emploi constant et un niveau de chômage faible ou moyen. La faible rotation des effectifs, tout comme le recours plus massif qu'ailleurs aux licenciements, sont la preuve d'une stabilité dans le contrat à durée indéterminée.

Nulle surprise, toutefois, pour les métiers en déclin, qui subissent tout à la fois un recul de l'emploi et un chômage élevé. Ceux-là, onze au total selon la nomenclature de la Dares, représentent un cinquième des emplois et se caractérisent par leur faible niveau de qualification dans des secteurs d'activité en déclin. Le métal, la mécanique, la manutention, le bâtiment pour les postes les plus faibles et le textile, jusqu'à une date récente, en fournissent les gros bataillons.

Quelques constatations frappent encore, qui ne sont pourtant que des confirmations. Les métiers « jeunes », dont ceux des services, sont aussi ceux qui pratiquent le plus les formes d'emploi précaires. Quand ils trouvent un travail, les moins de 25 ans y sacrifient plus que d'autres, sauf s'ils ont la chance de venir remplacer de plus âgés dans la police, chez les pompiers et les représentants.

Ce qui renvoie à une autre réalité, tout aussi inquiétante : nombre de métiers, parmi les plus traditionnels, présentent des pyramides d'âge très déformées qui, de toupies ventrues, en viennent parfois à ressembler à de grosses galettes suspendues dans le vide. Aux tranches d'âge inférieures, il n'y a personne ou presque.

Alain Lebaube

Certaines professions en pointe offrent peu de garanties d'emploi

Dans le tertiaire à faible qualification, le nombre de postes est en hausse. Mais, paradoxalement, ils sont précaires et mal payés

Plusieurs métiers conjuguent paradoxalement croissance du nombre d'emplois et haut niveau de chômage. Si cette évolution caractérisée par une forte instabilité des postes (dont témoignent l'important taux d'embauche en contrat à durée déterminée et une forte rotation des collaborateurs) affecte particulièrement les emplois peu qualifiés du tertiaire (caissiers, agents d'entretien, employés de l'hôtellerie...), elle n'épargne pas non plus certains ouvriers qualifiés de la métallurgie, voire les professionnels de la communication et de la documentation.

Le cas des caissiers et employés de libre-service illustre à la perfection le paradoxe mis en évidence dans l'étude publiée par la Dares (Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques, ministère du travail). Bien que le nombre d'emplois (plus de 210 000 au total en 1990) ait augmenté de 40 % entre les deux recensements de 1982 et 1990 (la tendance s'est poursuivie jusqu'en 1995), le taux de chômage qui atteint 17 % reste supérieur à la moyenne. Et ce, même si le nombre de chômeurs dans cette famille d'activité a diminué entre 1990 et 1995, en raison de la *« baisse du nombre de demandeurs d'emploi recherchant des postes d'employés de libre-service »*, note la Dares.

Indice symptomatique de la précarité qui régit le secteur, les taux d'entrée et de sortie d'emploi (CDI et CDD confondus) sont presque trois fois supérieurs à ceux des autres familles. Sans surprise, la pyramide des âges fait apparaître dans cette activité la prédominance des jeunes femmes âgées de moins de trente ans.

La situation des agents d'entretien présente de nombreuses similitudes : stables au cours des cinq dernières années, leurs effectifs ont nettement progressé entre 1982 et 1990 (+ 18 %) jusqu'à regrouper plus de un million de personnes. Or, depuis 1987, le nombre de chômeurs relevant de cette famille d'activité n'a cessé de progresser pour atteindre un taux de 14,5 % en 1995.

En raison du recours massif aux contrats à durée déterminée notamment, la mobilité de cette main-d'œuvre est très forte. Alors que le chômage de longue durée tend à augmenter, les salariés les plus âgés se retrouvent plus fréquemment sans emploi dans la mesure où ils ne peuvent justifier de compétences spécifiques, aujourd'hui très demandées sur le marché du travail, comme celles, par exemple, des agents d'assainissement. Un quart des chômeurs du secteur n'a d'ailleurs aucune qualification.

Avec une progression du nombre d'emplois de 30 % entre 1982 et 1990 (expliquée en partie par l'arrivée massive de jeunes de moins de trente ans) et un taux de chômage qui atteint 20 %, la famille des employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie, qui réunit près de 350 000 actifs, présente les mêmes caractéristiques que les précédentes. Le turn-over est record puisqu'il flirte avec les 90 % (CDD et CDI mêlés).

Ce secteur enregistre un taux de démission important, tout en embauchant plus fréquemment que la moyenne en contrat à durée indéterminée. Les employés de cette famille n'hésitent pas à démissionner, au risque d'être sans emploi temporairement, pour trouver un emploi à durée indéterminée mieux rémunéré, précise la Dares. 20 % des jeunes chômeurs recherchant un emploi dans ce secteur n'ont aucune qualification.

Enfin, deux catégories se caractérisent par un fort taux de chômage et une augmentation récente du nombre d'emplois. Ainsi, les ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement du métal (dans la métallurgie et la construction industrielle) voient leurs effectifs (qui dépassent 140 000 personnes) progresser légèrement depuis 1991, après avoir chuté de 7 % entre 1982 et 1990. En revanche, le chômage a fortement augmenté dans ce secteur entre 1990 et 1994 (+ 39 %), suite à de nombreux licenciements. Cette filière qui emploie essentiellement des hommes entre vingt-cinq et trente-cinq ans reste accessible aux ouvriers non qualifiés qui y accèdent par promotion interne.

De même, la famille des employés de maison qui regroupe près de 180 000 actifs (majoritairement des femmes de plus de quarante ans) a vu ses emplois diminuer de 13 % de 1982 à 1990, avant une embellie depuis 1992. Avec un taux de chômage qui culmine à 16 % (et un chômage de longue durée très important), cette profession connaît une grande précarité : les employés de maison passent d'un contrat à l'autre sans avoir de réelle opportunité d'embauche à durée indéterminée, note la Dares. Tout en soulignant les difficultés d'insertion des femmes ayant cessé de travailler ou n'ayant jamais exercé de profession, face aux jeunes plus qualifiées.

Philippe Baverel

L'exemple des documentalistes

Le marché de l'emploi des professionnels de la communication et de la documentation associe une croissance soutenue du nombre de postes (de 6 % en moyenne annuelle de 1982 à 1995) et un taux de chômage de 12 %, qui, pour être conforme à la moyenne nationale, n'en est pas moins très élevé. Les demandes d'emploi ont progressé de 50 % en cinq ans : *« Outre les fins de contrat, ce sont surtout les licenciements qui accroissent le nombre de demandeurs d'emploi »*, précise l'étude de la Dares. Quant aux offres, elles restent rares, excepté pour les cadres et les techniciens de la documentation. Enfin, la part des femmes va croissant dans cette famille d'activités qui regroupe plus de 110 000 professionnels, dont près de 34 000 travaillent pour le secteur de l'imprimerie, de la presse et de l'édition.

Les bons élèves de la classe

Ces métiers augmentent leurs effectifs malgré des inquiétudes pour l'avenir

En ouverture du dossier du ministère du travail et des affaires sociales sur les familles professionnelles, un grand tableau classe les métiers en neuf catégories : selon leur mérite, en quelque sorte. Dans le cadre du bas à gauche sont réunis ceux qui affichent à la fois une croissance de l'emploi (au moins 2 % par an entre 1990 et 1994) et un niveau de chômage faible (moins de 8 % en 1994) : les premiers de la classe...

Ah ! la jolie liste avec ses seize items. C'est la plus étoffée de toutes, et son ampleur n'est pas qu'une apparence : à elle seule, elle ne constitue pas loin du quart des emplois nationaux – près de 5 millions sur 22. Un vrai rayon de soleil au pays glacé de l'emploi en crise. La liste s'ouvre en fanfare avec les techniciens et cadres de l'agriculture : entre 1990 et 1995, leurs effectifs ont fait un bon en avant de 46 %. Une croissance due pour l'essentiel au besoin du milieu rural en ingénieurs. Déjà, entre les deux recensements de 1982 et 1990, leur nombre avait progressé de 38 %, tandis que diminuait celui des cadres de moindre niveau.

Une seule réserve : cette famille d'emplois a des effectifs assez modestes : 65 000 personnes en 1995. Le taux de chômage est nettement inférieur à la moyenne (8 %), de même que l'ampleur du chômage de longue durée. Les techniciens sont évidemment plus touchés que les ingénieurs.

SPÉCIALITÉ SOLIDE

Sur la liste viennent ensuite les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance. Après quinze ans de croissance ininterrompue et quasi régulière – 11 % de 1982 à 1990 et autant de 1990 à 1995 –, leurs effectifs dépassent aujourd'hui 250 000 salariés. C'est une spécialité solide, présente dans de nombreux secteurs ; l'évolution technique récente a renforcé son rôle : plus les machines sont complexes, plus elles réclament d'attention et d'entretien.

On retrouve une situation analogue chez les ouvriers qualifiés de la maintenance, avec néanmoins un chômage un peu plus élevé (8 %) et une croissance qui s'essouffle après avoir été très forte. Dans les deux cas, il s'agit de populations jeunes, qui décrochent nettement plus de contrats à durée indéterminée que la moyenne.

Puis viennent les informaticiens. Pour la période 1990-1995, ils affichent une progression de 22 % qui les met à la deuxième meilleure place derrière les ingénieurs agronomes, mais avec des effectifs beaucoup plus importants : près de 300 000 personnes. On se souvient de l'âge d'or qu'avait été la décennie précédente pour cette spécialité : de 1982 à 1990, ces effectifs avaient augmenté de près de la moitié.

Le chômage, qui a fortement progressé de 1991 à 1994, n'a pour autant pas dépassé 7 %. Les informaticiens constituent une population jeune : leur pyramide des âges a pour de bon l'allure d'une pyramide et non d'une toupie gonflée autour des 45 ans. Les CDI sont nombreux.

PRESSIONS BUDGÉTAIRES

Après ce bon début, la liste prend un tour qui laisse perplexe. En effet, les familles d'emplois répertoriées ensuite font partie de la fonction publique, ou – et c'est le cas du secteur médical – sont alimentées par des fonds publics. Autrement dit, elles ne sont « bonnes » que parce que la collectivité en porte la charge, et elles cessent de l'être du jour au lendemain si celle-ci ne veut plus, ou ne peut plus, y consacrer autant d'argent.

Pour la fonction publique, il s'agit du personnel administratif – employés de niveau B, C et cadres –, de l'armée, des pompiers et de la police, et enfin des enseignants. Tous ces secteurs ont brillamment contribué au soutien de l'emploi entre 1982 et 1990 : le personnel administratif à concurrence respectivement de 34 %, 6 % et 14 % ; armée-pompiers-police réunis à concurrence de 2 %, *enseignants* de 10 %.

Mais, les pressions budgétaires s'accentuant, ce dynamisme s'est beaucoup réduit. A telle enseigne que les trois catégories de personnel administratif, qui représentent près d'un million et demi de salariés, méritent tout juste de figurer sur la liste : leur progression est en effet légèrement en deçà du minimum imposé de 2 %. Dans la prochaine édition du dossier, n'auront-elles pas dérapé vers la catégorie « recul de l'emploi, chômage faible » ?

Le monde médical ne pose pas moins de questions – il a connu une progression massive de 1982 à 1990 : 26 % pour les médecins et assimilés, 25 % pour les aides soignants, 23 % pour les professionnels du paramédical, 18 % pour les infirmiers. De 1990 à 1995, à la différence de l'administration, il a maintenu un fort développement : 22 % chez les infirmiers, 21 % dans les spécialités paramédicales, 17 % chez les aides soignants et 9 % parmi les médecins et assimilés. Mais l'état des finances de la Sécurité sociale interdit de continuer sur cette voie : le faire provoquerait l'effondrement du système avec chute de la demande et des emplois.

Alors que les « bons métiers » repérés dans l'agriculture, la maintenance, l'informatique puisent leur dynamisme dans la richesse qu'ils créent et ont, à ce titre, de bonnes chances de continuer à se développer, ceux du monde médical comme ceux de la fonction publique sont face à un mur. Il est plus que probable que la plupart auront disparu de la liste à la prochaine édition. Beaucoup pourraient même être touchés par un certain recul si des modes de fonctionnement différents ne sont pas trouvés.

Marie-Claude Betbeder

Précarité et instabilité pour règles du jeu

C'est le caractère instable d'un emploi qui lui confère son degré de précarité. Aussi les flux du marché du travail, régulièrement analysés par les études DMMO (déclaration de mouvements de main-d'œuvre) – ou enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO) pour les établissements de moins de cinquante salariés –, fournissent des indicateurs permettant de mesurer le caractère précaire de tel ou tel type d'emploi. En raisonnant sur les sorties et entrées dans le monde du travail, les statisticiens arrivent à suivre l'évolution de la précarité. Première observation : sur l'ensemble des demandes d'emploi enregistrées en mars 1995, la fin de CDD ou de mission d'intérim arrivait en tête des motifs d'inscription à l'ANPE, avec 1,7 million de personnes concernées, loin devant le licenciement (850 000) ou la démission (186 000).

Du côté des entreprises, cette fois, l'étude de la Dares montre que, sur la même période, les CDD concentrent 70 % du total des embauches, alors que la fin de ce type de contrat représente 56,4 % des départs, contre seulement 13,9 % pour les licenciements et 14,2 % au titre des démissions. La conclusion est donc claire : la précarité de l'emploi s'est très nettement accentuée ces dernières années, favorisée par un recours massif à des formes de contrat (CDD, intérim) de plus en plus instables.

Deuxième observation : les professions ne sont pas toutes frappées de la même façon par cette tendance à la précarisation du travail. En construisant un indice de précarité, les experts de la Dares présentent un graphique général où certains métiers apparaissent plus touchés que d'autres. C'est le cas notamment d'emplois peu qualifiés du tertiaire (caissiers, agents d'entretien ou employés de maison).

Si *« le chômage provient pour eux d'une instabilité des emplois,* souligne la Dares, *caractérisée par un taux d'embauche sur CDD important et une forte rotation des postes »*, les experts précisent en outre qu'*« une part importante des métiers en essor ces dernières années est dans cette situation »*. Affectant de plus en plus la nature des flux dans les professions les plus anciennes, la précarité s'impose donc d'emblée, dans les métiers les plus récents, comme une caractéristique dominante.

Si l'on poursuit plus en détail l'analyse des professions, deux autres tendances fortes apparaissent. Les métiers traditionnels de l'industrie, qui bénéficiaient de contrats à durée indéterminée (CDI), connaissent une précarité liée avant tout au risque de licenciement. Le turn-over y est faible et les flux minimes, à l'exception des jeunes. En revanche, les métiers peu ou moyennement qualifiés des services *« sont caractérisés par une plus grande instabilité des emplois »* ; le turn-over y est important et permet de retrouver rapidement un CDD.

Une constante, pourtant, traverse ces clivages : le niveau de qualification des salariés. Dans la plupart des professions, la précarité et le taux de rotation sont plus élevés pour les salariés les moins qualifiés. Dans le bâtiment, le taux d'entrée sur CDD est de 71 % pour les ouvriers non qualifiés, de 44 % pour les ouvriers qualifiés et de 25 % pour les cadres ; dans la mécanique, ces proportions sont de 80 % et 60 % pour les deux premières catégories et de 40 % pour les techniciens et les agents de maîtrise.

Du côté des sorties d'entreprise, la fin de CDD domine chez les salariés les moins qualifiés, alors que le licenciement prévaut chez les cadres. Les employés administratifs d'entreprise connaissent un taux de sortie pour fin de CDD de 72 % (9 % pour les licenciements), alors que 23 % des départs des cadres administratifs font suite à un licenciement (12 % pour une fin de CDD).

Enfin, dernière caractéristique majeure de la précarité, les jeunes sont particulièrement frappés par l'instabilité du travail. En isolant les quinze principales professions qui embauchent la moitié des jeunes, la Dares précise qu'un emploi sur trois est à durée limitée : CDD, intérim, contrat d'aide à l'emploi. Cette tendance est particulièrement marquée dans les métiers non qualifiés des industries de process – 65,1 % des jeunes embauchés le sont sous CDD ou en intérim – et sur les postes non qualifiés de la manutention (59,4 %).

Olivier Piot

Un éventail de métiers limité pour la première embauche

Sur les quatre millions d'embauches réalisées chaque année par les entreprises, 300 000 environ concernent des jeunes débutants. Soit 8 % du flux total. Plus que la création d'emplois, c'est la mobilité et les départs à la retraite qui libèrent des postes aux moins de 25 ans dans une profession donnée.

« L'exemple-type de la promotion interne créatrice d'emplois est celui des ouvriers non qualifiés (ONQ) qui, en passant au statut d'ouvriers qualifiés, cèdent la place à leurs cadets », observe François Jeger-Madiot, chef du département formation professionnelle et qualifications à la Dares (Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques) et co-auteur du dossier « Familles professionnelles ». 50 000 jeunes sont recrutés chaque année au niveau ONQ, même si la plupart sont titulaires d'un CAP (certificat d'aptitude professionnelle), voire d'un bac pro. Cette promotion interne explique la contradiction apparente selon laquelle une famille professionnelle en déclin, celle des ouvriers non qualifiés, accueille un nombre important de jeunes.

On observe un lien entre le taux des départs à la retraite et celui du recrutement des jeunes dans certaines professions, comme la police, les pompiers, les représentants ou les agriculteurs. Mais encore faut-il qu'il y ait des vocations, à l'inverse du clergé, profession vieillissante où la pyramide des âges a une base très étroite pour ne pas dire inexistante.

Les créations d'emplois sont particulièrement visibles dans les métiers du commerce, de la santé ou de l'éducation, et génèrent l'embauche de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. L'éventail des métiers auxquels ont accès les jeunes est cependant restreint. Une vingtaine seulement de familles professionnelles (sur les 84 recensées au total) en occupent les deux tiers : tel est le résultat de l'enquête emploi menée par la Dares en mars 1995, auprès des jeunes ayant achevé leurs études entre 1992 et 1995, et publiée en juillet 1996.

DEUX SPHÈRES DISTINCTES

Outre les métiers industriels d'ouvriers non qualifiés, on retrouve l'essentiel des jeunes troupes dans les professions de vendeurs, caissiers et représentants (40 000 embauches annuelles de jeunes), de secrétaires – des femmes à 95,7 % –, comptables ou employés administratifs (45 000 embauches), d'employés de l'hôtellerie et métiers de la bouche (36 000), de la santé (27 000) et de l'enseignement (20 000). Tous exigent des compétences accrues. En 1995, 50 % des comptables ont été recrutés au niveau bac+2 et plus, contre 26 % en 1990.

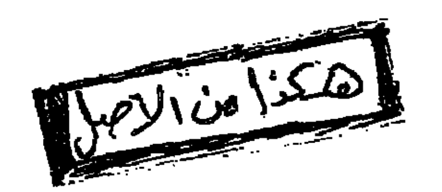
Certains métiers sont particulièrement touchés par le chômage et la précarité. La vente et le secrétariat, par exemple, comptent dans leurs rangs un taux de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans supérieur à la moyenne nationale, qui est déjà de 22 %. Le temps partiel s'étend, surtout dans le commerce, l'hôtellerie, l'action sociale et culturelle, et, toutes professions confondues, touche davantage les jeunes femmes (29 %) que leurs homologues masculins (12 %).

« Le développement du temps partiel explique, par ailleurs, la diminution des salaires (en francs constants) *des jeunes débutants depuis le début des années 90 »*, souligne François Jeger-Madiot. Début 1995, les jeunes interrogés par la Dares déclaraient gagner 5 800 F mensuels net, et la moitié d'entre eux moins de 5 400 francs. Sur ce plan, les deux sexes sont à égalité. Et le salaire augmente avec le diplôme, quelle que soit la profession considérée.

Tout se passe comme s'il existait deux sphères distinctes d'insertion des jeunes. La Dares note un décalage entre les professions dont l'accès est réglementé par un concours ou un examen professionnel, et les autres. D'un côté – essentiellement dans l'enseignement et la santé –, le recrutement de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur avec des salaires définis par leur statut ; de l'autre, des embauches sur des postes peu qualifiés, quel que soit le niveau de formation. D'où l'apparition, pour les plus diplômés, d'un décalage entre le niveau d'études et les catégories d'emplois qu'ils obtiennent en début de carrière, et des frustrations certaines.

Clarisse Fabre







FREDDY CATS

Etat de santé stationnaire pour les secteurs qui nécessitent des savoir-faire

Le chômage est faible et l'emploi constant pour les salariés des métiers de la bouche, ou encore ceux du bâtiment et des travaux publics, ou des industries électriques et électroniques

Une trentaine de familles professionnelles affichent, bon an mal an, un état de santé « honnête », *gardant un niveau d'emploi* relativement constant tout en étant également moins touchées que d'autres par le chômage. Parmi celles-ci : les métiers de la bouche (charcutiers, bouchers, boulangers), les coiffeurs et esthéticiens, les métiers des transports, de la banque et de l'assurance, mais aussi l'encadrement et les ouvriers qualifiés de la plupart des industries.

Ces métiers sont épargnés, car ils font appel à des savoir-faire solides et ont pu, par conséquent, suivre le mouvement général de l'industrie qui a, petit à petit, éliminé les emplois les moins qualifiés. Cette résistance s'est organisée, y compris dans des secteurs que l'on sait en déclin ou très sensibles à la conjoncture, comme ceux du bâtiment et des travaux publics.

Ainsi, au cours des douze dernières années, les emplois d'ouvrier qualifié des travaux publics et du second œuvre du bâtiment reculent, certes, mais à un rythme beaucoup plus faible que celui des non-qualifiés (entre – 2 % et – 1 % en moyenne). Et si ceux des techniciens du BTP se sont stabilisés depuis 1990, ils ont connu une hausse sensible au cours des huit années précédentes (+ 13 %). Les emplois de cadres du BTP, quant à eux, témoignent d'une remarquable stabilité, ayant reculé de 1 % entre 1982 et 1990 et affichant même une légère tendance à la hausse depuis 1992 (+ 2 %).

« Ces professions constituent la force vive de nos entreprises, relève Jean-Charles Savignac, directeur des affaire sociales de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP). *Nous avons réussi jusqu'à maintenant à préserver ce noyau dur, mais avec la dégradation que connaît l'activité du secteur, il va finir par être touché. »*

Le nombre des techniciens et des cadres du BTP demandeurs d'emploi s'est déjà sensiblement accru depuis 1992. Toutefois, en 1995, le taux de chômage des premiers restait faible (6 %) et celui des seconds, malgré des licenciements particulièrement nombreux (37 % des motifs d'inscription à l'ANPE en 1994), demeurait encore en dessous de la moyenne (9 %).

Mais l'exposition au chômage d'une profession ne dépend pas de l'état conjoncturel d'un seul secteur. Pour les professions du bâtiment et des travaux publics, si l'essentiel des effectifs ouvriers relève des entreprises du bâtiment (le génie civil), les techniciens et les cadres sont, eux, dispersés sur différents secteurs (collectivités locales, cabinets conseil...).

On retrouve par exemple des professionnels du BTP au sein de cabinets d'urbanisme qui se sont fortement développés au cours des années 80. On note ainsi que les sociétés de services et de conseils sont les plus gros pourvoyeurs d'emplois pour les techniciens du BTP dont elles occupent 40 % des actifs.

BONNE MOBILITÉ

La faible exposition au chômage des ouvriers qualifiés et des techniciens des industries électriques et électroniques semble s'expliquer, en partie, par une bonne mobilité. Le nombre de demandeurs d'emploi chez les techniciens s'est, il est vrai, accru entre 1990 et 1995 de 50 %, alimenté pour l'essentiel par les dessinateurs, métier en déclin du fait de l'utilisation croissante des techniques de CAO (conception assistée par ordinateur) et DAO (dessin assisté par ordinateur). Cette famille continue toutefois d'afficher un faible taux de chômage (6 %). *« Ces métiers présentent l'avantage d'être bien identifiés en termes de compétences. Quelle que soit l'entreprise dans laquelle elles ont été acquises, celles-ci sont assez aisément transférables. Et elles ne sont pas véritablement concurrencées par d'autres types de qualification »*, souligne Maurice Pinkus, directeur de l'emploi et de la formation de la Fédération des industries électriques et électroniques.

Ces professionnels peuvent ainsi changer de secteur tout en exerçant le même métier, mais aussi évoluer vers d'autres professions : *« Au sein même de notre secteur, le métier de commercial devient aujourd'hui une reconversion possible pour les techniciens. »* Ce constat s'applique également aux ouvriers qualifiés, ceux-ci pouvant aisément retrouver, dans d'autres activités industrielles, un poste sur une ligne de production avec un premier niveau de maintenance à assurer, par exemple.

Le maintien d'un moindre niveau de chômage au regard d'autres professions s'explique enfin par un double mouvement : faible rotation des effectifs et stabilité de l'emploi. Les métiers de l'industrie et du BTP épargnés affichent tous un turn-over bien inférieur à la moyenne de l'ensemble des familles professionnelles (entre 7 % et 11 % contre 25 %). Les faibles rotations sur l'emploi qu'elles présentent renvoient aux caractéristiques du fonctionnement du marché du travail pendant les « trente glorieuses » : on y entre plutôt en CDI et on en sort plutôt à la suite d'un licenciement.

Toutes ces professions se distinguent également par un taux plus faible d'entrées que de sorties. Ce qui laisse entendre qu'une partie des postes qu'elles offrent sont pourvus par des promotions internes. On accède de cette manière au métier de technicien du BTP (géomètre, chargé d'études, dessinateur-projeteur) dans un cas sur quatre. Et à celui de cadre (architecte, ingénieur, chef de chantier) dans un cas sur trois. Les chantiers de travaux publics ont, il est vrai, toujours offert une filière de progression : chefs d'équipe (ouvriers), chefs de chantier (ETAM), conducteurs de travaux (cadres).

Les activités industrielles sont traditionnellement porteuses de filières d'évolution. Dans le domaine de l'électrique et de l'électronique en particulier, les métiers de technicien sont facilement accessibles par la promotion interne. *« Il y a toujours eu une forte tradition de promotion, une continuité existant entre les métiers d'ouvrier qualifié et de technicien »*, confirme Maurice Pinkus. On sait aussi que le niveau des dépenses en formation continue est relativement important dans ce secteur industriel. Au sein de grandes entreprises, il n'est pas rare que soient engagés des cursus lourds de requalification des salariés.

D'autant que les entreprises ne trouvent pas toujours le personnel dont elles ont besoin. *« Nombre de jeunes aujourd'hui sortent du système scolaire avec une formation généraliste. Parfois, ils sont issus d'une filière technique, mais ne l'ayant pas toujours choisie, souvent ils n'y restent pas »*, relève Maurice Pinkus qui ne cache pas les difficultés rencontrées par les entreprises de son secteur. La faible attractivité des ces métiers explique donc également le faible taux de chômage qui les caractérise. Les candidats – peu nombreux – qui se présentent ont toutes les chances de trouver un emploi.

Laetitia Van Eeckhout

Horizons de femmes

Les jeunes femmes constituent une majorité écrasante parmi les secrétaires (95,7 %), les infirmiers et sages-femmes (93,9 %), les caissiers et employés de libre-service (85,1 %), les vendeurs (70,5 %), les comptables (81,1 %) et les agents d'entretien (71,6 %), selon une enquête de la Dares menée auprès de jeunes ayant terminé leurs études entre 1992 et 1995 (« Premières synthèses », juillet 1996). Simple effet d'âge et d'entrée dans la vie active ou métiers typiquement féminins ? L'étude de la pyramide des âges des hommes et des femmes dans ces différentes professions tend à accréditer la deuxième thèse. Tout au long de la vie active, la part des hommes y demeure très limitée, voire quasi nulle, et parfois même rétrécit avec l'âge. A l'inverse, les jeunes femmes sont quasiment absentes de quinze familles professionnelles, comme le BTP et la mécanique.

Le déclin continu des ouvriers

L'hémorragie se poursuit surtout pour les non-qualifiés

Environ un cinquième des salariés français sont dans l'impasse. Selon la Dares, 4,4 millions de salariés (chiffre issu du recensement de 1990) appartiennent à onze catégories confrontées à la fois à un recul de l'emploi et à un chômage élevé. Presque tous les ouvriers non qualifiés (ONQ) en font partie : ceux qui travaillent dans le bâtiment, l'enlèvement ou le formage du métal (fraiseurs, tourneurs, etc.), la mécanique, les industries de process (chimie, agroalimentaire...), le textile et le cuir, et enfin la manutention. Dans les secteurs en crise, comme la mécanique, le textile et le cuir, même les ouvriers qualifiés (OQ) se retrouvent dans cette situation. C'est aussi le cas des OQ de la manutention et des employés administratifs d'entreprise.

AUTOMATISATION

Pour l'ensemble de ces catégories, l'emploi a diminué de 32,5 % entre 1982 et 1990. Les postes d'ONQ du textile et du cuir ont connu la plus forte baisse : – 57 % ! Selon les enquêtes emploi, l'hémorragie s'est poursuivie entre 1990 et 1995 dans toutes les catégories, sauf chez les ouvriers qualifiés de la manutention. Dans la mécanique comme dans le textile-cuir, 80 000 emplois d'ONQ ont disparu en cinq ans.

Par ailleurs, en mars 1995, 676 800 personnes appartenant à l'ensemble de ces onze familles étaient au chômage, et, dans dix familles sur onze, plus de 40 % des demandeurs d'emploi étaient en chômage de longue durée alors que la moyenne nationale est de 30 % environ.

Un tableau noir, mais sans surprise : l'automatisation engendre des gains de productivité, qui entraînent des réductions d'emplois, tandis que le progrès technique conduit à une élévation du niveau de compétence requis à l'embauche. Cependant, les statistiques sont trompeuses. *« Elles reposent essentiellement sur les classifications des conventions collectives*, précise François Jeger-Madiot, chef du département Formation professionnelle et qualifications à la Dares. Or dans la catégorie ONQ se retrouvent des ouvriers de cinquante ans qui n'ont que le niveau d'études primaires et des jeunes diplômés d'un BEP ou d'un bac pro, mais embauchés au Smic compte tenu de l'état du marché du travail.

Dans le textile-habillement, plusieurs facteurs se sont cumulés, conduisant à *« 4 à 6 % de réduction des effectifs par an, et au moins 10 % par an depuis trois ans »*, selon l'Union des industries textiles (UIT). *« Le plus gros problème, ce sont les délocalisations et la mondialisation de l'économie »*, accuse Christian Larose, secrétaire général de la fédération CGT textile-habillement-cuir, qui milite en faveur d'une loi anti-délocalisation. L'UIT assure que, depuis l'entrée en vigueur du plan gouvernemental d'allègement des charges dans le textile et l'habillement, en juin 1996, qui touche 80 % du personnel, *« les effectifs sont pratiquement stabilisés. Et la profession s'est engagée dans un programme d'embauche de 1 500 jeunes par an. »*

La modernisation des équipements, qui a débuté il y a trente ans, a eu aussi de sérieuses conséquences. Autrefois, un ouvrier s'occupait de deux métiers à tisser. *« Aujourd'hui, il suffit d'une personne pour surveiller trente machines à tisser »*, observe Xavier Royer, directeur de la formation à l'UIT. Et c'est un ouvrier qualifié, voire un technicien. Des ouvriers très spécialisés, parmi lesquels les piqueuses et les couseuses, se sont retrouvés sur le carreau.

« Nous n'avons pas formé les gens, reconnaît Xavier Royer. *Jusqu'en 1985, le budget de formation ne décollait pas du taux légal, contre 2,15 % aujourd'hui. L'organisation du travail était taylorienne et ça fonctionnait. Puis il y a eu des sauts technologiques, et ça a cassé. »* Les plus qualifiés ont été gardés dans les entreprises, pas les autres. *« En janvier 1997 démarre un programme de formation*, indique-t-il, *pour amener au niveau V* (CAP ou BEP) *les personnels de bas niveau de qualification. »*

Francine Aizicovici

Repères

● La nomenclature des métiers et professions par famille (84 familles professionnelles regroupées, 224 familles détaillées) résulte du rapprochement de deux grandes nomenclatures : les professions et catégories sociales (PCS), utilisées par l'Insee, et le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) de l'ANPE. Les PCS jouent sur la différenciation du statut et de la catégorie socioprofessionnelle, tandis que le ROME se focalise sur le contenu du travail, les savoirs et les savoir-faire.

● La confrontation par familles professionnelles des différents indicateurs (comme, par exemple, le motif d'entrée à l'ANPE) permet de comprendre les dimensions qui affectent l'équilibre du marché du travail : l'évolution du niveau de l'emploi (observé notamment à partir de l'enquête « emploi » depuis 1990), le renouvellement démographique des emplois par l'analyse de la pyramide des âges d'une famille professionnelle donnée, l'instabilité des emplois (taux de CDD) et le niveau de chômage.

t r i b u n e

Les entreprises doivent renouer avec le social

par Catherine Barbaroux et Bruno Gentil

Il est nécessaire de renouer avec l'ambition d'une politique sociale dans les entreprises, même s'il ne peut plus être question de garantir à l'ensemble des salariés sécurité d'emploi, augmentation du pouvoir d'achat et avantages sociaux divers et variés. Mais une chose est de remettre en question des pratiques sociales liées à un modèle d'entreprise en voie de disparition. Une autre serait de renoncer à définir les contours d'un pacte social équitable et durable. Comme le souligne François Ailleret, vice-président d'EDF et président d'Entreprise & Personnel : *« Il faut commencer à intégrer le lien de dépendance réel de l'économie à l'égard du social pour en éviter le rappel par l'émergence de crises fortes très pénalisantes, gérées dans une précipitation qui en limite le pouvoir de changement. »* Le social est donc bien un facteur de compétitivité et pas seulement un impératif moral.

Toute politique sociale digne de ce nom repose sur la connaissance des besoins des salariés, tout aussi légitimes que ceux des entreprises, et la recherche de toutes les réponses possibles à leurs attentes. Tous les observateurs savent bien que ces besoins ont évolué, qu'ils dépassent largement la feuille de paie, le confort et la tranquillité. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner les enquêtes sociales d'entreprises et les analyses des organismes sérieux qui auscultent depuis des années les salariés : les valeurs d'autonomie, le besoin de sens, l'acceptation de changements expliqués dans leurs finalités comme dans leurs conséquences globales, fondent la majorité des attitudes des salariés.

Ces attitudes fortes et partagées créent des opportunités que nombre d'entreprises sous-estiment, faute de faire appel à cette maturité collective du corps social, et dans bien des cas de ses représentants syndicaux.

Ajoutons enfin que les entreprises ne peuvent pas non plus s'abstraire de leur environnement et ignorer superbement le risque d'éclatement social qui menace notre pays. Avec les moyens et les modes d'action qui lui sont propres, une politique sociale d'entreprise doit être partie prenante de tous les efforts des collectivités et associations locales pour développer l'emploi, faciliter l'insertion et soutenir les initiatives d'intérêt général.

« Qu'une chose soit difficile doit être une raison de plus pour s'y tenir », soulignait R. M. Rilke dans ses *Lettres à un jeune poète* ! Loin de nous l'idée de minimiser la difficulté de construire un projet social dans les entreprises ni de donner des leçons de vertu. Notre objectif est de partager et de propager une conviction qui anime les centaines de responsables de ressources humaines, de directeurs d'établissement, de syndicalistes ou de managers que nous côtoyons au sein des entreprises adhérant à Entreprise & Personnel. Depuis bientôt trente ans, ils cheminent, à partir d'une réflexion critique sur leurs pratiques de gestion sociale, entre savoir et action. En un temps où l'idée même de progrès est remise en cause, il est utile d'en tirer quelques enseignements qui peuvent orienter l'action de ceux qui veulent encore croire que l'avenir se construit.

La gestion des ressources humaines ne peut plus se limiter aux seuls salariés en contrat indéterminé, mais doit aussi prendre en compte ceux à temps partiel, les CDD, les intérimaires, etc., tout aussi stratégiques en termes d'efficacité productive, de sécurité de fonctionnement ou de compétence

Trois difficultés majeures sont aujourd'hui repérées :

La méfiance, parfois légitime, à l'égard du discours managerial. Trop de mots, au service de projets d'entreprise avortés ou démentis par les faits, sont usés ou galvaudés. Mais une pédagogie socioéconomique lucide et sincère finit toujours par renforcer la cohésion interne, modifier les représentations des salariés et favoriser le changement.

Autre difficulté, la complexité d'application des politiques sociales qui doivent toujours tenir compte de facteurs multiples et contradictoires. Moins uniformes, plus contingentes, elles doivent articuler des niveaux très différents, le plus souvent du micro-local au multinational. Raison de plus pour identifier quelques principes et processus essentiels et applicables dans la continuité.

Enfin, les politiques sociales doivent diffuser sans se diluer. Défi à la mesure du changement de nature de l'entreprise dont le périmètre devient sans cesse plus imprécis : la gestion des ressources humaines ne peut plus se limiter aux seuls salariés du « coeur de métier », en contrat indéterminé, à plein temps, ni aux personnels statutaires. Elle doit prendre en compte les salariés à temps partiel, les CDD, les intérimaires, les salariés en régie, les sous-traitants, les jeunes en alternance, qui parfois sont tout aussi stratégiques en termes d'efficacité productive, de sécurité de fonctionnement ou de compétence.

Débat, innovation, exemplarité, nous paraissent aujourd'hui indissociables. Devant le déficit de confiance déjà évoqué et la faillite de rationalités planificatrices ou d'illusions manageuriales simplificatrices, il est évident que des politiques sociales crédibles ne peuvent pas être décidées « d'en haut ». Les entreprises doivent oser débattre, à tous niveaux, avec l'encadrement, mais aussi les autres salariés, avec les partenaires sociaux, avec leur environnement économique et institutionnel. Débattre de manière rigoureuse, mais sans tabous, sur les thèmes à aborder. Dans une étape ultérieure le jeu normal de la négociation permet de faire évoluer les accords collectifs qui entérinent les nouvelles règles du jeu, qu'il s'agisse de statuts, de rémunération, d'organisation du travail.

L'innovation, c'est évidemment, en premier lieu, oser créer du précédent, rompre avec du toujours plus de la même chose qui ne marche plus. Ce sont les conditions qui rendent possible l'innovation sociale qu'il convient de recréer. Elles sont moins quantitatives que qualitatives. Il est clair que le vieil adage : *« Un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras »* nourrit toutes les résistances au changement... tant que le changement est vécu comme un risque mal partagé. Nul entrepreneur n'investira sans espérer un retour minimum sur investissement ; nul « entrepreneur » social ne doit négliger de rassurer ceux qu'il veut faire évoluer sur la nature et la matérialité des contreparties qu'il peut proposer.

Dans le contexte actuel, où toute la société française cherche un nouveau souffle, l'exemplarité reste une valeur refuge. Non que la morale civique ou économique suffise, à elle seule, à répondre à tous nos défis, mais parce que sans elle il n'y aura pas de fondement légitime durable aux efforts demandés.

L'exemplarité qu'on peut attendre des entreprises doit se manifester en toutes choses : la priorité donnée aux reclassements internes, les formations ouvertes aux peu qualifiés, la qualité de l'insertion des jeunes, le souci de la sécurité et des conditions de travail, les efforts pour préparer les changements d'organisation, la recherche d'équité dans les rémunérations, l'attention portée à la préservation de l'emploi dans une localité, etc.

Tout cela n'est pas autre chose que ce que Bernard Esambert, président de la banque Arjil et membre de l'Institut de l'entreprise, demande aux dirigeants lorsqu'il leur dit que *« le respect de la communauté humaine qui est sous leur responsabilité doit imprégner, orienter et contribuer à façonner les mesures que les entreprises sont amenées à prendre dans la compétition économique »*.

Catherine Barbaroux et Bruno Gentil *sont directeurs de l'Institut Entreprise & Personnel*

l e c t u r e s

Un syndicalisme de troisième type

LE TABOU DE LA GESTION. LA CULTURE SYNDICALE ENTRE CONTESTATION ET PROPOSITION
de Jean Lojkine.
Les Editions de l'atelier, 266 p., 130 F.

Faut-il uniquement contester pour renverser un jour le système capitaliste lors d'un choc frontal ou s'infiltrer dans ses rouages pour aboutir à sa remise en cause ? Vieux débat du mouvement ouvrier, décrit ici par Jean Lojkine, directeur de recherche au CNRS. Le choix de l'infiltration progressive, prôné notamment par Jaurès à travers un *« apprentissage collectif »*, s'est révélé bien difficile à mettre en œuvre. La voie est étroite pour la *« culture de la transformation alternative, qui tente de dépasser l'idéalisme du pur refus et le réalisme de la pure acceptation de la gestion capitaliste »*.

Si le contexte a changé depuis le début du siècle, la question du positionnement des organisations syndicales existe toujours. Pour les militants (le livre centre son analyse sur ceux de la CGT), la gestion *« reste l'affaire de la direction »*, et accepter d'en discuter les modalités, c'est se placer sur son terrain et lui laisser le choix des armes. Au risque *« de sombrer corps et âme dans une collaboration de classes »* s'ajoute *« la peur de se lancer dans un domaine jusqu'alors inconnu »*. D'où, la plupart du temps, la mise en œuvre d'une tactique *« quantitative »* qui consiste à chiffrer les besoins et les emplois souhaitables, à proposer un développement des activités de l'entreprise en négligeant les coûts.

Pourtant, il arrive que patrons et syndicats puissent se retrouver, au moins partiellement, sur l'analyse d'une situation. Le cas d'une PMI spécialisée dans le textile automobile le montre. Sans aller jusqu'à la cogestion, la CGT y a approuvé un plan de redressement industriel en se donnant les moyens de contrôler sa mise en œuvre.

L'auteur indique bien le risque de marginalisation encouru aujourd'hui par l'organisation syndicale qui refuserait d'aborder concrètement l'efficacité du travail, les économies dans la production, la qualité, les débouchés. Il affirme la nécessité d'un *« syndicalisme de troisième type »* (*« ni ouvriériste ni réformiste »*), capable d'articuler *« de nouvelles formes de mobilisation collective »* et *« des stratégies économiques alternatives »* mettant en cause *« la pensée unique des gestionnaires »*.

Notamment en faisant intégrer dans les critères de choix de l'entreprise *« l'intérêt de la collectivité »*, en passant au crible les coûts non salariaux, en participant à la recherche de nouveaux produits et services pour défendre des emplois menacés.

Jean Lojkine estime en final que *« l'ancienne distribution des rôles, entre un patronat qui gère et des syndicats qui discutent du salaire et des conditions de travail, a fait son temps »*. Mais l'évolution n'est pas simple, car s'éloigner de la *« tradition contestatrice »*, c'est aussi remettre en cause les bases d'une *« identité historique »*. Un dilemme très actuel.

Une photo sans clichés

LES PME ET LEURS SALARIÉS
Editions Liaisons-Les Dossiers thématiques, 172 p., 99 F.

Bien sûr, les PME planifient peu leurs emplois. Elles sont souvent *« dans la gestion de l'urgence »*. Les plus avancées savent *« établir la photo des emplois à un moment donné »*, mais éprouvent des difficultés à *« animer le film »*, à *« redessiner et gérer des filières de mobilités nouvelles »*. D'autant que leur *« marché interne »* et l'*« espace promotionnel »* qu'il permet sont limités. Mais cela ne les empêche pas d'être imaginatives et, parfois, de mettre en place des *« organisations du travail plus efficaces que celles de leur donneur d'ordre qui possède pourtant un bureau, des méthodes »*.

Il faut donc se méfier des clichés, et pour ce faire on peut s'appuyer sur ce dossier qui décrit les caractéristiques et les comportements des PME, ainsi que les conditions de représentation de leurs salariés. Il s'agit d'un constat et non d'une réflexion prospective, ce qui correspond au but que s'assigne cette collection.

Service public dynamique

FONCTIONNAIRE AU QUOTIDIEN. LES NOUVELLES PRATIQUES DES CADRES DE L'ADMINISTRATION
de Pierre Crozier et Frédéric Petitbon.
Les Editions d'organisation, 192 p., 145 F.

Non seulement *« le mouvement de réforme de la fonction publique a été frileux »*, mais *« ses moyens – et d'abord ses effectifs – sont en réduction constante, aveugle et arbitraire. »* La balkanisation des compétences administratives, issue des lois de décentralisation, *« complique les prises de décision. Est-ce une raison pour que les fonctionnaires baissent les bras ? »* Pierre Crozier et Frédéric Petitbon, associés du cabinet de conseil IDRH, sont persuadés du contraire. Et leurs suggestions sont nombreuses pour amener les chefs à responsabiliser leurs collaborateurs, à améliorer le fonctionnement collectif, à *« rendre leurs équipes intelligentes »*.

Une consigne traverse ces pages : il faut aller voir sur le terrain ce que souhaite vraiment le client-usager (qui n'en veut pas forcément *« toujours plus »*), ce que réalisent les agents, et *« où aboutissent les notes, les procédures, les programmes, les aides »*. En filigrane court une nécessité essentielle : la définition *« au cas par cas de ce que veut dire le service public dans un domaine donné »*, des prestations qu'il doit assurer sur un territoire.

Des cas pratiques sont étudiés, des propositions de méthodes étayées sont livrées, à la fois lucides et toniques.

Les richesses de la fiche de paie

LE BULLETIN DE SALAIRE
de Patrick Turbot.
PUF, « Que sais-je ? », 128 p., 40 F.

Dieu sait si le bulletin de salaire est important pour chacun d'entre nous, et pourtant combien de salariés percent tous ses mystères ? *« Est-il un document aussi connu et aussi peu exploité et, à la fois, aussi rébarbatif et aussi riche d'enseignement ? »*, commente l'auteur. Il a donc entrepris de décortiquer ce fameux bulletin de salaire, côté prélèvements et côté acquisition de droits ; tout en indiquant les questions qui se posent pour l'avenir des régimes complémentaires, de la CSG, ainsi que sur la conception de la prévoyance.

Le sujet est tellement complexe et chargé de sens que, en France, on peut lui consacrer un livre.

Daniel Urbain

f o r m a t i o n

L'agriculture moderne a besoin d'ingénieurs

Un cursus spécifique a été créé afin d'aider à la promotion des bac + 2 du secteur

Les chambres d'agriculture sont le porte-parole du monde rural auprès des pouvoirs publics. Mais elles ont aussi un rôle actif dans le devenir d'un département ou d'une région : leurs agents informent et conseillent les agriculteurs, conduisent des études, des expérimentations, élaborent des projets de développement local.

Depuis la révolution agricole de l'après-guerre, cette tâche n'a cessé de se complexifier. Et le mouvement va sûrement se poursuivre. La nécessaire ouverture à de nouvelles activités, de même que les exigences croissantes des consommateurs en matière de qualité, de diversité, de protection de la nature, joue en faveur de cette hypothèse.

En outre, aujourd'hui, les agriculteurs ne sont plus seulement demandeurs de conseils techniques, mais aussi de *« conseils d'entreprise »*, c'est-à-dire d'un éclairage économique sur leur projet et sur leurs investissements, ce qui réclame de leurs conseillers des capacités nouvelles de synthèse et d'approche globale de la réalité rurale.

LE CHOIX DE L'ALTERNANCE

En raison de cette évolution, les chambres d'agriculture, qui ont longtemps recruté des techniciens de niveau bac + 2, se sont mises à ne plus guère embaucher que des ingénieurs. Les techniciens sont donc guettés par une déqualification de leur tâche et la marginalisation. Or, selon une enquête récente, ils constituent encore 37 % des effectifs.

Les chambres se sont donc résolues à faire un effort exceptionnel de formation pour ces hommes et ces femmes (il y en a quelques-unes). *« Celle-ci devait être très solide*, explique, au nom de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), Jean-Marc Cordonnier. *Elle devait conduire à un diplôme d'ingénieur en bonne et due forme, et s'effectuer en contact étroit avec le milieu agricole. »*

Concrètement, cela s'est traduit par le choix de l'alternance – les stagiaires étant maintenus dans leur emploi – et par une formation à deux composantes : *« Nous voulions d'abord mobiliser nos propres compétences en utilisant au maximum le centre de formation de l'APCA à Trie-Château, dans l'Oise. Mais pour les connaissances fondamentales nous tenions à faire appel à ceux qui sont qualifiés pour les donner. »* A la suite d'un appel d'offres, c'est à un tandem Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et Institut national agronomique de Paris-Grignon (INA-PG) que la tâche sera confiée.

Le projet est prêt en 1989, au moment où sort le rapport Decomps. Son esprit est très proche des *« nouvelles formations d'ingénieur »* (NFI) que ce dernier préconise. Quelques ajustements sont opérés pour les faire coïncider. Et l'ITIA – Institut des techniques de l'ingénieur pour l'agriculture – associant APCA, Cnam et INA-PG voit le jour en 1990.

L'année suivante, le diplôme est officiellement reconnu par la commission des titres de l'ingénieur. Ce n'est pas un diplôme au rabais : *« Le nombre d'heures de formation et la qualité de l'encadrement sont au niveau des meilleurs »*, souligne Danièle Godard, directrice de la formation continue à l'INA-PG. Des conventions passées avec l'Etat (au titre des NFI) et avec l'ANDA, Association nationale de développement agricole, viennent alléger la charge financière des chambres d'agriculture. La première promotion se lance alors : vingt-cinq techniciens venus de toute la France en font partie, âgés de trente-cinq à quarante-cinq ans, envoyés par leur employeur et volontaires.

Depuis, trois autres promotions ont démarré, la cinquième s'annonce, et les deux premières ont passé leur diplôme. Peu à peu, le recrutement s'est élargi à d'autres organismes comme des syndicats de contrôle laitier et des entreprises de l'agroalimentaire.

APPUI DE L'ENTOURAGE

Se lancer dans une formation de cette envergure – qui dure de trois à quatre ans – ne va pas de soi. *« C'est lourd et rude*, reconnaît Yves Malpot, directeur de la chambre d'agriculture de la Mayenne. *Il faut une forte motivation. D'autant qu'on prend un certain risque avec le bilan de compétence à passer au départ et le diplôme à réussir. »*

Certes, l'espoir d'améliorer un avenir professionnel bouché est un stimulant important. Et le fait de partager son temps entre l'étude (une semaine sur quatre) et le travail facilite les choses. D'autant que les formateurs ont pour ligne de conduite d'étayer sans cesse l'un par l'autre. Mais la ténacité est indispensable. La sélection opérée au départ parmi les candidats a d'ailleurs pour rôle essentiel de vérifier que les intéressés en sont pourvus.

« En ce qui concerne les connaissances, souligne Jérôme Gonnard, responsable formation au service formation continue du Cnam, *nous bornons à vérifier que les stagiaires n'ont pas de lacunes telles qu'ils ne pourraient pas progresser. »* Le fait que l'on n'ait enregistré jusqu'ici que trois abandons parmi les quatre-vingt-cinq techniciens intégrés et que la réussite finale soit la règle confirme la validité de ce type de sélection – qui est celui des NFI.

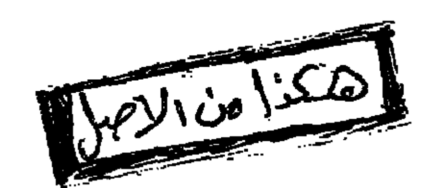
Le cursus implique un appui de l'entourage. Les familles doivent supporter, dans la durée, les absences, le travail à domicile, les découragements... *« C'est un challenge dont on mesure mal l'ampleur au départ »*, constate un stagiaire de troisième année. Et c'en est un également pour l'employeur qui doit se passer de son salarié une partie du temps !

S'il est bon que tout l'entourage professionnel joue le jeu, un personnage tient une place décisive : le tuteur. *« C'est quelqu'un qui donne du temps pour que tout se passe bien*, explique Jérôme Gonnard, *et en particulier pour que l'activité professionnelle du stagiaire corresponde aux enseignements qu'il suit. Plus la formation avance, plus le tuteur doit s'investir. Surtout quand arrive le moment du mémoire final, car ce dernier porte toujours sur un problème posé par l'employeur et par le milieu professionnel. »*

Faire un ingénieur ITIA est coûteux. Yves Malpot l'évalue à 200 000 francs. Mais c'est un investissement qui s'amortit sur vingt ans. Et, en le réalisant, on fait faire un bond en avant aux intéressés au lieu de les laisser dériver vers une démobilisation et une marginalisation préjudiciables à tous.

Marie-Claude Betbeder





La crise de confiance des salariés français prend des proportions inquiétantes

L'édition 1996 du sondage Sofres-MOA-ANDCP sur le climat social montre que la déprime y est plus grave que dans d'autres pays européens

La flottille de directeurs des ressources humaines qui assistait à la présentation des résultats de l'enquête annuelle de la Sofres-MOA-ANDCP sur le climat social dans les entreprises a désormais l'habitude des coups de vent. L'année dernière déjà, les chiffres présentés insistaient sur le sentiment de défiance des salariés. Mais cette fois-ci, alors que pour la première fois le sondage s'internationalise avec la prise en compte de l'avis des travailleurs anglais, italiens, allemands et espagnols, la comparaison avec ses voisins européens tourne nettement au désavantage de la France, surtout en ce qui concerne la qualité du management des hommes.

Globalement, les salariés européens restent attachés à leur entreprise. L'image économique qu'elle véhicule est bonne. En témoignent les chiffres obtenus pour un certain nombre de critères, tels que le souci de la productivité, la qualité des produits, celle du service, la position face à la concurrence ou la capacité d'innovation.

Les 5 100 salariés interrogés en septembre et octobre derniers (tous secteurs, toutes catégories socio-professionnelles) notent positivement leur groupe ou leur PME d'origine sur l'ensemble de ces éléments, et ce quel que soit leur pays d'origine. Les Espagnols sont de loin les plus enthousiastes, accordant les meilleurs scores dans tous les domaines mentionnés.

La médaille a son revers. Si les salariés saluent les performances de leurs entreprises, ils restent très amers, estimant que les efforts qu'ils fournissent pour prendre le train de la mondialisation et de la compétitivité ne sont pas payés de retour. Deux nuances toutefois. Les salariés espagnols (toujours eux) ne se rallient pas au mécontentement ambiant, puisqu'ils sont plus nombreux à juger que leur entreprise progresse plutôt qu'elle ne régresse (les résultats donnés sont présentés sous la forme de ce différentiel, en pourcentage) dans l'ensemble des items liés à l'organisation interne et au management des hommes. Enfin, un seul critère échappe à la gronde salariale : *« la compétence du personnel »*, où tous les pays affichent des soldes positifs, France y compris (+ 27 %).

Une exception, car, pour le reste, comme l'indique Muriel Humbertjean, directeur général adjoint de la Sofres, *« les résultats obtenus en France concernant le management au quotidien sont catastrophiques »*. Les chiffres sont éloquents : les jugements négatifs l'emportent pour *« l'organisation interne »* (– 10 %), *« les coopérations entre services »* (– 16 %), *« la motivation du personnel »* (– 27 %) et *« la gestion des ressources humaines »* (– 20 %). Les salariés français sont de loin les plus sévères, suivis par les anglais et les italiens.

La crise de confiance s'exprime parfaitement à travers les résultats obtenus à la question *« l'entreprise favorise-t-elle oui ou non votre avenir professionnel ? »*. 56 % des salariés allemands (contre 42 %) répondent par l'affirmative. Le oui français est minoritaire (31 %) face au non (66 %). *« Il y a sept ans,* insiste Muriel Humbertjean, *les salariés français avaient voté comme le font aujourd'hui les allemands. La crise est bel et bien là. »* Dans les entreprises publiques de l'Hexagone, c'est l'hallali. 63 % des salariés estiment que *« le climat se détériore »* contre seulement 9 % qui le voient s'améliorer.

Le management de proximité est de loin le plus attaqué. *« Nous avons testé 15 items tels que « les idées du terrain sont prises en compte », « le supérieur hiérarchique nous consulte », « les critères d'évaluation des compétences sont clairs », etc.,* explique Muriel Humbertjean, et *à chaque fois les Français sont enfoncés par les autres pays... »*

Quelles explications fournir à une telle contre-performance ? D'abord la conjoncture économique actuelle, qui fait dire à Eric Baudouin, directeur de MOA, cabinet-conseil en ressources humaines, que *« les salariés français sont plus dépressifs que malades »*, insistant beaucoup sur *« cet effet multiplicateur »*. Pour le reste, comme l'assure Muriel Humbertjean, *« évitons les conclusions hâtives qui pousseraient à affirmer que les managers français sont particulièrement mauvais ». « Il ne s'agit pas de cela,* confirme Stéphane Roussel, directeur des ressources humaines de Rank Xerox. *Même si l'on peut regretter que nos managers soient davantage choisis en fonction d'un diplôme, d'un statut ou d'une expertise technique plutôt qu'en fonction de leurs capacités à animer des équipes, nous n'avons rien à envier à nos homologues allemands ou anglais. »*

L'idée d'un déficit des outils disponibles est également vite écartée. Michel Antoine, directeur des relations sociales à IBM, évoque plutôt, comme beaucoup d'autres, *« la crise de sens ». « Si défiance il y a, c'est parce que les salariés, à qui on a demandé beaucoup d'efforts – et c'est ce qui s'est passé chez IBM –, n'en voient pas encore les résultats. Ces derniers tardent à venir, donc le doute s'installe. »* Deuxième élément mentionné par le responsable d'IBM pour expliquer la mauvaise image des managers de proximité, *« le fait qu'ils soient souvent laissés dans l'ignorance par le sommet. Ils découvrent les informations liées à l'avenir via la presse ou les panneaux syndicaux. Comment voulez-vous qu'ils puissent ensuite faire valoir leur rôle auprès de salariés qui en viennent à les mépriser ? »*.

En attendant, les salariés développent des stratégies individuelles afin de se protéger de l'entreprise. Deux résultats de l'enquête le mettent en relief. Ainsi, le repli sur la vie privée. Alors que 65 % des salariés allemands interrogés se disent *« prêts à faire des sacrifices assez importants dans leur vie personnelle pour mieux réussir leur vie professionnelle »*, les français ne sont que 35 % ! Deuxième indice, le repli sur les petites collectivités de travail. *« L'aspiration à travailler dans une bonne ambiance »* gagne 11 points en quatre ans en France. A l'échelle européenne, elle apparaît juste derrière le salaire.

Marie-Béatrice Baudet

L'exception espagnole

Tout au long de l'enquête Sofres-MOA-ANDCP, un pays se détache de la morosité ambiante : l'Espagne. Les salariés hispaniques, tour à tour, arbitrent en faveur de leur vie professionnelle et non privée, sont optimistes face à leur avenir dans l'entreprise et saluent la qualité de leurs managers, qu'ils soient haut dans la hiérarchie ou plus près du terrain. Plusieurs éléments soutiennent cette confiance. *« D'abord le dynamisme démographique et économique du pays »*, remarque Muriel Humberjean, directeur adjoint de la Sofres. Il faut aussi tenir compte d'un effet structurel lié au tissu industriel qui repose sur les entreprises familiales de petite taille où les circuits de management sont courts, donc en principe plus réactifs. Certains experts font également allusion à *« un état de grâce du président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, jeune premier ministre »*. Mais pour combien de temps ? En France, les résultats du sondage avaient marqué un certain regain de confiance lors de l'élection de Jacques Chirac. Depuis, les chiffres ont bien diminué.

Les carrières dans la grande distribution s'internationalisent

Le secteur veut séduire les jeunes diplômés français réticents à choisir des fonctions commerciales

Mark & Spencer, le grand distributeur britannique, qui croule sous les candidatures des cadres débutants anglais, est obligé de mener en France une véritable opération de séduction auprès des jeunes diplômés français, traditionnellement peu attirés par le secteur. Sauf que, confrontés à des difficultés d'insertion, les jeunes frais émoulus des écoles ne font plus toujours la grimace. Sans compter l'effort entrepris par certains grands noms pour *« positiver »* leur image. *« Nous recherchons des jeunes à fort potentiel plus que des diplômés de telle grande école »*, explique Dierdre Janssens, responsable du recrutement France chez Mark & Spencer, avec une pointe d'accent d'outre-Manche. Elle-même a exercé des responsabilités en Angleterre et en Ecosse, avant d'arriver récemment à Paris.

Mark & Spencer, qui emploie 65 500 salariés, compte vingt magasins en France, cinq en Espagne, trois en Belgique, deux en Hollande et un à Cologne. L'enseigne réalise 15 % de son chiffre d'affaires à l'étranger et envisage de doubler sa surface de vente en Europe d'ici l'an 2000.

Jusqu'à présent, Mark & Spencer recrutait les jeunes diplômés hors du Royaume-Uni par annonces. Aujourd'hui, le groupe a recours aux services du cabinet de recrutement international EMDS qui, pour l'année qui vient, a mission de recruter trente jeunes diplômés en France dont dix partiront pour l'étranger. Avec en promesse, une mobilité de poste, une carrière internationale et une rémunération attrayante : 165 000 francs pendant les six premiers mois, à près de 200 000 francs au bout de deux ans.

DROIT AU REPENTIR

Les distributeurs français courtisent, de longue date, les universités et les écoles de commerce. Carrefour recrute près de 80 % de bac+2 et 20 % de bac+4 ou bac+5, soit six cents embauches au total en 1995. Limités dans leur extension sur le territoire français du fait de la réglementation, les distributeurs sont *« condamnés »* à s'exporter. Carrefour est le plus internationalisé, avec 38 % de son chiffre d'affaires réalisé à l'étranger. Le groupe compte 269 magasins dans le monde, avec une forte implantation en Espagne, au Brésil et en Asie où il a ouvert près d'une vingtaine d'hypermarchés (surface de vente d'au moins 2 500 mètres carrés). Promodès arrive en deuxième position (36 % du chiffre d'affaires hors frontières), Auchan en troisième (22 %).

Comment s'assurer que le jeune diplômé soit réellement motivé par un poste opérationnel dans un grand magasin ? Une expérience professionnelle de terrain, liée à la grande distribution ou au commerce au sens large, constitue un bon indice. *« Avant la signature du contrat, nous proposons aux jeunes sélectionnés une ultime étape : passer un jour en magasin pour se rendre compte des conditions de travail. Au terme de cette expérience, le jeune peut revenir sur sa décision et mettre fin à la procédure de recrutement »*, explique la responsable du recrutement France de Mark & Spencer. Le droit de repentir du consommateur en somme ! Cette initiative, pour l'instant limitée à l'Angleterre, pourrait être étendue à d'autres pays.

Une fois recruté, avec sa clause de mobilité en poche, le débutant suit un parcours d'intégration bien balisé. *« Chez Carrefour, il démarre comme responsable de rayon et encadre entre trois et six personnes »*, explique Jean-Pierre Naudan, directeur régional des ressources humaines de Carrefour France. Durant une période allant de dix-huit à quarante-huit mois, le jeune suit un « plan de stage », sorte de contrat d'objectif devant déboucher, si tout va bien, sur un poste de chef de rayon. *« A cette fin, un tuteur, chef de rayon, encadre le jeune et fait le point régulièrement avec lui »*, poursuit le DRH. Ensuite la carrière se déroule au gré des circonstances et l'ascenseur social semble fonctionner, de l'avis même des syndicalistes.

UNE CARRIÈRE DE CADRE

La formation, qui représente 3,1 % de la masse salariale, est mise au service de cette mobilité. *« Ce sont surtout les cadres qui en profitent. Les autres salariés estiment être plutôt informés sur les nouveaux produits que formés »*, témoigne Serge Corfa, coordonnateur des sections CFDT au sein de Carrefour qui ajoute *« qu'il existe de réelles possibilités de carrière au sein du groupe. Souvent, on reconnaît les cadres qui ont une expérience à l'étranger car, de retour en France, le dialogue avec les salariés est plus ouvert »*. Il souligne aussi des taux de rotation de poste élevés. Les salariés doivent s'adapter à un nouveau dirigeant qui, parfois, n'est de passage que pour six mois.

Les carrières internationales ne touchent toutefois qu'une petite partie des commerciaux. Chez Promodès, elles concernent 90 cadres, essentiellement ceux des hypermarchés Continent qui emploient 32 000 personnes. L'élite ? *« La carrière, c'est un ensemble de réalisations dont l'expatriation constitue l'un des éléments. Il est préférable d'évoluer vers l'international après trois ou cinq ans d'expérience professionnelle »*, estime Maurice Scheid, responsable recrutement-emploi chez Promodès.

Il faut savoir sélectionner les expatriés. A l'attention des volontaires au départ, Promodès organise des séminaires d'informations sur le pays d'expatriation. Une fois détecté, le futur expatrié teste le pays et l'environnement de travail pendant une semaine, et peut se rétracter s'il le souhaite.

Cela dit, ne fait pas carrière qui veut, comme le confirme cette syndicaliste de Mark & Spencer en poste à Paris, *« il faut avoir le « profil Mark ». Le jeune ne doit pas avoir trop de personnalité, ni être trop effacé. Le juste milieu. Avec l'expérience, on sait très vite si le nouvel arrivé restera longtemps ou non dans la maison »*.

Clarisse Fabre

e n b r e f

RENCONTRES

● ÉDUCATION.
Dans le cadre de l'Année européenne de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, l'Institut de formation et de recherche du cadre de vie (IFCV) organise, le jeudi 12 décembre à Saint-Fons (69), un colloque sur le thème « La qualification sociale en questions... ». Il s'adresse à des professionnels du développement social urbain (chefs de projet, chargés de mission, agents de développement), des élus, des représentants de l'Etat, des responsables d'associations, des formateurs, etc.
Cette manifestation a pour objectif de cerner en quoi la qualification sociale constitue un élément essentiel pour la promotion individuelle et/ou collective, pour l'émergence de projets élaborés par les acteurs sociaux et les citoyens.
Contact : Saint-Fons développement/IFCV. Tél : 04-78-67-54-51.

● STRATÉGIE.
« Les premières rencontres européennes des universités d'entreprise et des centres de formation interne » organisées par Management et conjoncture sociale se dérouleront, les 30 et 31 janvier prochain, à Disneyland Paris avec la participation de nombreux responsables d'universités d'entreprise français et européens, ainsi que des directeurs de ressources humaines.
Quelle que soit leur appellation, les centres de formation internes aux entreprises constituent un investissement stratégique. Tous témoignent de l'importance accordée à la dimension éducative de l'entreprise et tous représentent de puissants outils de changement. Comment contribuent-ils à enrichir le patrimoine immatériel de l'entreprise ? Par quels moyens favorisent-ils le développement des potentialités et des talents individuels ?, etc. Autant de questions auxquelles les experts rassemblés tenteront de répondre grâce à des témoignages concrets.
Contact : Caroline Camara. Tél : 01-42-77-42-80.

● MANAGEMENT.
Le groupe ESC Toulouse et l'institut Psychanalyse & management organisent à Toulouse, les 15 et 16 mai 1997, les 7es Journées nationales d'études Psychanalyse & management qui auront pour thème : « Conseil, intervention et psychanalyse. Innovations ou retour aux sources ». L'un des objectifs de cette manifestation est la confrontation des pratiques et des expériences de chacun.
Contact : groupe ESC Toulouse. Tél. : 05-61-29-49-22.

● SYNDICALISME.
L'association GEP (association des étudiants du DESS gestion du personnel et relations sociales) organise une conférence, le 18 décembre, à l'université de sciences sociales de Toulouse. Les débats porteront sur la crise de représentativité des syndicats.
La manifestation sera présidée par des professeurs d'université, avec la participation de la présidente de la chambre sociale de la cour d'appel de Toulouse et de plusieurs syndicalistes.
Contact : Lucie Chanon. Tél : 05-61-62-47-53.

FORMATION

● AÉRONAUTIQUE.
Un stage sur les facteurs humains en aéronautique, initié conjointement *par le service de la formation continue du Conservatoire national* des arts et métiers (CNAM) et la Sociologie du travail, s'adresse aux pilotes et aux futurs pilotes de transport de l'aviation marchande. L'intérêt pour le management des ressources de l'équipage d'un avion de ligne est un phénomène relativement récent. Les impératifs de sécurité dans un univers où le facteur humain est très sollicité se font sentir plus fortement qu'ailleurs, compte tenu du caractère très opérationnel, technicisé et réglementé de l'activité.
Contact : CNAM. Tél. : 01-40-27-23-76.

● CONCOURS.
Le concours Ecrin est une banque d'épreuves commune à treize écoles d'ingénieurs qui s'adresse aux élèves de deuxième année des classes préparatoires scientifiques. *Les organisateurs viennent de publier le Guide* des instructions relatives au concours 1997, dont les écrits auront lieu les 9 *et* 10 *mai prochain. Plusieurs nouveautés pour la promotion à venir,* liées à la réforme des classes préparatoires aux grandes écoles. La brochure est disponible auprès d'Ecrin, à Paris. Contact : Ecrin. Tél. : 01-49-54-52-92.

GUIDE

● RÉPERTOIRE.
ESTA-Edition de la Roche haute vient de publier, après les avoir actualisés, trois annuaires. Ils recensent en France (DOM-TOM y compris) pour le premier, les acteurs de la création d'entreprise et du développement local ; pour le deuxième, les cabinets de recrutement et les entreprises de travail *temporaire* ; et pour *le troisième, les centres d'information*, d'orientation, de reconversion et de recherche d'emploi. Au total, plus de 24 000 *noms et adresses disponibles.*
Contact : ESTA. Tél : 01-44-71-35-00.

Dirigeants

L'avenir se gagne, la réussite se partage
Ville candidate aux J.O de 2004



Ville de Lille 180 000 habitants, 3200 agents recrute selon conditions statutaires

1 DIRECTEUR GÉNÉRAL

de la Solidarité et du Développement Social Local

► **VOTRE MISSION :** A la tête de l'ensemble des services de la Direction Générale de la Solidarité et du Développement social local, vous contribuerez à l'élaboration de la Politique Sociale de la Ville, par la mise en œuvre d'une analyse stratégique du contexte, des enjeux, des évolutions structurelles ou conjonctuelles à conduire pour assurer la réussite des projets.

Dans une logique de Partenariat Institutionnel ou Associatif et en collaboration avec les élus concernés, vous négocierez les objectifs, participerez au montage de projets, en animant une équipe composée de 12 cadres et 550 agents répartis sur 6 secteurs majeurs d'intervention.

► **VOTRE PROFIL :** Fort d'une excellente maîtrise des législations et Politiques sanitaires et sociales, vous disposez d'un niveau élevé de connaissance et de pratique des Institutions sociales.

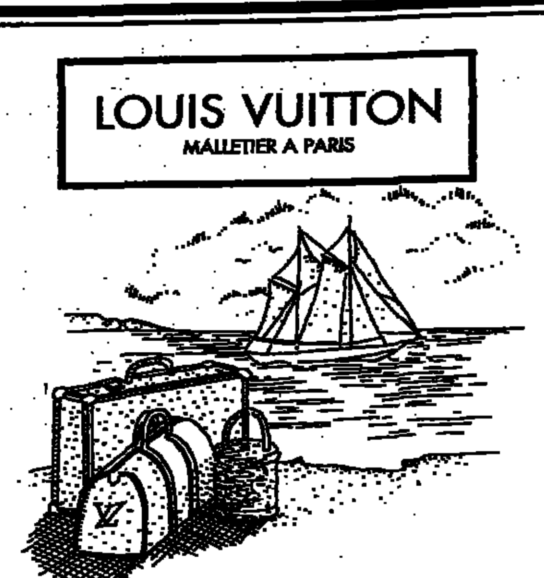
Vous témoignez d'une capacité à développer des Relations Humaines et d'une expérience confirmée de gestionnaire dans le domaine social.

Merci d'adresser votre lettre de motivation accompagnée d'un CV et d'une photographie, **avant le 28 décembre 1996** à : Monsieur le Sénateur Maire, Organisation et Ressources Humaines, Hôtel de Ville, BP 667, 59033 LILLE Cedex.

Ville de Lille

MEDIAPA

LOUIS VUITTON
MALLETIER A PARIS



Depuis 1854, notre marque fait rimer élégance et croissance. Elégance : cultiver le raffinement du bagage et de la maroquinerie de luxe. Croissance : hisser notre CA de 70 millions de francs en 1977 à 7 milliards de francs en 1995. Un chiffre réalisé pour 92 % à l'export avec plus de 4 000 collaborateurs. Garante de ce succès, notre obsession de la qualité passe par la maîtrise de notre outil de production. Nous comptons huit sites de fabrication en France, un en Espagne et un aux Etats-Unis. Filiale de LVMH, premier groupe mondial de produits de prestige, nous réalisons l'équilibre entre tradition et innovation. Dans ce contexte, nous recrutons pour notre site de production basé à Issoudun (Centre) notre

DIRECTEUR SITE DE PRODUCTION

Vous assurerez la direction de deux usines, soit environ 500 personnes, en ayant toutes les responsabilités opérationnelles liées à cette fonction : fabrication, méthodes, développement produit, logistique, gestion du personnel, contrôle de gestion. Ceci implique la capacité à savoir susciter la motivation d'une équipe exigeante, à la faire adhérer à des objectifs ambitieux, en termes de qualité, de réactivité, de productivité…, tout en instaurant un climat favorisant le développement personnel à tout niveau. Vos capacités de communication vous permettront de nous représenter et de collaborer de manière constructive avec les fonctions centrales de notre direction industrielle. Pour ce poste, nous recherchons une personne ayant environ 35/45 ans, l'expérience d'une responsabilité similaire et la pratique de la direction d'équipes multi-fonctionnelles. Une formation d'ingénieur (grande école) ainsi qu'un excellent niveau d'anglais sont nécessaires. Le «leadership», l'écoute, la rigueur, l'exigence sont indispensables pour réussir.

Merci d'adresser lettre de motivation, C.V., photo et prét., sous la réf. EM12, à Louis Vuitton Malletier Direction des Ressources Humaines - La Grande Arche - cedex 41 - 92044 Paris La Défense.



BAAN

BAAN SA (2 000 collaborateurs et 62.7 M de dollars de CA) est un intervenant majeur et précurseur dans le domaine du software. En tant qu'intégrateur de systèmes sous Unix et Windows NT en environnement clients/serveurs, nous nous sommes axés sur les systèmes ouverts. Notre sofware BAAN IV est intégré et modulaire, il couvre tous les processus de l'entreprise et peut être adapté aux procédures et aux objectifs spécifiques de celle-ci. Notre succès est fondé sur la qualité de nos produits et sur le développement d'une double compétence ingénieur/consultant. Fort de notre position sur le marché et de nos ambitions de développement nous recherchons des collaborateurs impliqués, professionnels et créatifs. La sélection se fera autant sur la personnalité que sur les compétences.

Directeur des ventes

Manager d'une équipe de commerciaux particulièrement motivés et qualifiés, vous aurez à élaborer et à mettre en œuvre la politique commerciale et marketing tout en respectant le suivi budgétaire de votre activité.

Agé de 30/40 ans, de formation supérieure, vous possédez une expérience réussie de management d'équipe acquise de préférence dans la vente des systèmes d'information. Votre tempérament d'entrepreneur associé à votre rigueur et votre esprit de service vous permet d'établir des relations de confiance avec vos interlocuteurs tant externes qu'internes. Véritable force de proposition dans la mise en œuvre d'une politique de distribution globale, vous savez motiver vos équipes dans la réalisation des objectifs fixés.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature à Kienbaum SA, sous référence 37041, 13 boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

Kienbaum
Conseil international en ressources humaines

Gummersbach, Düsseldorf, Berlin, Dresde, Francfort, Hambourg, Hanovre, Karlsruhe, Munich, Stuttgart, Paris, Prague, Vienne, Zurich, San Francisco, São Paulo, Johannesburg.
Certifié ISO 9001

JEUNE DIRECTEUR GENERAL POUR UNE PME PLEINE D'AVENIR

Cette PME (30 MF) fait partie d'un groupe industriel (+ de 500 MF) coté en bourse. Elle fabrique des pièces très techniques en injection plastique pour l'automobile, l'instrumentation médicale, la téléphonie notamment.

A 30 ans environ, après avoir fait des études d'ingénieur, vous avez déjà exercé vos talents de responsable d'une unité de production chez un équipementier pour l'automobile par exemple et aimez la performance industrielle.

Prendre en charge la direction totale d'une PME vous attire car vous avez, en plus de votre expérience, des talents de gestionnaire, de commerçant et une personnalité bien affirmée.

Ce poste est situé sur l'axe autoroutier Lyon/Genève et il est possible de résider dans l'une ou l'autre de ces villes.

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez s/réf. **C/1417M** à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

ORC

GROUPE
DANIEL PORTE CONSULTANTS

22 MF d'honoraires
membre de KPMG worldwide Executice Search net

KEY MEN

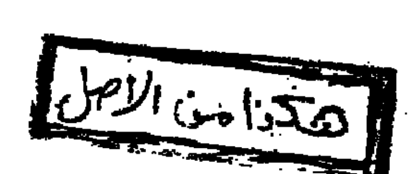
Notre filiale de recrutement «middle management» et d'annonces se situe parmi les premiers annonceurs de ce métier. Aujourd'hui, nous avons encore plus d'ambition pour elle et recherchons, un(e)

Directeur Général

Actuellement, vous dirigez un cabinet ou êtes un consultant de premier plan… Vous avez déjà prouvé votre capacité à développer et à fidéliser une clientèle et vous possédez des aptitudes à animer des consultants.

Après avoir démontré pendant un an vos capacités à nos côtés, vous pourrez accéder au capital, pour en détenir progressivement une part significative en fonction de votre succès.

Merci d'envoyer CV sous référence DP/610 à Daniel Porte, Tour Franklin, 92042 Paris La Défense cedex.





Gestion - Finance

Société d'économie mixte, située dans le Nord-Est de la France recherche

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Véritable bras droit du Directeur Général, vous serez responsable • de l'ensemble de la gestion administrative et financière (comptabilité, achats, juridique) • de la mise en œuvre et du suivi de l'ensemble des procédures concernant les partenaires administratifs et économiques.

Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, vous avez vécu une expérience probante au sein d'une direction financière et/ou administrative d'une société d'économie mixte, d'une collectivité locale ou d'une administration et vous maîtrisez les procédures publiques et privées, en particulier dans le domaine de l'aménagement.
Disponible, rigoureux et dynamique, vous démontrerez des qualités relationnelles et d'organisation dignes d'un cadre supérieur. *(Réf. JLVP/312)*

UN GESTIONNAIRE DE MARCHÉ

En collaboration avec le Secrétaire Général, vous serez responsable • *de la mise en application et du suivi intégral de l'ensemble* des marchés et des procédures afférentes • de la gestion de la trésorerie.

Agé d'au moins 30 ans et de formation supérieure, vous avez déjà vécu une première expérience probante dans un poste similaire au sein d'une société d'économie mixte, d'une collectivité locale ou d'une administration.
Rigoureux et méthodique, vous devrez également démontrer de réelles qualités de gestionnaire et de juriste. (Réf. JLVP/313).

Merci d'adresser votre candidature
(traitée en toute confidentialité), en précisant
la référence du poste choisi, au
Cabinet Jacques Lorenzi Conseil.
30, rue Payen, BP 2059,
51072 Reims Cedex.



MEDIA SYSTEM — OPOCH

Principal fournisseur d'informations en temps réel et de bases de données textuelles pour le monde des affaires, des médias et de la communauté financière, nous sommes internationalement reconnus pour notre professionnalisme et la qualité de nos services. Nous recherchons un

Chef de Produit Senior h/f
Marchés Financiers

A 30-32 ans, vous possédez un diplôme d'une grande école de commerce, d'ingénieur ou un DESS marchés financiers. Après 2 à 3 ans passés chez une banque ou un courtier (trading, analyse, gestion de portefeuille,...), vous souhaitez faire évoluer votre carrière vers le marketing en participant à notre stratégie de lancement de produits spécialisés (information financière, aide à la décision, transaction électronique, gestion des risques de marchés,...). Une expérience de conseil dans le domaine des marchés financiers serait un atout supplémentaire.

Après une formation soutenue, vous prendrez la responsabilité marketing d'une gamme de produits sur le marché français en coordination avec notre Marketing International et les autres départements de Reuters France.

Directement rattaché au Directeur du Marketing, votre mission comprendra notamment :
- Analyse fonctionnelle des besoins de nos clients.
- Etude de marché et de la concurrence.
- *Lancement de nouveaux produits.*
- Promotion externe et interne de votre gamme de produits.

Votre fonction nécessite la capacité de travailler en équipe, le goût des contacts clients, une bonne autonomie ainsi qu'une forte capacité de travail.

La maîtrise de l'anglais et du français est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo) à REUTERS FRANCE GIE M. Jean-Marc PAUFIQUE - 101, rue Réaumur - 75002 PARIS.



The Business of Information

EURO RSCG

Membre du groupe ABN-AMRO,
l'un des tout premiers
groupes bancaires européens,
NSM est une banque commerciale privée
à forte vocation financière.



NSM
Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet
GROUPE ABN-AMRO

Nous offrons à un Attaché de Clientèle désireux d'élargir son champ d'action, une mission d'envergure.

Dynamique dans votre approche commerciale, vous développerez notre activité auprès de moyennes et grandes entreprises françaises et internationales.

Faisant preuve d'autonomie et d'aisance dans les contacts, vous apporterez à notre clientèle un conseil de qualité.

A 30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, vous justifiez impérativement d'une expérience bancaire de 5 ans minimum en exploitation Entreprise.

Votre parfaite connaissance de la langue anglaise et vos qualités de manager joueront un rôle déterminant dans votre progression au sein de notre groupe.

Hélène Schweblin vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence ACE/LM/12.96, NSM, 3 avenue Hoche, 75410 Paris Cedex 08.

MEDIAPA

Votre carrière internationale au sein de la DePfa-Bank

En Allemagne, nous sommes la première banque hypothécaire, avec un total de bilan consolidé dépassant les 160 milliards de DM.

Notre Groupe intervient depuis plusieurs décennies dans tous les secteurs du financement immobilier et du crédit aux collectivités locales.

Au cours des dernières années, nous avons méthodiquement développé notre activité en Europe. Dans ce contexte, le marché français revêt pour notre Groupe une position privilégiée.

Jeunes diplômé(e)s

Grande école/Université · Bac+4 · Bac+5 · Gestion · Droit · Finance

Durch aktive Mitarbeit lernen Sie die anspruchsvollen Aufgaben in der Immobilienfinanzierung kennen. Nach einer einjährigen Ausbildung als *Trainee on the job* in unserer Zentrale in Wiesbaden (nahe Frankfurt am Main) und bei der DePfa-Bank France S.A. in Paris eröffnen wir Ihnen europaweit gute berufliche Perspektiven in unserer Unternehmensgruppe.

Von unseren Nachwuchskräften erwarten wir einen erfolgreichen wirtschaftswissenschaftlichen oder juristischen Hochschulabschluß sowie gute deutsche Sprachkenntnisse. Englischkenntnisse sowie Praktika im Bankgeschäft wären von Vorteil. Kundenorientiertes und eigenverantwortliches Handeln zählen ebenso zu Ihren Stärken wie die Fähigkeit, im Team zu arbeiten.

Avons-nous suscité votre intérêt ? Dans ce cas, faites-nous parvenir votre dossier de candidature incluant :

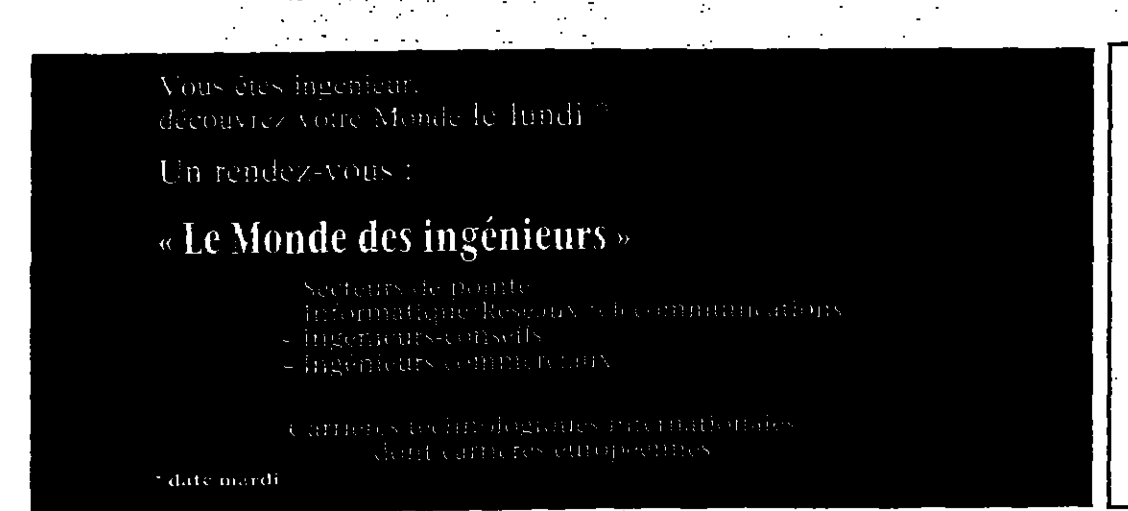
- *lettre de motivation dactylographiée, en allemand ;*
- *CV en allemand ;*
- *photographie ;*
- *copies de vos diplômes et certificats.*

DePfa-Bank AG
Personalabteilung, Réf. TrF-LM
Postfach 2169
65011 Wiesbaden
Allemagne
Téléphone 0049/611/3482882

DePfa-Bank France S.A.

DePfa-Bank
Deutsche Pfandbrief- und Hypothekenbank AG

VISIONUNIE



Entreprise industrielle, filiale d'un groupe français leader dans son domaine, recherche pour Saint-Quentin-en-Yvelines (78) :



Chef de Département Finance et Contrôle de Gestion h/f

Rattaché à la Direction Générale et membre du Comité de Direction, vous dirigerez une équipe de six personnes et prendrez en charge l'ensemble de la fonction (comptabilité générale et analytique, budgets, trésorerie, assurances). Vous conseillerez les opérationnels et assurerez le reporting auprès de la Direction Financière du Groupe.
Diplômé d'une Grande Ecole + DECS, vous justifiez d'une expérience similaire de 5 ans minimum dans une *PME/PMI*, si possible en *milieu industriel*.
Outres vos qualités professionnelles, de fortes capacités relationnelles et une grande disponibilité alliées à un réel sens de la rigueur et de l'autonomie seront appréciés.
Des connaissances en micro-informatique sont indispensables.



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la réf. *CS647987 sur lettre et enveloppe à EUROMESSAGES - 78 bd de la République - 92514 Boulogne* cedex qui transmettra.

ORC

Gestion - Finance

DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION

Etablissement financier - La filiale de l'un des tout premiers groupes financiers américains, spécialisée dans le financement de stocks, recherche son directeur de l'exploitation. Placé sous l'autorité du directeur général le candidat, âgé de 30 ans au moins, sera particulièrement en charge avec ses équipes de la totalité des opérations liées au suivi et à la gestion technique, pré-contentieuse... de l'activité. Il devra exercer ses responsabilités dans un esprit permanent de service et d'information et s'attachera à développer, au profit de ses clients internes et externes, des prestations à haut niveau de valeur ajoutée. Ouvert à un diplômé BAC + 4 ou ESC parlant couramment anglais, ce poste nécessite une expérience de 5 ans au moins acquise dans la fonction exploitation d'une banque ou d'une société financière (crédit-bail, affacturage...). Ce poste constitue une réelle opportunité pour un jeune cadre à potentiel, autonome, doté d'un relationnel fort et de capacités d'organisation et d'encadrement incontestables. La rémunération dépendra de l'expérience. Le poste est basé à Paris-La Défense et peut nécessiter des déplacements occasionnels. Ecrire à Jean-Christophe LEPISSIER en précisant la référence R/3559 - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 01.40.88.79.70.**

EUROSTAF

Europe Stratégie Analyse Financière

NOUS

- ***Nos produits***
Nous publions chaque année plus de 50 études, recouvrant l'ensemble des secteurs économiques, et plus de 90 analyses de groupes.
- ***Notre métier***
La réunion de trois compétences au service de la veille économique et stratégique des entreprises :
• diagnostic stratégique • analyse sectorielle • analyse financière.
- ***Notre valeur ajoutée***
Des méthodes et des outils originaux, mettant en synergie les dimensions financière, marketing et stratégique de l'analyse économique des marchés et des entreprises.
- ***Nos besoins***
Leader sur notre marché, notre forte croissance (+ 25 % en 2 ans) nous amène à étoffer notre équipe d'analystes.

VOUS

Grâce à une expérience réussie de trois à cinq ans, acquise dans un cabinet d'études/conseil, un établissement financier ou chez un acteur du secteur, vous êtes devenu un spécialiste de l'agro-alimentaire et de la distribution.
Vous disposez d'une bonne capacité rédactionnelle, d'analyse et de synthèse.

CE QUE NOUS POURRIONS FAIRE ENSEMBLE:
renforcer notre pôle agro-alimentaire distribution

- Vous prendrez la responsabilité de nos études.
- Vous réaliserez nos prestations de conseil.
- Vous consoliderez et enrichirez notre savoir-faire.

Nous vous remercions d'adresser CV - lettre manuscrite + prétentions à l'attention de François Piquard
Eurostaf - 60/62, rue d'Hauteville - 75010 Paris

Le Monde des Cadres

Structure Associative, loi 1901, proche de collectivités publiques du Gard, recrute son

Secrétaire général

Bac + 4 au minimum, vous avez déjà une expérience similaire au sein d'une collectivité publique, ou en qualité de Chargé de Communication sur site d'un grand opérateur industriel.

Responsable d'un projet sensible, vous possédez les qualités requises pour assurer efficacement une fonction relationnelle et une fonction économique.

La connaissance des acteurs locaux est indispensable et l'origine régionale serait un plus.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, à Nicole Moreau, Carrières et Structures, 72 bd de la 1re D.B., 84000 AVIGNON.



MEDIA SYSTEM

Etablissement scolaire juif
Lycée-Collège polyvalent
recherche

son futur Directeur

Expérience dans l'enseignement et la gestion indispensables.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser au Monde Publicité sous réf. 9056
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 Paris Cedex 08
qui transmettra

TOULOUSE

Leader européen des systèmes d'air aéronautiques. LIEBHERR-AEROSPACE TOULOUSE répond aux évolutions de son secteur par une démarche marketing et industrielle innovante conforme aux exigences de la compétitivité internationale.

PME (400 p.) très réactive, nous bénéficions par ailleurs de l'assise d'un groupe industriel LIEBHERR (15.000 p.) présent sur tous les continents.

Pour accompagner notre développement, nous recherchons un

CHARGÉ D'AFFAIRES

Au sein du département Marketing-Ventes, vous optimiserez nos relations commerciales et conforterez notre présence auprès des clients qui vous seront confiés. Vous serez leur interlocuteur privilégié pour chaque projet dans toutes ses phases ; initialisation, spécifications et propositions en collaboration avec nos équipes techniques, négociations, rédactions des contrats ...

Vous serez le garant des engagements contractuels et saurez fédérer l'ensemble de nos services internes pour apporter, au-delà de nos prestations techniques, le service qualitatif attendu par nos clients.

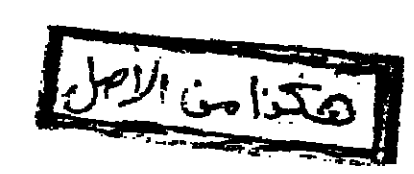
Enfin, vous contribuerez à notre développement sur des nouveaux marchés en participant à une veille marketing permanente.

Diplômé d'une grande école de gestion, vous justifierez d'une expérience internationale dans la vente de systèmes industriels.

Votre pratique de l'anglais est bien sûr courante.
Celle de l'allemand serait un plus.

Adresser votre dossier complet, sous référence C.A./L. à Dominique SPERTE CONSEIL - 104 avenue Jean Rieux - 31500 Toulouse.

LIEBHERR





Le Monde des Cadres

JEUNES DIPLOMÉS

Choisissez des métiers à forte dimension humaine

Sous-Directeur d'établissement pénitentiaire

8 postes — **Concours les 2 et 3 Avril 1997**

Homme ou femme, de nationalité française, âgé de 21 à 35 ans, vous êtes diplômé du second cycle (droit, sciences éco, sciences techniques, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs...).

Vous suivrez une formation rémunérée, en alternance à l'École nationale d'administration pénitentiaire, en établissements pénitentiaires et au sein d'institutions partenaires, afin d'acquérir les compétences qui incombent à votre fonction :
- la gestion des personnels et la gestion de projets
- la bonne application des règles de vie des détenus.

Rigoureux et ouvert aux problèmes de la société contemporaine, vous aurez à gérer la variété des situations quotidiennes et établirez des relations régulières et constructives avec les différents responsables sociaux, administratifs et judiciaires.

Conseiller d'insertion et de probation

39 postes — **Concours le 19 mars 1997**

Homme ou femme, de nationalité française, âgé de 20 à 45 ans, vous possédez un DEUG ou un diplôme d'assistant social ou d'éducateur spécialisé.

Vous avez le sens de l'écoute et de la négociation, la capacité à comprendre l'environnement social et la situation psychologique des personnes en rupture avec la société. Vous participerez à la réinsertion des détenus, vous collaborerez à la préparation des mesures alternatives à l'incarcération, vous assurerez le contrôle et le suivi des condamnés en milieu libre.

Votre intégration à ces postes est assortie d'une formation qualifiante et rémunérée.

Pour obtenir des informations ou pour vous inscrire, écrivez à
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Direction de l'administration pénitentiaire
Bureau HA3 - 247, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS.

Retrait des dossiers jusqu'au 21 Janvier 1997

Notre holding appartient à un groupe leader européen dans le secteur céréalier. Nous employons 440 personnes et réalisons 800 millions de francs de CA. Doté d'outils performants, nous avons développé des produits de marque qui nous donnent une position de leader sur le marché français. Le développement opérationnel est confié à deux ensembles industriels et commerciaux régionaux ainsi qu'à une société pour la grande distribution. Nous créons aujourd'hui le poste d'

Adjoint du Directeur Général

Rattaché au Directeur Général et basé au sein de la holding, vous apportez un soutien conseil très opérationnel aux Directions Régionales.

Votre champ d'intervention est large et comprend l'élaboration et l'application de la stratégie de développement, la politique financière et d'investissement, l'animation du contrôle de gestion, le traitement de l'information ainsi que le suivi des risques clients.

De formation Bac + 5 commerciale ou ingénieur, âgé d'environ 32/40 ans, il vous a déjà été confié des réalisations opérationnelles en PME.

Vous avez l'ambition de prendre à terme, au sein du groupe, la responsabilité opérationnelle d'un Centre de Profit.

Si cette perspective vous intéresse, merci d'écrire à notre Conseil, Pascal DEVOULON, sous réf. 6237



ALEXANDRE TIC SA
2, RUE DE L'EGLISE - 92200 NEUILLY S/SEINE

L'HOPITAL ESQUIROL

recherche **UN(E) QUALITICIEN(ENNE)**

Rattaché au Directeur, des relations avec les patients, des finances et de l'informatique, votre mission consistera à :

- Piloter et développer la Démarche Qualité existante et en assurer notamment le lien avec l'objectif d'une accréditation à court terme de l'hôpital.

Compétences requises : • Maîtriser l'Assurance Qualité • Connaître le secteur hospitalier public et les enjeux de santé publique • Avoir une expérience professionnelle dans le domaine *de la psychologie sociale, de l'organisation du travail et de la sociologie d'organisations.*

Niveau exigé : • DESS - DEA • Références demandées : expérience professionnelle en Assurance Qualité.

Niveau de rémunération : 106 à 206 KF net / an, selon le niveau d'expérience.

CANDIDATURE A ADRESSER À : MR LE DIRECTEUR - HÔPITAL ESQUIROL
57, RUE DU MARÉCHAL LECLERC - 94413 ST MAURICE CEDEX

RECRUTEMENT PRÉVU AU 15/01/97

L'Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose
recherche son

DIRECTEUR DE LA COLLECTE DE FONDS

Il coordonne et organise l'ensemble des moyens de collecte de fonds: manifestations, prospection de donateurs, partenariats, etc. Il développe les projets existants et met en œuvre des projets nouveaux. Il dépend du directeur général.

De formation supérieure (bac + 4), le candidat justifie d'une expérience d'au moins cinq ans de la collecte de fonds dans un environnement similaire, d'une bonne connaissance du milieu associatif et des structures décentralisées, d'une pratique des techniques d'organisation d'événements ainsi que de la prospection par marketing direct.

Rigoureux, organisateur, créatif, il a la capacité à travailler en équipe et ses qualités relationnelles sont des valeurs essentielles.

Adresser lettre de candidature, photo et résumé de carrière au Président de l'AFLM - 76, rue Bobillot - 75013 Paris.

HOLDING D'UN IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES
Recherche
POUR SON SERVICE "PARAMETRAGE LOGICIEL PAIE"



UN CADRE

possédant une solide formation sur la paie et le droit social.

Il aura pour mission :
- de maintenir et faire évoluer les applications en matière de réglementation de paie
- de conseiller et assurer la relation avec les différents utilisateurs *(animation d'un club utilisateur interne)*

La connaissance du progiciel SIGAGIP sera un atout supplémentaire.
Poste basé en région parisienne.
Envoyer CV, photo et prétentions *(sous réf. n° 9059)* à :
LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

Responsable Bureau d'Etudes
Marseille



Cette filiale française d'un groupe international est l'un des acteurs majeurs sur le marché de la Restauration de Collectivité. *Avec 5 000 collaborateurs,* elle réalise 1,6 milliard de francs de CA et gère 1 100 restaurants sur les secteurs de l'entreprise, la santé et l'éducation, ce, sur toute la France. Dans le cadre de concepts adaptés à chaque segment de marché, les offres de services comportent, outre la gestion de la restauration, des aspects de construction (ou de réhabilitation) et d'aménagements des cuisines et espaces de restauration. *Sous l'autorité du DGA,* le responsable du Bureau d'Etudes aura 3 *missions* essentielles : la vente de l'offre technique SHR auprès des prospects, la responsabilité des chantiers et l'animation de son équipe. Il conseillera les clients, aussi bien sur la conception que sur le design. Il sera responsable des projets, du respect des objectifs et des délais. Le candidat retenu sera Architecte avec une expérience d'une dizaine d'années notamment en matière de gestion de chantier, de design et de DAO. Des déplacements sont à envisager dans toute la France. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 782 C/M. à notre conseil : Michèle PHILIP - PSYNERGIE 10 Place de la Joliette - Les Docks - *Atrium 10.2* - 13304 MARSEILLE Cedex 2.

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA

Une collectivité territoriale propriétaire de plusieurs sites visités par le public recherche un(e)

Responsable Gestionnaire des Châteaux

Vous assurerez au quotidien une gestion rigoureuse et coordonnée des différents équipements.

Vous définirez et mettrez en oeuvre une politique commerciale, incluant les outils du marketing et de la communication pour l'ensemble de ces sites.

Vous concevrez des produits touristiques autour de ces sites notamment avec :
- la muséographie : définition des projets, politique d'acquisition, etc...
- les animations et la valorisation,
- la mise à disposition des locaux.

A 35 ans, de formation commerciale, vous faites preuve d'un goût marqué pour l'histoire de l'art, les objets anciens, les collections.

Vous avez une expérience professionnelle dans la gestion d'équipements ou de structures tels que Palais des Congrès, Centres de Conférences, Grands Hôtels, Musées, mais aussi Salons Professionnels, Expositions.

Nous vous remercions d'adresser dans les meilleurs délais lettre de motivation + CV + rémunération actuelle sous référence 61066 M à FC Conseil, 9, rue du faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

FC Conseil — **FRANCOIS CORNEVIN**

CAISSE D'EPARGNE
PAYS DE LA LOIRE

En progression continue sur l'ensemble de la région, avec un total de bilan supérieur à 43 milliards de francs, 1 500 collaborateurs et 271 points de vente, elle poursuit et amplifie sa diversification et recherche pour la Vendée et la Loire-Atlantique

2 Directeurs d'Unité Commerciale
HF

Titulaire d'un diplôme universitaire ou bancaire supérieur, de niveau bac + 4, vous justifiez d'une expérience réussie de plusieurs années dans la gestion et l'animation d'équipes commerciales. Vous avez en outre démontré vos compétences bancaires tant sur le marché des particuliers que sur celui des professionnels.

En charge de 6 à 7 points de vente, vous devrez gérer une équipe d'une trentaine de collaborateurs. L'évolution à terme sera fonction de votre réussite et de votre mobilité.

Adresser lettre de candidature et CV à la Caissé d'Epargne Pays de la Loire, Direction des Ressources Humaines, BP 127, 44703 Orvault cedex en prenant soin d'indiquer le département recherché.

Juristes - Ressources Humaines

Important groupe international de tout premier plan évoluant dans le secteur des hautes technologies recherche un

Juriste d'Affaires Internationales

Münich

Au sein de la Direction Juridique Groupe basée en Allemagne, vous travaillerez sur des dossiers divers transmis par l'ensemble des sociétés du Groupe.

Vous interviendrez plus particulièrement, en collaboration avec les juristes des filiales, en matière de contrats internationaux de nature commerciale (accords de coopération, accords de groupement, contrats de fournitures, de vente et de distribution, contrats clés en main, etc.) et de contrats relatifs à la propriété industrielle (contrats de recherche et développement, de licence, transferts de technologie, de savoir-faire, etc.). Vous pourrez également être sollicité à l'occasion d'opérations d'acquisition et de restructuration.

Après une période de trois ans à ce poste en Allemagne, vous serez amené à rejoindre la Direction Juridique France (région parisienne).

Agé d'environ 30/35 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc.) idéalement complétée par une formation juridique allemande, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum acquise au sein d'une entreprise industrielle internationale ou au sein d'un cabinet d'avocats d'affaires.

Vous devez impérativement être opérationnel en allemand et en anglais.

Excellent juriste, rigoureux et autonome, vous êtes motivé par une expérience en Allemagne et avez la volonté de vous investir dans une structure qui connait un fort développement industriel et commercial.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle + n° de tél. à **Christophe Blanc, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 36.17 code MPage** *(Connecte 1,48F/Mn)* sous réf. CB14795

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Avec un CA de **3,5 milliards de francs**, réalisé à **60 % à l'international** et **7 200 personnes** réparties dans **130 pays**, nous sommes la référence mondiale dans les métiers de la prévention des risques techniques : classification, certification, inspection, assistance technique, conseil d'expertise, formation, qualité, sécurité... et ceci pour tous les secteurs économiques. Aujourd'hui, nous recherchons notre

RESPONSABLE JURIDIQUE INTERNATIONAL

Vous prendrez la responsabilité de notre activité juridique sur le plan international. Vous assurerez entre autre l'aspect contractuel (contrats spécifiques, contrats types, conditions générales), le suivi des assurances, la coordination des dossiers contentieux. Une mission d'interface avec nos avocats, assureurs, courtiers et nos directions opérationnelles. Vous aurez à identifier et analyser nos risques, mettant en place des actions préventives et correctives : formation et sensibilisation de nos opérationnels, création et mise en œuvre de procédures adaptées...

A 35/40 ans, de formation supérieure en droit des affaires (DEA, DESS, DJCE), vous justifiez déjà d'une expérience de 5 à 10 ans dans un environnement juridique international, de préférence industriel. La très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable, celle d'une autre langue européenne serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 11/638 LM à notre conseil KEY MEN, Tour Franklin, 92042 Paris la Défense cedex.

MEMBRE DE SYNTEC

KEY MEN



Cabinet d'Avocats d'Affaires International recherche dans le cadre de son développement un

Collaborateur en Droit Social

Paris **350/450KF**

Rattaché à l'un des Associés du Cabinet, vous interviendrez pour le compte d'une clientèle française ou étrangère comme conseil sur des dossiers relatifs notammment aux relations individuelles de travail et aux modes de rupture du contrat de travail. Vous serez également appelé à traiter des aspects sociaux des restructurations d'entreprise et des licenciements économiques collectifs.

Agé d'environ 30 ans, de formation juridique supérieure en droit social (DEA, DESS), vous avez acquis une expérience de cinq à sept ans en cabinet d'avocats. Votre sensibilité en matière sociale alliée à une curiosité naturelle vous donnent la possibilité de vous imposer grâce aux solutions que vous préconisez dans un domaine éminemment évolutif et novateur.

Ouvert à la réflexion et attentif aux mutations tant législatives que reglementaires, vous faites preuve d'une réelle capacité d'adaptation. Doté d'une grande autonomie et d'un fort potentiel relationnel, vous souhaitez vous investir au sein d'une structure évolutive qui appréciera votre expertise technique autant que votre professionnalisme.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle + n° de tél. à **Christophe Duchatellier, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 36.17 MPage** *(Connecte 1,48F/Mn)* sous réf. CD15299.

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal



LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

recherche des (m/f)

JURISTES TRADUCTEURS INDEPENDANTS

de langue française

La Cour de Justice souhaite confier régulièrement la traduction d'un certain volume de documents à des correspondants externes. Il s'agit de la traduction de textes juridiques et judiciaires rédigés dans l'une des langues officielles de l'Union européenne (allemand, anglais, espagnol, danois, finnois, grec, italien, néerlandais, portugais, suédois) vers le français.

La Cour ne souhaite recourir qu'à des professionnels disposant d'une formation juridique complète sanctionnée par un diplôme universitaire correspondant au minimum au niveau de la maîtrise de droit français ou de la licence en droit belge.

Une parfaite connaissance et maîtrise de la langue française est indispensable.

Les traductions devront être fournies sur traitement de textes (WordPerfect ou autre système facilement convertible) et pourront être envoyées à la Cour par modem. Toutefois, les textes à traduire ne seront pas disponibles sur support électronique.

Les personnes intéressées enverront un curriculum vitae, une copie de leur diplôme de droit, une description détaillée de leur expérience en matière de traduction de textes juridiques et judiciaires ainsi que toutes références utiles à l'adresse suivante.

Cour de Justice des Communautés européennes
Direction de la Traduction
L-2925 LUXEMBOURG
Fax: 00352-4303 2720 - tél: 00352-4303 3541.

---

basé à Paris

Consultant en sélection

OPTIMAL COMPANY, CABINET EUROPÉEN SPÉCIALISÉ EN RECRUTEMENT ET RECHERCHE DIRECTE, RECHERCHE UN :

De formation supérieure, vous avez 5 ans d'expérience dans la conduite d'une mission de recherche directe, ainsi que de recrutement. Pour nous, cela suppose la maîtrise des étapes suivantes : l'identification de la short list, l'interview des candidats, la rédaction complète du rapport des candidats finalistes, le débriefing avec le client, l'aide à l'intégration du candidat engagé, le suivi du candidat à un an.

Vous avez une expérience dans au moins deux des domaines suivants : la bureautique, les télécommunications, les services financiers, la sécurité industrielle, l'imagerie médicale, l'informatique, l'assurance, l'industrie pharmaceutique, la grande distribution, l'industrie lourde.

Doté d'un esprit d'équipe et d'une grande flexibilité, vous aimez travailler en chef de projet, les délais courts ne vous font pas peur. La connaissance parfaite de l'Anglais est nécessaire, l'Espagnol un sérieux atout.

Vous pensez nous convaincre ?
Envoyez dès aujourd'hui votre candidature en mentionnant la référence CS1296 sur l'enveloppe à Serge HUBERT, THE OPTIMAL GROUP, 8 rue Jean Goujon, 75008 PARIS. Votre dossier sera traité avec la plus grande discrétion.

OPTIMAL Company

GRAND GROUPE AÉRONAUTIQUE RECHERCHE

JURISTE CONTRATS ACHAT

Vous serez chargé de :
Rédiger les contrats d'achats généraux et aéronautique en français et en anglais.
Négocier et suivre leur exécution.
Gérer les litiges en phase de pré-contentieux.
Vous devrez également concevoir et animer des formations pour les acheteurs.

Profil :
DEA ou DESS en droit des affaires ou droit international.
Expérience professionnelle de 3 à 5 ans.
Anglais courant exigé.
Poste à pourvoir dans l'Essonne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence n° 9057
Le Monde Publicité - 133 Avenue des Champs Elysées 75409 PARIS Cedex 08

Société de Conseil spécialisée dans le secteur "Banque/Assurance" et "Sanitaire et Social", nous recherchons des Consultants pour accompagner et renforcer notre développement national sur ces secteurs.

CONSULTANTS

Agés de 30 à 40 ans, de formation supérieure, vous exercez actuellement votre activité dans un cabinet ou en Free Lance et gérez un portefeuille de clients.

Vous êtes autonome et maîtrisez l'ensemble des techniques de gestion des Ressources Humaines et d'Organisation, en particulier la conduite de projets RH, Organisation, Marketing et Communication ainsi que la conception et l'animation de formations managériales et comportementales.

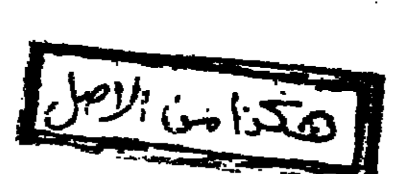
Vous connaissez parfaitement votre secteur et êtes mobile géographiquement.

Vos qualités humaines et relationn elles devraient vous permettre une intégration rapide au sein de notre équipe.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, merci de nous adresser un dossier sous référence EFPA, à EFI Développement SA
52, boulevard Sébastopol - 75003 Paris.

EFI Développement

Evidence

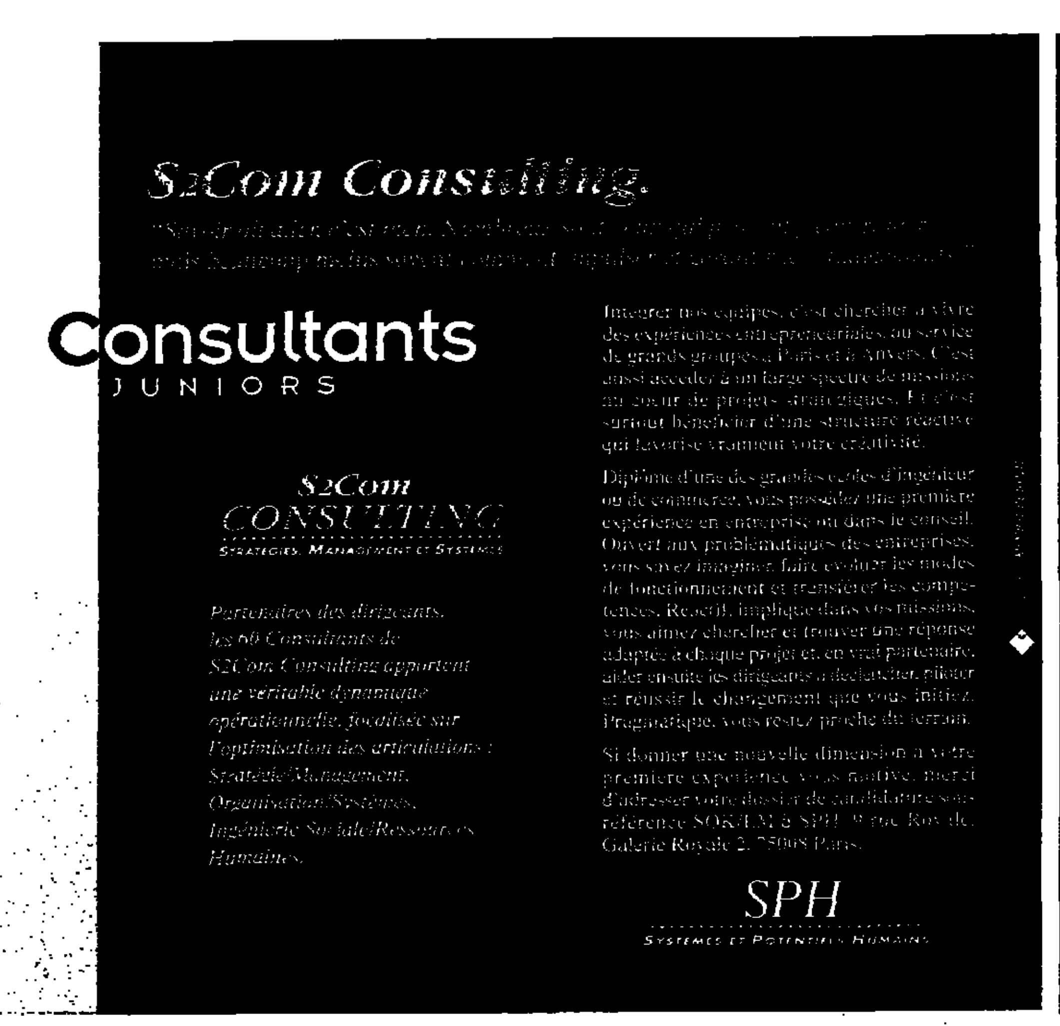


هكذا من الاصل

Juristes - Ressources Humaines

Marketing - Communication

Conseil et Audit





Notre groupe CAP GEMINI est leader européen dans le domaine du service et du conseil en informatique et télécommunications. Nous disposons notamment de centres de compétences dédiés à la mise en place du Progiciel SAP (plus de 400 projets réalisés dans 15 pays). Pour répondre à l'attente de nos clients nationaux comme internationaux, notre équipe de plus de 100 personnes en France renforce son potentiel de conseil et recherche des :

CONSULTANTS CONFIRMÉS SAP/R3
Modules FI - AM - CO - MM - PP

Vos atouts : 30/45 ans. Issu de sociétés de conseil ou de l'entreprise, vous disposez d'une expérience d'au moins un an dans la mise en place d'un ou plusieurs modules de SAP tant sur les plans fonctionnel que produit. Vous souhaitez valoriser cette expérience et évoluer dans un contexte beaucoup plus large et stimulant en France comme à l'international. réf. 4/4451

CONSULTANTS EXPERTS FONCTIONNELS
Achats - Finance - Logistique - Production

Votre potentiel : 30/45 ans. De formation supérieure, vous avez exercé des responsabilités concrètes en entreprises ou sociétés de services depuis au moins 5 ans et maîtrisez réellement un ou plusieurs domaines fonctionnels. Esprit de synthèse, excellent relationnel et disponibilité vous permettent, après formation à SAP, d'être très rapidement reconnu comme un spécialiste capable d'apporter des conseils et solutions de qualité. L'expérience de la mise en place de progiciel est un sérieux atout. Vous parlez l'anglais et êtes disponible pour de fréquents déplacements en semaine. réf. 4/4462

DES MISSIONS STRATÉGIQUES : Autonome et pleinement responsable dans votre domaine, vous conduisez et menez à bien, pour nos clients, des missions et projets de mise en place de SAP. En véritable conseil, vous animez des réunions d'utilisateurs, participez à des opérations de formation et de paramétrage. Garant de la qualité et partie prenante dans l'évolution de notre offre, vous contribuez ainsi à notre développement et réputation.

Pour nous rencontrer rapidement, adressez ou télécopiez CV, lettre, photo et rémunération actuelle à notre Conseil OPTEAMAN, Le Quintet A - 12 rue Danjou - 92517 Boulogne cedex. Fax : 01 47 61 49 45 en indiquant la référence choisie sur la lettre et sur l'enveloppe.

Carrières Européennes en Entreprises

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

Carrières Internationales

ITALIE, EUROPE DU NORD

Responsable Zone Export

Rattachée à un très grand groupe industriel, de notoriété mondiale, notre filiale de 1 200 personnes réparties dans 4 pays, a pour vocation la recherche, l'industrialisation et la production en grandes séries de sous-ensembles et produits de nouvelles technologies associant électronique et mécanique.

Reportant au "Sales - Marketing Manager", le professionnel de la vente "business to business" que nous recherchons aura 3 objectifs : poursuivre la relation clients déjà engagée, développer de nouveaux marchés, améliorer la crédibilité technique vis-à-vis des interlocuteurs internes et externes.

A 30 ans environ, de formation ingénieur ou ESC, vous avez déjà réussi une première expérience de quelques années de la vente à l'industrie de produits ou sous-ensembles techniques, dans un environnement de grandes séries. Bilingue français / italien, vous maîtrisez bien l'anglais et possédez une réelle ouverture internationale.

Pour ce poste basé à proximité d'une ville importante de Bourgogne, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 179/19/P, à ETHIKA, 7 rue Victor Hugo, 69002 Lyon, qui s'engage à vous répondre dans un délai de 3 semaines si votre dossier est retenu.

Ethika
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Technische Universität Berlin



L'Université Technique de Berlin crée au sein de sa faculté de sciences historiques et de la communication (FB 1) un

Centre d'études françaises (Frankreichzentrum)

La tâche et le but du centre consistent d'une part à assurer un enseignement et un cursus d'études dans le domaine de la recherche sur la France, en collaboration avec toutes les facultés et instituts de l'Université Technique de Berlin, d'autre part à réaliser des projets de recherches interdisciplinaires de groupes franco-allemands impliquant l'ensemble des facultés.

Le Centre propose les postes vacants suivants:

Professeur (BesGr. C4), pour une chaire de littérature comparée avec spécialisation en littérature française
Code: 1-627 (toute candidature sera là bienvenue jusqu'au 14.1.97).
Description du poste: activité d'enseignement et de recherche dans le domaine de spécialité; 8 heures hebdomadaires d'enseignement, dont 4 heures hebdomadaires devront être en permanence comptabilisables dans le cadre du cursus de maîtrise Littérature comparée. L'intéressé/e devra assurer les obligations d'examen qui découleront de l'enseignement dans ces cursus. Le/la titulaire du poste sera simultanément membre de l'Institut de philologie allemande et de littérature générale et comparée.

Professeur (BesGr. C4), pour une chaire d'histoire médiévale avec spécialisation en histoire française
Code: 1-628 (toute candidature sera là bienvenue jusqu'au 14.1.97)
Description du poste: activité d'enseignement et de recherche dans le domaine de spécialité; 8 heures hebdomadaires d'enseignement, dont 4 heures hebdomadaires d'histoire générale du Moyen Age devront être en permanence comptabilisables dans le cadre des cursus de formations d'enseignants et de maîtrise d'histoire. L'intéressé/e devra assurer les obligations d'examen qui découleront de l'enseignement dans ces cursus. Le/la titulaire du poste sera simultanément membre de l'Institut de sciences historiques

Professeur (BesGr. C3), pour une chaire de philosophie avec spécialisation en philosophie française
Code: 1-629 (toute candidature sera là bienvenue jusqu'au 14.1.97)
Description du poste: activité d'enseignement et de recherche dans le domaine de spécialité - une attention particulière sera accordée à l'éthique et à la philosophie des sciences et techniques; 8 heures hebdomadaires d'enseignement, dont 4 heures hebdomadaires devront être en permanence comptabilisables dans le cadre des cursus de formations d'enseignants et de maîtrise de philosophie. L'intéressé/e devra assurer les obligations d'examen qui découleront de l'enseignement dans ces cursus. Le/la titulaire du poste sera simultanément membre de l'Institut de philosophie.

Profil demandé pour chacune des chaires:
les candidats/candidates devront répondre aux exigences de profil définies par la loi sur les universités du Land de Berlin (BerlHG § 100, le texte peut être communiqué sur demande); les candidats/candidates doivent être prêts/prêtes à s'impliquer dans des activités pluridisciplinaires d'enseignement et de recherche, à participer au travail d'organisation lié au démarrage du Centre d'études françaises et à la mise en oeuvre des contenus qui lui sont assignés; une expérience dans le domaine des relations avec les institutions universitaires et extra-universitaires est requise.

L'Université Technique de Berlin s'est fixé pour objectif d'accroître la proportion de femmes dans ses rangs et invite donc vivement les femmes à se porter candidates. A qualification égale, on emploiera de préférence des femmes (cela vaut pour les spécialités où le nombre d'hommes est supérieur à celui des femmes, en considérant, à l'intérieur de chacune de ces spécialités, les catégories de traitement, rémunération ou salaire).
A qualification égale, les candidats handicapés seront favorisés.

Dépôt des candidatures, accompagnées du code du poste et des documents habituels, à l'adresse suivante: Präsident der Technischen Universität Berlin - II A 22 - Straße des 17. Juni 135 - D-10623 Berlin.

Pour de plus amples informations, s'adresser à: Technische Universität Berlin, Frankreich-Zentrum, Sekr. TEL 13-1, Ernst-Reuter-Platz 7, D-10587 Berlin - Tél. 194930 31426988.

